LES

AMOURS DE PHILIPPE

DERNIÈRE PARTIE (1).

VI.

Un moraliste chagrin a dit que l'amour n'était que le désir plus ou moins perfectionné par la littérature. Il résulterait de cette maxime, si elle était bien établie, qu'une passion satisfaite est une passion amoindrie, en attendant qu'elle soit une passion éteinte. Cela donnerait à réfléchir aux dames. Mais il y a sans doute dans cette affirmation cruelle quelque chose de trop absolu. La preuve en est que Philippe de Boisvilliers, plusieurs mois après la scène du feu d'artifice, était encore étourdi, ébloui et fasciné par sa bonne fortune au point de n'en sentir que le plaisir et l'orgueil. Son aventure, il est vrai, réalisait avec une rare plénitude les rêves les plus ambitieux de son imagination romanesque. C'était bien l'amour tel qu'il l'avait conçu, l'amour poétisé au plus haut degré par la beauté et la distinction extrêmes de celle qui en était l'objet, ravivé sans cesse par les difficultés, les contrariétés, les entraves, charmé par le mystère, dramatisé par le danger. — La marquise de Talyas avait en réserve un fonds de passion qui, longtemps comprimé, se répandait alors comme une lave. Elle aimait ardemment Philippe, et il y avait entre les façons hautaines et glaciales qu'elle portait dans le monde et le brûlant abandon qu'elle avait aux pieds de son amant un contraste plein des plus enivrantes flatteries.

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 juillet.

PARIS. — Imp. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît.

— Ayant pour principe, comme la duchesse de Longueville, que les amours sans lettres sont des amours de femme de chambre, elle exigeait que Philippe lui écrivît les jours où ils ne pouvaient se voir. Philippe, qui écrivait bien, se prêtait volontiers à ce caprice, sans se dissimuler qu'à chaque lettre qu'il écrivait, il jouait sa vie; mais il avait quelque satisfaction à penser qu'il en était ainsi, parce qu'il lui semblait, — bien à tort, — qu'en risquant la vie il sauvait l'honneur. La marquise, qui savait comme lui que son mari ne serait nullement plaisant en pareille matière, était forcée de lui recommander la prudence dans ses relations avec M. de Talyas, qu'il avait alors beaucoup de peine à traiter avec la même cordialité qu'autrefois. Elle le prêchait même à ce sujet avec une liberté d'esprit et de langage qui ne laissait pas de le choquer un peu, car il n'aimait guère qu'elle mêlât le nom de son mari à leurs entretiens, et il évitait lui-même avec soin de le prononcer. Mais les femmes, à cet égard, manquent de goût.

Il est à remarquer que ces impressions et ces scrupules, au lieu de s'affaiblir avec le temps chez Philippe, tendaient à s'aggraver, et qu'à mesure qu'il s'habituait mieux à ses amours il s'habituait moins à ses remords. Il est encore à remarquer que sa sensibilité sur ce point sembla redoubler à la suite d'un voyage d'un mois que M. de Talyas fit en Angleterre, et pendant lequel la marquise et Philippe avaient pu se rencontrer avec plus de suite et de loisir. Dès ce moment, il eut une répugnance plus vive que jamais à serrer la main du galant homme qu'il trompait. — Par une fatalité singulière, M. de Talyas s'attachait à lui de plus en plus : il s'intéressait à ses études et à sa carrière; il entrait dans ses projets, et il usait sans cesse de sa haute situation personnelle pour lui rendre, dans le monde des salons, des théâtres et du sport, tous les petits services qui pouvaient contribuer à remplir agréablement sa vie.

Toutes ces bontés étaient amères à Philippe, dont elles soulevaient l'honnêteté naturelle, un moment stupéfiée par la fougue du sang. — Un incident inattendu vint mettre le comble à ce juste supplice. Il dînait un jour chez Mme de Talyas tout à fait en famille. Il avait observé pendant le cours du repas que le marquis, sa femme et le petit Jean échangeaient entre eux des signes mystérieux et des sourires d'intelligence. Au dessert, Jean, sur un coup d'œil de son père, quitta sa chaise avec précipitation, et courut prendre dans le tiroir d'une console une grande lettre d'une apparence officielle, qu'il présenta à Philippe avec un air de triomphe. Philippe, tout surpris, l'ouvrit : il y trouva un brevet de la Légion d'honneur, avec quelques lignes obligeantes qui le complimentaient sur sa vaillante conduite pendant la guerre. — En relevant les yeux, il vit que

M. de Talyas était debout, et qu'il lui tendait les bras en souriant. Il se leva lui-même et l'embrassa en disant d'une voix étouffée :

— Je vous remercie... je vous remercie bien... c'est à vous que je dois cela!

— Oh! mon Dieu! mon cher enfant, dit M. de Talyas, c'est vous même d'abord qu'il faut remercier,... ensuite ce serait ma femme,... car moi, j'avais l'ingratitude de n'y pas penser... C'est elle qui m'en a donné l'idée,... je n'ai eu qu'à conter notre histoire à tous deux,... et cela a été fait... Eh bien, êtes-vous content?.. Oh! mais, il en est tout pâle!... Voyez donc, ma chère.

Philippe, se retournant alors vers la marquise, lui baisa la main en murmurant quelques mots de reconnaissance. — Le petit Jean cependant était allé de nouveau fouiller dans le tiroir de la console, et en rapportait cette fois un bout de ruban rouge moiré.

— Voyons, monsieur, mettez-vous à genoux là, dit la marquise en poussant un coussin qu'elle avait sous les pieds. — Donne-moi, mon Jean! — Elle prit le ruban, le passa dans la boutonnière de Philippe agenouillé devant elle, et en le nouant fortement avec ses deux mains : — Là! dit-elle avec son innocent sourire, — là! mon chevalier! — En même temps, comme leurs visages étaient rapprochés, ses yeux lui versaient à flots leurs flammes adultères.

Cette scène fut horriblement pénible à Philippe. Les femmes, qui poussent très loin leurs vices comme leurs vertus, sont à l'aise dans la perfidie comme le serpent dans les broussailles, et elles s'y meuvent avec une souplesse tranquille que l'homme n'atteint jamais. La supériorité de la marquise dans cet art de la dissimulation, qui est l'instrument de règne de son sexe, avait souvent provoqué l'étonnement et même l'admiration de Philippe : en ce moment, ce ne fut pas de l'admiration qu'il ressentit. Il fut même heureux pour lui de pouvoir expliquer par l'étourdissement d'une nouvelle et d'un honneur inespérés le trouble profond auquel il fut visiblement en proie toute la soirée.

Rentré chez lui, il eut un accès de véritable désespoir. Cette distinction qui lui était accordée, toujours si flatteuse et si bien venue, surtout à son âge, elle lui arrivait par des mains qui la lui rendaient presque odieuse. Il se sentait presque avili par une récompense, bien méritée sans doute, mais sollicitée pour lui par le mari de sa maîtresse. Les derniers voiles dont la passion avait couvert ses yeux tombaient et lui laissaient voir dans toute son indignité sa conduite envers M. de Talyas. Cet homme-là n'était-il pas entre tous celui dont le repos et l'honneur eussent dû lui être sacrés? Ils avaient été frères dans le combat, dans le danger, devant la mort; il lui avait sauvé la vie, il en avait reçu un service égal, et mainte-

nant il le déshonorait. Il y avait là quelque chose qui dépassait la mesure commune des trahisons de ce genre, quelque chose qui violait la bonne foi, la loyauté, l'honneur dans leurs plus intimes, dans leurs plus saintes délicatesses. Il le comprenait enfin! mais que faire? quelle réparation possible? Pas une au monde. Pouvait-il du moins cesser l'outrage, et se soustraire lui-même au supplice de sa duplicité? Il ne le pouvait pas : il avait contracté des devoirs envers sa complice, et de plus il connaissait assez bien alors Mme de Talyas pour se douter qu'elle était de ces femmes qu'il est encore plus difficile et plus périlleux de quitter que de prendre.

Nous n'avons pas la prétention de nous attendrir ni d'attendrir le lecteur sur ces sortes de souffrances expiatoires. Il n'y a pas grand mérite à se repentir d'une faute épuisée et d'un amour assouvi. C'est pourtant quelque chose que de rester encore sensible à cet honneur tardif qui se réveille après la faute, de n'en pas repousser les sévères réprimandes, de ne pas s'habituer à vivre hors de ses lois; si cela ne répare point le passé, cela préserve quelquefois l'avenir.

Malheureusement pour Philippe, l'avenir désormais ne lui appartenait pas plus que le présent. Il ne s'appartenait plus à lui-même; il était dans une de ces mains qui, de même que l'avare Achéron, lâchent rarement leur proie. — Il eut, quelques jours plus tard, l'occasion de reconnaître à quel point son indépendance était devenue précaire. Il reçut un matin du médecin de sa famille une lettre qui lui apportait une douloureuse nouvelle : M. de Boisvilliers avait été frappé d'une congestion au cerveau, et, quoique toute inquiétude sérieuse eût disparu, il désirait voir son fils. Le malade avait ajouté deux lignes de sa main au bas de la lettre : — « Il était beaucoup mieux; cependant il serait heureux en effet de voir Philippe, qui, par la même occasion, ferait son compliment à sa cousine Jeanne de La Roche-Ermel, dont on annonçait le prochain mariage avec un voisin. » — Ces derniers mots, Philippe le comprit, avaient pour objet de lui enlever tout scrupule et toute hésitation au sujet de son voyage; il s'attrista de penser que son père avait pu croire cette précaution nécessaire.

Il s'apprêta à partir par le premier train de Normandie, dans l'après-midi. Ne voulant pas toutefois quitter Paris sans avoir informé les Talyas des motifs de son brusque départ, il courut à leur hôtel avant de se rendre à la gare. La marquise parut étonnée et même un peu plus qu'étonnée de sa communication : avait-elle flairé dans l'air quelques signes précurseurs de refroidissement? s'imagina-t-elle que ce voyage était une première tentative d'émancipation? Quoi qu'il en soit, l'arc délicat de ses sourcils se tendit à un angle

aigu; elle regarda Philippe bien en face et lui demanda avec intérêt à voir la lettre de son père. Philippe rougit, pâlit et alla chercher la lettre. Grâce à ce retard, il ne put se mettre en route que par le train du soir.

Pendant le voyage, son esprit fut absorbé tout entier par les inquiétudes que lui causait la santé de son père. Il arriva à Boisvilliers le lendemain dans la matinée, et il eut la très douce surprise de trouver son père déjà debout, et ne conservant d'autres traces de son accident qu'un peu de faiblesse et de pâleur. M. de Boisvilliers s'excusa affectueusement d'avoir fait venir son fils pour si peu de chose : — Cependant, dit-il, je ne puis m'en repentir, mon enfant, puisque c'est une occasion toute naturelle de mettre fin à nos petites misères de famille. Voilà votre cousine Jeanne dont le mariage avec le jeune de Chaville, votre ancien camarade de collége, paraît arrêté. Il n'y a plus aucune raison de bienséance qui puisse vous tenir éloigné d'elle et de nous tous. Grâce au temps écoulé, aux circonstances actuelles, vous pouvez dès à présent, Dieu merci, voir sans aucune gêne les La Roche-Ermel, et j'espère ainsi vous voir moi-même plus souvent et plus commodément, car ces voyages à Paris commencent à me fatiguer beaucoup.

Après avoir félicité son fils de sa nomination dans la Légion d'honneur et du succès de ses examens, — car Philippe était alors auditeur au conseil d'état, — M. de Boisvilliers l'engagea à ne pas différer sa visite aux La Roche-Ermel, qui serait d'autant mieux venue qu'elle serait plus prompte, et après laquelle d'ailleurs ils seraient tous deux plus tranquilles, — car c'était, il fallait en convenir, une démarche assez ennuyeuse, quoique indispensable. Il regrettait vivement que son état de faiblesse ne lui permît pas d'accompagner et de soutenir son fils en cette première rencontre.

Philippe, ayant déjeuné pour se donner du cœur, se mit en marche pour le château de La Roche-Ermel, lequel, si l'on veut bien s'en souvenir, n'était qu'à une faible distance du manoir de Boisvilliers, qu'il joignait même par l'embranchement de leurs avenues. Chemin faisant, il ne laissait pas de se préoccuper, avec une certaine agitation, de l'accueil qu'il allait y recevoir; — il se demandait en même temps, non sans une vive curiosité, quelle espèce de personne il allait trouver dans sa cousine Jeanne. Il y avait alors plus de quatre ans qu'il ne l'avait vue, et ces années avaient été remplies par des événemens si nombreux et si graves, qu'ils semblaient en avoir doublé la durée. C'était donc dans un lointain déjà un peu effacé qu'il apercevait cette cousine, triste objet de ses rancunes et de sa répulsion depuis qu'elle était née. Tantôt elle apparaissait à son imagination telle qu'il l'avait laissée la dernière fois qu'il l'a-

vait visitée dans le parloir de son couvent, pensionnaire adolescente aux longues mains, aux longues jambes, à la taille épaisse, au tablier sali de taches d'encre; tantôt il lui prêtait, — tant elle avait vieilli dans sa pensée, — les traits fanés et le bonnet tuyauté de sa tante Angélique-Paule. Au milieu de tout cela, il était un peu choqué de son prochain mariage : quoiqu'il n'eût jamais songé à l'épouser, — bien au contraire, — il s'était habitué à l'idée qu'elle continuait à mourir d'amour pour lui, et l'amour-propre est chose si subtile, que le jeune homme ne renonçait pas à cette illusion sans un peu de dépit. De plus, ce Chaville qu'elle épousait, il le connaissait : c'était un garçon lourd et commun, un fat campagnard... Joli mariage!.. joli couple!.. Enfin!

On était alors aux premiers jours de juin, et la matinée était radieuse. Les ormes des avenues, aux troncs argentés, offraient au soleil de midi leurs hautes cimes parées de verdure nouvelle. Les haies et les revers des fossés étalaient, au milieu des mousses et des fougères, une mosaïque de fraîches couleurs, où les primevères jaunes, les jacinthes indigo et les violettes d'un bleu clair se mêlaient aux arums sauvages à demi cachés dans leurs capuchons pâles. Des prairies et des bois voisins s'élevaient, avec des bruits d'insectes et des craquemens d'ajoncs, de vagues effluves aromatiques. Philippe s'arrêtait de temps en temps pour écouter, pour respirer, pour se souvenir. — A droite et à gauche de l'avenue qu'il suivait, des barrières coupant les clôtures par intervalles s'ouvraient sur des champs et sur des herbages. En passant devant une de ces barrières, Philippe ne put s'empêcher d'admirer une prairie qui s'étendait alors devant lui, et dont tous les pommiers étaient en fleurs. Entre les pommiers clair-semés, une herbe épaisse poussait, constellée çà et là de boutons d'or et de marguerites blanches. Quelques vaches ruminaient et rêvaient dans ce gras pacage avec une évidente béatitude.

En s'approchant davantage, il vit qu'il y avait aussi une femme au milieu du pré : il crut d'abord que c'était une servante de ferme qui venait traire les bêtes. En y regardant mieux, il reconnut qu'elle n'avait ni le costume ni la tournure d'une servante. Elle paraissait être en contemplation devant une vache noire et blanche, d'un poil et d'un aspect particulièrement distingués, et on eût même dit qu'elle lui parlait; puis elle alla à quelques pas cueillir dans la haie des plantes vertes et de jeunes pousses d'arbres, revint à la vache et lui présenta les friandises qu'elle avait récoltées pour elle. Quand l'animal eut terminé ce repas délicat auquel elle avait assisté avec un grand sérieux, elle lui frappa doucement sur le mufle, caressa sa fine robe lustrée, et lui dit adieu. — Elle se dirigea alors

en droite ligne vers la barrière derrière laquelle Philippe s'était arrêté. Tout en marchant, elle se baissait de temps à autre, et plongeait dans l'herbe, encore pleine de rosée, ses deux mains, qu'elle avait sans doute un peu salies en faisant sa moisson dans la haie; elle les frottait ensuite l'une contre l'autre, puis les levait en l'air en les agitant au soleil comme deux éventails. — Quand elle ne fut plus qu'à une faible distance de la barrière, elle vit tout à coup l'étranger qui se tenait là et qui l'examinait curieusement. Elle cessa d'agiter ses mains, les essuya avec son mouchoir et poursuivit sa marche.

Philippe eut tout de suite l'idée qu'il se trouvait à quelques pas de sa cousine Jeanne, quoiqu'il eût peine à concilier avec ses souvenirs l'apparence extérieure de la jeune femme qui s'avançait vers lui. Il ne pouvait encore distinguer nettement ses traits; mais son attitude, sa mise, son allure surtout, l'étonnaient. Elle portait la tête remarquablement droite, et elle marchait avec cette espèce de dignité qui caractérise les races pures, avec l'élégance grave des jeunes Grecques ou des belles filles bretonnes. Elle avait pour coiffure un voile de blonde à grands fleurons qu'elle avait jeté et serré sur la masse superbe de ses cheveux, et qui lui composait une sorte de tiare à la mode russe. Quand elle fut tout près de lui, il reconnut subitement son visage, qu'éclairaient deux grands yeux bleus et calmes. Ces yeux étaient apparemment un peu myopes, car, à mesure qu'elle approchait, elle les clignait légèrement en regardant avec un air de surprise et de fierté mécontente le personnage qui s'obstinait à la considérer si attentivement. — Philippe, très troublé, la salua et s'inclina sans parler. — Elle s'était arrêtée soudain, et une faible teinte rosée avait couvert ses joues brunes et pâles. Elle se recueillit quelques secondes; puis, d'un accent un peu bas et sur le ton d'une demi-interrogation :

— Mon cousin de Boisvilliers? dit-elle.

— C'est vous, Jeanne? murmura le jeune homme.

— Oui, mon cousin, reprit-elle en lui tendant une main par-dessus la barrière. — Je suis heureuse de vous revoir. Comment va votre père, ce matin?

— Beaucoup mieux, je vous remercie. J'allais chez vous.

— Ah! dit-elle. Eh bien! je vais vous conduire.

Elle passa de la prairie dans l'avenue, et prit, côte à côte avec son cousin, le chemin du château paternel.

— Cette belle vache noire et blanche est votre favorite? dit Philippe, pour dire quelque chose.

— Oui, c'est moi qui l'ai élevée,... et naturellement je l'aime.

Sa voix était un peu émue; mais, habituée dès longtemps à maî-

triser ses impressions les plus violentes, elle se remit bientôt. Elle parla à Philippe de l'indisposition de son père, de la guerre, de sa blessure, et peu à peu le mit à l'aise. — Il continuait cependant de la regarder à la dérobée avec une véritable stupeur. La métamorphose qu'un petit nombre d'années avait opérée chez elle était pourtant très simple. Elle avait un peu grandi : comme il arrive souvent aux adolescentes, sa taille s'était élancée tout à coup; elle n'en gardait pas moins le buste court et les hanches un peu hautes, comme les statues de Diane. — Ce jour-là, pour traverser l'herbe humide, elle avait retroussé sa robe avec une agrafe et mis une paire de petits sabots qui claquaient légèrement à chaque pas qu'elle faisait dans l'avenue, ce qui semblait relever encore la grâce étrange de sa démarche. — Ses traits avaient de même très peu changé; leur ovale s'était seulement un peu allongé et affiné. On ne pouvait dire qu'elle fût belle : elle avait les sourcils trop rapprochés, la bouche trop grande, les ailes du nez un peu larges; mais elle avait le charme : c'était quelque chose de sain et de robuste qui se dégageait de toute sa personne, c'était surtout une douceur exquise mêlée de force et de fierté. Un faible cercle bleuâtre qui estompait le dessous des yeux, et dont le sillon semblait accuser des larmes secrètes, était le seul mystère de ce jeune et franc visage.

La glace une fois rompue, leur conversation s'était animée par degrés, et était devenue presque enjouée. — Comme ils approchaient du château, Mlle de La Roche-Ermel s'arrêta subitement et leva un doigt en souriant pour recommander l'attention à Philippe. Ils étaient alors devant une des tourelles aiguës qui flanquaient les angles du pavillon central; il en sortait de faibles sons de musique.

— Reconnaissez-vous la flûte de mon oncle? dit-elle.

— Parfaitement, dit Philippe. Il en joue donc toujours avec la même passion solitaire?

— Toujours, pauvre oncle! Il y avait renoncé pendant un temps; mais il s'y est remis, Dieu merci.

L'instant d'après, elle s'arrêta encore devant une des fenêtres ouvertes du rez-de-chaussée, et, levant de nouveau son doigt : — La chanson de ma tante, maintenant,... vous souvenez-vous?.. La bergère et Lucas...

> Lucas, Lucas, réprimez votre ardeur...
> L'ombrage et l'onde pure et la brise légère
> Tout vous dit avec moi : réprimez votre ardeur!

En récitant avec un peu d'emphase cette poésie de l'Almanach des Muses, Mlle de La Roche-Ermel en faisait peut-être secrètement

l'application ironique à son cousin, dont l'ardeur, comme on sait, n'avait pas eu besoin d'être réprimée à son égard : elle eut du moins au coin des lèvres un pli railleur qui prouvait que cette grave jeune fille n'était pas incapable de malice.

Au même moment, le comte Léopold de La Roche-Ermel parut sur le seuil de son perron : il en descendit les trois marches et s'avança vers eux.

— Mon père, dit Jeanne, voilà notre cousin Philippe, — et, tout en parlant, elle fixait sur son père ses grands yeux avec une expression qui signifiait clairement : « Je lui ai pardonné, et vous allez en faire autant, bien entendu. »

Le comte Léopold, qui était à l'âge où l'on subit volontiers l'empire d'une fille aimable et bien aimée, tendit franchement sa main à Philippe. Il s'informa de M. de Boisvilliers, et ils marchèrent ensuite quelque temps dans la cour en s'entretenant de choses indifférentes, le jeune homme avec un embarras visible, le comte avec une politesse cordiale, quoique réservée. — Jeanne cependant était rentrée au château.

Philippe n'eut pas de peine à remarquer qu'on évitait avec soin de donner à sa visite le caractère d'un événement et surtout d'une fête de famille. Quand il alla, un instant plus tard, présenter ses devoirs au chevalier de La Roche-Ermel et à Mlle Angélique, il en fut accueilli sans empressement comme sans froideur, et il admira à part lui le bon goût exquis que ces honnêtes gens empruntaient, non à l'usage raffiné du monde, mais à l'élévation naturelle de leurs sentimens.

Il retrouva dans la cour le comte Léopold, qui lui dit en riant :

— Vous n'échapperez pas, mon jeune cousin, à la fatale promenade du propriétaire... voyons, suivez-moi ! — M. de La Roche-Ermel, comme son voisin M. de Boisvilliers et comme beaucoup de propriétaires qui vivent à la campagne, louait à bail la plus grande partie de ses terres : il s'en réservait seulement une portion, — pour s'amuser, disait-il ; — mais en s'amusant il rendait de très importans services à ses fermiers et à toute la contrée environnante, car il expérimentait sur sa réserve tous les nouveaux procédés appliqués de nos jours à l'agriculture et à l'élevage, assolemens, outillages, croisement et perfectionnement de races. Ces sortes d'expériences, quelquefois onéreuses, profitaient au voisinage, à qui elles ne coûtaient rien, et qui en recueillait les enseignemens. C'était une espèce de maison rustique en action qui formait dans le pays comme un foyer d'heureuses innovations et de sages progrès.

M. de La Roche-Ermel, tout en promenant Philippe dans les alentours du château, lui donnait sur toutes ces choses de brefs renseignemens, et la vie agricole, expliquée ainsi sur le vif de la

nature, dans la campagne fleurie et sous le soleil de l'été, prenait aux yeux du jeune homme de l'intérêt et presque du charme, peut-être parce que l'image grave et gracieuse de Mlle de La Roche-Ermel en traversait les perspectives.

Le comte le ramena ensuite dans les communs du château, qu'il avait améliorés et agrandis depuis quelques années. — Vous aimez les chevaux, je crois? lui dit-il.

— Oui, mon cousin.

— Eh bien! regardez-moi cela! — Il lui ouvrit en même temps la porte d'une écurie lambrissée de chêne et ornée de ramures de cerf, où deux paires de chevaux magnifiques piaffaient dans leurs stalles et encensaient de la tête comme des cygnes.

— Mes élèves! — dit le comte. — Vous avez vu mesdames leurs mères dans l'herbage là-bas... avec deux poulains qui vaudront un jour ces bêtes-ci, ou je me trompe fort.

Il y avait à la suite de l'écurie une étable, une laiterie, une buanderie, une lingerie. Comme ils parcouraient tour à tour ces diverses installations, ils rencontrèrent deux ou trois fois Mlle de La Roche-Ermel, qui paraissait faire sa tournée d'inspection régulière, et qui distribuait de son accent doux et bref ses ordres aux servantes. Elle saluait son père et son cousin d'un sourire en passant, et continuait de circuler à travers les jattes pleines de lait, les baquets pleins de lessive, et les piles odorantes de linge blanc, de ce grand air sérieux et un peu sacerdotal qui lui était particulier. Très simple, mais très soignée dans tous les détails de sa toilette et de sa personne, elle avait évidemment le goût d'une propreté minutieuse, et elle le faisait régner dans les plus humbles régions de son domaine.

Comme il prenait congé du comte, Philippe vit entrer dans la cour un grand jeune homme à moustaches rousses qu'il reconnut aussitôt pour son ancien camarade Gaston de Chaville, le fiancé de Jeanne. Lui aussi, il le trouva embelli, et il n'en fut pas bien aise. Ils échangèrent une poignée de main, et il se retira.

En rendant compte à son père des incidens de sa visite, il lui dit avec une sorte de timidité : — Jeanne est étonnante!

— Étonnante en quoi? demanda froidement M. de Boisvilliers.

— C'est une belle personne maintenant.

— C'est une excellente fille du moins... J'espère du fond du cœur qu'elle sera heureuse... Ce Chaville qu'elle épouse n'est pas un aigle; mais on le dit brave homme.

— Il y a longtemps que cela est décidé, mon père?

— Mais... il y a cinq ou six jours, je suppose... C'est mardi dernier que Léopold est venu m'apprendre cette nouvelle.

C'était aussi le mardi précédent que M. de Boisvilliers avait été

frappé subitement de son alarmante indisposition. Ce rapprochement de dates fit naître dans l'esprit de Philippe une pensée douloureuse. Il ne parla plus de Jeanne à son père, et il n'en parla pas davantage à Mme de Talyas, à qui il écrivit ce jour-là, comme il le lui avait promis.

Il passa une semaine à Boisvilliers, occupant la plus grande partie de son temps à renouveler connaissance avec les vieux amis de sa famille qui habitaient les campagnes environnantes ou la petite ville voisine. Il observait avec intérêt chez la plupart d'entre eux les habitudes de vie régulière, tranquille et digne dont sa famille elle-même était le modèle et dont sa cousine semblait être la poésie. Ces existences provinciales, dans leur espèce de fixité traditionnelle, avaient autrefois révolté sa jeune imagination, avide d'action et d'aventures. Il avait secrètement qualifié de nécropoles et de boîtes à momies ces vieilles demeures patrimoniales où l'on voit les fils s'asseoir successivement dans le fauteuil du père et de l'aïeul, au coin du même foyer l'hiver, au coin de la même fenêtre l'été. Parce qu'ils n'étaient pas agités, il les croyait immobiles, car il y a un âge où la fièvre fait l'illusion de la force, et la piaffe l'illusion du mouvement. Il avait maintenant d'autres points de vue; lavie, sans le vieillir encore, l'avait déjà mûri. Il commençait à soupçonner qu'en retranchant de la brillante activité parisienne tout l'inutile et le byzantin, il n'en restait pas grand'chose d'essentiel qu'on ne trouvât à un degré égal dans ce sage petit monde provincial : il y trouvait même les intelligences plus saines et plus droites, l'esprit plus naturel, et la sottise elle-même plus franche. Enfin, après avoir vu la province trop en noir, il la voyait peut-être trop en rose : apparemment c'était la faute de Mlle Jeanne.

Philippe, pendant la durée de son séjour, ne retourna qu'une ou deux fois au château de La Roche-Ermel, comprenant qu'il avait perdu le droit de s'y montrer assidu et familier. Cette discrétion lui coûta, car sa cousine lui inspirait tout au moins un vif sentiment de curiosité. Il en fut réduit, pour la satisfaire, aux hasards de voisinage. Jeanne vint assez fréquemment avec son père prendre des nouvelles de M. de Boisvilliers. Il la voyait passer quelquefois à cheval entre son père et son fiancé. Elle avait même une amazone de drap bleu qui lui seyait fort bien. Enfin un dimanche il fut invité à prendre place à l'église dans le banc de la famille, et il eut ensuite le plaisir d'escorter sa cousine jusqu'au château... Mais toujours ce Chaville! c'était ennuyeux.

Il fut plus heureux le soir où il alla faire ses adieux aux La Roche-Ermel. — Il partait le lendemain. Il sembla qu'à la veille de ce départ Jeanne ne se sentit plus tenue à l'extrême réserve qu'elle

avait gardée jusque-là avec son cousin. Son père ayant été appelé à l'improviste chez un de ses fermiers, elle demeura assez longtemps seule avec Philippe. Sur le désir qu'il lui en témoigna, elle se mit au piano et joua deux ou trois valses avec une verve passionnée, sans perdre un instant la dignité calme de sa physionomie et de son attitude. Cette jeune ménagère était une artiste. Elle lui révéla même d'autres talens qu'il ne lui connaissait pas. Elle avait appris de sa tante à peindre sur vélin et sur porcelaine. Elle s'occupait alors de décorer un service de table dont toutes les pièces étaient d'une ornementation différente; c'était un grand travail et une œuvre vraiment belle. Elle en empruntait les dessins et les couleurs quelquefois à des fleurs et à des feuillages naturels, plus souvent à des manuscrits et à des missels anciens dont la bibliothèque du château possédait une précieuse collection. Elle y conduisit Philippe, et lui montra ces richesses en les feuilletant d'un air de respect religieux. Elle lui expliquait la provenance présumée des manuscrits, précisait l'époque à laquelle ils se rapportaient, citait les personnages historiques auxquels un certain nombre avaient appartenu, — tout cela à sa manière brève et nette, d'un mot, sans ombre de prétention, laissant deviner toutefois une instruction très étendue et très variée.

Cependant le comte Léopold ne rentrait pas; le soir tombait; leur tête-à-tête se prolongeait, et elle commençait à paraître embarrassée. — Si nous allions au-devant de mon père? dit-elle tout à coup.

Elle passa sur sa tête son voile de blonde, et prit avec Philippe le chemin de la ferme où le comte s'était rendu. Presqu'au sortir du château s'ouvrait un sentier qui descendait par une pente rapide en côtoyant la berge d'un étang. Car La Roche-Ermel, comme Boisvilliers et comme la plupart des vieux manoirs du pays, avait son étang. C'était une pièce d'eau assez vaste et profondément encaissée au bas du coteau. Une partie des rives était couverte de taillis et de bruyères, une autre formée par des masses rocheuses. La ferme était à peu de distance dans le vallon au fond duquel serpentait une petite rivière nommée l'Ormaie. De la falaise escarpée qui dominait l'étang, la vue plongeait dans le vallon et s'étendait au-delà sur des horizons boisés dont les derniers plans s'estompaient déjà dans le crépuscule. — Ce fut là que Mlle de La Roche-Ermel s'arrêta pour attendre son père, en compagnie de celui qu'elle avait tant aimé. Ils s'assirent côte à côte sur la mousse sèche d'une roche et demeurèrent quelque temps silencieux, regardant les petites fumées bleues qui montaient çà et là au-dessus des toits de chaume, écoutant les bruits du soir qui s'élevaient par intervalles

dans la sonorité profonde des campagnes, — les abois lointains d'un chien de garde, quelques mugissemens sourds sortant du fond des prairies, un vague tintement de cloche, un chant d'oiseau attardé dans le taillis.

— Cela doit vous paraître un peu triste après Paris? dit Jeanne en souriant.

— Cela me paraît infiniment doux, répondit le jeune homme d'une voix émue. C'est la paix,... une paix charmante... que je regretterai maintenant toute ma vie..

— Je vous croyais d'autres goûts, reprit-elle après une pause.

— Oui... murmura-t-il, vous devez me juger sévèrement, Jeanne.

— Pas du tout, dit-elle simplement. — Ah! voilà mon père.

La grande taille du comte apparaissait au bas du sentier. Elle fit quelques pas au-devant de lui : — Mon père, dit-elle, Philippe n'a pas voulu partir sans vous avoir serré la main.

— Je vous demande pardon, mon cher enfant, dit le comte. J'ai été retenu plus longtemps que je ne pensais. — Il leur conta alors qu'il avait été mandé à la ferme pour constater l'écroulement subit d'un mur, et ce léger désastre servit de texte à l'entretien jusqu'à leur retour au château. Devant la porte, Philippe leur dit adieu, et les quitta.

Il s'éloigna avec une sorte de hâte dans la direction de Boisvilliers; mais à moitié route il s'arrêta brusquement, s'accouda sur la barrière devant laquelle avait eu lieu sa première entrevue avec sa cousine, et resta là rêvant jusqu'à ce que la nuit eût achevé de descendre sur la campagne. — Il reprit alors à pas lents le chemin de La Roche-Ermel : quand il aperçut la lumière du château, il ralentit encore sa marche, parut hésiter, puis continua d'avancer avec précaution.

Les fenêtres du salon du rez-de-chaussée s'ouvraient d'un côté sur la cour, et de l'autre sur un parterre aux bordures de buis. Il entra dans ce jardin, et s'approcha d'une des fenêtres. — La famille était réunie dans le salon : le comte lisait, le front penché sur une table; en face de lui, le chevalier classait des plantes dans un herbier; M[lle] Angélique piquait une bande de tapisserie : Jeanne, assise un peu à l'écart devant un guéridon, peignait une de ses magnifiques assiettes. Elle avait le visage tourné vers la fenêtre, et Philippe put contempler à son aise une dernière fois ces traits fiers et doux qui ne semblaient pas en ce moment empreints de leur sérénité habituelle. La jeune fille était pensive et distraite; ses grands yeux erraient par instans dans le vide. — Soudain deux larmes s'en détachèrent comme deux perles, et glissèrent sur ses joues : elle les essuya doucement du bout de ses doigts, et jeta à la dérobée

un regard inquiet autour d'elle comme pour s'assurer que sa défaillance n'avait pas été remarquée. — Puis elle poursuivit son travail avec gravité, en fronçant ses noirs sourcils. Mlle de La Roche-Ermel était mécontente d'elle-même.

Philippe de Boisvilliers n'était pas apparemment plus content de lui, car il s'assit tout à coup sur un banc du jardin, mit sa tête dans ses mains, et pleura.

Le lendemain soir il rentrait à Paris.

VII.

— Et votre cousine à propos, demanda Mme de Talyas à Philippe la première fois qu'elle le revit, a-t-elle toujours ses grandes jambes?

— Toujours.

— Et sa grande bouche?

— Parfaitement.

— Et de l'encre aux doigts?

— Et de l'encre aux doigts.

— Et quel effet ça lui a-t-il fait de vous revoir?

— Aucun effet... On lui avait persuadé autrefois qu'elle devait m'épouser, c'était très bien... Maintenant on lui dit d'en épouser un autre,... très bien encore! — C'est une personne comme cela.

— Et son mari, quel homme est-ce?

— Dans son genre, un bon villageois.

— Est-ce que vous irez à la noce?... Quand cette noce au fait?

— Mais... dans six semaines ou deux mois, je pense... J'irai si mon père le désire... et si vous le permettez.

— Moi, mon ami, ça m'est égal.

Philippe, comme on le voit, avait profité à l'école de Mme de Talyas, et il commençait à lui tenir tête dans le grand art où elle était passée maîtresse. — Il avait besoin au reste de veiller sans cesse sur lui-même pour dissimuler le redoublement de souffrance et même d'horreur que lui causait sa vie de passion malsaine et de continuelle trahison au sortir de l'atmosphère plus haute qu'il venait de respirer. Il semblait en même temps que Mme de Talyas s'appliquât méchamment à rechercher les incidens qui pouvaient prêter à leur liaison une couleur plus odieuse. Ce fut ainsi qu'une nuit elle tint Philippe caché derrière un rideau de fenêtre pendant que son mari traversait sa chambre en revenant du cercle. Une autre nuit, elle eut l'invention de se rendre en grand mystère à un bal masqué que donnait une étrangère d'un monde un peu excentrique, et d'y

souper sous le masque en face de son mari et à côté de son amant. — Philippe, qui ne trouvait pas à beaucoup près autant de plaisir qu'elle dans ces sortes d'émotions, se figurait parfois qu'elle avait secrètement résolu de le mettre aux prises avec M. de Talyas; mais la vérité est que cela amusait cette jeune femme, et rien de plus.

A mesure que s'aggravaient pour Philippe les dégoûts et les angoisses de ce fatal amour, les impressions de son séjour à Boisvilliers prenaient dans son souvenir plus de vivacité et de charme. L'image de sa cousine Jeanne surtout lui apparaissait chaque jour plus attrayante et plus touchante. En face de Mme de Talyas, elle revêtait à ses yeux la pure splendeur d'un ange de lumière. Quand il songeait qu'elle s'était parée de tant de mérites, de grâces et de talens pour se rendre digne de lui et pour lui plaire, qu'elle lui avait consacré depuis qu'elle existait tant d'efforts généreux, tant d'héroïque volonté, tant de larmes, — qu'il aurait pu marcher toute sa vie appuyé sur cette énergique et douce créature, soutenu par elle dans le bien, dans le calme, dans l'honneur, — et que tout cela, il l'avait repoussé, dédaigné et perdu à jamais, — ces pensées lui faisaient saigner le cœur de tendresse et de regret.

Au milieu de ces douloureuses agitations, il reçut de son père, quelque temps après son retour, une lettre qui n'était point faite pour les calmer. M. de Boisvilliers lui annonçait que le mariage projeté de Mlle de La Roche-Ermel avec M. de Chaville était rompu. — Cette rupture, ajoutait-il pour toute explication, avait eu lieu sans éclat et dans des conditions également honorables pour les deux parties. — Philippe, aidé par ses récens souvenirs, s'expliqua aussitôt cet événement par des raisons qui, comme il le sut plus tard, étaient exactement conformes à la vérité. Mlle de La Roche-Ermel, en le revoyant, avait senti se réveiller son affection pour lui, et n'avait pas voulu se marier à un autre avec un mensonge sur les lèvres et dans le cœur.

Cette nouvelle troubla et préoccupa le jeune homme à un tel point qu'il ne put s'en taire avec Mme de Talyas. — Ma pauvre cousine, lui dit-il, joue décidément de malheur... Voilà son mariage rompu.

— Bah! à quel propos?

— Je ne sais... Je suppose que le fiancé aura reculé au dernier moment.

— Ah çà! elle est donc monstrueuse? dit la marquise.

— Pis que cela..., ordinaire!

— Un paquet?

— Une espèce de paquet, oui.

— Et comment monsieur votre père, qui est si bien, pouvait-il songer à vous faire épouser une horreur?

— Oh! vous savez, en famille on s'habitue aux gens; on ne les voit pas comme ils sont; certaines convenances aveuglaient mon père sur le reste.

— Et puis, dit la marquise en riant, ce n'était pas lui qui épousait.

— Justement.

Ainsi Jeanne était libre! Il n'avait, suivant toute vraisemblance, qu'à dire un mot pour que cette main fidèle et loyale tombât dans la sienne, pour que ce bonheur, qui était devenu le rêve et le regret de tous ses instans, lui appartînt... Quelle tentation de partir, aussitôt la nouvelle reçue, d'aller se jeter aux pieds de la noble fille, et de faire enfin couler de ses beaux yeux des larmes heureuses!

Pour se donner cette fête charmante, il ne lui manquait qu'une chose malheureusement fort difficile à obtenir : c'était la permission de la marquise. S'en passer n'était ni honnête, — ni sûr; il n'y songea pas. La lui demander était inutile, et il n'y songea pas davantage. Il continua donc, le désespoir dans l'âme, à traîner sa chaîne encore alourdie.

Presqu'en même temps une complication inattendue était venue ajouter aux angoisses de sa situation. — M. de Talyas avait eu d'un premier mariage avec une Anglaise une fille, Clotilde de Talyas, qui avait été élevée, jusqu'à sa seizième année, dans un grand pensionnat de Paris. Il l'avait confiée ensuite aux soins d'une sœur de sa mère, sous le prétexte de la perfectionner dans la langue anglaise, mais en réalité pour éviter les froissemens que la vie commune eût pu faire naître entre la jeune fille et sa jeune belle-mère. Clotilde était alors depuis deux ans en Angleterre : M. de Talyas, voyant que le moment de la marier était venu, alla la prendre à Londres et la ramena avec lui à Paris.

Clotilde de Talyas était une petite personne brune, bien faite, l'œil étonné et candide, au demeurant hardie comme un page et fine comme l'ambre. Elle avait un léger accent anglais qui n'était pas sans grâce. Son père lui avait conté dès longtemps l'histoire de Philippe; elle ne fut donc pas surprise de le trouver si avant dans l'intimité de la famille, et il parut bientôt qu'elle n'en était pas plus fâchée que surprise. Avait-elle conçu à l'avance une passion romanesque pour le jeune sauveur de son père? se prit-elle de goût pour lui à première vue? ou devina-t-elle par son intuition de femme que le moyen d'être particulièrement désagréable à sa belle-mère était d'être agréable à Philippe? — Quoi qu'il en soit, elle lui témoigna dès les premiers jours une prédilection marquée qui ne tarda pas à mettre la marquise en éveil. Si Clotilde n'était pas encore une rivale, elle était déjà tout au moins un étrange trouble-fête. Philippe n'était pas assis dans le boudoir de sa belle-mère qu'elle y arrivait incontinent souriante et sautillante comme

une jolie bohémienne : — Je ne vous dérange pas, ma tante? — disait-elle en s'installant entre eux, — car elle appelait Mme de Talyas sa tante, par un aimable euphémisme que son père lui avait imposé; mais elle avait une manière perfide de prononcer : — ma tante, — qui prêtait à ce mot un air de vieillesse et de caducité extraordinaires.

Embarrassé des attentions de la jeune fille, torturé par les défiances ombrageuses de la marquise, plus torturé encore par son amour, qu'il ne partageait plus, Philippe entra alors dans une nouvelle phase qui, en fait de chagrins, de hontes et de périls, ne laissait vraiment rien à désirer.

Un jour, Mme de Talyas, outrée des pointes audacieuses que Mlle Clotilde poussait sur son terrain, crut devoir signaler à son mari l'inconvenance de la conduite de sa fille. — Elle est, je vous assure, lui dit-elle, du dernier ridicule avec Philippe de Boisvilliers. Cela me gêne même.

— Et Philippe, demanda M. de Talyas, comment est-il?

— Oh! très bien, très réservé.

— Et vous croyez réellement, reprit le marquis, que Clotilde l'aime un peu?

— Je ne sais pas si elle l'aime, elle est élevée à l'anglaise, et ses façons familières avec les jeunes gens ne signifient pas grand'chose; mais elles ne sont pas de mise chez nous.

— Eh bien! écoutez, ma chère, dit M. de Talyas, je suis enchanté de ce que vous m'apprenez, car depuis longtemps mon idée fixe est de marier ces deux enfans-là.

— Ah! dit la marquise.

— Certainement, — poursuivit M. de Talyas, — au point de vue de la fortune, c'est un mariage inespéré pour Philippe. Clotilde aura quinze cent mille francs en se mariant, c'est très joli. Mais les Boisvilliers sont d'une excellente famille; le jeune homme m'a rendu un service que je suis bien aise de reconnaître. En outre, j'ai pu l'apprécier depuis deux ans et je ne puis rien souhaiter de mieux pour ma fille. Maintenant Philippe est très délicat, et il est évident qu'il n'osera jamais m'adresser sa demande. Ma foi, avec un garçon comme lui, on peut aller franchement. Je lui ferai la mienne.

— Il y a un malheur, dit la marquise en tendant légèrement ses sourcils, c'est qu'il refusera.

— Pourquoi? Ce serait absurde. Clotilde est très agréable,... une dot magnifique... Il serait fou de refuser... A moins qu'il n'ait ailleurs quelque attachement mystérieux, — et il n'en a pas, que je sache.

— C'est ce qui vous trompe, dit la marquise en souriant, il en a un.

— Où cela? dans notre monde?

— Non, — en province,... une cousine.

— Une cousine? Il ne m'en a jamais parlé.

— A vous, non; un homme n'attire pas ces sortes de confidences; mais moi je connais ses secrets. Il a une cousine... Mlle de La Roche-Ermel, qu'il aime depuis l'enfance... Ils sont comme fiancés depuis son dernier voyage; je crois même que l'époque du mariage est fixée.

— Ah! c'est contrariant. Assurez-vous donc de cela, ma chère. Au surplus, je pense le voir ce soir au cercle... Je le plaisanterai sur son mariage,... et je saurai ce qui en est. — Le marquis murmura encore quelques mots d'un ton de désappointement et sortit.

Une demi-heure plus tard, Philippe de Boisvilliers recevait un billet de Mme de Talyas et y lisait avec stupeur ces mots :

« Vous épousez votre cousine. — Nécessité absolue. — Ne me démentez pas. »

A travers le désordre d'idées inexprimable où le jeta cette singulière injonction, il entrevit cependant la vérité, quoique confusément. Il soupçonna du moins que la marquise, dans son irritation jalouse, avait recours à cet expédient désespéré pour l'éloigner de sa belle-fille... Peut-être cette âme passionnée préférait-elle renoncer elle-même à son amour que de le voir sans cesse disputé et menacé par une rivale qu'elle était forcée de subir? — A cette pensée, le cœur du jeune homme s'inonda de joie. Quoi! sans déloyauté, sans éclat, sans déchirement, il allait être délivré de ce joug maudit, il allait recouvrer son indépendance, sa paix, son avenir, redevenir maître de sa vie et pouvoir l'offrir à Jeanne?

Il attendit fiévreusement l'heure où M. de Talyas avait coutume d'aller à son cercle, et courut chez la marquise. En prévision de sa visite, elle avait envoyé Clotilde à l'Opéra avec Mme de Libernay. — Elle vint au-devant de Philippe, lui prit les mains, et avec un accent de tendresse et de douceur féminines qui ne lui était pas habituel :

— Que je vous demande pardon! lui dit-elle. J'exige de vous un sacrifice bien grand,... mais que faire?.. En deux mots, M. de Talyas voulait vous marier avec Clotilde... il a bien fallu dire, sous peine d'éveiller ses soupçons, que je sentais naître déjà, il a bien fallu dire que vous étiez engagé avec quelqu'un et nommer ce quelqu'un... Votre cousine s'est trouvée là... Je l'ai prise... Autant elle qu'une autre... ou plutôt, pour être franche, je l'aime mieux qu'une autre... du moins, je n'en serai pas jalouse... pauvre fille!

Philippe eut le pressentiment que les choses n'allaient pas tout à

fait aussi bien qu'il l'avait espéré. Il eut froid dans les veines.

— Pardon, dit-il, mais comment entendez-vous donc cette affaire?

— Mon Dieu, tout naturellement... Aussitôt marié, vous reviendrez vous installer à Paris avec elle, et vous me la présenterez.

Il se recueillit un moment les yeux baissés, puis les relevant :

— Je ne ferai pas cela, dit-il.

— Vous ne ferez pas cela!

— Non. Je n'épouserai pas une femme, quelle qu'elle soit, avec cette indigne préméditation de duplicité.

— Et qu'est-ce donc que je fais pour vous, moi? dit la marquise. Est-ce que vous croyez que j'aime plus que vous à vivre dans la duplicité?.. et cependant, j'y nage! — Allons! pas de ces raisons-là, mon ami.. Dites-moi que votre cousine vous fait horreur, — que le sacrifice est au-dessus de vos forces... soit! Je comprendrai;... mais alors, soyez sûr de ce que je vous dis, — je suis perdue;... si vous me désavouez, mon mari devine tout.

Philippe parut réfléchir pendant quelques secondes, puis il reprit avec un peu d'hésitation, comme un homme qui foule un terrain dangereux : — Mais... quand il avait été question autrefois de ce mariage entre ma cousine et moi,... notre résidence en province en était une condition,... et il est très possible que la famille y tienne toujours.

— Cela, jamais! dit la marquise. — Au reste rien de plus improbable que cette exigence, surtout maintenant que vous avez une position à Paris. — Puis tout à coup, flairant le piége, et dardant sur Philippe sa prunelle étincelante : — Ah çà, mais... est-elle aussi laide que vous me le dites, votre cousine?

— Hélas! dit Philippe.

— Eh bien! mon ami, voyons... ne suis-je pas belle pour deux?

— Oui, sans doute, — mais tout cela est si nouveau, si imprévu... laissez-moi y penser encore, je vous prie, avant de prendre un parti.

Rentré chez lui, Philippe passa le reste la nuit à méditer sur la conduite qu'il devait tenir dans une conjoncture si délicate. Il était malheureusement engagé dans une de ces aventures dont on ne sort jamais, quand on en sort, que par des voies obliques. La détermination à laquelle il s'arrêta n'était donc pas et ne pouvait pas être parfaitement droite et correcte. Elle était peut-être, après tout, la meilleure qu'il pût choisir. C'était en tout cas celle qui le séduisait le plus. — Bref, il résolut de saisir cette occasion inespérée de reprendre sa liberté. Il épouserait sa cousine; mais il ne l'amènerait pas à Paris, et il romprait toutes relations avec Mme de Talyas. Il alléguerait auprès d'elle, pour justifier sa résidence en province, la volonté de la famille et la santé de son père.

Il se flattait que le temps préparerait peu à peu la marquise à ce dénoûment et qu'elle finirait par l'accepter avec résignation. — Le succès de ce plan n'était pas sans vraisemblance, à une condition toutefois, c'était que la marquise conservât éternellement, ou du moins jusqu'au mariage, l'idée qui lui représentait Jeanne de La Roche-Ermel comme une personne disgraciée et une rivale méprisable. Mais Philippe ne tarda pas à reconnaître qu'il serait malaisé de la maintenir dans cette heureuse illusion.

Le lendemain en effet, quand il lui eut déclaré qu'il était prêt à accomplir l'acte de dévoûment qu'elle lui imposait, et quand elle l'eut remercié avec une chaleur qui n'était pas bien nécessaire, elle lui soumit quelques articles de son programme, entre autres celui-ci : — il n'était pas douteux que Mlle de La Roche-Ermel ne vînt à Paris dans quelque temps pour s'y occuper de son trousseau. Mme de Talyas, comme amie de la famille, se mettrait alors à sa disposition : elle l'accompagnerait dans les magasins, elle la conduirait chez ses fournisseurs, et poserait ainsi tout naturellement les bases de leur future intimité. — Philippe ne fit aucune objection à cette clause redoutable, se réservant de l'éluder par tous les moyens possibles.

Pressé d'échapper à cet enfer où il ne pouvait plus ouvrir la bouche sans mentir, il écrivit le même jour à son père pour lui annoncer formellement ses dispositions, — qu'il lui confirmerait bientôt de vive voix. — Deux jours plus tard, après avoir confié ses projets de mariage à M. de Talyas et avoir reçu ses complimens, il quittait Paris en se promettant de n'y pas revenir de sitôt.

Quand il arriva le soir à Boisvilliers, son père le tint longtemps embrassé, et lui dit avec une émotion qui le toucha jusqu'aux larmes : — Tu me rends heureux,... bien heureux, mon enfant!

— Mais je l'aime... ainsi je n'ai pas de mérite! s'écria Philippe. Et le sait-elle? ajouta-t-il avec un peu d'inquiétude.

— Non, pas encore; je l'ai seulement fait pressentir à son père.

— C'est qu'elle est très fière, très digne... Si elle allait me garder rancune... et me refuser?

— Je ne crois pas, dit M. de Boisvilliers; mais, si vous le voulez, mon fils, nous allons nous en assurer immédiatement.

Ils partirent pour La Roche-Ermel au moment où les premières étoiles se montraient à travers la cime des arbres. — Un domestique qu'ils rencontrèrent dans la cour du château se chargea d'aller prévenir le comte Léopold, qui sortit aussitôt du salon et se présenta sur le seuil. — Mon ami, lui dit M. de Boisvilliers, je viens vous demander d'exaucer le vœu de toute ma vie en accordant la main de votre fille à ce méchant garçon-là.

Le comte inclina la tête avec une courtoisie souriante : — Vous

savez, dit-il, mon ami, que, s'il eût dépendu de moi, ce méchant garçon serait mon fils depuis longtemps; mais nous n'aurons pas, Dieu merci, perdu pour attendre. Il nous revient éprouvé par le fer et par le feu; il n'en sera que meilleur. — Je dois ajouter que ma fille ignore encore l'honneur que vous nous faites, et que je dois réserver son consentement. Permettez-moi d'avoir avec elle quelques minutes d'entretien.

Il les fit entrer dans un boudoir qui attenait au salon. Peu d'instans après, il les y rejoignit. — Jeanne l'accompagnait. Elle était très pâle, mais toujours calme.

— Philippe, dit-elle en s'avançant vers lui avec sa douce majesté, voici ma main.

VIII.

Il y a du bien et du mal à dire de la vie de province. Nous n'en dirons que le bien. — Le bien, c'est avant tout la maison de famille, qui n'existe guère à Paris; c'est le vieux nid héréditaire que les générations successives réparent, mais ne changent pas, où le parent principal, à défaut du père, se fait un devoir pieux de résider, et où les oiseaux envolés viennent se retremper de temps à autre dans les sensations salubres de leur enfance. Quand on rentre, fatigué de la vie et désenchanté des passions, dans ces chers asiles, avec quel sentiment de paix et de bien-être on y respire les odeurs d'autrefois, avec quelle douce mélancolie on écoute les bruits familiers de la maison, ces voix mystérieuses, ces murmures, ces plaintes, qu'ont entendus nos ancêtres et que nos fils entendront après nous! Il vous semble au milieu de ces traditions continuées que votre propre existence se prolonge dans le passé et dans l'avenir avec une sorte d'éternité.

Philippe, pendant les premiers jours qui suivirent son arrivée à Boisvilliers, éprouva ces émotions dans toute leur force, encore relevée par le charme d'un amour honnête et heureux. Il les éprouva d'abord sans mélange, comme le naufragé que le flot jette sur le rivage ne sent dans les premières heures que la joie de vivre et de respirer. — Mais il ne tarda pas à se souvenir que sa retraite enchantée n'était pas plus que l'île de Robinson à l'abri des interventions désagréables... S'il eût pu, d'un coup de baguette magique, creuser un abîme infranchissable entre Paris et La Roche-Ermel, quelle délivrance!.. quel calme!

Mais le sifflet aigu des locomotives, traversant les bois chaque matin et chaque soir, l'avertissait assez que cet abîme n'existait pas, et que Mme de Talyas pouvait se dresser tout à coup entre sa fiancée et lui comme le spectre de sa mauvaise jeunesse. — Cette chimère

le saisissait brusquement au milieu de ses promenades et de ses entretiens avec Jeanne; elle le réveillait la nuit, et ce nom de Talyas, qui avait sonné autrefois si doucement à son oreille, hantait maintenant sa pensée avec l'odieuse importunité du cauchemar. Le secret qu'il portait avec lui dans l'intimité pure de sa famille lui pesait comme un sacrilége. Vingt fois il fut sur le point de le confier à son père, à Jeanne elle-même; mais ce secret n'était pas le sien seulement, et il ne pouvait le trahir sans se dégrader. Comment d'ailleurs jeter le trouble d'une telle révélation dans ces âmes heureuses et tranquilles! Il espéra pouvoir le leur épargner toujours, et il garda pour lui seul son fardeau.

Plus déterminé que jamais à briser sans retour ses relations avec la marquise, il avait alors la tâche difficile et horriblement pénible de la tromper sur ses desseins et sur toutes choses jusqu'à ce que son mariage fût accompli. Il se proposait de voyager ensuite avec Jeanne pendant quelques mois, et d'arriver ainsi, en gagnant du temps, à une rupture sans secousse et sans scandale. En attendant, s'il ne voulait pas éveiller la défiance de Mme de Talyas, il devait continuer de lui écrire assidûment, ainsi qu'il le lui avait promis. Chacune de ses lettres lui coûtait de terribles efforts de rédaction: ne pouvait-il arriver un jour où elles seraient mises sous les yeux de Jeanne? Il fallait qu'elles parussent à la marquise des gages suffisans de fidélité, et que Mlle de La Roche-Ermel cependant n'y pût jamais trouver le détestable démenti des paroles de tendresse qu'il lui prodiguait alors chaque jour.

Il ne faisait du reste aucun mystère à sa famille ni à Jeanne de sa correspondance amicale avec la marquise. Son aventure avec M. de Talyas, la liaison étroite qui en était résultée entre eux, son intimité dans la maison, étaient dès longtemps des faits bien connus à La Roche-Ermel. M. de Boisvilliers, dans chacun de ses voyages à Paris, avait été reçu par le marquis et par sa femme avec une sympathie cordiale; il gardait de leurs bontés pour Philippe et pour lui-même le plus chaud souvenir, et professait en particulier pour Mme de Talyas un culte de vieux gentilhomme. Jeanne, à qui il avait souvent parlé sur un ton enthousiaste de l'amie si distinguée de son fils, le plaisantait sur sa grande passion parisienne. L'idée que la passion du père pût être en même temps la passion du fils ne lui était jamais entrée dans l'esprit. Elle avait entendu dire que la marquise avait une fille bonne à marier. Sur cet indice, et aussi par un penchant naturel à voir les choses humaines sous leur jour le plus pur et le plus correct, elle se représentait l'amie de Philippe comme une personne qui avait pu être belle, mais qui ne pouvait plus être que respectable. Cette illusion ne céda même pas à une circonstance qui se présenta quelques

jours plus tard et qui était cependant bien faite pour la dissiper.

Le malaise continuel où vivait Philippe, ses anxiétés secrètes, ses accès de sombre rêverie, ne pouvaient échapper longtemps à une femme d'un esprit aussi ouvert et d'un cœur aussi aimant que l'était Mlle de La Roche-Ermel. Elle s'inquiétait depuis quelque temps de ces symptômes inexplicables, et se demandait si le bonheur dont elle s'était enfin crue assurée n'était pas déjà près de lui manquer, quand une singularité plus marquée dans l'attitude et dans la conduite de Philippe lui offrit l'occasion de s'expliquer avec lui.

La date de leur mariage était arrêtée : il devait avoir lieu dans six semaines, vers les premiers jours de septembre. Il restait à peine le temps de procéder aux emplettes de la corbeille et aux apprêts du trousseau. La tante de Jeanne, Mlle Angélique, annonça un matin, pendant le déjeuner de famille, qu'elle était disposée à se rendre à Paris avec sa nièce, en compagnie de M. de Boisvilliers, pour s'y occuper de ces importans détails. Le départ fut fixé au jeudi suivant. Pendant qu'on discutait sur cette question, Jeanne fut frappée du silence de Philippe, de sa mine embarrassée et presque consternée. — Ils firent après le déjeuner une promenade à cheval dans les bois : le comte Léopold, qui les accompagnait, se tenant discrètement, suivant sa coutume, à l'arrière-garde, et les laissant tous deux côte à côte en vedette, Jeanne saisit le moment et touchant légèrement de sa cravache le bras de son fiancé :

— Qu'est-ce qui se passe, Philippe? dit-elle en le regardant de son grand air sérieux. Dites-moi cela, je vous prie.

— Mais... il ne se passe rien, dit le jeune homme en essayant de sourire.

— Je vous demande pardon... Vous êtes triste, soucieux, malheureux depuis quelque temps, et vous l'êtes de plus en plus. — Eh bien! Philippe, si vous vous repentez déjà, si vous sentez que vous vous êtes mépris,—je fais appel à votre honneur,... dites-le-moi nettement. Vous êtes pardonné d'avance. J'ai beaucoup souffert dans ma vie, et je suis prête à souffrir encore;... cela m'étonnait d'être heureuse,... mais il y a un genre de souffrance qui me serait intolérable, qui me serait mortel, — et que je ne vous pardonnerais pas de m'infliger : ce serait la douleur d'être trompée, l'humiliation d'être aimée par contrainte et épousée par devoir... Tout, excepté cela!

— Jeanne, dit Philippe en fixant sur elle des yeux où elle put lire la sincérité la plus profonde et la plus émue, je vous aime,... je vous aime bien... je vous aime uniquement!.. S'il me fallait renoncer à vous maintenant, mon cœur se briserait.. Devant Dieu, c'est la vérité.

— Je vous crois, dit-elle. — Elle respira longuement et reprit :

— Mais alors, mon ami, qu'est-ce que vous avez?.. Voulez-vous me permettre de le deviner? — Puisque ce n'est pas moi qui vous fais peur...

— Peur! murmura le jeune homme d'un ton bas et passionné : je vous adore!

— C'est bien fait! dit-elle en riant. — Mais puisque ce n'est pas moi, c'est donc la vie de province qui vous effraie,... n'est-ce pas? Quand on a parlé de ce voyage à Paris, j'ai vu que vous pâlissiez. Cette idée de revoir votre cher Paris pour le quitter ensuite à jamais vous a oppressé, n'est-il pas vrai?.. Eh bien! voyons, il me serait bien pénible d'abandonner tout à fait mon père, mais ne pourrions-nous faire deux parts de notre existence, en passer une moitié à Paris, l'autre ici,... je suppose? Est-ce que cela vous contenterait?

— Ah! mon Dieu! ma pauvre chère enfant, dit Philippe, comme vous êtes loin de la vérité! Mais je me trouve en paradis dans ce coin du monde... Je ne rêve que d'y vivre et d'y mourir près de vous... J'ai Paris en horreur; je n'y ai que des souvenirs mauvais et misérables, et la pensée d'y remettre les pieds même pour quelques jours m'est insupportable... C'est une folie, une superstition, ce que vous voudrez, mais je vous supplie, ma chère âme, de renoncer à ce voyage!

Jeanne le regarda : — Vous avez, dit-elle, une raison que vous ne me dites pas.

— Oui, j'en ai une, répondit Philippe en accentuant énergiquement ses paroles. — Ayez confiance en moi, et ne me la demandez pas.

Mlle de La Roche-Ermel réfléchit quelques minutes en silence. — S'il lui fut impossible de pénétrer le secret de Philippe dans ses extraordinaires complications, elle en entrevit du moins nettement par une lueur soudaine le point essentiel. Elle devina qu'il avait engagé sa jeunesse dans quelque faute dont le remords lui pesait, dans quelque attachement illégitime dont il était obsédé et dont elle était appelée à le délivrer. Elle ne songea pas un instant à identifier sa rivale mystérieuse avec Mme de Talyas, précisément peut-être parce que le nom de la marquise lui était familier et qu'on le prononçait chaque jour sans mystère devant elle.

Cette découverte agita Mlle de La Roche-Ermel, mais elle ne lui déplut pas : elle lui expliquait tout ce qui lui avait paru équivoque et suspect dans les allures de son cousin; en même temps elle lui donnait à elle-même un rôle sauveur qui agréait à son imagination, qui charmait sa conscience et qui suscitait ce qu'il y avait en elle de vaillant et d'héroïque.

— Eh bien! reprit-elle doucement, c'est entendu, nous n'irons pas à Paris... Je n'y tenais pas du tout quant à moi... C'est vous,

mon ami, qui en souffrirez dans votre amour-propre... Je serai habillée comme une mariée de village, je vous en préviens.

— Mais, Jeanne, je vous trouve admirablement mise... Où donc vous faisiez-vous habiller jusqu'ici?

— Jusqu'ici j'avais une petite couturière de la ville qui n'était pas sans génie, et nous nous en tirions passablement à nous deux... Mais elle vient de se marier elle-même et elle a quitté le pays.

— Ne serait-il pas possible, dit Philippe, d'envoyer quelques-unes de vos robes comme modèles?

— Oh! très délicat! dit Jeanne en riant. Les couturières les plus habiles manquent souvent de goût quand on n'est pas là pour les guider. D'ailleurs un trousseau ne se compose pas seulement de robes, mon pauvre cousin... Il faudrait au moins que j'eusse à Paris une correspondante très intelligente pour diriger les travaux, et je n'y connais personne... Voyons, est-ce que votre amie Mme de Talyas serait femme à me rendre ce service?

— Mme de Talyas? dit Philippe, dont le cœur fut secoué d'une palpitation soudaine. Oh! non, vraiment non. Ce n'est pas qu'elle n'en fût très capable; mais, si excellente femme qu'elle soit, elle est d'un caractère très indolent... très indolent... et je craindrais...

— D'être indiscret? reprit Jeanne. Eh bien! n'en parlons plus: vous me prendrez comme je serai, mon ami... voilà! — et elle se mit à rire de son beau rire franc, qui retroussait ses lèvres sur ses dents blanches et qui creusait deux plis charmans sur ses joues.

Philippe cependant, dans le dédale où il se débattait, ne pouvait sortir d'un embarras que pour tomber dans un autre. A peine soulagé de l'appréhension que lui avait causée ce projet de voyage qui eût mis Jeanne en face de Mme de Talyas, il se demanda avec effroi comment celle-ci s'accommoderait d'une infraction si grave au traité qu'elle lui avait imposé; ce voyage, on s'en souvient, était entré dans leurs conventions, et il s'était engagé à en saisir l'occasion pour présenter sa fiancée à la marquise. Quelque prétexte qu'il pût lui donner pour justifier son manque de parole, il était trop vraisemblable qu'elle en concevrait de violens soupçons dont les effets pouvaient être fort inquiétans. L'expédient que Jeanne lui avait suggéré, et qu'il avait repoussé d'abord par un mouvement de juste délicatesse, lui revint alors en tête avec persistance. Plus il y pensa, plus il se persuada que le meilleur, et peut-être l'unique moyen de prévenir les soupçons de la marquise, serait de lui proposer la mission de confiance dont Mlle de La Roche-Ermel s'était avisée de l'investir.

Après avoir averti Jeanne qu'il adoptait décidément son idée, il écrivit à la marquise une lettre longuement élaborée où il l'informait en substance que M. de La Roche-Ermel venait d'être atteint

d'une sérieuse attaque de goutte, que, sa fille ne pouvant le quitter, le voyage de Paris était forcément différé, et que Jeanne réclamait les bons offices de Mme de Talyas pour veiller à l'achat et à la confection des différentes pièces de son trousseau.

Cette lettre eut une conséquence immédiate que Philippe eût dû prévoir, mais qu'il n'avait pas prévue et qui l'atterra. La marquise y répondit en fort bons termes; mais ce ne fut pas à Philippe qu'elle adressa sa réponse, ce fut à Jeanne. Voici cette réponse, qui fut généralement admirée dans la famille :

« Je suis bien touchée, mademoiselle Jeanne, de la preuve d'amitié que vous me donnez. Vous allez au-devant de mes vœux en m'offrant sans plus tarder le plaisir d'entrer en relations avec vous, et de vous être agréable. — Envoyez-moi donc le plus tôt possible un paquet de toutes vos petites affaires, modèles, mesures, échantillons — *et cætera*. Joignez-y quelques instructions, et croyez au zèle affectueux avec lequel je vais me mettre en campagne pour vous faire belle. — Voulez-vous me permettre, ma chère enfant, de vous embrasser? « LOUISE DE TALYAS. »

« *P. S.* — N'oubliez pas une paire de bottines et une paire de gants. »

Trois jours après, Mme de Talyas recevait dans la matinée une lettre de Mlle de La Roche-Ermel, et en même temps une caisse d'assez grande dimension que la jeune fille lui adressait. — La marquise ouvrit d'abord la lettre, qui était ainsi conçue :

« Mes cousins de Boisvilliers, madame, étaient si fiers de votre amitié que je n'aurais pas été tout à fait de la famille si je ne l'avais recherchée à mon tour. Puisque vous voulez bien la mettre dans ma corbeille, me voilà aussi heureuse que j'ai été indiscrète, — et c'est beaucoup dire. Mais vous avez eu la bonté de comprendre que la sympathie la plus vive et la plus respectueuse confiance pouvaient seules m'inspirer l'audace que j'ai montrée. Aussi votre lettre, si gracieuse qu'elle soit, ne m'a point surprise : mon cœur l'attendait du vôtre.

« Je prends la liberté, chère madame, de vous envoyer mes petites affaires pour vous obéir. Vous les trouverez un peu campagnardes; mais vous les toucherez de votre baguette et vous en ferez des merveilles. J'y ai joint une petite liste de ce qui me paraît nécessaire dans les circonstances solennelles où je suis. Je vous la soumets humblement, en vous suppliant de la rectifier suivant votre goût, qui est, je le sais, le plus parfait du monde.

« Je vous baise les mains, madame, avec une tendre reconnaissance. « JEANNE DE LA ROCHE-ERMEL. »

La marquise de Talyas, en lisant cette lettre, fronça le sourcil à plusieurs reprises avec un air d'étonnement et d'ennui. Cette lettre, si elle n'était pas un chef-d'œuvre, lui paraissait cependant d'un tour un peu bien aisé pour être écrite par une Cendrillon de village telle qu'elle aimait à se représenter Mlle de La Roche-Ermel. — Elle se rassura un peu en se disant que Philippe avait dû tenir la plume pour sauver l'honneur de sa cousine au point de vue de l'orthographe.

Elle passa ensuite à l'ouverture de la caisse qu'elle avait fait déposer dans son cabinet de toilette. — Quand elle eut enlevé les feuilles de papier de soie qui la recouvraient, elle se pencha sur les tiroirs, ses narines délicates s'enflèrent, et elle aspira deux ou trois fois avec force pour mieux saisir les légers parfums qui s'en exhalaient. — Elle est soigneuse, cette fille, — murmura-t-elle. Qu'est-ce que c'est donc que cette odeur-là?.. où prend-elle ça?... — Elle tira lentement de la caisse les objets qu'elle contenait, les maniant et les flairant l'un après l'autre avec la curiosité attentive d'un fauve qui retourne sa proie. — Jeanne envoyait deux de ses robes, l'une montante et l'autre décolletée; Mme de Talyas les suspendit, les dressa, les étala, en interrogea les moindres plis et les moindres flexions, et son front s'assombrit : — La taille un peu courte, dit-elle, oui... mais bien faite! — Il y avait aussi quelques échantillons de lingerie qui révélaient des habitudes personnelles d'une recherche élégante et même raffinée. Les gants étroits et longs donnaient la mesure d'une belle main patricienne. Les bottines enfin, par lesquelles la marquise termina cet intéressant déballage, n'étaient pas neuves, et leur allure fine et cambrée était d'autant plus significative qu'elles avaient été moulées et fatiguées sur le vif.

Son examen de détail achevé, Mme de Talyas demeura quelques minutes encore dans une contemplation silencieuse devant les divers articles de toilette qui étaient épars sur le tapis; puis elle s'assit, les mains croisées sur ses genoux, et dit d'une voix sourde :

— On me trompe... elle est belle!

Le commerce épistolaire qui s'était si heureusement engagé entre la marquise et Jeanne ne tarda pas à devenir assidu et presque quotidien. Mme de Talyas, animée d'un zèle passionné pour le service de sa nouvelle amie, lui écrivait à peu près tous les jours pour lui rendre compte de ses courses, de ses emplettes, de ses choix, pour lui demander ou lui donner des avis. Jeanne répondait avec un empressement égal, et leur correspondance prenait de plus en plus un caractère d'expansive intimité. M. de Boisvilliers et les La Roche-Ermel ne tarissaient pas d'éloges sur la complaisance extraordinaire de la bonne marquise. Philippe, comme on s'en doute, était le seul

de la famille qui ne partageât point ces transports : dès le premier moment où il avait vu des relations directes s'établir entre la marquise et Jeanne, il en avait conçu le plus fâcheux augure. Il avait compris que la fortune tournait décidément contre lui, que la direction des événemens lui échappait, et que la porte était désormais ouverte à une catastrophe d'autant plus effrayante pour son imagination qu'il ne pouvait prévoir sous quelle forme elle se présenterait. — Il ne fut pas longtemps du reste sans être fixé à cet égard.

Il trouva un jour son père et les La Roche-Ermel délibérant en commun sur la question de savoir s'il ne serait pas d'une convenance impérieuse d'inviter au mariage de Jeanne une personne qui lui témoignait un si remarquable dévoûment. La question fut posée à Philippe, qui crut sentir la terre se dérober sous ses pieds. Il chercha vainement des objections, il n'y en avait pas. Il dut se contenter d'insinuer timidement qu'une telle invitation pouvait embarrasser Mme de Talyas, qu'elle n'oserait peut-être pas la refuser, mais qu'elle avait des habitudes très parisiennes, très mondaines, qu'elle détestait la campagne, enfin que cela la gênerait infiniment. — Jeanne intervint alors, et déclara qu'il lui paraissait impossible de ne pas donner à Mme de Talyas une marque de gratitude si naturellement indiquée, mais qu'elle se chargeait au reste de lui adresser l'invitation dans des termes qui lui laisseraient toute sa liberté.

En conséquence, elle écrivit le même jour à la marquise une lettre tendrement amicale que son père apostilla : — ils osaient à peine lui offrir l'hospitalité modeste de leur vieux manoir, mais sa présence et celle de M. de Talyas au mariage de Jeanne mettraient le comble à toutes les grâces dont la famille lui était déjà redevable.

Philippe, au milieu de la détresse mentale où l'avait plongé ce déplorable incident, ne vivait plus que sur une espérance bien frêle : il se flattait encore que la marquise, satisfaite et mise hors de défiance par ce procédé, aurait le bon goût de répondre par un refus.

Sa réponse ne se fit pas attendre : on la reçut dès le lendemain. — La voici :

« J'allais vous le demander, ma mignonne. — Je vais donc passer huit jours avec vous. J'arriverai lundi soir avec vos robes. — A bientôt, mon cœur.

« *P.-S.* — Quant à M. de Talyas, il est possible, fort possible qu'il vienne me rejoindre un peu plus tard. Dites-le à M. Philippe. »

Ce billet, bref comme un éclair, ne pouvait laisser aucune illusion à Philippe : la marquise soupçonnait évidemment qu'elle était

trahie, que Jeanne était une rivale aimée et digne de l'être; elle venait pour s'en assurer, et son post-scriptum menaçant était un avis au lecteur sur lequel il ne se méprit pas.

Ainsi le cauchemar se faisait réalité : la chimère prenait un corps, il ne la rêvait plus; il la voyait, il la touchait, il en sentait le souffle sur son visage. — Ce fut une heure affreuse, une heure de folie. — Que faire? — Confesser la vérité tout entière à son père, au comte de La Roche-Ermel, à Jeanne, — les prendre pour juges, et se jeter à leur miséricorde? — Il en fut violemment tenté... Alors, sans doute, lui tenant compte de sa sincérité, de ses souffrances, ils lui pardonneraient, ils le soutiendraient dans cette horrible épreuve; ils s'uniraient à lui pour écarter, pour combattre ce fantôme qui s'approchait? — Oui, c'était agir en homme habile et prudent; mais c'était aussi agir en lâche, c'était livrer l'honneur d'une femme qui s'était fiée à lui.

Il repoussa cette tentation, et, résolu à tout perdre plutôt que ce qui lui restait d'estime de lui-même, il attendit. — Ce qu'il lui en coûta pour conserver jusqu'à ce fatal lundi, en présence de sa famille et de sa fiancée, un air de tranquillité et d'enjouement, le lecteur le devine.

Mais, après tout, n'y avait-il pas une dernière chance de salut? N'était-il pas possible que le charme si particulier et si individuel dont Jeanne était revêtue à ses yeux échappât à ceux de Mme de Talyas? Habituée comme elle l'était aux types de la haute élégance parisienne, ne pouvait-on espérer qu'elle verrait en Mlle de La Roche-Ermel une personne effacée, une laide plus ou moins agréable qui ne démentirait pas absolument la description qu'il lui en avait faite? — Sur ce point encore, il ne tarda pas à être édifié.

Mme de Talyas arriva, comme elle l'avait annoncé, dans la soirée du lundi suivant vers cinq heures. — Il est de convenance en province que les jeunes filles à la veille de se marier ne se montrent pas en public. Le comte de La Roche-Ermel, qui était un formaliste sévère, décida que Jeanne se conformerait à l'usage et qu'elle attendrait la marquise dans l'avenue du château, pendant qu'il se rendrait lui-même à la gare, en compagnie de ses cousins de Boisvilliers, pour y recevoir Mme de Talyas. — Il parut un peu étonné quand la marquise, descendant de wagon, lui apparut dans tout l'éclat de sa jeunesse et de sa beauté. — Après les premiers complimens échangés, il la fit monter dans la voiture qui les avait amenés, et vingt minutes après ils franchissaient en triomphe les barrières blanches de l'avenue.

Jeanne se tenait à quelques pas de là entre son oncle le chevalier et Mlle Angélique. Au bruit des roues elle s'avança, le visage épanoui; la voiture s'arrêta : Mme de Talyas, s'appuyant sur la main

du comte, sauta lestement, le sourire aux lèvres, sur le milieu de la chaussée, et se trouva en face de Jeanne. — Elle l'enveloppa d'un regard rapide, lui prit les deux mains, la regarda encore, et dit avec grâce : — C'est bien ce que je croyais;... voulez-vous m'embrasser, chère?

Jeanne resta quelques secondes comme interdite, — dans une attitude d'hésitation qui pouvait être attribuée à la timidité : ses yeux s'étaient démesurément ouverts, comme si quelque spectacle étrange et inattendu les eût stupéfiés : son cœur soulevait fortement son corsage. — Puis se remettant : — Madame, murmura-t-elle d'un accent à peine distinct, que vous êtes bonne... et belle! — Et leurs joues se touchèrent.

— Chère enfant! reprit Mme de Talyas en lui frappant doucement sur la main, — et se tournant vers Philippe, qui était fort attentif aux détails de cette scène : — Venez un peu là, vous, lui dit-elle, en souriant. — Elle fit quelques pas en avant du groupe de la famille, et, passant son bras sous celui du jeune homme, elle lui dit en baissant la voix : — Vous la trouvez ordinaire, vous, cette fille-là?

— Mais... sans doute.

— Oui, c'est très bien;... seulement, mon ami, mettez-vous bien une chose dans l'esprit, c'est que ce mariage n'aura pas lieu.

— Mais ce mariage... c'est vous qui me l'avez commandé!

— Je le décommande.

— Il est trop tard.

— Je vous répète qu'il n'aura pas lieu.

— Ah!.. et que ferez-vous pour l'empêcher?

— Tout!

Elle le quitta sur ce mot, et revenant à Jeanne : — Ne soyez pas jalouse, ma mignonne, dit-elle... avec son plus doux sourire et en traînant la voix, — je lui disais que vous êtes vraiment trop charmante!

On gagna ensuite le château en causant agréablement de choses et d'autres. Puis Mlle Angélique se joignit à sa nièce pour installer la marquise dans l'appartement qui lui était destiné. On l'y laissa avec sa femme de chambre, en la prévenant que le son de la cloche annoncerait bientôt l'heure du dîner.

Pendant le dîner, auquel M. de Boisvilliers et son fils assistèrent, Philippe, n'ayant plus rien à apprendre du côté de la marquise, se préoccupa uniquement d'étudier la physionomie de Jeanne et d'en pénétrer l'expression. Il n'avait pas manqué de remarquer l'espèce de stupeur qui l'avait saisie au premier moment de sa rencontre avec Mme de Talyas. Il ne doutait guère qu'une lumière terrible ne se fût faite en cette minute même dans son esprit. — Mais jusqu'à

quel point était-elle instruite? que savait-elle? que soupçonnait-elle? quelle interprétation donnait-elle à la conduite de Philippe, — à celle de la marquise? — Ce fut en vain qu'il essaya de lire sur son visage le mot de ces énigmes. Jeanne avait, par habitude et par dignité, une grande maîtrise d'elle-même. Elle avait repris son air de calme, de douceur et de fierté : il crut voir seulement qu'elle était plus pensive que de coutume. Il lui parut aussi par instans que sa grave beauté s'éclairait de ce rayonnement étrange que l'approche du martyre mettait au front des jeunes chrétiennes... Jamais il ne l'avait tant aimée. Pauvre chère fille! qu'allait-elle devenir? qu'allait-il se passer?.. Par quelles angoisses, par quels scandales, par quelles douleurs inconnues allait-elle être traînée?

La marquise cependant semblait tout heureuse de se trouver au milieu d'une si aimable réunion d'honnêtes gens. Elle y jouait son rôle d'étoile parisienne avec l'aisance royale qui lui était propre, disant à l'un et à l'autre une parole gracieuse, rappelant à M. de Boisvilliers de communs souvenirs, parlant au comte Léopold du caractère noble et poétique de son habitation, au chevalier de sa flûte et de Beethoven, à Mlle Angélique d'aquarelle et de sépia. — Aussi lorsqu'on prit le café dans le salon, elle put entendre courir discrètement entre tous les membres de la famille un murmure flatteur où le mot : délicieuse — revenait comme un refrain.

Dans le cours de la soirée, Mme de Talyas pria Jeanne de lui jouer quelque chose sur le piano, et Jeanne obéit. Elle lui demanda ensuite à voir une de ces assiettes qu'elle peignait si bien, et Mlle de La Roche-Ermel s'empressa de lui en présenter une, en lui donnant sur ce genre de travail quelques brèves explications qu'elle termina en disant tranquillement : — Voilà, madame.

— Eh bien, mademoiselle, dit la marquise, je vais vous prendre en horreur, moi,... car enfin vous avez tout,... vous êtes parfaite... c'est ennuyeux! — Là-dessus elle se leva, dissimula un bâillement derrière son éventail, et, s'excusant sur la fatigue du voyage, prit congé de ses hôtes.

Avant de sortir, elle serra la main de Philippe : — A demain, mon ami, lui dit-elle, — et elle ajouta plus bas, mais toujours souriante, comme si elle lui eût fait un compliment : — Je vous donne deux jours pour prendre un parti; — ensuite j'aviserai. — Bonne nuit.

IX.

Les deux journées qui suivirent furent consacrées pour la plus grande partie à faire les honneurs du pays à la marquise de Talyas. On se promenait à pied le matin dans les bois de La Roche-

Ermel et de Boisvilliers, et l'après-midi on parcourait en voiture les sites les plus remarquables des environs. Dans les intervalles, on s'occupait des apprêts du mariage et en particulier de l'examen et de l'essayage du trousseau.

Dans ces différentes circonstances, le drame dont le château de La Roche-Ermel était alors le théâtre restait en quelque sorte concentré entre les trois principaux acteurs qui seuls, à différens degrés, en avaient le secret. Il semblait qu'il y eût entre Mme de Talyas, Philippe et Jeanne un accord tacite pour respecter aussi longtemps qu'ils le pourraient la sécurité de la famille, car Mme de Talyas, si parfaitement indifférente qu'elle fût au repos de ses hôtes, avait un intérêt naturel à éviter tout éclat tant qu'elle gardait l'espoir d'un dénoûment amiable. Toutefois, malgré son étonnante puissance de dissimulation, elle se fatiguait d'un effort si continu, et quand elle se trouvait seule entre Philippe et Jeanne, elle ôtait à demi son masque pour respirer. Elle se montrait alors distraite, ironique, hautaine. Les deux autres, pâles comme elle, le cœur serré, le regard attentif, se demandaient et semblaient lui demander quand il lui plairait de rompre cette trêve et d'ouvrir les mortelles hostilités qu'ils pressentaient.

Car Philippe ne s'était pas trompé. Jeanne elle-même, depuis l'arrivée de la marquise, avait conscience d'un danger suspendu sur sa tête. Dès longtemps, on s'en souvient, elle avait compris qu'elle était appelée à jouer auprès de son fiancé un rôle d'ange gardien en le sauvant des remords et des obsessions d'une liaison coupable. La saisissante beauté de Mme de Talyas et peut-être aussi la curiosité passionnée qu'elle avait surprise dans son premier regard avaient achevé de l'instruire. Nul doute pour elle dès ce moment que la marquise n'eût été l'objet de cet attachement qui semblait être devenu pour Philippe une insupportable chaîne; mais toute la clairvoyance et la sagacité de Jeanne ne pouvaient aller au delà. Que venait faire cette femme à La Roche-Ermel? que pouvait-elle méditer? Jeanne sentait là un mystère redoutable : elle en était très alarmée, mais non accablée, car, sans s'expliquer bien clairement la conduite de Philippe dans tous ses détails, elle croyait voir dans sa contenance et sur son visage de sûrs indices de sincérité; elle se rappelait d'ailleurs qu'il avait toujours dans ces derniers temps opposé de vives objections aux projets qui d'une façon ou de l'autre pouvaient le rapprocher de Mme de Talyas : elle concluait de ces symptômes et de ces souvenirs que la présence de la marquise était pour son fiancé encore plus que pour elle un objet de répulsion et d'épouvante.

Ce fut cette persuasion qui lui inspira le courage de soutenir avec fermeté l'épreuve étrange qui lui était imposée et d'en at-

tendre la fin avec confiance. Elle se disait qu'elle était aimée, et elle n'avait peur de rien. — Peut-être même y eut-il alors dans cette âme généreuse quelques mouvemens de pitié pour cette belle rivale qui, à son tour, devait tant souffrir. Du moins, malgré son oppression secrète, elle était bonne et douce envers elle, soit qu'elle voulût la consoler ou l'apaiser.

Dans la matinée du troisième jour, comme on venait de déjeuner, la marquise de Talyas se rencontra sur le palier de l'escalier avec Mlle de La Roche-Ermel, qui s'apprêtait à sortir. — Voulez-vous me faire le plaisir de m'accompagner, madame? dit Jeanne. — Le temps est charmant, et je ne vais pas loin. — Volontiers, dit la marquise, je mets mon chapeau et je vous suis.

Quelques minutes plus tard, elle la rejoignit dans la cour du château : — Eh bien! où me menez-vous, ma chère?

— Vous allez voir, dit Jeanne en riant. — Ce qu'il y a de certain, c'est que je vais vous mener par les voies étroites...

Elles firent quelques pas dans l'avenue principale et s'engagèrent bientôt à leur gauche dans un sentier tortueux qui montait par une pente rapide entre deux haies aux talus élevés. Les branches entre-croisées des noisetiers, des troènes et des chênes nains y maintenaient une demi-obscurité où le soleil projetait par éclaircies des rayures lumineuses. Les difficultés de ce chemin, qui était coupé de saillies rocheuses, les pierres roulant sous le pied, les ronces pendantes s'accrochant aux robes, fournirent aux deux jeunes femmes le texte d'un entretien naturel et presque enjoué qui consistait surtout en exclamations. Jeanne écartait avec empressement devant Mme de Talyas les branches rebelles et les broussailles épineuses : elle se hasardait même à lui offrir la main dans les passages les plus malaisés. La marquise acceptait ces petits services en remerciant d'un signe de tête nonchalant. Puis elle continuait à marcher derrière sa conductrice en levant sur elle un œil ironique qui semblait dire : — Vous perdez vos peines, ma mignonne!

Il y eut un moment où Jeanne à son tour resta un peu en arrière. Elle avait aperçu dans la mousse du fossé une nichée de ces jolies fleurettes bleues qui rappellent le myosotis, quoiqu'elles soient d'un bleu plus vif, et qui sont dans ces campagnes les dernières fleurs de la saison. Elle en fit un menu bouquet, le lia avec un brin de jonc et le présenta à Mme de Talyas en la saluant d'une aimable révérence de bergère. — La marquise hésita, la regarda en face, et ne voyant dans ses yeux qu'une expression de gracieuse bonté, elle rougit légèrement et prit le bouquet.

Au haut du sentier, elles se trouvèrent tout à coup devant l'entrée du petit cimetière au milieu duquel s'élevait l'église de la paroisse.

C'était le sommet d'un plateau d'où la vue s'étendait au loin dans la vallée profonde où serpentait la rivière de l'Ormaie, et sur les horizons boisés qui s'entre-croisaient tout autour en amphithéâtre. Le soleil de midi versait alors sa franche lumière sur ce gai et tranquille paysage, y faisant étinceler çà et là au milieu des masses de verdure sombre la blancheur d'un mur de ferme, le sillon d'une route poudreuse, les ardoises et la flèche élancée d'un clocher.

— Très joli! dit Mme de Talyas en s'asseyant à l'ombre d'un if centenaire, sur une de ces tombes basses en forme d'autel qui sont les monumens aristocratiques des cimetières de campagne.

— N'est-ce pas? dit Jeanne, dont les yeux s'animaient devant cette belle nature qu'elle aimait. — Puis, après l'avoir laissée quelque temps à sa vague contemplation, elle reprit : — Je vais entrer un moment à l'église,... vous n'y venez pas?

— Non, dit froidement la marquise, et elle ajouta après une pause : — Moi, je ne crois à rien.

— Vous me permettrez au moins de prier pour vous, madame? dit Jeanne en souriant.

— Oh! mon Dieu! oui... je vous le permets... certainement.

— Eh bien! vous aurez la bonté de m'attendre ici, n'est-ce pas? reprit Jeanne. — Elle la quitta et franchit le porche de la petite église.

Ce jour était celui où Mme de Talyas avait assigné Philippe pour apprendre de lui ses résolutions ou lui faire connaître les siennes. Philippe ne l'avait pas oublié, et dès le matin, déterminé à en finir le plus tôt possible avec l'horrible incertitude qui le torturait, il se rendit à La Roche-Ermel. On lui dit au château que la marquise était sortie avec Jeanne un quart d'heure auparavant; on les avait vues entrer dans le chemin creux qui menait à l'église. — Toutes deux seules? demanda-t-il. — Toutes deux seules.

Au milieu des imaginations sinistres qui depuis l'apparition de Mme de Talyas hantaient le cerveau de Philippe, il y en avait une qu'il avait d'abord repoussée comme une chimère folle, mais qui peu à peu avait pris un empire irrésistible sur son esprit. La marquise, lorsqu'il lui avait demandé ce qu'elle ferait pour empêcher son mariage, lui avait répondu par ce seul mot : — Tout! — Ce mot effrayant, dans sa vague concision, il se le répétait sans cesse : — Tout! — Oui, il la croyait en effet capable de tout... Telle qu'il la connaissait, dénuée de toute foi et de tout principe, romanesque et aventureuse à outrance, ivre de passion, de jalousie, de fierté outragée, elle devait porter alors dans l'âme, sous son enveloppe charmante et glacée, les fureurs sauvages d'une bacchante.

Sans pouvoir donner une forme précise ni même vraisemblable à ses appréhensions, et tout en essayant d'en sourire, il ne pouvait

se défendre d'un malaise singulier dès que Mme de Talyas restait un instant seule avec Jeanne. En apprenant qu'elles étaient allées ensemble courir les champs, cette sensation de trouble et d'inquiétude accéléra soudain les battemens de son cœur. Il prit avec précipitation le chemin qu'elles avaient suivi; il mit peu de temps à le gravir, et arriva bientôt devant la grille du petit cimetière. — Il aperçut alors Mme de Talyas, assise sur le marbre tombal où Jeanne l'avait laissée et mordillant les fleurs bleues de son bouquet. Elle s'était retournée au bruit de ses pas :

— Ah! vous voilà? dit-elle. C'est parfait... Mlle Jeanne est là, soyez tranquille. Voyons, venez ici. — Et baissant un peu la voix : — Expliquez-vous nettement : qu'avez-vous décidé? qu'allez-vous faire?

— Mais enfin que me demandez-vous? dit Philippe du même ton.

— Je vous demande de rompre ce mariage.

— Rompre ce mariage?.. à la dernière heure?.. comment?.. sous quel prétexte?.. vous voulez donc que mon père, et tous les miens, et tout ce qu'il y a d'honnêtes gens au monde, me traitent de fou et de misérable?.. Écoutez, Louise, je pourrais vous rappeler encore que vous m'avez imposé vous-même, pour vous sauver d'un danger imminent, cette union, à laquelle j'étais loin de songer alors; mais c'est inutile, je le sais, vous ne pardonnerez pas... vous ne pardonnerez pas à Jeanne d'être ce qu'elle est... Eh bien! soyez heureuse... Pour épargner à cette enfant, à sa famille, à la mienne les tristesses et les scandales dont vous nous menacez, je suis prêt à tous les sacrifices, même à celui que vous exigez, — mais pourtant à une condition, c'est qu'il y ait pour l'accomplir un moyen qui ne soit déshonorant ni pour Jeanne ni pour moi, et que, ce moyen, vous me l'indiquerez!.. car, quant à moi, il m'échappe.

— C'est bien simple, dit Mme de Talyas de son accent traînant. Que la rupture vienne d'elle... est-ce qu'elle ne sait pas tout?

— Elle ne sait rien, dit Philippe avec une fermeté un peu hautaine, du moins par moi.

— Elle se doute, allez... Au surplus, dites-lui ce qui est.

— Vous m'y autorisez?

— Parfaitement... Alors ce sera elle qui vous refusera... Ce sera très correct.

— Soit! Je lui parlerai dans la journée.

— Parlez-lui tout de suite... et venez aussitôt après me rendre compte de sa réponse... Tenez, je l'entends.

La marquise se leva, et sur un mouvement de Philippe : — Non, non, ne vous dérangez pas, reprit-elle. Je sais le chemin. A revoir, mon ami... à bientôt. — Elle sortit du cimetière et disparut dans l'ombre du sentier.

Presqu'au même instant, Mlle de La Roche-Ermel refermait la porte sonore de la vieille église et s'avançait vers Philippe. — Vous? dit-elle avec un peu d'étonnement. Et la marquise?

— Elle est retournée au château... Il faut que vous m'accordiez quelques minutes d'entretien, Jeanne.

— Ah! dit-elle en fixant un regard inquiet sur les yeux presque égarés du jeune homme. Eh bien! voyons. — Elle prit auprès de lui la place qu'avait occupée Mme de Talyas. — Qu'y a-t-il, Philippe?

— Ma chère Jeanne, dit-il à demi-voix d'un accent profondément pénétré, il y a longtemps que vous sauriez le secret que je vais vous confier, s'il n'eût appartenu qu'à moi. Aujourd'hui on m'autorise à vous le livrer... On veut nous séparer, ma pauvre Jeanne... On me défend de vous épouser... Je n'ai pas besoin de vous nommer celle qui prétend en avoir le droit. Si elle l'a ou non, ce droit, je vais vous en faire juge.

Il lui conta alors avec les ménagemens de forme qu'il lui devait, mais d'ailleurs avec une entière sincérité, le drame de sa fatale liaison, ses premiers scrupules, puis les emportemens de la passion, puis les remords, puis l'horreur, puis la haine; il lui dit aussi par quelle suite bizarre d'événemens la marquise en était venue à lui conseiller, presqu'à lui ordonner ce mariage, comment il avait saisi cette occasion inespérée de reprendre avec sa liberté la paix de sa conscience, et de donner sa vie à celle qui était devenue l'objet unique de sa tendresse, comment enfin les soupçons et la jalousie de Mme de Talyas l'avaient poussée à cette extrémité désespérée de venir se jeter de sa personne en travers de leur union.

— Pour moi, Jeanne, ajouta Philippe, je lui ai déjà répondu : Jamais ni prières ni menaces n'arracheront de mes lèvres une parole qui puisse être un désaveu de mon amour, une parole qui puisse être un affront pour vous... Maintenant, ma pauvre chère enfant, c'est à vous de prononcer : si vous êtes assez jalouse du passé, assez alarmée du présent ou de l'avenir pour repousser ma main, faites-le. Quelque raison que vous donniez à votre famille et au monde, de quelque prétexte que vous vous serviez pour me chasser, je ne dirai pas un mot pour ma défense, j'accepterai tout, je ne démentirai rien.

Jeanne l'avait écouté avec une attention profonde, la tête droite et un peu relevée suivant sa manière, l'œil perdu au loin sur l'horizon. Quand il cessa de parler, elle se tourna vers lui : — Philippe, dit-elle, si mauvaise qu'elle soit, elle est malheureuse, et je la plains... Mais je ne connais pas la peur. Vous m'aimez, je vous aime,... je vous garde.

Voyant deux larmes jaillir des yeux de son amant, elle s'atten-

drit elle-même et cacha son front sous sa main. Puis se levant vivement : — Allons! dit-elle, ne soyons pas enfans! Il nous faudra peut-être tout notre courage... Voyons, poursuivit-elle en souriant, cherchons un peu à nous deux ce qu'elle pourrait bien faire.

Elle s'appuya sur le bras de Philippe, et ils reprirent par les avenues le chemin le plus long pour retourner au château, en s'appliquant de leur mieux à deviner ce qu'elle pourrait bien faire.

Une demi-heure plus tard, Philippe de Boisvilliers était introduit dans la chambre de Mme de Talyas. Comme sûre du triomphe, elle l'interrogea avec un air d'insouciance :

— Eh bien! dit-elle.

— Eh bien!.. Mlle de La Roche-Ermel, à qui j'ai dit toute la vérité, n'en reste pas moins fidèle à ses sentimens et à ses projets.

Sur ces mots, les beaux traits délicats de la marquise se couvrirent d'une teinte livide, et ses lèvres se convulsèrent faiblement; elle s'approcha d'une table, écrivit deux ou trois lignes sur une feuille de papier à lettres, et, allant droit à Philippe : — Si votre mariage n'est pas brisé à l'instant même, dit-elle, — par elle ou par vous, peu m'importe, — j'envoie cette dépêche dans un heure.

Philippe parcourut d'un coup d'œil la dépêche, qui portait ces mots :

« Marquis de Talyas. — Paris.

« Affaire très grave et urgente. Votre présence indispensable. Je vous attends demain soir. »

— Et demain, ajouta violemment la marquise, à son arrivée je lui remettrai toutes vos lettres, — que j'ai ici!

— Il vous tuera, dit Philippe.

— Je ne lui donnerai pas cette peine, mon ami... J'ai tout ce qu'il me faut... Quand je suis partie de Paris, je savais que cela pouvait en venir là. — Au moment où je lui mettrai vos lettres dans la main, — j'aurai déjà la mort là! — Et elle se frappa le sein d'un geste sinistre.

Puis elle s'assit haletante et comme épuisée : — Allons! voyez, dit-elle. Consultez-vous là-dessus avec Mlle Jeanne,... et que cela finisse.

— Vous voulez que je dise cela à Jeanne,... que je lui fasse part de votre effroyable menace? s'écria le jeune homme d'une voix sourde. — Vous voulez que je la supplie de renoncer à moi pour me sauver de l'épée de votre mari? — C'est très bien, vous me mettez à l'aise. — Je ne lui dirai pas un mot, entendez-vous?.. Envoyez votre dépêche.

La marquise sonna, un domestique se présenta aussitôt : — Priez, dit-elle, qu'on ait la bonté de me faire atteler l'américaine, j'ai quelques emplettes à faire à la ville.

Quand le domestique se fut retiré, Philippe salua gravement Mme de Talyas et quitta la chambre.

Jeanne, comme elle en était convenue avec lui, se trouva sur son passage dans la cour du château. — Il lui sourit, et lui prenant la main : — Toujours de vagues menaces, dit-il; mais elle hésite, et je crois même qu'elle prépare un télégramme pour se faire rappeler à Paris.

— Vous êtes bien pâle, mon ami? dit Jeanne.

— Oui, l'entrevue a été pénible, naturellement; mais ce que je vous dis est vrai.

— Dieu soit loué, s'il en est ainsi... Vous partez, Philippe?

— Oui, nous avons rendez-vous avec le notaire, mon père et moi, cette après-midi.

— Mais vous viendrez dîner?

— Certainement. — Et il s'éloigna vers les avenues, en se retournant à plusieurs reprises pour lui sourire encore.

X.

Pendant que Mme de Talyas, sous le prétexte qu'elle avait allégué, se rendait à la ville d'A... pour y porter elle-même sa dépêche au bureau télégraphique, Philippe, retiré dans l'appartement qu'on avait préparé à Boisvilliers pour recevoir dans quelques jours sa jeune femme, y prenait ses dispositions suprêmes. — Décidé à ne pas se défendre dans sa rencontre désormais inévitable avec M. de Talyas, il avait fait l'abandon de sa vie. Ses angoisses, nous n'en parlerons pas; mais quelles qu'eussent été ses fautes, elles furent expiées en ce moment.

Vers cinq heures de l'après-midi, la marquise de Talyas était de retour à La Roche-Ermel. En descendant de voiture dans la cour, elle vit Jeanne qui la saluait par une des fenêtres ouvertes du salon. Elle s'approcha : — A mon tour, dit-elle, je vous enlève pour une promenade... voulez-vous?

Jeanne la regarda avec un peu de surprise, remarqua à travers son sourire contraint l'extraordinaire altération de son visage, hésita une seconde, puis se levant : — Oui, madame, dit-elle, de grand cœur.

Il y avait dans les environs immédiats du château un lieu de promenade pour lequel la marquise avait, dès le premier jour, marqué une prédilection particulière. C'était un coin de bois suspendu sur la déclivité d'une colline : on y avait ménagé une sorte de parc an-

glais sillonné çà et là de frais vallonnemens, mais dont le caractère général était plutôt sévère, et même sauvage. Un art très discret en avait simplement mis en relief les beautés et les irrégularités naturelles. Les sentiers sinueux se glissaient à travers les taillis, côtoyaient de vieux chênes isolés, d'énormes roches tapissées d'une mousse grasse, des groupes de sapins sombres, et venaient enfin aboutir à l'une des rives de l'étang qui a déjà figuré dans ce récit à une heure plus heureuse. Cette rive très ombragée formait, au-dessus de la pièce d'eau large et profonde qu'elle dominait, un bocage épais, ténébreux et un peu humide dont l'aspect romantique et presque théâtral contrastait fortement avec la monotonie agreste de la campagne normande.

C'était vers cette espèce de bois sacré que se dirigeait alors Mme de Talyas en compagnie de Mlle de La Roche-Ermel. Sa démarche, habituellement si souple et si gracieuse, témoignait par sa raideur et sa brusquerie d'une extrême tension nerveuse. Elle se retournait de temps à autre dans les étroits sentiers pour adresser à Jeanne quelques mots indifférens, et Jeanne était frappée de l'accent saccadé de sa voix; elle ne l'était pas moins de l'expression troublée de son regard, et surtout du mouvement presque convulsif qui abaissait et relevait sans cesse ses paupières et ses longs cils sur ses yeux. — Encore sous l'impression des paroles rassurantes et pieusement mensongères dont Philippe avait cru devoir endormir ses inquiétudes, la jeune fille attribuait assez naturellement ces symptômes d'émotion et de souffrance aux angoisses d'un sacrifice douloureux, et elle sentait une compassion attendrie pour cette malheureuse femme. — Mieux instruit qu'elle, nous pouvons, avec le lecteur, pénétrer la cause véritable des agitations de la marquise. — Sa première fougue de colère était jetée, sa fatale dépêche était lancée, et maintenant elle reculait devant le spectre qu'elle avait évoqué, devant l'épouvantable dénoûment que sa propre main venait de préparer. Elle avait résolu de tenter un effort suprême pour éloigner le calice de mort qui glaçait déjà ses lèvres. Elle méditait de faire directement appel à la sensibilité de Jeanne. Si elle parvenait à la toucher — ou à la terrifier, rien n'était encore perdu : elle trouverait quelque moyen d'expliquer le lendemain sa dépêche à son mari.

Elles étaient arrivées sur le bord sombre du petit lac ; — le bord opposé étant une sorte de chemin public, c'était par le parc que les habitans et les hôtes du château avaient coutume de passer, quand ils voulaient gagner l'étang pour respirer le frais ou prendre le divertissement du canotage. On avait à cet effet taillé dans le rocher à pic qui formait la berge de ce côté un escalier de sept ou

huit marches, au bas duquel stationnait sous les lianes pendantes une barque blanche qu'on appelait « la barque de mademoiselle. »

La marquise, qui depuis un instant contemplait d'un air pensif la surface morne de l'étang, toucha tout à coup le bras de Jeanne. — Mademoiselle de La Roche-Ermel, lui dit-elle, j'ai à vous parler... voulez-vous me promener sur l'eau?... nous causerons.

Jeanne fit de la tête un signe d'acquiescement : la marquise descendit avec précaution les degrés glissans de l'escalier, et entra dans la barque. Jeanne l'y suivit aussitôt, et prit les rames. — Où voulez-vous aller? dit-elle.

— Où nous serons le plus sûres de n'être pas entendues, dit Mme de Talyas. — Là-bas. — Et elle indiquait de la main une des extrémités de l'étang, à laquelle une muraille de roche très élevée et surmontée d'épaisses masses de verdure prêtait un aspect de profonde solitude.

La barque, adroitement gouvernée, coupa l'étang en ligne oblique, glissa doucement sous des saules, et s'arrêta contre le rocher. Jeanne ramena les rames dans le canot, regarda fixement Mme de Talyas, et attendit.

La marquise laissa pendre une de ses blanches mains par-dessus le plat-bord, et battit l'eau pendant quelques secondes sans parler. Puis brusquement : — Mademoiselle de La Roche-Ermel, dit-elle, je ne vous aime pas; mais je crois que vous êtes un esprit noble et délicat... Comment pouvez-vous épouser un homme que vous savez être mon amant?

— Madame, dit Jeanne, pourquoi avez-vous recherché un entretien si pénible?.. un entretien où mes paroles les plus réservées, les plus innocentes, vous paraîtront une offense?.. Eh bien, oui, vous avez été aimée tendrement, passionnément de celui que je dois épouser, je le sais;... aimée, vous l'êtes encore peut-être,... vous le serez toujours dans son souvenir, et cette pensée sera le tourment éternel de ma vie... Mais enfin, que pourriez-vous espérer encore de cet amour?.. Vous n'en auriez plus, permettez-moi de vous le dire, que les douleurs, car les sentimens de devoir et d'honneur, longtemps combattus par une passion... trop concevable, madame, quand on vous voit,... sont devenus enfin les plus forts dans l'âme de Philippe... Ils le ramènent à son père, à sa famille, à la fiancée de son enfance,... et vous voulez nous le reprendre?.. Dans l'état de son cœur, que feriez-vous de lui? Quelle intimité, quel bonheur, seraient maintenant possibles entre vous?.. Y avez-vous pensé, madame, dites?

— Mademoiselle Jeanne, répondit la marquise, vos raisonnemens sont excellens, et je serais très disposée à m'y rendre si j'avais une

façon d'aimer aussi tranquille que paraît être la vôtre... Mais, quand j'aime, moi, quand je me donne, je ne connais plus ni raison, ni devoir, ni honneur; je ne connais que ma passion,... et je la suis jusqu'au bout, jusqu'à la honte... jusqu'à la mort, s'il le faut!.. C'est mon crime, soit; mais c'est aussi mon excuse!.. Et vous, quelle excuse avez-vous? Froidement, sensément, pieusement, vous mettez la main sur un cœur qui m'appartient, que j'ai payé de tout ce qu'une femme a de cher... Vous me l'arrachez sans remords, vous me désespérez, vous me tuez sans pitié!.. Voilà la conduite que vous inspire votre religion... Eh bien, tant pis pour elle et pour vous!

— Ah! madame, pardon, dit Jeanne. J'essaie d'être calme, et c'est apparemment ce qui cause votre méprise... Mais, moi aussi, je m'en vante, je sais aimer... Moi aussi, j'ai eu ma passion,... et j'étais prête à la suivre, — je le suis encore, — non pas comme vous jusqu'à la honte, non!.. mais, comme vous, jusqu'à la mort!.. L'époux que vous prétendez m'enlever, je l'aime depuis que j'existe; je l'aimais bien longtemps avant que vous ne l'eussiez rencontré dans la vie... Il m'avait déchiré le cœur avant de toucher le vôtre, et je l'aimais toujours... Il m'a fait verser plus de larmes que vous n'en verserez jamais, et je n'ai pas cessé de l'aimer... Il m'a abandonnée et trahie, et je n'ai jamais eu pour lui que des sentimens de fidèle affection, des vœux de bonheur, des prières et des pleurs de tendresse... Voilà ma façon d'aimer : je crois qu'elle vaut la vôtre!

— C'est la guerre, alors, dit la marquise, la guerre sans merci!

— Non... Oh! non! madame, s'écria Jeanne en se penchant vers elle et en lui prenant les mains. Je vous en supplie, que ce soit la paix plutôt,... la paix entre nous et sur nous! Je voudrais me mettre à vos genoux pour mieux vous en supplier... Ce bonheur qui vous échappe, que vous ne pouvez plus jamais, — vous le sentez comme moi, — retrouver dans cet amour perdu, demandez-le à des sentimens plus hauts et plus purs... non pas au repentir, je ne me permets pas de vous juger,... mais à votre conscience plus heureuse, à la fierté d'un sacrifice dignement accompli, à la pensée généreuse d'avoir fait le bien quand vous pouviez faire le mal, d'avoir respecté le repos d'une famille d'honnêtes gens que vous pouviez plonger dans le deuil et dans le désespoir!.. Oh! faites cela, madame, et je vous aimerai tant... je vous bénirai, je vous adorerai!

La jeune fille s'était exprimée avec une effusion si brûlante et si pénétrante que la marquise en parut surprise et troublée. Puis, tout à coup, repoussant les mains de Jeanne : — Oui, dit-elle, je vous rends maintenant plus de justice, je crois que vous savez ai-

mer, mademoiselle, et M. de Boisvilliers est plus heureux encore que je ne pensais... Seulement, — écoutez bien ceci, il ne sera jamais votre mari!

— Madame?

— Pas un mot de plus, c'est tout à fait inutile. Ma résolution est prise, et puisque votre fiancé, comme il me paraît, ne vous l'a pas communiquée, je vais vous la dire : Vous allez renoncer à ce mariage, et aujourd'hui même; je vous laisse le choix du prétexte. Sinon... mon mari, que je viens de mander par dépêche, sera ici demain soir; je lui remettrai les lettres de M. Philippe. Ce qui arrivera de moi, peu importe; mais ce qui suivra entre eux, vous le pressentez assez. — Maintenant parlez!

— Madame, dit Jeanne en relevant fièrement son front pâle, cela est affreux!.. Mais Philippe est un homme, il se défendra.

La marquise lui jeta un regard de haine mortelle, et après une courte pause : — Mademoiselle, dit-elle froidement, si nous retournions?.. Il me semble qu'il en est temps.

Jeanne, sans répondre, laissa tomber les rames dans l'eau. — Leur brève traversée fut silencieuse, et peu de minutes après la barque accostait le rivage au pied de l'escalier taillé dans le roc.

Mlle de La Roche-Ermel se leva de son banc et parut attendre que la marquise passât devant elle et débarquât la première. — Ah! mon Dieu, dit Mme de Talyas, qui s'était levée de son côté et qui jouait avec une rame, passez donc;... nous n'en sommes pas à nous faire des politesses!

Jeanne, en entendant cette discourtoise apostrophe, éprouva l'étonnement mêlé de mépris que ressentirait un homme de cœur auquel son adversaire adresserait des injures sur le terrain. Elle laissa voir cette impression dans le pli dédaigneux de ses lèvres. Mme de Talyas la surprit, et le flot de haine et de colère amoncelé dans son âme déborda. Elle avait joué son amour, son honneur, sa vie,... et elle avait tout perdu... Elle sentit le vertige du désespoir et la tentation du crime.

En ce moment même, Jeanne, debout sur l'avant du canot, faisait le geste de poser le pied sur le premier degré de l'escalier; la marquise, tendant brusquement la rame qu'elle avait saisie, en appuya la palette contre la paroi du rocher et imprima à la barque un violent mouvement de recul. Jeanne, comme suspendue entre la rive abrupte et l'eau profonde, eut le vif sentiment du danger et prit un élan désespéré. Son pied atteignit la première marche; mais il glissa sur la pierre humide : elle chancela, essaya de se retenir aux branches légères qui pendaient sur le talus, et trouva en effet dans ce frêle appui la force suffisante pour ne pas rebondir en

arrière; mais elle tomba le visage en avant, et sa tête porta sur l'angle d'une marche. Par un effort suprême, elle se releva aussitôt et gravit follement l'escalier; — puis se retournant, le front saignant, vers Mme de Talyas, qui était dressée dans la barque :

— Oh! madame! dit-elle : — madame!

Et la pauvre fille, après avoir cherché d'un geste éperdu quelque soutien autour d'elle, s'affaissa lourdement sur le sol.

La marquise s'était rapprochée de la rive avec une précipitation fiévreuse; elle descendit de la barque et escalada les degrés. Elle se trouva alors devant Jeanne, qui avait perdu connaissance : son visage décoloré était renversé vers le ciel, et quelques gouttes de sang, s'échappant de son front blessé, coulaient lentement sur ses joues blanches. — Mme de Talyas, l'œil hagard, les cheveux dénoués, les narines palpitantes, belle encore, mais de la beauté farouche d'une Euménide, se courba sur elle, la regarda, puis regarda l'abîme ouvert à deux pas de ce corps inerte. — En cet instant, un bruit soudain de feuillages froissés se fit entendre derrière elle; elle se retourna. — C'était Philippe.

A cette brusque apparition, elle eut une minute de complet égarement : elle avança les mains comme pour repousser Philippe et lui masquer le corps inanimé de Jeanne. — Le jeune homme attacha ses yeux sur elle avec une fixité terrible, ne dit pas un mot et l'écarta violemment : puis il se mit à genoux, prit la main de Jeanne, toucha l'artère, et respira avec force comme un homme délivré d'une mortelle appréhension. — Jeanne,... ma bien-aimée,... dit-il en approchant son visage de celui de sa fiancée,... Jeanne,... parlez-moi,... je vous en prie!

Il vit ses lèvres béantes se clore doucement, et ses yeux s'entr'ouvrir.

— Jeanne,.., c'est moi, reprit-il.

Elle le regarda d'abord avec un vague étonnement, puis elle le reconnut et sourit.

— Où souffrez-vous, chère enfant? Vous êtes blessée, dites?

— Non,... rien,... murmura-t-elle d'une voix faible comme un souffle,... presque rien, vraiment,... une égratignure au front... Rien de plus... Je vais me lever et marcher.

— Non... pas encore... attendez... attendez... Mais, dites-moi, que s'est-il donc passé? — et ses yeux se portèrent comme malgré lui sur la marquise. — Comment cela est-il arrivé?

Les yeux de Jeanne avaient suivi la même direction que ceux de Philippe, et ils s'arrêtèrent avec insistance sur Mme de Talyas, qui, debout, immobile, muette, effrayante de pâleur, rajustait d'une main machinale le désordre de ses cheveux.

— Eh bien! dit Jeanne après une pause, j'ai été maladroite en débarquant,... j'ai manqué une marche... voilà! — Puis, s'adressant à Mme de Talyas et lui souriant : — Pardon, madame, de la peur que je vous ai faite;... soyez bonne... voyons... donnez-moi la main pour m'aider.

Ces paroles généreuses, ces paroles inespérées, provoquèrent chez la marquise un de ces mouvemens soudains, un de ces reflux violens, auxquels la passion est sujette. — Des femmes comme elle on peut tout craindre, — et tout espérer. — Après une minute de surprise confuse, elle s'approcha de Jeanne à la hâte, et la soutint avec des soins attentifs, pendant qu'elle se relevait péniblement. — Quand elle la vit debout, elle lui prit les mains, et la regarda dans les yeux; puis elle l'attira sur son sein, et l'y serra longuement en l'embrassant avec une exaltation passionnée.

Se tournant alors vers Philippe stupéfait :

— Elle ment! dit-elle... — J'ai voulu la tuer!

En même temps, elle s'assit à demi défaillante sur un des fragmens de rocher qui étaient semés dans les broussailles, enveloppa sa tête dans ses mains, et on l'entendit sangloter.

. . . .

Comme ils rentraient au château, on remit à Mme de Talyas un télégramme qu'on venait d'apporter pour elle : c'était la réponse de son mari, qui lui promettait d'être à La Roche-Ermel le lendemain soir. Elle garda pour elle le contenu véritable de cette dépêche; mais elle affecta de s'en montrer très attristée, et dit que son mari la rappelait immédiatement à Paris auprès de leur fils malade. Elle fit aussitôt ses apprêts pour partir le soir même.

Jeanne, légèrement indisposée à la suite de son accident, avait dû prendre le lit. Avant de se mettre en route pour la gare, la marquise pria qu'on la laissât un instant seule avec elle. Elle s'assit près du lit et garda longtemps sans parler la main de Jeanne dans la sienne. Puis, se levant d'un mouvement subit : — Je vais vous faire mon cadeau de noces, ma chère, dit-elle. — Elle ouvrit un écrin de voyage qu'elle avait posé sur la table en entrant et en tira un paquet de lettres qu'elle lui montra avec un triste sourire. — Les soirées étaient déjà fraîches, et il y avait un assez grand feu dans la chambre. Elle y jeta les lettres une à une. — Puis, revenant à Jeanne, elle se pencha sur elle et baisa doucement la plaie de son front.

— Adieu! dit-elle. — Et elle partit.

OCTAVE FEUILLET.

LE

CARDINAL DE RETZ

ET

L'AFFAIRE DU CHAPEAU

D'APRÈS DES DOCUMENS INÉDITS.

I.

LA NOMINATION AU CARDINALAT. — LA COUR DE ROME. — CORRESPONDANCE DE RETZ AVEC L'ABBÉ CHARRIER (1).

Parmi les mille intrigues si compliquées de la fronde, l'affaire du chapeau du cardinal de Retz est une de celles qui offrent le plus vif intérêt. Dans l'action principale, elle forme une action à part, *commedia in commedia*, comme disent les Italiens; c'est un drame héroï-comique, souvent mêlé aux principaux événemens, et qui même parfois en devient la cause essentielle. C'est ainsi que, dans l'espoir d'obtenir de la reine sa nomination au chapeau, Retz, après avoir longtemps cabalé et conspiré, se rapproche de la cour, et, pour se créer des droits à la reconnaissance d'Anne d'Autriche, provoque l'arrestation du grand Condé. C'est pour se venger de ne pas avoir obtenu d'emblée le chapeau qu'il se fait le promoteur de la déli-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

vrance du prince et de l'expulsion de Mazarin hors du royaume. C'est pour le ressaisir et pour tirer une éclatante vengeance de Condé, infidèle après sa prison à ses engagemens envers les frondeurs, qu'il offre de nouveau son concours à la régente, et que cette fois, en échange de la pourpre, il dispute si bravement le pavé de Paris au vainqueur de Rocroi et de Lens. Voilà fort en raccourci une indication des intrigues de Retz pour arracher à la reine sa nomination au cardinalat. Cette nomination, si ardemment convoitée et disputée, une fois conquise, une nouvelle campagne est entamée à Rome par le coadjuteur, afin d'obtenir du pape sa promotion.

C'est le récit de cette seconde phase de l'affaire du chapeau de Retz que je vais essayer de raconter à l'aide de documens inédits du plus haut intérêt. Jusqu'à présent, la plupart des combinaisons de cette savante partie d'échecs entre Retz et Mazarin étaient restées dans l'ombre. Du jeu des acteurs, on ne connaissait que les incidens principaux et le résultat final. Une précieuse découverte, celle de la correspondance chiffrée de Retz avec l'abbé Charrier, son représentant à Rome, qui roule tout entière sur cette affaire du chapeau (1), nous a permis, avec nombre de lettres inédites de Mazarin et de ses agens, de la reconstituer dans son intégrité. Grâce à ces documens, nous pourrons la suivre dans toutes ses péripéties, surprendre les secrets ressorts mis en œuvre par les deux rivaux, pénétrer avec eux dans leurs mines et contre-mines. Ce fut à l'aide d'incroyables manœuvres et avec une dextérité surprenante que Retz enleva le chapeau, en vrai Florentin qui n'a pas oublié sa patrie d'origine. Quant à Mazarin, on sait comment il prit sa revanche.

I.

Avant d'entamer le récit des intrigues de Retz à Rome pour y hâter sa promotion, il est nécessaire de dire en quelques mots comment et à quelle occasion il finit par obtenir de la reine sa nomination au cardinalat.

Malgré l'extrême penchant de Retz pour la galanterie, les femmes ne furent jamais pour lui qu'une distraction, un passe-temps. Sa passion dominante, bien qu'il ait constamment affirmé le contraire dans ses *Mémoires*, c'était l'ambition. Il devina de bonne heure qu'il ne pourrait arriver à la haute position qu'il rêvait, au cardinalat, au poste de premier ministre, par les voies ordinaires, en

(1) C'est dans les archives de la famille même de l'abbé Charrier que nous avons découvert les originaux de cette correspondance chiffrée, qui est devenue notre propriété.

remplissant scrupuleusement ses devoirs de pasteur et de sujet fidèle. Il savait jusqu'où s'étendait la faveur de Mazarin, et qu'il lui serait impossible de le déraciner dans le cœur de la reine. C'eût été en pure perte, il ne l'ignorait pas, que pour être nommé cardinal il se fût résigné à des actes de soumission et d'adulation qui ne pouvaient convenir en aucune sorte à son humeur altière. Comment Mazarin, le plus ombrageux des hommes, eût-il pu consentir, de gaîté de cœur, à le voir à ses côtés revêtu de la pourpre? L'espoir de succéder en temps calme à un ministre si habile, si fortement ancré au pouvoir, si jeune encore, qui n'avait que onze ans de plus que lui, ne lui paraissait pas moins chimérique. Ce que Retz ne pouvait donc espérer d'une conduite sans reproche, il se jura de l'arracher tôt ou tard par l'intrigue, par la faction, par la guerre civile. En attendant l'heure des hostilités ouvertes, il s'attacha avec un soin extrême à fonder sourdement sa popularité et à semer la haine et le mépris contre Mazarin. « Rien ne prépare mieux à la diplomatie que la théologie, » a dit M. de Talleyrand, si bon juge en pareille matière, et le coadjuteur, nous le savons, était un docteur émérite en théologie. Personne ne connaissait mieux que lui l'art des cheminemens souterrains pour ruiner un adversaire. De son propre aveu, il n'avait rien négligé pour prendre ses précautions contre le mauvais vouloir du ministre et pour se ménager l'affection de la bourgeoisie et du peuple. En moins de quatre mois, il avait dépensé 36,000 écus en aumônes et en libéralités, c'est-à-dire environ 300,000 francs de nos jours.

Rien de plus captieux que le récit que Retz nous a laissé des deux journées de 1648 et du rôle qu'il y joua; rien de plus habile que les détours par lesquels il fait passer le lecteur afin de l'amener à prendre fait et cause pour lui. Jamais l'art des transitions et des gradations ne fut poussé plus loin. Évidemment, une partie des faits est arrangée à plaisir par l'artificieux historien pour justifier son ingratitude et sa révolte. Sous prétexte d'apaiser la sédition, il se rend au Palais-Royal afin de conseiller à la reine de rendre la liberté à Broussel. D'abord on l'accueille avec hauteur; puis, s'il fallait l'en croire, afin de le compromettre, on fait choix de sa personne pour calmer le peuple par la fausse promesse de la délivrance du prisonnier, et lorsque, à force d'adresse et de supplications, il est parvenu à faire déposer les armes, pour tout remercîment, la reine lui dit : « Allez vous reposer, monsieur, vous avez bien travaillé. » Et tous les courtisans de rire et d'échanger des mots piquans sur cet archevêque *in partibus* qui, sans caractère suffisant, s'est immiscé dans les affaires publiques. « Il faut que votre majesté soit bien malade, dit Bautru, en se tournant vers la reine,

puisque M. le coadjuteur lui apporte l'extrême-onction en rochet et en camail. » A peine fut-il parti, qu'il fut livré pendant une heure, nous dit-il avec une grâce charmante, « à la raillerie fine de Bautru, à la bouffonnerie de Nogent, à l'enjouement de La Rivière, à la fausse compassion du cardinal et aux éclats de rire de la reine. » Il rentre à l'archevêché la rage dans le cœur, non sans avoir distribué sur son passage force bénédictions. Ne croyez pas pourtant qu'il éclate sur l'heure. Il est trop habile pour ne pas essayer de mettre, à l'égard de ses lecteurs, le bon droit de son côté, en apparence du moins. Il suppose que, dans ce premier moment, il s'enveloppa dans son devoir, bien résolu de ne pas en sortir et qu'il sut résister aux instances de quelques amis qui lui apprirent de quelles railleries cruelles il avait été le jouet au Palais-Royal, où *même* on l'accusait hautement d'être l'auteur de la sédition. « Je sacrifiai presque sans balancer à mon devoir, nous dit-il en jouant la grandeur d'âme, les idées les plus douces et les plus brillantes que les conjurations passées présentèrent à mon esprit en foule, dès que le mauvais traitement que je recevais, connu et public, me donna lieu de croire que je pouvais entrer avec honneur dans les nouvelles. Je rejetai, par le principe de l'obligation que j'avais à la reine, toutes ces pensées, *quoique, à vous dire le vrai,* je m'y fusse nourri dès mon enfance. »

Jusqu'ici Retz n'est que bafoué, et ce n'est point un motif suffisant, pour un homme de bien, de se révolter. Il faut plus encore, et voici ce qu'il invente par une ingénieuse mise en scène. Il suppose qu'un de ses amis, M. d'Argenteuil, vient le trouver au milieu de la nuit, et lui annonce que le diable possède le Palais-Royal, qu'on l'y accuse formellement d'être le fauteur de l'insurrection, qu'il est perdu, qu'il doit être conduit sous bonne escorte à Quimper-Corentin, qu'il ne lui reste plus qu'à songer à sa sûreté, que le parlement doit être exilé à Montargis, et que la cour enfin est assez forte pour pendre qui elle voudra.

Voilà donc Retz armé du droit de légitime défense et jusqu'à un certain point justifié. Malheureusement pour lui, il n'y a pas un mot de vrai dans la fin de son récit. Jusqu'alors évidemment, il n'avait pas inspiré assez de crainte à la cour pour qu'elle eût songé un seul instant à lui faire partager le sort de Broussel. Elle s'était contentée de lui lancer quelques épigrammes. Retz, à n'en pas douter, a voulu grossir son rôle ainsi que ses griefs contre la cour. C'est dans sa féconde imagination, et non dans la vérité des faits, qu'il a puisé toutes ses inventions et tous ses argumens pour justifier sa défection. Le disciple de Machiavel, qui a passé sa vie à étudier dans les livres, puis en action avec les Montrésor, les Saint-Hibal et les Va-

ricarville, l'art de conspirer, va se donner pleine carrière. Le moment est enfin venu pour lui de jouer sur le théâtre le grand rôle qu'il ambitionne depuis si longtemps, celui de chef de parti. L'homme va se révéler tout entier, le conspirateur de race va se démasquer. « Comme la manière dont j'étais poussé, nous dit-il, et celle dont le public était menacé eurent dissipé mon scrupule, et que je crus pouvoir entreprendre avec honneur et sans être blâmé, je m'abandonnai à toutes mes pensées : je rappelai tout ce que mon imagination m'avait jamais fourni de plus éclatant et de plus proportionné aux vastes desseins ; je permis à mes sens de se laisser chatouiller par le titre de chef de parti, que j'avais toujours honoré dans les *Vies* de Plutarque ; mais ce qui acheva d'étouffer tous mes scrupules fut l'avantage que je m'imaginai à me distinguer de ceux de ma profession par un état de vie qui les confond toutes. Le déréglement des mœurs, très peu convenable à la mienne, me faisait peur ; j'appréhendais le ridicule de M. de Sens. Je me soutenais par la Sorbonne, par des sermons, par la faveur des peuples ; mais enfin cet appui n'a qu'un temps, et ce temps même n'est pas fort long, par mille accidens qui peuvent arriver dans le désordre. *Les affaires brouillent les espèces, elles honorent même ce qu'elles ne justifient pas, et les vices d'un archevêque peuvent être, dans une infinité de rencontres, les vertus d'un chef de parti...* J'avais eu mille fois cette vue, mais elle avait toujours cédé à ce que je croyais devoir à la reine. Le souper du Palais-Royal *et la résolution de me perdre avec le public* l'ayant purifiée, je la pris avec joie et j'abandonnai mon destin à tous les mouvemens de la gloire... »

On sait comment il prépara l'insurrection du 27 août, et comment Paris, en moins de deux heures, se couvrit de plus de douze cents barricades. C'est à partir de ce jour mémorable qu'il voit « la carrière ouverte, même pour la pratique, aux grandes choses dont la spéculation l'avait si vivement touché dès son enfance ; » c'est à dater de la journée des barricades que *son imagination lui fournit toutes les idées du possible.* Mais ce fut en vain qu'il essaya, pendant la guerre civile, de *mêler les espèces,* comme il le dit lui-même, de confondre les rôles, d'effacer autant que possible son caractère sacerdotal, de prouver en action que *les vices d'un archevêque peuvent être parfois les vertus d'un chef de parti.* Malgré les soins infinis qu'il prenait, il ne pouvait faire illusion à personne. Le chef de la fronde et l'homme à bonnes fortunes ne purent jamais faire oublier le prêtre. Ces trois personnages juraient constamment à se trouver ensemble et se mettaient réciproquement dans un cruel embarras. Ce tribun crossé et mitré, qui vivait « bien plus en berger qu'en pasteur, » était sans cesse en butte aux épigrammes les

plus mordantes. Les pamphlets et les bons mots pleuvaient sur lui dru et menu, ce qui lui déplaisait fort, car il avait la prétention de faire prendre tous ses rôles au sérieux. « A-t-on jamais vu un prêtre se mêler d'intrigues avec les femmes et quitter l'autel pour cajoler dans les ruelles de lit? disait un pamphlétaire. A-t-on jamais vu un archevêque prêcher dans les églises pour animer le peuple à la destruction de ses ennemis?.. » Qui ne connaît le mot si spirituel du président Molé en le voyant entrer au parlement un jeudi saint qu'il venait de présider à Notre-Dame à la cérémonie des saintes huiles? « Il vient, dit-il, de faire des huiles qui ne sont pas sans salpêtre. » Et celui du duc de Beaufort, s'écriant plaisamment à la vue du manche d'un poignard qui sortait de la soutane du factieux prélat : « Voici le bréviaire du coadjuteur! » Qui ne sait le mot des Parisiens lorsque le *régiment de Corinthe*, levé par Retz et baptisé ainsi de son titre d'évêque, fut défait par les troupes du roi? Ils nommèrent fort spirituellement cet échec : *la première aux Corinthiens*. Le mot fit fortune et fut répété par tous les échos. Retz en fut blessé au vif, et ce qui le prouve, c'est qu'il n'en dit rien dans ses *Mémoires*, non plus que de tant d'autres plaisanteries de ce genre. Que dut-il penser du surnom de *Pape des frondeurs* que lui donna Saint-Simon, un petit-maître de son temps (1)? C'étaient là autant de pointes qui lui rappelaient sans cesse qu'il ne mêlait pas si bien les *espèces* qu'on ne fît très bien la distinction des unes et des autres.

Jean-Paul de Gondi se proposa deux buts principaux pendant la fronde, l'un d'être cardinal, l'autre premier ministre. Dans ses *Mémoires*, il avoue la première de ces prétentions, parce qu'elle a été couronnée de succès, mais il nie constamment la seconde pour s'épargner la honte d'un aveu trop pénible à son orgueil. Il a mis tant de soin à la couvrir d'un voile aux yeux de ses contemporains que nombre d'entre eux, parmi lesquels on est surpris de rencontrer La Rochefoucauld, l'ont cru sur parole et se sont imaginé qu'il n'eut aucun dessein formé d'arriver au pouvoir, qu'il ne conspira que pour le seul plaisir du jeu, que pour satisfaire sa vanité de chef de parti. Plus clairvoyant, Mazarin fut du très petit nombre de ceux auxquels Retz ne put en imposer sur ce point et qui pénétrèrent le plus avant dans les plis et les replis de sa pensée.

C'est à partir du moment où Retz eut l'espoir certain de succéder un jour à son oncle, Jean-François de Gondi, en qualité d'archevêque de Paris, qu'il donna un plein essor à son ambition. Deux de ses grands oncles, Henri et Pierre de Gondi, évêques de Paris tour

(1) Lettre de M. de Saint-Simon à M. de Chavigny, du 27 novembre 1649.

à tour, étaient parvenus au cardinalat; il résolut d'être cardinal comme eux, mais dans le dessein de s'élever encore plus haut. Depuis que Richelieu avait jeté un si grand éclat sur la pourpre, depuis qu'il avait désigné lui-même pour son successeur un autre cardinal, il semblait que cette dignité fût en quelque sorte indispensable pour un premier ministre. Voilà pourquoi Paul de Gondi eut un si violent désir du chapeau, pourquoi il mit en œuvre, afin de le conquérir, toutes les ressources de son merveilleux esprit, pourquoi il bouleversa l'état de fond en comble.

Au moment où nous sommes arrivés, Mazarin est banni de France, sa tête sera bientôt mise à prix par le parlement. Ses deux plus grands ennemis, Retz et Condé, sont aux prises, et il ne cesse d'espérer que, se détruisant l'un par l'autre, ils lui céderont bientôt le champ de bataille. En attendant, le coadjuteur et M. le prince se disputent « le pavé de Paris. » Condé, afin d'obtenir par la force des armes les grands gouvernemens du midi, que la reine, d'après les conseils de Mazarin, a refusé de lui livrer, se prépare secrètement à la guerre civile et entre en pourparlers avec les Espagnols. On sait avec quelle audace, quelle intrépidité, le coadjuteur, escorté de quelques-uns de ses amis et de soldats d'élite que la reine lui avait envoyés pour protéger sa personne, tint tête à M. le prince et à ses partisans, au milieu du parlement assemblé pour entendre une lecture d'un manifeste du roi contre le prince. De part et d'autre, les épées furent tirées du fourreau, et peu s'en fallut que le sang ne coulât à flots dans le sanctuaire de la justice (19 et 21 août 1651). La reine fut transportée de joie de l'extrême fermeté de Retz, qui, au péril de sa vie menacée par le poignard de La Rochefoucauld, l'avait vengée des insolences et des bravades de M. le prince.

Pendant quelques jours, Retz fut en faveur. Il en profita pour faire sa cour à la reine, et comme il était le plus entreprenant des hommes auprès des femmes, il joua auprès d'elle le rôle d'amoureux, ce qui ne déplut point à la princesse, fort coquette de son naturel. Retz nous a raconté ses entrevues et son manége de la manière la plus amusante. Il comprit bientôt, pour nous servir d'une de ses expressions favorites, que, si « le bénéfice était inoccupé, il n'était pas vacant, » et qu'en perdant cet espoir il perdait du même coup celui du ministère. Il se rabattit donc sur le chapeau.

Cependant on était arrivé au 7 septembre. Ce jour-là fut proclamée, au sein du parlement, la majorité du jeune roi; en même temps, la reine y fit publier une déclaration par laquelle était reconnue l'innocence de M. le prince. Elle espérait le gagner ou plutôt l'amuser. Le soir même, elle nommait un nouveau cabinet. Le vieux

marquis de Châteauneuf, l'un des principaux frondeurs, était choisi comme premier ministre; les sceaux, enlevés pour la seconde fois au chancelier Séguier, étaient rendus au premier président Molé. C'était à l'insu de Condé que ce grave changement avait eu lieu. Le choix de Châteauneuf, qui lui était fort hostile, lui fit comprendre que la cour ne céderait sur aucun point à ses énormes exigences. Il en fut profondément ulcéré et quitta brusquement Paris, où il n'était plus en état de soutenir la lutte, pour se rendre en Guienne, afin d'y organiser la guerre civile (22 septembre 1651).

D'après les conseils du cabinet, il s'agissait d'aller l'attaquer au plus tôt, avant qu'il eût le temps de former une armée et de se mettre en état de défense. Afin de donner plus d'ardeur aux troupes, il fut résolu que le jeune roi et la reine suivraient l'expédition; mais, au dernier moment, un nouvel obstacle pouvait surgir. On savait que le coadjuteur n'était pas homme à laisser partir la cour sans qu'on lui eût donné des gages sérieux. N'avait-il pas déjà une fois, pendant les troubles, fait garder prisonniers dans Paris le jeune roi et sa mère?

A la fin de septembre, la reine le fit appeler au Palais-Royal. Il lui fut présenté par le duc d'Orléans, et, à la prière de ce prince, elle lui fit remettre par le jeune roi, en bonne et due forme, l'acte de sa nomination au cardinalat. Six jours après, le 27 septembre, la cour s'empressait de quitter Paris pour se rendre à Fontainebleau, sans que le coadjuteur, ébloui un instant par l'éclat de la pourpre, pût s'apercevoir alors que Mazarin, par cette habile manœuvre, restait désormais le maître du jeu. En effet, la majorité du roi proclamée, et ce prince et sa mère hors de Paris, il était évident que le parlement, ainsi que les frondeurs et leur chef, seraient dans peu de temps réduits à l'impuissance. C'est ce que Retz comprit, mais un peu trop tard, lorsqu'il n'y avait plus moyen de rétablir la partie. A plusieurs reprises, il déplore dans ses *Mémoires* cette faute capitale. Pour se justifier de la conduite ambiguë qu'il tint à partir de ce jour, il ne manque pas de nous dire que Mazarin et la reine avaient l'intention de le tromper dès le moment même où il reçut sa nomination au cardinalat.

« Vous ne serez pas surpris, nous dit-il, de ce qu'ils avaient dans l'âme, qui était une résolution bien formée de me jouer, de se servir de moi contre M. le prince, de me traverser sous main à Rome, de traîner la promotion et de trouver dans le chapitre des accidens de quoi la révoquer. » Les accusations portées par Retz contre Mazarin à cette date sont-elles fondées ou dénuées de vérité? Mazarin était-il de bonne foi et ne songeait-il pas à reprendre d'une main ce qu'il donnait de l'autre? Avait-il l'intention de se comporter

plus loyalement à l'égard du coadjuteur qu'il ne l'avait fait à l'égard de l'abbé de La Rivière, l'ancien favori de Gaston d'Orléans, si cruellement joué par lui? C'est ce que nous apprendra la suite de ce récit.

A peine le coadjuteur eut-il entre les mains l'acte de sa nomination que, sans perdre de temps, et dans la crainte qu'elle ne fût brusquement révoquée, il fit partir pour Rome l'abbé Charrier, afin d'y hâter sa promotion par tous les moyens possibles. Cet abbé, qui, d'après une tradition que j'ai recueillie dans sa famille, avait reçu le surnom de *Charrier le Diable*, était de l'école des Ondedei et des abbés Fouquet, c'est-à-dire un homme sans le moindre scrupule, d'une dextérité et d'une audace surprenantes, passé maître en intrigues, un vrai disciple du coadjuteur, dont il était le bras droit et l'âme damnée. Retz avait dressé ses batteries avec une activité fiévreuse, il avait composé un chiffre des plus compliqués pour correspondre avec l'abbé et mis à sa disposition des sommes considérables pour faire le siége des cardinaux et des grandes dames romaines, qu'il supposait avoir de l'influence jusque dans le consistoire.

II.

Pour avoir la clé des événemens et des intrigues qui vont se dérouler sous les yeux du lecteur, il est indispensable de jeter un rapide coup d'œil sur l'état moral de la cour de Rome à cette époque, de faire connaître les principaux personnages avec lesquels le coadjuteur avait à traiter et quelles étaient leurs dispositions à son égard.

Depuis trois siècles, Rome était en proie à une profonde corruption qu'entretenait sans cesse le népotisme des papes. Sixte-Quint avait donné à un de ses petits-neveux 100,000 écus de bénéfices ecclésiastiques, représentant un million de livres de l'époque, qu'il faudrait multiplier aujourd'hui au moins par six ou par sept. Paul V combla les Borghèse; le cardinal de ce nom eut un revenu de 150,000 écus d'or; Marc-Antoine Borghèse reçut une principauté, et, sans compter de beaux palais à Rome, un million d'écus d'or comptant, c'est-à-dire 60 ou 70 millions de francs de nos jours, ce qui lui permit aisément d'acheter 80 terres dans la seule campagne de Rome. De telles prodigalités augmentent l'appétit des neveux des papes qui succèdent à Paul V. Leur cupidité n'a plus de bornes, et les populations sont foulées jusqu'aux dernières limites de la souffrance. Grégoire XV donne à son neveu le cardinal Ludovisio un revenu de 200,000 écus d'or de bénéfices. Les deux frères

Barberini, sous leur oncle Urbain VIII, font en quelques années une moisson de 105 millions d'écus d'or (1 milliard 50 millions de livres de l'époque). Le pape eut des scrupules et nomma une commission pour savoir jusqu'à quel point il avait le droit d'enrichir sa famille aux dépens du trésor pontifical. La commission lui répondit qu'étant souverain, il pouvait disposer de ses revenus envers qui bon lui semblait et que ses sujets étaient taillables et corvéables à merci. Sous Innocent X, ce fut bien pis encore. « Les peuples, dit un contemporain, n'ayant plus ni deniers, ni linge, ni matelas, ni ustensiles de cuisine pour satisfaire aux exigences des commissaires, n'ont plus qu'une ressource pour payer les taxes, qui est de se vendre comme esclaves (1). » A côté de cette extrême misère s'étale un luxe tel que l'antiquité et nos temps modernes ne peuvent en donner aucune idée. Londres et Paris n'offrent pas d'habitations privées qui puissent être comparées, même de loin, à ces palais et à ces villas splendides ornées d'œuvres d'art de tout genre, dont le népotisme des papes a peuplé la ville éternelle et ses environs.

Jean-Baptiste Pamfili, Innocent X, avait signalé les commencemens de son pontificat par des actes de justice et de vigueur qui donnaient lieu d'espérer qu'il voulait couper le mal à la racine. Les cardinaux François et Antoine Barberini, pendant le règne du pape Urbain VIII, leur oncle, avaient pillé et rançonné, en vrais proconsuls romains, l'état pontifical et amassé la fortune colossale dont nous venons de donner le chiffre. Innocent résolut de leur demander compte devant les tribunaux de leur administration financière et de faire rentrer dans le trésor public tant de richesses qui en avaient été frauduleusement détournées. Ce fut en vain que, pour se soustraire aux poursuites, les deux Barberini se mirent sous la protection de la France et arborèrent ses armes à la porte de leurs palais. Innocent déclara hautement qu'il prêterait main-forte à la justice et qu'il ne renoncerait pas à ses droits, le connétable de Bourbon fût-il aux portes de Rome. Les deux frères prirent la fuite, après avoir mis en sûreté tout ce qu'ils possédaient en argenterie et en pierres précieuses. Aussitôt le pape fit séquestrer leurs palais et leurs villas, *luoghi di monti*, et ils se virent incessamment sous le coup d'une confiscation. Mais cette ferme conduite d'Innocent ne fut que de peu de durée.

Contarini, l'ambassadeur vénitien, le peint dès 1647 avec toute la liberté que se permettent les gens de sa nation, même à l'égard des papes. Il le montre comme un homme astucieux, indécis et, qui pis est, obstiné dans l'indécision, à moins qu'une violente crainte

(1) *Voyage en Italie*, par M. Taine.

ne le pousse à agir; pusillanime lorsqu'il s'agit de prendre une mâle résolution; cherchant à se soustraire aux inquiétudes par des moyens honteux; parlant peu, écoutant beaucoup; redoutant les esprits supérieurs et gardant le silence pour ne pas se découvrir, caressant les princes tout en leur refusant des grâces, ingrat envers ses amis et n'osant offenser ses ennemis; rendant les négociations difficiles, moins à cause de sa brusquerie naturelle que de l'ambiguïté de ses réponses; renvoyant toutes les affaires importantes aux congrégations, et enfin n'ayant d'oreilles que pour *la virile Olimpia*, sa belle-sœur, femme de la plus haute capacité.

Au moment où nous sommes, c'est-à-dire à l'époque où le coadjuteur de Paris brigue le chapeau, le pape est un vieillard octogénaire, accablé d'infirmités, cloué au lit par la goutte les trois quarts de l'année. Autrefois actif, intelligent, prudent, énergique, maintenant la mémoire éteinte, l'esprit affaibli, il n'est plus que l'ombre de lui-même et se trouve à peu près hors d'état de surveiller les actes de son gouvernement. En tout et pour tout, il est dévoué à l'Espagne, à qui il doit son élection à la tiare, et en toute rencontre il se montre l'implacable ennemi de la France et de Mazarin, qui l'avaient formellement exclu lors des votes du conclave. Ce fut donc avec le plus vif empressement qu'il accueillit les premières ouvertures que lui fit le coadjuteur pour entrer dans le sacré-collége, car Innocent n'ignorait pas que, si Retz était revêtu de la pourpre, personne ne lutterait avec plus d'avantage que lui contre Mazarin. La nouvelle de la nomination du coadjuteur au cardinalat le transporta de joie, mais elle ne put le faire sortir de sa lenteur habituelle, et, comme il y avait à faire à la fois une promotion d'un assez grand nombre de sujets, le dénoûment traîna en longueur pendant plusieurs mois, au grand désespoir du coadjuteur.

Le second personnage sur l'influence duquel Retz comptait le plus, après le pape, c'était la signora Olimpia, qu'il est utile de faire connaître avec quelque détail pour l'intelligence d'une partie des intrigues du coadjuteur auprès de la cour de Rome.

Olimpia Maidalchini joignait au génie des affaires et à une connaissance approfondie des hommes une extrême ambition et une avidité sans égale. Elle avait apporté à la maison Pamfili une grande fortune, et, comme après la mort de son mari elle n'avait pas voulu se remarier, Innocent lui avait confié l'administration des biens du défunt. Elle y fit preuve d'une si grande habileté qu'il ne dédaigna pas de la consulter sur les affaires d'état les plus épineuses, et elle y montra si bien les qualités d'un esprit supérieur qu'il fit d'elle son conseiller le plus intime. Tout en gouvernant son beau-frère de

la manière la plus absolue, Olimpia s'attacha avec la plus grande vigilance à déguiser son empire, mais elle ne réussit pas si bien que tout ne finît par transpirer au dehors. Le pontife étant constamment malade, la signora s'installa du matin au soir à son chevet, sous prétexte de lui prodiguer ses soins, et elle ne laissa rien arriver jusqu'à lui sans qu'elle en fût informée dans les plus menus détails. Aucune audience n'était accordée hors de sa présence; elle assistait même, cachée derrière un rideau, à toutes les entrevues des ministres étrangers avec le pape. Peu à peu son influence devint si considérable que les souverains lui envoyaient de riches présens pour obtenir sa faveur, que les ambassadeurs, à leur arrivée à Rome, ne manquaient pas de lui rendre visite, et que son portrait, comme celui d'une reine, figurait dans tous les palais des cardinaux (1).

S'il faut ajouter foi à quelques graves historiens qui, sur ce point, semblent d'accord avec les pamphlets de l'époque et les dialogues de Pasquin et de Marforio, la signora, qui avait été fort belle dans sa jeunesse, avait inspiré à Innocent, alors qu'il était simple cardinal, une passion aussi vive que durable. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il avait pour elle une affection profonde, d'une vivacité si étrange qu'elle lui attira plus d'une fois les représentations des jésuites et de l'empereur (2), et qu'elle servait incessamment de matière aux propos malins des habitans de Rome. Chansons, traits mordans, satires, pasquinades se croisaient du matin au soir et couraient de la boutique des marchands jusque dans les couvens et le consistoire. On affichait la nuit sur la façade des églises les inscriptions les plus risquées, les plus audacieuses, dans le goût de celle-ci : *Olimpia primus, pontifex maximus. — Olimpia prima papessa.* On frappait clandestinement une médaille satirique, représentant d'un côté dona Olimpia, la tiare en tête, les clés de saint Pierre à la main, de l'autre le pape, ayant les cheveux entrelacés et ajustés comme une femme, tenant d'une main une quenouille et de l'autre un fuseau. Ou bien encore le bruit courait dans Rome que l'on avait joué devant Cromwell une comédie intitulée : *the Mariage of the Pope*, dans laquelle figuraient en grands costumes Innocent et Olimpia, les deux principaux personnages, et qui se terminait par un ballet dansé par des moines et des nonnes. Cette comédie n'exista jamais, il est vrai, que dans l'imagination des Romains; mais cette invention nous donne la mesure des excès

(1) Ranke, *Histoire de la papauté au seizième et au dix-septième siècle.*

(2) *Vita di Alessandro VII*, par le cardinal Sforza Pallavicino, qui avait été membre de la compagnie de Jésus. « Olimpia Maidalchini, dit-il, cognata favoritissima d'Innocenzo e per le cui mani in Roma passavano assaissime cose. »

de folle gaîté et de licence extrême auxquels se livrait alors leur malicieux génie. Ce qu'il y avait de plus grave, c'étaient les allusions qui pleuvaient sans cesse contre la signora Olimpia du haut des chaires protestantes, surtout à Genève. Un jour un prédicateur y prit pour texte de son prêche ces paroles de saint Paul à Thimothée : *Mulieri docere non permitto, neque dominari in virum.*

De son mari, Olimpia avait eu deux filles et un fils, don Camillo. L'une des filles fut mariée à un Ludovisi, l'autre à un Giustiniani, tous deux appartenant aux premières familles romaines. Quant à don Camillo, dona Olimpia, dans l'espoir de faire de lui un cardinal-neveu, le fit entrer avec dispense dans le sacré-collége, sans qu'il fût même sous-diacre. Mais don Camillo ne répondit nullement à cette ambitieuse espérance de sa mère. S'étant épris de la plus vive passion pour dona Olimpia Aldobrandini, veuve depuis peu, et si connue sous le nom de princesse de Rossano, il se dépouilla de la pourpre et l'épousa, malgré l'opposition de sa mère et du pape. C'est de cette princesse qu'il est plus d'une fois question dans les *Mémoires* du cardinal de Retz; elle était quelque peu sa parente et lui fut d'un très grand secours, au moment de sa faveur, dans l'affaire du chapeau. La princesse était jeune, belle, riche de toute la fortune de Clément VIII et de la maison Aldobrandini; elle était généreuse, magnifique, pleine d'esprit et de grâce. C'était plus qu'il n'en fallait pour qu'elle portât ombrage à la signora Olimpia, et celle-ci, dans la crainte qu'elle ne prît plus d'empire qu'elle sur l'esprit du pape, l'avait fait autrefois exiler de Rome, ainsi que son propre fils don Camillo. Depuis lors Olimpia avait donné pleine carrière à son ambition et à son avidité. Elle avait établi une garde rigoureuse autour du pape, afin qu'il n'apprît rien que par son entremise de ce qui se passait au dehors et au dedans du palais. Pendant plusieurs années, elle avait balancé l'influence du cardinal Panzirolo, premier ministre d'Innocent, homme d'une haute capacité et d'une habileté rare, qui s'était poussé si avant dans la confiance du pontife, qu'il resta en pleine possession du pouvoir jusqu'à la fin de sa vie. Plus d'une fois Olimpia le força à plier, elle parvint même à se faire donner communication par lui de toutes les affaires de l'état, mais elle ne put jamais le déraciner malgré tous ses efforts et ses plus insidieuses manœuvres. Panzirolo eut même assez de crédit et de puissance, quelques mois avant sa mort, pour entraîner la disgrâce de la favorite.

Le récit de ces faits, ainsi que le lecteur pourra bientôt en juger, est intimement lié à l'affaire du chapeau de Retz, et en est pour ainsi dire la clé. « Dona Olimpia, écrivait Contarini, l'ambassadeur vénitien, dans sa Relation de 1647, vend, taxe, loue, se fait faire

des cadeaux pour tous les actes du gouvernement, pour les grâces, pour la justice. On la voit environnée d'une bande d'entremetteurs, d'écorcheurs. » — « Entre dona Olimpia et sa sainteté, il y eut toujours d'excellentes relations et une sympathie affectueuse, écrivait en 1651 un autre ambassadeur vénitien, Giustiniani. Panzirolo essaya de détacher sa sainteté de l'amour de cette femme. Il échoua, car, tant qu'Innocent vivra, il conservera ce vieil amour enraciné qui s'est emparé si puissamment de lui, *con si benigni et affettuosi nodi fece già lunga presa su lui*. La rapacité de cette femme, poursuit-il, est incroyable, et les actions qu'elle commet pour amasser de l'argent sont si indiscrètes, basses, odieuses et injustes, qu'il ne me paraît pas décent de les raconter ici. En un mot, dans la cour de Rome, on la considère comme une femme ignoble, de mœurs plébéiennes, *infimi,* et dégradées, tout adonnée à thésauriser, en mettant de côté toute pudeur, tout respect; méchante en tout, vendant tout, jusqu'à l'autorité du pape, à qui veut l'acheter. L'avarice et la cupidité exceptées, dona Olimpia est capable de bien gouverner et de bon conseil. Jolie de sa personne, agréable dans la conversation et dans ses manières, indifférente à tous les princes, elle est pour celui qui donne le plus... » Tous les moyens les plus pervers que peut inventer le démon de l'avarice, elle sut les mettre en œuvre. Les épouvantables rapines des Barberini étaient dépassées. Ils avaient rançonné les populations en doublant ou en triplant à leur profit les produits du fisc; ils avaient pillé et ravagé de fond en comble l'état de Castro, en pleine guerre, mais on ne pouvait leur reprocher aucune simonie; ils n'avaient jamais trafiqué des bénéfices ecclésiastiques. Sous le règne de la toute-puissante Olimpia, de plus effroyables abus pénétrèrent non-seulement dans toutes les branches de l'administration, mais encore jusque dans la daterie. Jamais on ne vit dans Rome tant de malversations, de concussions, d'extorsions de tout genre, dont le produit était versé presque intégralement dans les coffres de la signora. Les charges de juges au criminel n'étaient données qu'à ses créatures. Au lieu d'appliquer aux coupables les peines ordonnées par la loi, ces juges les condamnaient à des compositions arbitraires dont Olimpia touchait la plus grande partie. Bientôt, jusque dans la daterie, tout dépendit de son bon plaisir, et nous avons sur ce point les témoignages les plus indiscutables : ceux, par exemple, de l'ambassadeur de France à Rome et du père Rapin, jésuite, dans ses *Mémoires*. Jusque-là c'était au cardinal dataire qu'avait appartenu le droit de conférer les charges vénales, moyennant certaines redevances que les titulaires devaient verser à la chambre apostolique. Sous le règne d'Olimpia, le cardinal Cecchini, homme d'une grande inté-

grité, mais de peu de lumières, fut pendant longtemps l'instrument aveugle et inconscient de cette femme éhontée. Évêchés, abbayes, canonicats, dignités, gouvernemens ecclésiastiques, tout passait par les mains de l'avide signora, tout dépendait de son crédit, et malheur à qui se présentait sans une bourse bien garnie de pistoles. Cette mère de l'église d'un nouveau genre avait établi un tarif des offrandes qui devaient lui être faites; elles s'élevaient à peu près au tiers des revenus des bénéfices. Encore fallait-il que la somme lui fût payée d'avance. Cecchini, ayant enfin ouvert les yeux, se plaignit amèrement au pape de ces criminels abus, et le pape, encore plus aveugle que ne l'avait été jusque-là Cecchini, révoqua le dataire sur les instances de la signora.

Olimpia s'était entendue secrètement avec le sous-dataire Mascambruni, « robin fourbe et madré qui avait hérité de la bibliothèque, des cliens et du nom d'un avocat consistorial (1). » Cet homme, d'une perversité profonde et d'une habileté inouïe, fabriqua pendant plusieurs années, avec un art diabolique et sans que l'œil le plus exercé pût découvrir la fraude, de fausses bulles qu'il vendait à beaux deniers comptans au bénéfice de la signora. Elle en retira des monceaux d'or. Ces criminelles malversations ne furent découvertes que peu de temps avant la promotion du cardinal de Retz. Le pape, atteint de goutte et d'hydropisie, condamné à garder presque constamment le lit, était d'ailleurs à peu près hors d'état d'entrer dans le détail des actes de son pontificat. Dès que ces affreux secrets lui furent révélés, malgré les plus fortes considérations de famille, il n'hésita pas à frapper l'instrument de tant de crimes. Le 22 janvier 1652, peu de jours avant la promotion des cardinaux, parmi lesquels devait figurer le coadjuteur de Paris, il fit arrêter le sous-dataire, qui, lui aussi, devait être nommé cardinal dans cette même promotion, et il le livra à une cour ecclésiastique qui le condamna à mort. Mascambruni eut la tête tranchée le 15 avril suivant, sans que la signora, qui avait tout intérêt à ce que tant de crimes fussent ensevelis avec lui, fît le moindre effort pour le sauver. Nombre d'officiers de la daterie, qui n'avaient été que les agens dociles de Mascambruni et qui n'avaient tiré aucun profit de ces simonies, furent condamnés à une prison perpétuelle, et on les laissa pourrir dans des *in-pace* pour que le secret fût bien gardé. Les détails circonstanciés de cette horrible affaire sont racontés longuement dans la correspondance du bailli de Valençay, alors ambassadeur de France à Rome, ainsi que dans celle d'un autre agent français nommé Gueffier, qui résidait à Rome depuis le com-

(1) Relation de Contarini, 1647.

mencement du siècle. C'est à ces deux sources que le père Rapin, jésuite, a puisé pour parler de cette affaire dans ses *Mémoires*. Le pape se contenta d'écarter pendant quelques mois de sa personne la signora Olimpia. Mais malgré sa disparition de la scène elle n'en jouissait pas moins d'une aussi grande influence que par le passé.

Il est permis d'en juger ainsi d'après l'anecdote suivante, racontée d'une manière si piquante par Jean Racine et qu'il tenait de la bouche même de Daniel Delfini, nonce en France. Et notez bien qu'il s'agit de la promotion d'un cardinal qui eut lieu précisément le même jour que celle de Retz. « Alexandre VIII, dit l'auteur d'*Athalie*, n'étant encore que monsignor Ottobon et ayant grande envie d'être cardinal (1) sans qu'il lui en coûtât rien, avait un jardin près duquel la dona Olimpia venait souvent. Il avait à la cour de cette dame un ami par le moyen duquel il obtint d'elle qu'elle viendrait un jour faire collation dans son jardin. Il l'attendit en effet avec une collation fort propre et un très beau buffet tout aux armes d'Olimpia. Elle s'aperçut bientôt de la chose et compta déjà que le buffet était à elle, car c'était la mode de lui envoyer des fleurs ou des fruits dans des bassins de vermeil doré, qui lui demeuraient aussi. Au sortir de chez Ottobon, l'ami commun dit à ce prélat qu'Olimpia était charmée et qu'elle avait bien compris le dessein galant d'Ottobon. Celui-ci mena son ami dans son cabinet et lui montra un très beau fil de perles (2), en disant : « Ceci ira encore avec *la credenza,* » c'est-à-dire avec le buffet. Quinze jours après, il y eut une promotion dans laquelle Ottobon fut nommé, et il renvoya le fil de perles chez l'orfèvre avec la vaisselle, d'où il fit ôter les armes d'Olimpia (3). » Que dut-elle penser de ce joli tour à l'italienne, elle qui jusque-là avait tiré tant de *scudi* de la vente des chapeaux?

On pense bien que le coadjuteur ne manqua pas de frapper à cette porte et qu'il était aussi bien renseigné que possible par le nonce en France sur les meilleurs moyens de gagner la faveur d'Olimpia. Il y avait longtemps d'ailleurs que la pourpre était exploitée comme une mine d'or. Urbain VIII, se trouvant dans une extrême pénurie d'argent et ne sachant comment continuer la guerre, imagina, pour s'en procurer, de nommer d'un seul coup cardinaux tous les clercs de sa chambre, à la condition qu'ils lui céderaient gratuitement leurs offices, et il vendit ces charges à d'autres prélats à beaux deniers comptans. La signora Olimpia n'eut garde de négli-

(1) Il fut élevé à la papauté le 16 octobre 1689.

(2) Un collier de perles enfilées.

(3) *OEuvres complètes de Jean Racine, Fragmens et notes historiques*, t. V, p. 168 et 169, édition Paul Mesnard, dans la *Collection des grands écrivains de la France.*

ger une mine aussi riche, et l'on pourrait citer plusieurs chapeaux qui lui rapportèrent un peu plus que celui d'Ottoboni. Odescalchi, qui fut pape plus tard sous le nom d'Innocent XI, ne s'en tira pas si adroitement. D'après des relations non suspectes, il n'obtint son chapeau qu'en échange d'une armoire en argent ciselé dont la signora s'était follement éprise et qui lui coûta 8,000 écus d'or, c'est-à-dire 80,000 livres de l'époque. D'après une déclaration faite en plein parlement, le 22 septembre 1648, par le président de Novion, le chapeau du frère de Mazarin ne coûta pas moins de 12 millions à la France. Ce ne fut qu'à ce prix que le tout-puissant ministre put surmonter les répugnances d'Innocent, et l'on peut présumer, sans crainte de se tromper, que la signora Olimpia toucha une bonne partie de la somme.

Aussi peu scrupuleuse sur les moyens de s'enrichir qu'habile politique, la signora n'hésitait pas à sacrifier ses haines les plus vives à sa passion des richesses. A l'avénement d'Innocent X, elle avait contribué plus que personne à pousser les Barberini à deux doigts de leur ruine. Elle avait fait séquestrer leurs domaines, tandis qu'ils prenaient le chemin de l'exil. Au lieu de poursuivre leur procès et la confiscation de leurs biens, dont le produit eût été versé tout entier dans le trésor public, qu'imagina-t-elle? Elle trouva plus ingénieux de les faire entrer dans sa propre famille en faisant épouser par un neveu des Barberini la fille unique de son gendre, le prince Giustiniani. La principale condition du traité fut que tous les biens sous le séquestre seraient restitués aux cardinaux François et Antoine pour qu'ils pussent en jouir de leur vivant, mais qu'après leur mort ils serviraient de dot à la jeune princesse. Les deux frères ayant accepté cette proposition avec joie, Olimpia s'empara ainsi de leurs immenses trésors d'un seul coup de filet. Rentrés en grâce et même dans l'administration des finances, les deux Barberini s'attachèrent de leur mieux à réparer leurs pertes en exploitant de nouveau, de compte à demi avec la signora, la vigne du Seigneur.

Lorsque plus tard le vertueux Alexandre VII parvint au pontificat, d'innombrables plaintes arrivèrent jusqu'à lui. Transporté d'une sainte indignation, il ordonna sur-le-champ à ses ministres et à des inquisiteurs secrets de faire une vaste enquête sur les rapines de tout genre de la signora Olimpia. Chaque jour révélait de nouvelles abominations : le peuple criait vengeance. Dans le premier moment, le pape eut l'intention de faire enfermer la signora dans la forteresse d'Orvieto; mais il se contenta de la reléguer à Viterbe, dans le patrimoine de saint Pierre. En vain la princesse de Rossano, le prince Pamfili et les Barberini intercédèrent pour elle; le pape leur refusa des audiences et ordonna que le procès fût entamé et les témoins

entendus. On avait dressé un acte d'accusation formidable; et un commissaire fut envoyé à Viterbe pour y interroger la signora sur tous les chefs et pour la sommer d'y répondre sous peine d'excommunication. Ces chefs roulaient sur les méfaits qu'elle avait commis dans la daterie, sur ses simonies, sur le trafic des bénéfices ecclésiastiques, sur les sommes qu'elle avait perçues par les impositions, tailles, gabelles, fermes, qui étaient remises en entier entre ses mains par les exacteurs, enfin sur les vols qu'elle avait commis jusque dans les églises et au Vatican en s'emparant des pierreries contenues dans leurs trésors. Le montant de toutes ces rapines était évalué à 2 millions 1/2 de ducats d'or, c'est-à-dire à 25 millions de livres de l'époque, qui, multipliés par 5, s'élèvent à 125 millions de francs de nos jours. Le procès suivait son cours lorsque la peste fondit tout à coup sur l'Italie et mit toutes les affaires en suspens. La signora Olimpia fut emportée par le fléau, abandonnée sans assistance à ses derniers momens par ses nombreux domestiques, qui s'étaient enfuis en emportant ses pierreries. Après sa mort, et lorsque la peste se fut retirée, au grand étonnement des Romains, il ne fut pas donné suite aux procédures. Alexandre VII comprit sans doute qu'il ne fallait pas aller plus avant de peur qu'il n'en rejaillît quelque chose sur la mémoire de son prédécesseur qu'à tout le moins on pouvait taxer de faiblesse à l'égard de dona Olimpia. Ainsi ces poursuites entamées avec tant d'éclat s'éteignirent sans bruit.

La signora laissait dans sa succession son beau palais de la place Navone, le plus magnifique de Rome avec le palais Borghèse. C'est celui qui porte aujourd'hui le nom de Doria-Pamfili et qui attire tous les voyageurs, autant par la magnificence de ses proportions et de son architecture que par sa riche galerie de tableaux. Parmi les œuvres des grands maîtres, on y remarque un admirable portrait d'Innocent X par Velasquez, véritable merveille de coloris. « Sur un fauteuil rouge, dit M. Taine, devant une tenture rouge, sous une calotte rouge, une figure rouge,... Velasquez a fait avec cela un tableau qu'on n'oublie pas. » Dans cette même galerie, on remarque deux portraits d'Olimpia, l'un de la jeunesse, l'autre de l'âge mûr; elle y porte le même costume, d'un aspect tout monastique, et un chapeau rond en feutre noir. Rien ne saurait rendre le regard profond et dominateur de ses grands yeux noirs qui respirent la force et l'audace et qui semblent n'avoir jamais exprimé les ivresses de l'amour. Sur le Janicule, dans cette délicieuse villa Pamfili, qu'elle a fait aussi construire, on trouve son buste en marbre à côté de celui d'Innocent X. « Quand on les compare, dit Ranke, quand on rapproche ces traits de la femme, qui expriment de la résolution et de l'esprit, de la figure douce et sans expression du pape, on voit qu'il était

non-seulement possible, mais inévitable, qu'il fût dominé par elle. »

Ce tableau de la cour romaine serait incomplet si l'on n'y ajoutait une esquisse des mœurs des cardinaux. Plusieurs appartiennent aux plus grandes familles de l'Italie, aux Médicis, aux d'Este, aux Sforza, aux Colonna, aux Trivulce, aux Orsini, aux Grimaldi, aux Savelli ; d'autres à des familles plébéiennes de la plus basse extraction et ceux-ci ne sont arrivés à la pourpre que par leur mérite ou leur industrie : tels sont les Spada, les Sacchetti, les Panzirolo, les Barberini, et tant d'autres. En vertu du principe d'égalité que l'église n'a cessé de faire prévaloir dans ses choix, le fils d'un portefaix, dès qu'il est parvenu au cardinalat, marche l'égal des plus grands princes du sacré-collége, et s'il est homme de tête, comme un Panzirolo, fils d'un simple tailleur, le pape en fait son premier ministre sans soulever un seul murmure autour de lui.

La plupart des cardinaux appartiennent soit à la faction d'Espagne, soit à celle de France, soit à celle de l'empereur, lors même qu'ils sont d'autre nation que celle dont ils défendent les intérêts. Ils louent leurs services comme de vrais *condottieri*, ils arborent au-dessus de la porte de leurs palais ou de leurs maisons les armes du souverain qu'ils représentent et touchent de lui une pension. Le plus souvent cette pension n'est pas payée ou l'est fort mal ; alors, sans la moindre vergogne, le cardinal lésé passe au service d'une autre faction qui le paie, ou le paie mieux, et il vote dans le conclave pour le candidat contre lequel peut-être il a combattu la veille. Il est juste d'ajouter que nombre de cardinaux, les uns riches et nobles, d'autres pauvres et roturiers, gardent avec dignité une complète indépendance et se montrent inattaquables sous le rapport des mœurs et de l'intégrité. C'est un spectacle consolant de voir, au milieu de cette corruption profonde, des hommes tels que les Lanti, les Maculano, les Ludovisio, les Cibo, les Roma, les Caraffa, les Cherubini, les d'Este, les Montalto, les Macchiavelli, les Donghi, et tant d'autres encore, sous ce pontificat et les suivans, rappeler par leur piété, leur charité, leur vie exemplaire, les premiers âges du christianisme. Mais la plupart des cardinaux, issus de grandes familles, vivent comme des seigneurs du moyen âge, dans la dernière licence ; ils ont des palais somptueux, de riches galeries de tableaux, nombre de valets et de carrosses tout chamarrés d'or ; ils passent joyeusement leur temps à la chasse, dans les festins, au jeu, à la comédie, dans les aventures galantes, ils se plongent dans toutes les délices que la Rome antique a léguées à la Rome moderne. L'un d'eux, le cardinal Maidalchini, enlève de force la fille d'un pâtissier d'une beauté extraordinaire et la séquestre dans sa villa. Un autre, le cardinal Antoine Barberini, entretient ostensible-

ment une fameuse courtisane, la Ceccha Buffona, et, comme elle a osé enfreindre les ordonnances en se promenant masquée au cours ainsi qu'une femme du monde, le cardinal Pallotta, gouverneur de Rome, qui n'entend pas raillerie, la fait fouetter par les carrefours malgré les vives réclamations d'Antoine. Tandis que le cardinal-archevêque de Lyon, Richelieu, quitte son siége pour embrasser l'ordre austère des chartreux, les Médicis, les Durazzo, les Hesse, les Vidman, et bien d'autres encore, mènent à Rome la vie licencieuse du coadjuteur de Paris.

Parmi les cardinaux, plus d'un a porté les armes au service soit du pape, soit de l'empereur; tels sont les Savelli, les Grimaldi, les Trivulce, les Mazarin, les Barberini. Ces derniers ont fait la guerre avec la férocité du moyen âge. Plus d'un membre du sacré-collége semble plutôt appartenir au XVe qu'au XVIIe siècle. Le cardinal Brancaccio, évêque de Capuccio, dans le royaume de Naples, ayant eu un différend avec un capitaine d'infanterie espagnole, fait expédier son homme d'un coup d'arquebuse. Tel autre fait mourir aux galères un de ses ennemis à coups de nerf de bœuf; il en est qui se contentent d'une simple bastonnade. Je vois dans quelques documens de l'époque que les galanteries de Mazarin, pendant qu'il était au service du pape, lui attirèrent plus d'un duel et qu'il reçut plus d'une estafilade. La relation ajoute qu'il était fort méchant joueur, ce qui confirme ce qu'a dit Retz sur ce chapitre. Enfin, dernier trait, vraiment caractéristique : parmi les cardinaux instruits, il en est qui cultivent en secret l'astrologie et qui ne sont pas plus croyans que le coadjuteur de Paris. Tel était le sacré-collége au moment où Retz se donnait tant de mal pour en faire partie.

III.

Panzirolo, comme nous l'avons dit, était parvenu, quelques mois avant sa mort, à éloigner du palais la signora Olimpia. Pendant cette éclipse de faveur, plus apparente que réelle, la princesse de Rossano était rentrée en grâce auprès du pape, ainsi que son mari don Camillo. Bientôt elle s'insinua si avant dans le cœur d'Innocent par sa douceur naturelle, par ses prévenances, par son esprit et sa grâce séduisante, que le vieillard ne pouvait plus se passer de sa vue et que la signora Olimpia en conçut une terrible jalousie. La faveur naissante de la princesse de Rossano tombait juste au moment de la nomination du coadjuteur au cardinalat, et comme les Aldobrandini comptaient plusieurs alliances avec les Gondi de Florence, Retz n'eut pas de peine à se rendre favorable la

belle princesse. Par malheur, il venait de perdre le cardinal Panzirolo, et cette perte était pour lui des plus sensibles, car Panzirolo, qui partageait pleinement la haine d'Innocent contre Mazarin, n'eût pas manqué, s'il eût vécu, de hâter de tous ses efforts la promotion d'un homme aussi capable que Retz de lutter contre le favori.

Panzirolo avait été remplacé, en qualité de secrétaire d'état, par monsignor Fabio Chigi, nonce à Cologne, qui plus tard fut pape sous le nom d'Alexandre VII, et qui en attendant devait être nommé cardinal dans la même promotion que le coadjuteur de Paris. Pour plusieurs motifs, Retz n'avait pas à se féliciter de ce choix, car monsignor Chigi n'aimait pas plus à recevoir des présens qu'à en donner, et il était aussi sévère sur les questions de doctrine que sur les questions d'argent; le gallicanisme et le jansénisme étaient ses bêtes noires. Ce fut lui qui, dans la première année de son pontificat, publia (16 octobre 1655) la bulle confirmant celle de son prédécesseur contre les cinq propositions contenues dans l'*Augustinus.* Il s'y élevait avec force contre ceux qui prétendaient que les cinq propositions ne sont pas dans Jansénius; il y soutenait qu'elles y sont en effet et qu'elles sont condamnées dans le sens de leur auteur. Ce fut lui enfin qui dressa le fameux formulaire contre les cinq propositions, avec ordre à tous les archevêques et évêques de France de le signer. Monsignor Chigi ne tarda pas à savoir que le coadjuteur était fort lié avec les jansénistes; il fut même sur le point d'ajouter foi à l'accusation, portée contre ce prélat par ses ennemis, qu'il appartenait à cette secte, et de traverser sa promotion. Enfin, à la différence de Panzirolo, Fabio Chigi à cette époque n'avait aucune haine contre Mazarin. Loin de là, lorsqu'il était nonce à Cologne, d'où il venait d'être rappelé, en politique adroit et prudent, il avait rendu visite à Brühl au cardinal fugitif, il lui avait ouvert sa bourse et l'avait promené publiquement dans son carrosse. A peine fut-il nommé secrétaire d'état, qu'il se montra aussitôt l'inflexible adversaire des abus pratiqués jusqu'à ce jour dans le gouvernement romain et qui n'avaient jamais été plus crians. Fort hostile à la signora Olimpia, il fit tous ses efforts pour l'empêcher de rentrer au palais. Il y réussit pendant quelque temps; mais lorsque la signora se fut imposée de nouveau à l'incurable faiblesse du pontife, Chigi ne consentit jamais à plier devant elle, et il refusa constamment d'entrer dans le cabinet du pape avant que la signora n'en fût sortie. Dans la crainte qu'une « seconde dictature de cette femme ne fût encore plus déshonorante pour Innocent, dit le jésuite Pallavicini, il eut la hardiesse de montrer au pape à quel point il lui semblait inconvenant et indécent que les femmes fré-

quentassent la maison du vicaire de Jésus-Christ (1). » L'ambassadeur vénitien Quirino dit que Chigi possédait, entre autres qualités, « la vivacité de l'esprit, la soudaineté des ressources, la pénétration et la facilité dans les résolutions. » C'était un homme fort lettré, quelque peu poète et d'un esprit fécond en saillies.

Parfois il lui échappait des mots aussi fins qu'amers sur le compte de la signora. Aux fêtes de Noël de l'année où nous sommes il déclara « qu'il n'avait point d'or à lui donner, qu'il ne voulait pas lui offrir d'encens, que la myrrhe ne lui était point agréable, et qu'ainsi il ne lui restait aucune matière à lui présenter (2). » Monsignor Chigi n'était donc pas fort abordable pour quiconque eût voulu le gagner par les moyens mis en œuvre à cette époque dans cette cour corrompue. Le coadjuteur en fut averti et donna le conseil à l'abbé Charrier de sonder prudemment le terrain avec les plus grandes précautions, avant de se hasarder à offrir des cadeaux à un tel personnage.

Retz fondait plus d'espoir sur un homme fort capable de le comprendre, d'entrer dans ses vues et de ne rien refuser. C'était monsignor Azzolini, secrétaire des brefs, esprit délié s'il en fut, l'un des hommes les plus habiles de la cour de Rome et qui fut sans contredit un des diplomates des plus remarquables de son temps. Il était de la même famille que Retz par son intelligence, son esprit, son instruction, sa grâce, son enjouement, son insinuation, comme aussi par la corruption de ses mœurs. Il jouit de son vivant d'une éclatante célébrité. Il n'était point encore cardinal, il ne le fut qu'en 1654. Favori de la reine Christine de Suède, il fut, comme on le sait, son légataire universel. Azzolini était un trop fin politique pour se brouiller avec la signora Olimpia; loin de là, il avait mis à son service toutes les ressources de son génie d'intrigue. Il fut même assez habile, non-seulement pour trouver grâce devant l'austérité de Chigi, mais pour s'insinuer très avant dans sa confiance. A la tête de *l'escadron volant*, il contribua plus que personne à son élection au pontificat. Le coadjuteur, qui connaissait à fond la cour romaine, ne négligea rien pour se rendre favorable Azzolini : il y réussit pleinement; deux hommes pareils ne pouvaient manquer de s'entendre. Retz n'a pas oublié dans ses *Mémoires* de rappeler les services que lui rendit l'habile secrétaire des brefs.

L'affaire de son chapeau devait être officiellement dirigée à Rome par l'ambassadeur de France, qui avait, comme nous l'avons dit, un intérêt tout personnel à le faire échouer. Henri d'Étampes, chevalier

(1) *Vita di Alessandro VII*, da Pallavicini.
(2) *Ibid.*

de Malte, grand-croix et bailli de son ordre, qui fut plus tard grand Prieur de France, avait été envoyé à Rome depuis 1652 pour y représenter le roi. D'un caractère bilieux, violent, sans ressort, sans la moindre souplesse, d'un esprit étroit, gallican fanatique, il n'avait absolument rien de ce qu'il fallait pour défendre utilement les intérêts de la France auprès d'une cour si hostile et si ombrageuse. Si Louis XIV eût ordonné au bailli de lever son gantelet sur Innocent X et de le conduire garrotté en France, le bailli aurait exécuté cet ordre aussi aveuglément que Guillaume de Nogaret, lorsque Philippe le Bel l'envoya en mission auprès de Boniface VIII. Toutes les fois que le bailli était admis à une audience du pape, il se laissait aller à des audaces et à des violences de langage qui nous paraîtraient incroyables, s'il n'avait pris soin de les révéler lui-même avec complaisance dans ses dépêches et même de s'en parer comme de trophées. Le pape, homme timide s'il en fut, était fort effrayé de ces scènes tragiques, et comme il était de son naturel très vindicatif, il n'accordait jamais la moindre grâce au bailli sans y être contraint par la dernière nécessité. Depuis longtemps l'ambassadeur poursuivait le rêve du chapeau, mais on pense bien qu'il lui eût été plus facile de soulever des montagnes que de décider le pape à le lui accorder.

En proie à cette ambition secrète, le bailli avait donc le plus grand intérêt à traverser la promotion du coadjuteur, et, comme la cour de France, peu de temps avant qu'elle eût lieu, lui avait donné sous le manteau des instructions dans ce sens, il ne cessa depuis ce moment de travailler sourdement à la retarder, sinon à la faire échouer. Bien que dépourvu de finesse, il ne l'était pas de dissimulation, et plus d'une fois il amusa l'abbé Charrier par un semblant de franchise que celui-ci trouvait d'autant plus naturel qu'il était toujours assaisonné de rudesse. Tous deux se jouaient réciproquement, mais ce fut l'abbé qui finit par avoir le dessus.

Tels étaient les principaux personnages avec lesquels l'abbé Charrier avait à négocier.

Le coadjuteur, dès que sa nomination fut signée, se hâta de faire jouer *les secrets et puissans ressorts* dont parle Bossuet. Hautes influences, argent, promesses, menaces déguisées, il mit tout en œuvre pour vaincre les lenteurs de la cour de Rome. Solidement appuyé par le grand-duc de Toscane, Ferdinand II de Médicis, qui avait pour premier ministre un Gondi, par le duc d'Orléans, lieutenant-général du royaume de France, et même par les Espagnols, qui, au dire du bailli de Valençay, dépensèrent jusqu'à 70,000 pistoles pour favoriser sa promotion, le coadjuteur s'était procuré de son côté des sommes considérables, en puisant dans la bourse de

quelques-uns de ses amis intimes, tels que MM. Daurat, Le Fèvre de Caumartin et Pinon du Martrai. Guy Joly, l'auteur des *Mémoires*, qui était alors secrétaire du coadjuteur et qui, de sa main, traduisait en chiffres toutes les lettres de celui-ci à l'abbé Charrier, désigne expressément ces personnes comme lui ayant prêté en cette circonstance plus de 300,000 livres. Il faut donc tenir pour suspecte l'insinuation du père Rapin, lorsqu'il prétend dans ses *Mémoires* que ce fut Port-Royal qui avança ces importantes sommes au coadjuteur. Voici en quels termes s'exprime Guy Joly sur le chapitre des sommes qui furent expédiées par Retz : « Il n'eut pas besoin, dit-il, d'envoyer beaucoup d'argent à Rome, si ce n'est pour quelques voyages de l'abbé Charrier, qu'il avait envoyé pour solliciter le chapeau, et pour quelques présens de bijoux à la princesse de Rossano, qui avait épousé le neveu du pape Innocent X. » Notons en passant que ce que dit Guy Joly des sommes que le coadjuteur eut alors en main se trouve vérifié par la correspondance même de Retz avec Charrier, et que son récit contredit les *Mémoires* de Retz lorsque celui-ci soutient qu'il n'envoya pas d'argent à Rome pour acheter le chapeau.

Dès que Retz fut en possession de ces sommes considérables, il expédia sur-le-champ à l'abbé Charrier courriers sur courriers pour lui porter, en même temps que ses nouvelles instructions, de nombreuses lettres de change, avec ordre de semer l'or à pleines mains, mais sur bonnes promesses étayées des garanties les plus solides. Retz savait parfaitement à quoi s'en tenir sur la puissance de l'or dans la cour de Rome, mais il ne voulait le répandre qu'à bonnes enseignes (1). En même temps, il expédiait à l'abbé quantité de bijoux, de montres, de bagues enrichies de pierres précieuses, de coffrets, de rubans, d'éventails, etc., le tout destiné à la princesse de Rossano, à la signora Olimpia et autres belles dames qu'il supposait, à tort ou à raison, toutes puissantes dans le consistoire. Dans son impatience fiévreuse, tournée en véritable frénésie, vivant sans cesse dans la crainte du retour de Mazarin et d'une révocation, il passait les nuits et les jours à combiner de nouvelles ruses et de nouvelles manœuvres pour abréger les délais et hâter sa promotion. A l'abri d'un chiffre fort compliqué, composé de quatre alphabets de signes différens, de nombres ayant un sens convenu et de caractères sans aucun sens, sorte de chevaux de frise destinés à arrêter la lecture des déchiffreurs, il découvrait à l'abbé, avec le der-

(1) Il n'était pas sans connaître ce dicton, qui depuis longtemps circulait en Italie :

Chi va a Roma e porta un buon borsotto
Diventa abbate o vescovo di botto.

nier cynisme, ses plus secrètes pensées et se livrait à des libertés, à des licences de langage inouïes. Il débutait par *l'argument irrésistible*.

« On vous envoie par un courrier exprès, lui écrivait-il le 1er octobre, une lettre de change de 18,000 écus, et vous en aurez un de trois en trois jours, qui vous en portera d'autres, jusques à la somme de 80,000 écus et plus, s'il est besoin, ayant 150,000 écus à ma disposition (1), qu'il ne faut point à mon sens épargner, quand ce ne serait que pour gagner un moment. On a jugé à propos de faire tenir ces sommes par des courriers différens, et encore nous ne laissons pas d'être bien en peine par la difficulté que l'on a à trouver des personnes qui veuillent faire tenir des sommes un peu considérables, de sorte que, si vous pouviez trouver de l'argent à Rome et tirer gagne, on fera partir mercredi prochain un autre courrier avec pareille somme, et ainsi de jour en jour... On vous envoie aussi par ce courrier sept montres; mandez s'il en faut davantage et d'autres galanteries, et renvoyez ce courrier en diligence afin que l'on puisse savoir des nouvelles plus promptement pour faciliter vos affaires... On ne vous fait pas de complimens, tenez-nous seulement avertis de tout par courrier exprès, et n'épargnez rien. Mandez aussi par ce courrier quels bijoux il faudra vous envoyer. On ne l'a pu savoir... »

Et le 5 octobre : « Je vous envoie par un courrier exprès une lettre de crédit pour 25,000 écus, en attendant le reste, que l'on enverra incessamment. Si vous n'en avez besoin, ne les recevez pas, parce que le marché est fait avec le banquier de nous rendre notre argent, ni avec fort peu de perte, au cas que l'on n'en ait pas affaire à Rome. La même chose se doit entendre pour la première lettre de change de 6,000 écus, que l'on vous a envoyée, et de toutes les autres à l'avenir. Surtout prenez garde de ne donner votre argent mal à propos, et que vous ne soyez assuré de ce que l'on vous promettra, y ayant eu plusieurs attrapes de cette sorte; mais aussi n'épargnez rien pour faire réussir les affaires, et, quelque somme que l'on veuille, ne trouvez aucune difficulté à tout ce que l'on demandera de vous... On vous a déjà envoyé six montres; on vous enverra des rubans au premier jour... » — « L'on vous écrivit hier, 5 octobre, par un courrier extraordinaire, que l'on vous envoyait une lettre de crédit de 25,000 écus, quoique ladite lettre soit indéfinie et non limitée. C'est pourquoi, si vous en avez besoin, prenez, si vous pouvez, sur ladite lettre de crédit tout ce qui vous sera nécessaire et non pas seulement lesdits 25,000 écus.

(1) 450,000 livres de l'époque, qu'il faudrait aujourd'hui multiplier par six ou sept.

Par la lettre d'hier, l'on vous donnait un avis, que l'on réitère encore présentement, de ne pas donner votre argent, si vous n'êtes tout à fait assuré de l'exécution des choses qui vous seront promises, attendu les inconvéniens qui en sont arrivés plusieurs fois et à personnes de connaissances... » Et le 12 octobre : « On vous envoie par ce courrier extraordinaire une explication plus ample et plus particulière de la lettre de change qui vous a été envoyée, adressante au sieur Bouvier (1), parce que l'on a eu peur que, sur les sommes de ladite lettre de crédit, il ne vous donnât pas tout ce dont vous auriez besoin. On a jugé que cette sorte de lettre de crédit était plus sûre et plus commode que celle de lettre de change, y ayant ici peu de banquiers à qui on puisse confier de si grandes sommes. Si pourtant vous étiez d'un autre avis, on suivrait ponctuellement vos ordres quand vous l'aurez mandé. On vous envoie quantité de rubans pour la princesse de Rossano, suivant les avis de M. l'abbé Tinti (ministre du grand-duc de Toscane près la cour de France)... Nous avons ici 80,000 écus argent comptant, entre les mains, et assurés aussi d'encore autant (2). C'est pourquoi ne vous laissez manquer de rien et tirez hardiment ici sur le correspondant dudit sieur Bouvier, ou autre, et l'on fera tout l'honneur à vos lettres. Je vous répète que, si vous jugez à propos que l'on vous fasse tenir l'argent par lettre de change, on hasardera tout pour le faire. Surtout n'épargnez rien pour faire réussir l'affaire, et en baillant, baillant, car vous connaissez les fourbes du pays... »

Nous glissons sur de nombreux détails relatifs à ces lettres de change, nous bornant à l'essentiel. Les cadeaux se multipliaient. Le 15 octobre, c'était un nouvel envoi de rubans pour la princesse de Rossano, par un courrier extraordinaire, et notez que ces courriers devaient coûter des sommes folles. Le plus piquant, c'est que le coadjuteur, afin que ses lettres ne fussent pas saisies par les partis des princes qui tenaient la campagne, les glissait dans les paquets du nonce, de concert avec lui.

Un jour, Retz, se trouvant en verve et en belle humeur, écrivait à l'abbé, dont les mœurs, paraît-il, étaient tout à fait semblables aux siennes : « Je vous envoie des gants d'Angleterre garnis et des étuis pour présenter à qui vous voudrez, même à quelques-unes de vos maîtresses... (3). » Puis il ajoutait : « Quand les lettres de change que vous tirerez seraient de 50,000 écus, elles seront promptement et ponctuellement acquittées. C'est pourquoi n'épargnez rien, quand ce ne serait que pour avancer l'affaire d'un quart

(1) Expéditionnaire à la cour de Rome, agent secret du coadjuteur.
(2) En tout environ 3,600,000 francs de nos jours.
(3) Lettre du 7 novembre 1651.

d'heure... Souvenez-vous aussi, je vous prie, de faire bien croire à Rome que l'argent qui est entre les mains de M. Géricot (1) n'est que pour les dépenses des courriers et pour la vôtre. Prenez aussi garde que les négociations que vous faites avec les banquiers de Rome soient si cachées que cela ne fasse pas paraître que vous avez tant d'argent à donner. Vous savez que cela aurait plusieurs conséquences. Si l'on tire quelque lettre de change fort considérable, tâchez d'en donner avis auparavant... » — « ...J'ai eu avis par un de mes amis, disait-il à l'abbé Charrier, dans une lettre en date du 25 novembre, que M. Chigi (2) a témoigné quelque bonne volonté pour moi. Je lui écris une lettre de compliment à laquelle vous mettrez la suscription comme il vous plaira. Par ce même avis, on m'a témoigné qu'il ne s'éloignerait pas de quelque gratification pour me servir. Ouvrez les yeux là-dessus et fort délicatement, car c'est un homme fort estimé, et, par cette raison, ce que l'on me mande sur ce sujet m'a surpris. Vous aurez vu par La Violette (le courrier extraordinaire) ce que j'ai fait pour de l'argent; sur quoi, je ne puis m'empêcher de vous dire que vous ne soyez pas si fat qu'à l'ordinaire, et que, sans raillerie, vous me désobligeriez sensiblement si vous ne vous servez de ce qui est à moi comme du vôtre propre. » Comme on le voit, le coadjuteur frappait à toutes les portes, même à celles qui ne devaient jamais s'ouvrir pour lui. Monsignor Chigi fut insensible à toutes ses offres et se contenta d'une simple bague qu'il aurait eu d'ailleurs mauvaise grâce de refuser. Quant à la princesse de Rossano et à la signora Olimpia, elles furent, comme on le pense bien, de plus facile composition.

Retz, dans ses *Mémoires*, raconte ainsi les premières démarches de l'abbé Charrier à Rome : « Il trouva, dit-il, la face de cette cour tout à fait changée par la retraite plutôt que par la disgrâce de la signora Olimpia, belle-sœur du pape. Innocent s'était laissé toucher à des manières de réprimandes que l'empereur, à l'instigation des jésuites, lui avait fait faire par son nonce à Vienne. Il ne voyait plus la signora, et il soulageait le cruel ennui que l'on a toujours cru qu'il en avait par des conversations assez fréquentes avec Mme la princesse de Rossano, femme de son neveu, qui, quoique très spirituelle, n'approchait pas du génie de la signora, mais qui en récompense était beaucoup plus jeune et beaucoup plus belle. Elle s'acquit effectivement du pouvoir sur son esprit... Ma nomination tomba justement dans le temps où la faveur de Mme la princesse de Rossano était la plus forte, et il parut en cette occasion que la fortune voulût réparer la perte que j'avais faite en la personne de

(1) Un banquier de Lyon.
(2) Fabio Chigi, le nouveau ministre du pape.

Panzirolo. C'est le seul endroit de ma vie où je l'ai trouvée favorable. Je vous ai dit les raisons pour lesquelles j'avais lieu de croire que Mme la princesse de Rossano me le pouvait être, et, sans comparaison, davantage que la signora Olimpia, qui ne faisait rien qu'à force d'argent, *et vous croyez aisément qu'il n'eût pas été aisé de me résoudre à en donner pour un chapeau...* » Rapprochez ce dernier passage des fragmens de lettres que nous venons de citer, et par là jugez à quel point Retz a voulu en imposer à ses lecteurs. « L'abbé Charrier, poursuit-il, trouva à Rome tout ce que j'y avais espéré de Mme de Rossano, et le premier avis qu'elle lui donna fut de se défier au dernier point de l'ambassadeur, qui joignait aux ordres secrets que la cour lui avait donnés contre moi la passion effrénée qu'il avait lui-même pour la pourpre. L'abbé Charrier profita très habilement de cet avis, car il joua toujours l'ambassadeur en lui témoignant une confiance abandonnée, et en lui faisant voir en même temps la promotion très éloignée. La haine que le pape avait conservée depuis longtemps pour la personne de M. le cardinal Mazarin contribua à ce jeu, et l'intérêt de monsignor Chigi, secrétaire d'état, qui a été depuis Alexandre VII, y concourut aussi avec beaucoup d'effet. Il était assuré du chapeau pour la première promotion, et il n'oublia rien de ce qui la pouvait avancer. Monsignor Azzolini, qui était secrétaire des brefs et qui avait été attaché à Panzirolo, avait hérité de son mépris pour le cardinal et de sa bonne volonté pour moi... »

L'affaire fut loin de se présenter d'une manière aussi simple que le prétend le cardinal de Retz dans ses *Mémoires;* elle ne fut pas enlevée aussi facilement qu'il veut bien nous l'assurer. De sérieux obstacles se dressèrent devant lui dont il ne dit mot, et il mit en œuvre pour les surmonter d'incroyables machinations dont il eût rougi de faire l'aveu et sur lesquelles il a jeté prudemment un voile épais. Sa correspondance nous permettra de soulever ce voile, de surprendre Retz sur le fait, ourdissant de sa main, sans le moindre scrupule, les manœuvres les plus coupables, les plus inouïes, avec un cynisme, une audace et une perversité dont on aurait peine à citer un autre exemple si ce n'est celui du cardinal Dubois.

R. CHANTELAUZE.

LES

PRISONS DE PARIS

SOUS LA COMMUNE

IV.

LA SANTÉ (1).

I. — LE GÉNÉRAL CHANZY.

La maison de la Santé est la prison modèle par excellence; bâtie tout en pierres meulières, habilement disposée pour le régime cellulaire et pour le régime auburnien, elle représente le spécimen irréprochable des constructions pénitentiaires; mais on peut avouer que sa beauté spéciale en fait un monument d'une remarquable laideur. De grands murs maussades l'entourent de tous côtés, en cachent les fenêtres et lui donnent, sur le boulevard Arago, l'apparence d'une grosse forteresse aveugle. Intérieurement, elle est très bien distribuée, aérée, chauffée convenablement, et abrite, dans une division particulière, l'infirmerie centrale des prisons de Paris.

Ce fut par la voix publique que l'on y apprit les événemens du

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai, du 1er juin et du 1er juillet. — En racontant la mort de Raoul Rigault (*Revue* du 1er juillet), j'ai involontairement commis une erreur qu'i importe de signaler. Parlant de M. Chrétien, propriétaire de l'hôtel Gay-Lussac, j'ai dit : « Il n'ignorait pas que cet officier était son locataire, Auguste de Varenne, et qu'Auguste de Varenne n'était autre que Raoul Rigault. » A ce sujet, M. Chrétien m'écrit : « R. Rigault, Dacosta et une femme s'étaient fait inscrire tous trois sous le nom de Varenne, et j'affirme que jusqu'au dernier moment, — jusqu'à la mort de Raoul Rigault inclusivement, — j'ai ignoré leur vraie personnalité. » Je m'empresse de donner acte à M. Chrétien de la rectification qu'il a bien voulu m'adresser. — M. D.

18 mars; le poste était gardé par un peloton de soldats de la ligne, qui, dans la matinée du 19, se retirèrent en bon ordre avec armes et bagages, et ne tardèrent pas à être remplacés par des gardes nationaux fédérés venus du IXᵉ secteur, dont l'état-major était installé à la manufacture des Gobelins. Vers cinq heures du soir, une rumeur extraordinaire s'éleva dans la rue de la Santé, passa par-dessus les murs de la prison et vint troubler le personnel de la surveillance, du greffe et de la direction. Une foule évaluée à 5,000 ou 6,000 personnes, femmes, enfans, ouvriers, gardes fédérés, hurlant, gesticulant et furieux, poussait quatre officiers, reconnaissables à leurs uniformes en lambeaux, vers la grille de la prison. Cette bande d'énergumènes s'acharnait principalement contre un officier supérieur, assez grand, chauve, de figure énergique, qui restait impassible sous les coups et les insultes dont on l'accablait. C'était le général Chanzy; à ses côtés, et non moins maltraité, marchait le général de Langourian; puis venaient M. Ducauzé de Nazelles, capitaine au 5ᵉ lanciers, et M. Gaudin de Villaine, lieutenant au 73ᵉ de marche. Trois hommes, Léo Meillet, maire du XIIIᵉ arrondissement, Combes, adjoint, et Serizier, commandant du 101ᵉ bataillon, appartenant au IXᵉ secteur, faisaient des efforts désespérés pour les protéger contre la foule, devenue folle. Cette masse de peuple, rendue véritablement terrible par un accès de fureur spontané, voulait mettre les généraux à mort, tout de suite, sans plus attendre, et elle ne savait même pas leur nom. Ces insensés criaient : « A mort Ducrot! à mort Vinoy! à mort Aurelle de Paladines! à mort les traîtres et les vendus! Vous nous avez fait manger de la paille! Prussiens! capitulards! à mort! à mort! à la lanterne! qu'on les fusille! » On leur répondait : « Mais non, c'est Chanzy! » Et ils reprenaient : « Tant mieux! Chanzy à mort! » C'était un épouvantable tumulte fait de menaces et d'imprécations. Le général Chanzy avait encore tout au plus figure humaine lorsqu'il arriva près de la grille, sans képi, les vêtemens lacérés, la face tuméfiée par un coup de bâton. Il fut terrassé près de la porte d'entrée. Le surveillant Villemin, gardien-concierge, le releva rapidement, para un coup de crosse qui lui était destiné et le jeta dans l'intérieur de sa loge. Le premier mot du général fut : « Ces malheureux ne savent pas ce qu'ils font, il faut leur pardonner. » Un seul homme n'était pas pour résister à la poussée formidable qu'exerçait la foule. La porte fut forcée, la prison envahie. La cour, le rond-point (lieu central où aboutissent toutes les galeries des divisions cellulaires), le greffe, les guichets, tout fut immédiatement encombré par les fédérés, au milieu desquels des femmes s'agitaient en criant. Les surveillans, tenant en main leur forte clé d'acier trempé, s'étaient instinctivement réunis autour des officiers.

M. Lefébure, le directeur régulier de la Santé, était accouru; c'est un homme qui n'est plus jeune, de taille moyenne, d'une extrême mansuétude, intelligent, rompu par une longue pratique à l'administration des prisons, très ferme, très résolu, sous une apparence fort douce; ayant quelquefois l'air de chercher ses mots et les trouvant toujours; n'aimant point les émeutes, mais sachant ne pas reculer devant elles. Il demanda d'abord en vertu de quel mandat ces détenus étaient amenés dans la maison. On lui remit immédiatement quatre paperasses : *Ordre au directeur de la prison de la Santé de recevoir en dépôt le général Chanzy jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné; le directeur répond sur sa tête de la garde de ses prisonniers. — Pour* E. DUVAL : CAYOLS; *Paris, le 19 mars 1871.* — Timbre : République française. État-major de la garde nationale, XIIIe arrondissement; — un ordre identique concernant MM. de Langourian, Ducauzé de Nazelles et Gaudin de Villaine. Ces mandats d'arrestation étaient d'une flagrante illégalité, mais ils se trouvaient appuyés par une telle force armée qu'il n'était pas possible de se refuser à les exécuter : c'eût été exposer sa vie et celle des prisonniers; M. Lefébure le comprit, et dès lors, connaissant bien les foules, sachant qu'elles s'apaisent souvent lorsqu'elles n'ont plus sous les yeux l'objet de leur haine irraisonnée, il résolut de faire incarcérer les quatre détenus le plus rapidement possible. Ce n'était point aisé, car les fédérés les serraient de près et ne paraissaient guère disposés à les perdre de vue. L'hiver, sans charbon et sans bois, avait été très dur à la Santé; pour éviter à ses détenus le froid des longs corridors, M. Lefébure avait, dans les premiers jours de novembre 1870, fait construire des cloisons en planches à l'entrée des galeries cellulaires; la porte la plus voisine du rond-point, où se tenaient les officiers entourés des gardes nationaux, était celle de la quatrième division. Sur un signe des yeux fait par M. Lefébure au brigadier Adam, compris par celui-ci, les généraux Chanzy, de Langourian et leurs deux aides-de-camp furent brusquement saisis par les gardiens et entraînés vers la porte qu'un surveillant se tenait prêt à ouvrir; Serizier, jurant comme un damné et lançant ses énormes poings en avant, fendit la foule qui criait de nouveau : « A mort! à mort! » Les prisonniers franchirent la cloison, dont la porte fut immédiatement refermée derrière eux; ils étaient sauvés. M. Lefébure avait remarqué l'influence que Serizier exerçait sur les fédérés; il lui dit que son éloquence seule pouvait faire évacuer la prison et permettre d'assurer le salut des officiers auxquels il s'intéressait. Serizier ne se le fit pas répéter; il lâcha une allocution : « Citoyens... le devoir... la patrie... la réaction... la république... la victoire du peuple... la justice du peuple... la grande âme du peuple... la gé-

nérosité du peuple... la souveraineté du peuple... » C'était convaincant : on s'éloigna; mais le poste des fédérés, tout un bataillon, qui gardait la porte d'entrée, envoya des sentinelles qui devaient faire faction devant les cellules de ceux que cette foule appelait déjà des « otages. »

Que l'on se rappelle la motion adoptée le 24 février et qui servit de prétexte à la fédération de la garde nationale, que l'on se répète le serment prononcé de s'opposer par la force à l'entrée des Prussiens dans Paris, et l'on comprendra que de tous ces beaux projets de guerre à outrance il ne restait plus un vestige. En effet, s'il eût subsisté quelque trace de patriotisme dans le cœur de ce troupeau d'insurgés, c'est en triomphe que l'on aurait dû porter le général Chanzy, car il avait été héroïque sur la Loire, et, quoiqu'il n'eût pas réussi à sauver la France, il avait du moins sauvé l'honneur de nos armes. Mais les bataillons du comité central et les gens de la commune se souciaient bien de cela, en vérité; ils voulaient simplement détruire l'armée, la magistrature, le clergé, c'est-à-dire la discipline, la loi, la religion, et c'est pour cela qu'ils arrêtèrent indistinctement les soldats, les magistrats et les prêtres, sur la simple vue du costume. C'est ainsi que le général Langourian avait été arrêté au chemin de fer d'Orléans par hasard, au moment où il se hâtait de se rendre à Versailles afin d'y recevoir sa brigade qui venait de Bordeaux. Quant au général Chanzy, il avait été signalé; on le chercha et on le saisit dans un wagon où il n'essayait guère de se cacher, car il ne pouvait même pas soupçonner, ayant toujours fait au moins son devoir, qu'il pût être décrété d'accusation. Conduit d'abord à la mairie du XIII[e] arrondissement au milieu de groupes qui devenaient de plus en plus menaçans, il fut protégé par Léo Meillet, puis déclaré « prisonnier » par le général-ouvrier-fondeur Émile Duval, traîné à la prison disciplinaire du IX[e] secteur, ramené chez Léo Meillet, repris par la foule et reporté pour ainsi dire à la geôle du secteur. Léo Meillet (1), qui fit de très sincères efforts pour sauver les généraux et leurs officiers, savait bien qu'ils n'étaient point en sûreté dans cette prison rudimentaire, sans grilles ni murailles, que l'on avait tant bien que mal installée boulevard d'Italie; il voulait donner aux prisonniers la sécurité d'une véritable maison pénitentiaire, et il ordonna de les transférer à la Santé. La voiture où il les fit monter, pour les arracher aux insultes populaires, fut brisée. Tous les curieux accourus devinrent une foule atteinte de frénésie. Au milieu de quelles insultes et de quels

(1) M. Edmond Turquet, député, arrêté en même temps que le général Chanzy, fut sauvé par Léo Meillet; après la défaite de la commune, M. Turquet n'oublia pas le service qui lui avait été rendu; il donna asile à Léo Meillet et lui procura les moyens de quitter la France.

horribles traitemens quatre officiers irréprochables arrivèrent à la prison, nous l'avons dit.

Le comité central, instruit des faits qui venaient de se passer, déclara que c'était un malentendu regrettable et que les généraux devaient être remis en liberté. C'était fort bien ; mais on comptait sans les fédérés du IX[e] secteur, qui, se sachant les maîtres sur leur territoire, ne reconnaissaient d'autre autorité que la leur, et, tenant à leur proie, étaient très résolus à ne pas la lâcher. Le soir même, on en eut la preuve. A neuf heures, deux personnes qui ne dirent pas leur nom et qui étaient le général Cremer et le docteur Aronssohn, se présentèrent chez M. Lefébure, porteurs d'un ordre signé : Lullier, général en chef, et enjoignant au directeur de la Santé de relaxer immédiatement le général Chanzy. C'était péremptoire : ordre d'arrestation signé du général Duval, ordre de mise en liberté signé du général Lullier; tout cela se valait, et M. Lefébure ne demandait pas mieux que d'obéir. Cependant il réfléchissait, la situation n'était pas nette, et la libération lui paraissait inexécutable, car il avait compris qu'il n'était plus le maître dans sa prison. — Je suis prêt, dit-il, à faire lever l'écrou du général Chanzy; mais les fédérés ne le laisseront pas partir, et nous nous exposons à le voir massacrer, si nous voulons passer malgré eux. — Le général Cremer se récria. — On fit appeler le chef de bataillon qui était de garde, et on lui montra l'ordre; il répondit : — Je ne puis rien faire sans consulter mes hommes. — Il alla en causer avec ceux-ci, revint et dit : — Moi, je veux bien lâcher le général; mais les soldats ne veulent pas; ils prétendent que c'est un capitulard et se promettent de le fusiller s'il sort de la prison. — C'était clair. M. Lefébure engagea les amis du général Chanzy à aller voir Émile Duval; celui-ci avait été chef de légion dans le XIII[e] arrondissement, commandant du IX[e] secteur; sa jeunesse, sa parole ardente, ses opinions blanquistes bien connues, lui avaient valu une grande popularité dans le quartier; s'il signait un ordre d'élargissement, les fédérés de service à la Santé y obéiraient peut-être. Le général Cremer, le docteur Aronssohn, accompagnés du chef de bataillon, se rendirent à onze heures du soir à la préfecture de police, chez Duval, qui lut l'ordre signé par Charles Lullier, le déchira et déclara que la mise en liberté du général Chanzy serait le signal d'une insurrection.

Le lendemain, le vieux Charles Beslay, malgré ses soixante-seize ans, vint lui-même à la Santé dans l'espoir de pouvoir emmener avec lui le général Chanzy; il disait : — Je n'ai pas l'honneur de faire partie du comité central; mais ces jeunes gens sont bons pour moi, ils m'écoutent et ne me désapprouveront pas. — Ce fut peine perdue. Il fut seulement permis à Charles Beslay de commu-

niquer avec le général, et de faire élargir, par ordre de Duval, le lieutenant Gaudin de Villaine (1). Tout ordre, de quelque part qu'il vînt, qui n'était point accepté et approuvé par le secteur, était considéré comme non avenu. M. Sarazin, avocat, se présente à la Santé, muni d'une autorisation délivrée par Charles Lullier, pour voir le général Chanzy; les sentinelles postées devant la cellule s'opposent à la visite et ne veulent reconnaître que la signature de leur chef immédiat; on se rend à l'état-major du secteur, c'est-à-dire à la manufacture des Gobelins; au-dessous du permis accordé par Lullier, on lit : *J'autorise de communiquer avec le général Chanzy, pourvu que le sergent-major Bastard assiste à l'entretien. Le commandant par intérim du XIIIe arrondissement :* CAYOLS. — Cette fois l'autorisation fut déclarée valable par le chef de poste, qui en réalité exerçait toute autorité dans la prison, car la visite put avoir lieu. — *Entretien fait en ma présence, sous-officier de service du 176e bataillon, 3e compagnie.* Signé : LANGEY.

Les bataillons de l'arrondissement se relevaient régulièrement toutes les vingt-quatre heures et étaient invariablement accompagnés de délégués spéciaux envoyés par le secteur. L'harmonie la plus parfaite ne régnait pas toujours entre les officiers et les délégués; on était rarement d'accord; mais les discussions ne duraient pas longtemps, car les officiers et même les simples soldats finissaient par dire au délégué : — Eh bien! après? si tu n'es pas content, toi, on va te fusiller! — Entre ces gens de mauvais aloi, la défiance était permanente, ils se soupçonnaient, se surveillaient les uns les autres et voyaient des traîtres partout. Les machinations les plus extravagantes leur semblaient toutes simples, et, à force de vivre dans des idées fausses, ils faussaient instinctivement les choses les plus naturelles. Leurs soupçons invincibles furent, dans une circonstance spéciale, un sujet d'étonnement pour le personnel de la Santé; on en eût bien ri, si l'occurrence avait été moins triste. Un détenu était décédé à l'infirmerie; le service funèbre devait se faire à trois heures; les parens du défunt, prévenus, étaient déjà réunis

(1) M. Charles Beslay, qui est un homme d'une bonté rare, n'épargna rien pour faire relaxer les officiers détenus à la Santé; il s'adressa à diverses autorités du moment, et, s'il n'obtint pas la liberté des « otages, » il put du moins leur porter ses encouragemens. Les deux pièces suivantes prouvent que M. Charles Beslay n'épargna pas ses démarches : « Paris, 21 mars 1871. Ordre est donné au citoyen Beslay de se rendre à la prison de la Santé et de communiquer avec le général Chanzy et autres prisonniers qu'il jugera à propos de visiter. En outre, ordre est donné d'élargir le citoyen Gaudin de Villaine, arrêté depuis le 18 mars. — *Signé* : E. DUVAL. » — « Ministère de l'intérieur, cabinet du ministre; 22 mars 1871 : Le citoyen Charles Beslay est délégué afin de veiller à ce que les généraux prisonniers soient mis, tant sous le rapport de la surveillance que du traitement, en état de satisfaire à la fois la prudence nécessaire et la générosité populaire. — *Signé*. ED. VAILLANT. »

près de la chapelle, lorsque des fédérés du 101e bataillon, qui le matin avaient pris la garde du poste, se présentèrent chez le directeur et lui déclarèrent qu'ils voulaient voir le cadavre. Tout ce que M. Lefébure put obtenir fut que l'on attendît la fin de la cérémonie religieuse. Lorsque celle-ci fut terminée, on décloua le léger cercueil, on souleva la serpillière, on découvrit le visage, que les fédérés purent contempler à leur aise; ils ne semblaient pas très persuadés, se regardaient entre eux et hochaient la tête; un d'eux toucha le mort et dit : « Il est froid. » Cette expérience sans doute ne parut pas suffisante, car un peloton suivit le corbillard jusqu'au cimetière d'Ivry, jusqu'au *champ des navets*. Lorsque six pieds de terre eurent été versés sur la bière, ils semblèrent rassurés et se dirent : « Décidément ce n'était pas Chanzy. »

Le même soir, le directeur avait été littéralement mis au secret dans son cabinet; les fédérés s'y étaient établis, décachetaient les lettres, recevaient les visites, donnaient des ordres et devenaient une sorte de direction multiple qui ne facilitait pas le service. Dans la soirée, le général Cremer revint avec deux autres personnes, portant une autorisation du comité central, pour voir le général Chanzy. Les fédérés renouvelèrent leurs écœurantes objections, ils parlaient tous à la fois de trahison certaine, d'évasion possible et résolurent, comme toujours, d'aller consulter les officiers du secteur. Le commandant Cayols vint lui-même examiner la permission, la retourna dans tous les sens : elle était précise, ne pouvait laisser place à aucun doute; à onze heures du soir, il prend bravement son parti et emmène les visiteurs désappointés à la préfecture de police, afin de consulter Duval. Personne ne revint, car les délégués n'obéissaient pas plus au comité central que les officiers n'obéissaient aux délégués. Cette odieuse comédie se renouvela pour le général Chanzy jusqu'au jour de son élargissement. M. Lefébure était déjà libre; le 23 mars, au matin, il fut destitué et remplacé par Augustin-Nicolas Caullet, auquel sa parenté avec Duval méritait cette bonne aubaine. La nomination portait la signature de Raoul Rigault. M. Lefébure présenta son personnel à son successeur, lui disant : « Ce sont des hommes honnêtes, dévoués, connaissant très bien le service et auxquels on peut se fier; je vous les recommande. » Fort heureusement pour les détenus de la Santé, Caullet tint compte de l'observation; tout le personnel resta dans la prison, et nul otage n'y fut sacrifié (1).

(1) Je lis dans un rapport écrit, dès la fin de mai 1871, par M. Lefébure : « Mon personnel qui, en partie, était disposé à me suivre quand j'ai quitté la Santé, mais qui est resté parce que j'ai exprimé l'avis que son maintien pourrait être utile, s'est admirablement conduit pendant tout le temps qu'a duré le règne de la commune. » Parmi les employés qui se sont le plus distingués, M. Lefébure cite, après les trois greffiers,

Caullet avait été ouvrier mécanicien, homme de peine et portier dans la maison Cail; c'est sans doute cette dernière qualité qui avait fait imaginer qu'il possédait les aptitudes d'un directeur de prison. Caullet était par bonheur un homme simplement faible, sans perversité aucune, se laissant volontiers diriger, ne comprenant rien à la paperasserie administrative et qui, bien conseillé, adoucit, autant qu'il fut en son pouvoir, le sort des otages qu'il eut à garder. Quoiqu'il fût le chef, le maître de la prison, il éprouvait une sorte de timidité en face de ses greffiers; il leur sentait une instruction qu'il n'avait pas, et malgré lui, il les respectait, les écoutait et finissait presque toujours par suivre leurs avis. Grâce à cela et à son caractère débile, incapable d'un effort énergique, grâce à l'intelligence des greffiers, au dévoûment sagace des surveillans, les désastres de la dernière heure ont été évités.

Cependant les amis du général Chanzy ne perdaient point leur temps; ils renouvelaient leurs démarches, car ils savaient que les élections pour la commune étaient prochaines, et redoutaient de se trouver en présence d'un nouveau gouvernement qui s'annonçait comme devant être ultra-révolutionnaire et terroriste. L'attitude que le délégué civil à la préfecture de police, Raoul Rigault, avait déjà prise permettait d'augurer dans quelle ère de froide cruauté on allait entrer. Le général Chanzy recevait souvent la visite du vieux Beslay, qui lui recommandait d'avoir bon courage; il n'en était pas besoin, le général Chanzy n'en manqua pas, il fut impassible et d'une énergie que rien n'émoussa : soit qu'il fût dans sa cellule, soit qu'il se promenât dans l'étroit préau sous la surveillance immédiate de deux fédérés marchant à ses côtés, la baïonnette au bout du fusil, il se montra là tel qu'on l'avait vu dans la dure campagne de France, un homme d'une trempe fine et serrée, inaccessible à tout sentiment de faiblesse et supérieur aux événemens. Il attendait stoïquement l'heure de sa délivrance, qui sonna enfin le 25 mars. Le général Cremer obtint du comité central un ordre ainsi conçu : *Le citoyen Duval mettra immédiatement le général Chanzy en liberté. — Signé :* A. Billioray, Babieck, A. Bouit, A. Ducamp, Lavalette. — Babieck conduisit lui-même le général Cremer chez Duval, car on craignait que celui-ci ne fît encore quelque difficulté ou que Raoul Rigault n'intervînt d'une façon périlleuse. Duval s'exécuta de bonne grâce et écrivit : *Ordre de mettre en liberté immédiate le citoyen Chanzy;* sur la simple observation du général Cremer, il ajouta : *et Langourian.* Babieck, qui signait volontiers ses lettres : *Enfant du règne de Dieu et parfumeur,* qui était un

le brigadier Adam, le sous-brigadier Luzeau, les surveillans Laherèrre, Finck, Crocci-chia, Santoni, Danielli, Baudon et Carette. Il n'est que juste que le nom de ces braves gens soit prononcé devant le public.

mystique atteint de théomanie, inventeur d'une pommade nouvelle et d'une nouvelle religion appelée *le fusionisme*, Babieck pleurait de joie à l'idée de rendre le général Chanzy à la liberté. « Vous l'aimez donc beaucoup? lui demanda le général Cremer. — Je ne l'ai jamais vu, » répondit Babieck en sanglotant. — Celui-là non plus n'était point méchant; c'était un simple. Si Allix, l'inventeur des escargots sympathiques, et lui avaient dirigé le gouvernement de la commune, ils n'auraient choisi pour otages ni les généraux ni les archevêques, mais, afin d'assurer leur propre liberté, ils auraient fait arrêter tous les médecins aliénistes.

Ce fut le soir, fort tard, vers minuit, que Babieck et le général Cremer se présentèrent à la Santé; le directeur et le greffier Laloë firent immédiatement toutes les formalités pour lever l'écrou, sans prévenir les fédérés qui dormaient dans leur poste. Des vêtemens bourgeois avaient été envoyés aux généraux prisonniers; ils sortirent, déguisés pour ainsi dire, afin d'éviter toute nouvelle collision avec les gardes nationaux, et ils purent emmener avec eux le capitaine Ducauzé de Nazelles (1). Le certificat de libération fut signé sans opposition par le délégué du secteur, Quinard, qui n'osa point résister à un ordre de son propre général, du général Émile Duval. Le général Chanzy n'en était point quitte encore; il devait, avant d'être mis définitivement en liberté, comparaître avec le général Cremer devant le comité central. Dans sa déposition devant la commission d'enquête parlementaire sur l'insurrection du 18 mars, le général Cremer a donné du comité central une peinture qui doit être reproduite : « C'était un spectacle navrant de voir ces salles de l'Hôtel de Ville pleines de gardes nationaux. Quand on montait par le grand escalier, il y avait dans la grande salle tout ce que l'orgie peut avoir de plus ignoble, des hommes et des femmes ivres; on traversait deux ou trois autres salles plus calmes, et l'on arrivait à une autre qui donne à l'angle de l'Hôtel de Ville et du quai. C'est là que le comité central tenait ses séances. Ils se prenaient aux cheveux au bout des cinq premières minutes de délibération; il n'y a pas de cabaret qui puisse donner idée des délibérations du comité central; tout ce qu'on a imaginé d'excentrique dans ces derniers temps pour les petits théâtres n'est rien à côté de ce que j'ai vu... Ils n'étaient jamais plus de six ou sept en délibération. Les uns sortaient, les autres entraient; il y en avait qui étaient ivres, ceux-là étaient les plus assidus, parce qu'ils ne pouvaient pas s'en aller. Il y en a un de moyenne taille, trapu, ayant les cheveux longs gri-

(1) « 25 mars 1871 : Ordre de mettre en liberté et de partir immédiatement au citoyen Ducauzé de Nazelles. — *Signé :* le général E. Duval. »

sonnans, la barbe mal tenue, qui avait toujours son chassepot sur l'épaule gauche; quand il parlait, à chaque phrase il prenait son chassepot, vous tenait en joue, et, quand la phrase était finie, il remettait son chassepot sur l'épaule. » — On pourrait croire que le général Cremer a un peu chargé le tableau : on se tromperait, il n'a dit que l'exacte vérité; nous en trouvons la preuve dans un mémoire inédit, écrit par un des membres même du comité central qui signa l'ordre d'élargissement du général Chanzy. Voici en quels termes, presque identiques, il rend compte de la première séance : « Après vérification des pouvoirs dont nous étions munis, nous fûmes introduits. Non, jamais je n'oublierai le spectacle qui s'offrit à ma vue lorsque j'eus franchi le seuil de la salle qui venait de s'ouvrir devant nous. Qu'on se figure, assis autour d'une longue table, des hommes à la tenue débraillée, aux manières communes, sales, haves, ébouriffés, parlant tous en même temps avec des gestes furibonds et paraissant toujours prêts à se jeter les uns sur les autres. Et quel langage! quelles expressions! quel cynisme! C'était à croire que tous les personnages de Callot étaient descendus de leurs cadres et faisaient ripaille ce jour-là à l'Hôtel de Ville. » Le général Chanzy dut emporter une singulière impression du gouvernement qu'une série de faiblesses et de violences venait d'infliger à Paris. Il put sortir libre de cette assemblée grotesque où l'on entendait plus de hoquets que de raisonnemens; il ne se sentait plus en sécurité à Paris et se savait utile ailleurs; il partit donc à pied, sans plus tarder, et arriva à Versailles le matin même du jour où Paris insurgé allait procéder aux élections des membres de la commune (1).

II. — LES DÉTENUS.

Un personnage moins illustre que le général Chanzy, mais qui jouissait dans Paris d'une grande notoriété, M. Claude, chef du service de sûreté à la préfecture de police, fut amené le 20 mars à la prison de la Santé. Ce jour-là, vers dix heures du matin, il traversait la cour du Palais de Justice : il fut reconnu par un garçon de salle qui le désigna à des fédérés; ceux-ci l'arrêtèrent et le conduisirent chez le général Duval. M. Claude fut introduit dans le cabinet du préfet, qu'il connaissait bien. Le général, très galonné, y trônait au milieu de plusieurs individus armés. Duval accueillit

(1) M. l'amiral Saisset a dit que, dans l'acte de délivrance du général Chanzy, l'intervention de MM. Cremer et Aronssohn n'avait point été désintéressée. C'est là un incident dont nous avons cru devoir ne point parler, car aucun des documens qui ont passé sous nos yeux ne se rapporte aux faits très graves relatés dans la déposition de l'amiral Saisset (*Enquête parlementaire sur l'insurrection du 18 mars*, tome II, p. 314 à 319).

M. Claude avec cordialité et lui dit : — Pourquoi ne resteriez-vous pas avec nous et ne serviriez-vous pas le nouveau gouvernement populaire que Paris vient d'acclamer? — M. Claude fit simplement un geste de refus. Duval lui prit familièrement le bras et l'entraîna dans la chambre à coucher, qui ouvrait directement sur le cabinet. Là ils étaient seuls. Duval renouvela ses offres. — Nous avons besoin de vous plus que de tout autre; nous ne nous faisons pas d'illusions, nous savons que les hommes pratiques et les administrateurs nous manquent. Vous pouvez nous être utile, joignez-vous à nous, et vous n'aurez pas à vous en repentir. — M. Claude répondit : — Ce que vous me demandez est impossible; si j'hésitais seulement à repousser votre proposition, vous me mépriseriez, et je ne m'estimerais guère; vous ne pourriez avoir confiance en moi, si je consentais à servir un gouvernement que j'aurais voulu combattre. — Duval dit : — C'est bien! Où désirez-vous que l'on vous conduise? — Mais, chez moi, répliqua M. Claude. — Cela ne se peut; vous êtes prisonnier : si vous n'avez pas de goût pour une prison plutôt que pour une autre, on va vous diriger sur la Santé. — Soit, répondit M. Claude; mais les rues de Paris me paraissent dangereuses pour moi, et je vous prie de me faire conduire en voiture.

Cinq minutes après, M. Claude et un de ses garçons de bureau nommé Morin, arrêté « par-dessus le marché, » montaient dans un fiacre, place Dauphine, escortés d'un nombre suffisant de fédérés; à ce moment, un des officiers de Duval accourut, fit descendre M. Claude, et à voix basse le sollicita de nouveau de ne pas rejeter les offres qui lui étaient faites. Le refus de l'honnête homme fut catégorique; l'officier lui dit alors : — Ne vous en prenez donc qu'à vous-même de ce qui pourra vous arriver! — Cette menace date du 20 mars; elle semble prouver que dès cette époque on se proposait d'être au besoin « carrément révolutionnaire. » En arrivant à la prison de la Santé, on fut obligé de ralentir le train de la voiture pour passer au milieu d'un groupe de cent individus environ qui surveillaient la porte d'entrée afin d'empêcher l'évasion du général Chanzy. Lorsque ces gardiens volontaires et débraillés eurent appris que le prisonnier n'était autre que le fameux chef de la sûreté, qu'ils connaissaient sans doute autrement que de réputation, ils s'élancèrent vers le fiacre en criant : « A mort, à mort le *roussin!* » Heureusement la grille, rapidement ouverte, permit à la voiture de pénétrer dans la cour; M. Claude fut écroué et placé dans une des cellules du rez-de-chaussée. C'était alors un homme de soixante-sept ans, petit, trapu, solide, très actif; ses cheveux blancs, son visage sévèrement rasé, lui donnaient l'apparence d'un vieux notaire; ses yeux bleus très mobiles avaient une singulière

perspicacité, et bien souvent, derrière les masques les mieux appliqués, avaient reconnu les criminels. Chargé, en qualité de chef de service de la sûreté, de la surveillance, de la recherche et de l'arrestation des malfaiteurs, M. Claude avait, dans ses difficiles fonctions, déployé une habileté qui l'avait rendu légendaire dans le mauvais peuple de Paris. On savait que *le patron*, comme l'appelaient familièrement les inspecteurs de son service, payait volontiers de sa personne, et que seul, ainsi qu'on l'avait vu dans l'affaire Firon, il s'en allait mettre la main sur les assassins les plus redoutables. Dans plusieurs occasions, il avait fait preuve d'un esprit d'induction très remarquable et avait imperturbablement reconstitué toutes les circonstances d'un crime, malgré les fausses pistes où l'on cherchait à l'entraîner; un de ses tours de force en ce genre fut la découverte du cadavre du père Kink, découverte qui permit de donner une base indestructible à l'accusation portée contre Troppmann. Il est donc naturel que Duval ait essayé de s'attacher un homme d'une pareille valeur; mais, s'il l'avait connu, il se serait épargné la peine de lui faire des propositions inutiles.

M. Claude apprit le 23 mars que trois commissaires de police, MM. André, Dodieau et Boudin, venaient d'être incarcérés près de lui avec leurs trois secrétaires, quatre inspecteurs attachés à leur commissariat et trois garçons de bureau. Leur nouveau logis, tout triste qu'il était, dut leur sembler agréable en comparaison de celui qu'ils venaient de quitter : depuis le 18 mars, ils étaient enfermés dans la prison disciplinaire de l'avenue d'Italie, où Serizier les avait fait conduire après les avoir arrêtés à leur domicile. A la Santé du moins, ils étaient à l'abri d'un coup de main inopiné, ils recevaient régulièrement leur distribution de vivres, ils avaient à leur disposition la bibliothèque que M. Lefébure a formée avec un soin intelligent; ils étaient sous la surveillance d'un personnel d'employés qui les connaissaient presque tous, et qui, impuissans à leur rendre la liberté, pouvaient adoucir pour eux les sévérités du règlement, les ennuis de la solitude et les duretés de l'incarcération. Ils étaient certains, et c'était pour eux une garantie sérieuse, que le service serait conservé par les sous-ordres de la prison. Un commissaire de police, M. Monvalle, avait pu aller à Versailles, y recevoir des instructions et revenir prescrire aux greffiers et aux surveillans de ne point abandonner la Santé.

Les trois greffiers, MM. Laloë, Peretti et Tixier, s'étaient intelligemment distribué les rôles. M. Laloë dirigeait les opérations du greffe et, en réalité, menait la maison; M. Peretti, aidé avec dévoûment par le surveillant Croccichia, qui faisait le service du rond-point, restait constamment en rapports avec les otages; M. Tixier s'était mis dans les bonnes grâces de Caullet, le conseillait, en était

écouté et lui inspirait toutes les mesures de salut qui préservèrent la prison. L'heureuse influence qu'ils exerçaient sur le directeur trouva promptement une occasion de se manifester : aussitôt après l'arrestation des généraux Chanzy et de Langourian, le secteur avait envoyé quatre délégués qui devaient rester en permanence à la Santé pour s'assurer constamment de la présence des prisonniers d'état et prendre toutes mesures afin d'éviter qu'ils ne s'évadassent (1). Les généraux avaient été relaxés, mais les délégués, qui ne se trouvaient point mal à la prison, où ils n'avaient rien à faire, restaient imperturbablement et ne s'empressaient point de reprendre le service militaire. Les greffiers, dans une conversation familière avec Caullet, lui firent comprendre que la présence irrégulière et actuellement sans motifs de ces délégués était un outrage permanent à son autorité et qu'il était de son devoir, de sa dignité, de les renvoyer au secteur d'où ils étaient venus. Caullet, pour mieux conduire cette négociation, emmena les délégués chez le marchand de vin, leur paya largement à boire, les attendrit suffisamment et réussit à en débarrasser la maison. De ce moment, les greffiers et les surveillans s'entendirent pour laisser quelque liberté aux otages; la porte de leur cabanon ne fut plus trop rigoureusement fermée, ils purent communiquer entre eux et se promener ensemble dans les couloirs. On avait promptement remarqué qu'il y avait deux hommes dans Caullet, l'homme du matin et l'homme du soir. Celui du matin était débonnaire, facilement amené aux bonnes inspirations, car il était à jeun et livré à lui-même; celui du soir était tout autre, il faisait de l'autorité à tort et à travers, il allait s'assurer si les détenus étaient bien « bouclés » dans leur cellule, il parlait des incomparables destinées que la commune préparait à la France, il disait : « Soyons fermes, brisons la réaction! » C'est qu'il avait le vin mauvais, comme l'on dit, et qu'il revenait de la préfecture de police, où il avait pris les ordres de Raoul Rigault.

Ce pauvre Caullet éprouva une déconvenue qui lui fut pénible. Il avait senti la nécessité d'affirmer aux yeux de tous son titre de directeur et d'en porter ostensiblement les insignes, il disait *les enseignes*. Il alla chez un des meilleurs chapeliers de Paris et se fit confectionner un képi, un beau képi de commandant, à quatre galons. La facture s'élevait à 24 francs; il réfléchit que la commune s'était engagée à faire le bonheur du peuple et que son bonheur

(1) « Ordre au directeur de la prison de la Santé d'admettre les quatre délégués du comité central du XIIIe arrondissement pour exercer une surveillance spéciale sur les deux généraux et autres officiers enfermés dans ladite maison, et de n'entraver en rien leur surveillance, faute de quoi il aurait à répondre devant le comité de la garde nationale. » — Pas de signature, pas de date, mais le timbre : État-major de la garde nationale. XIIIe arrondissement.

personnel consistait à se coiffer d'un képi galonné, il envoya la quittance à la préfecture de police avec un *bon à payer.* On ne sait quelle mouche piqua le directeur du matériel, qui, pris de scrupule, répondit : « Le citoyen directeur est prié de solder lui-même la facture, l'ex-préfecture n'étant pas tenue de l'habiller. » Ce fut là un sérieux chagrin pour Caullet, qui n'y comprenait rien et répétait : « On doute donc de mon dévoûment? » Il n'avait péché que par naïveté; s'il eût réquisitionné son képi, c'eût été régulier, et, sans soulever la moindre objection, l'on eût « passé les écritures. »

Le 7 avril, sept otages nouveaux vinrent prendre place dans la division cellulaire; c'étaient des gendarmes qui se trouvaient confondus, par le hasard des séquestrations arbitraires, avec MM. Icard, directeur, et Roussel, économe du séminaire Saint-Sulpice. A propos de ces deux derniers détenus, on put voir que Caullet avait une mansuétude naturelle qu'il était facile d'émouvoir. Par fonction, il était rigoureusement tenu d'obéir aux instructions de Raoul Rigault, comme employé du gouvernement communard, il devait à sa propre sécurité de professer hautement l'athéisme et la libre pensée; mais, entraîné par un bon sentiment, il oublia les ordres impératifs de Rigault, oublia le danger auquel il s'exposait et permit à M. Icard de dire quotidiennement la messe dans la sacristie de la chapelle. Ce fut probablement un matin qu'il accorda cette autorisation, sur laquelle il ne revint jamais. Du reste, dans cette bonne œuvre, tout le personnel était son complice et lui garda le secret. Il n'était pas toujours aussi bienveillant, et l'un de ses détenus, M. Claude, eut parfois à souffrir de son indiscrétion. Le soir, lorsque Caullet recevait ses amis et ses amies, lorsque beaucoup de bouteilles arrivées pleines s'en étaient allées vides, il faisait les honneurs de la prison à ses invités, il les conduisait à la cellule de M. Claude, et, leur montrant le chef de la sûreté, qui avait pris l'habitude de dormir tout vêtu, car il redoutait à chaque minute d'être appelé pour être passé par les armes, il disait : « Le voilà! c'est lui! il appartient désormais à la justice du peuple! » Ces démonstrations, qui cependant n'étaient que le fait d'une curiosité inconvenante, ne rassuraient pas M. Claude et le surprenaient, car Caullet, aux heures matinales de la complaisance, s'était montré empressé pour lui et l'avait même autorisé à recevoir les visites de sa femme.

M. Claude était l'objet des constantes préoccupations des greffiers et des surveillans, qui, l'ayant vu dévoué à son œuvre de sécurité sociale, l'estimaient et auraient voulu le sauver. Un petit complot avait même été formé dans ce dessein. M. Laloë s'était procuré un uniforme d'officier fédéré; on comptait l'en revêtir pour le faire évader un soir pendant que Caullet eût été à la préfecture de police ou endormi devant son verre. Un peu de réflexion fit renoncer à ce

projet généreux, mais plein de périls. Quelques soins que l'on pût prendre, l'évasion d'un otage aussi important que le chef de la sûreté aurait été promptement connue du directeur d'abord et ensuite de Raoul Rigault. Ce qu'il en serait advenu ne faisait doute pour personne : les greffiers, les surveillans auraient immédiatement été incarcérés et peut-être traduits devant la cour martiale qui jugeait les crimes de haute trahison contre la commune; ensuite on eût redoublé de brutalité envers les otages, et leur vie eût été perpétuellement en danger, car on les eût livrés à la garde des fédérés. On s'abstint donc de mettre secrètement M. Claude en liberté, et c'est peut-être à cette sage détermination que les otages de la Santé ont dû de ne point périr. M. Claude ne recevait pas seulement les visites de Caullet et de « la société » de celui-ci; il en eut de plus désagréables. Dans la nuit du 4 au 5 mai, la porte de sa cellule fut brusquement ouverte; il se jeta à bas de sa couchette et se trouva en présence d'un gros, grand, épais garçon, chaussé de bottes à l'écuyère et galonné sur toutes les coutures. C'était Chardon, le colonel Chardon, commandant militaire de la préfecture de police depuis la mort du général Duval, dont il avait été l'aide-de-camp. Deux officiers et deux soldats tenant des torches l'accompagnaient. Il interpella M. Claude avec une excessive grossièreté : — Eh bien! vieille canaille, tu en as assez mis dedans, t'y voilà à ton tour, et je n'en suis pas fâché. — M. Claude répondit : — Je n'ai jamais fait exécuter que les mandats de justice, et, à moins d'une erreur, comme le plus honnête homme peut en commettre, je n'ai jamais arrêté que des malfaiteurs. — A ce mot, Chardon pâlit, il se frappa la poitrine de la main, comme s'il eût voulu se désigner lui-même, mais il retint une parole près de s'échapper. Il regarda M. Claude pendant un instant et se mit à rire : — Tout cela, mon vieux, n'empêchera pas qu'on te lavera la tête avec du plomb! — Il sortit, fermant la porte avec fracas. M. Claude, laissé seul, évoqua ses souvenirs et se rappela qu'en exécution d'un jugement du tribunal correctionnel, il avait eu à faire écrouer un ouvrier chaudronnier qui avait commis un vol peu important dans les ateliers du chemin de fer d'Orléans. Le colonel Chardon n'était autre que ce chaudronnier peu scrupuleux. C'était du reste un homme dans lequel on pouvait avoir confiance; au mois d'avril, il avait été passer quelques jours à Genève et en avait rapporté vingt passeports suisses qui plus tard ne furent point inutiles à ses amis.

Le 13 mai, une grosse fournée d'otages fut amenée à la Santé : 47 gendarmes, occupant la caserne des Minimes, avaient, le 18 mars, énergiquement refusé de se rendre, et encore plus de faire cause commune avec l'insurrection. Depuis ce temps, un poste de fédérés était établi près d'eux, des sentinelles surveillaient les

portes; on leur avait accordé ainsi une sorte de liberté relative qui parut excessive au moment où l'on avait à redouter un sérieux effort de l'armée française, et il fut décidé qu'ils seraient tous écroués à la Santé. On se méfiait sans doute de leur énergie, car on les plaça au milieu d'un bataillon complet qui les enveloppait de toutes parts pour les emmener à la prison. Deux jours après, neuf otages furent encore mis sous les verrous; parmi eux on comptait le suisse de l'église de Notre-Dame-de-Lorette et M. d'Entraigues, conservateur du mobilier de la liste civile, qui s'était permis de refuser du linge à la fille Victorine-Louise Louvet, maîtresse du général Eudes. Or cette créature avait la passion du linge poussée à l'excès; pendant que son prétendu mari, l'ancien assassin du pompier de La Villette, sortait accompagné de « sa maison militaire, » composée de 23 personnes au nombre desquelles figurait un officier fédéré portant le titre de *chef du peloton des exécutions*, elle dévalisait tranquillement le ministère de la guerre, le palais de la Légion-d'Honneur, et faisait main basse sur toute sorte d'objets précieux qu'elle expédiait rue Sainte-Amboise dans un appartement qu'elle avait loué sous un faux nom. Son mari lui donnait du reste bon exemple, car, tandis qu'elle se pavanait au ministère de la guerre avec les robes appartenant à Mme Leflô, il ne dédaignait pas, pendant les chaudes journées d'avril, d'endosser les vestes fourrées du général Gallifet, et d'aller, ainsi accoutré, caracoler à quelque distance des avant-postes. On comprend que le refus de livrer du linge et des nippes à de pareils personnages ait été un crime qui méritait une sévère punition. M. d'Entraigues en fit l'expérience.

La présence des gendarmes incarcérés à la Santé fut une cause de péril grave pour la prison, péril que Caullet, soufflé par les greffiers, parvint à conjurer. Le 19 mai, 160 fédérés, venant du IXe secteur, ivres pour la plupart, commandés par Jollivet, envahirent la maison, en vertu d'un ordre de Cayols, le bras droit et au besoin le suppléant de Serizier. Le prétexte donné à cette irruption fort dangereuse était qu'il fallait déjouer un complot formé par les gendarmes, que ceux-ci étaient des otages appartenant au peuple, et que le peuple avait pour devoir de ne point les perdre de vue. Serizier, en homme prudent, connaissant la chute du fort d'Issy, sachant très bien que le gouvernement de Versailles allait agir avec vigueur, car, deux jours auparavant, le 17, il avait reçu une forte somme pour livrer une porte qu'il n'avait point livrée, Serizier, n'ignorant pas qu'en cas de défaite la commune fusillerait les otages, avait envoyé des hommes sûrs à la Santé afin d'avoir un peloton d'exécution à ses ordres quand le moment serait venu. L'état d'ivresse de presque tous les fédérés ne permettait pas de raisonner

avec eux. Caullet était fort perplexe. Les trois greffiers et le brigadier, un vieil Alsacien intrépide nommé Adam, comprirent qu'il fallait louvoyer, et que l'on risquerait de se briser en attaquant directement l'obstacle. On fit bonne figure aux hommes du secteur, on leur expliqua et ils comprirent, tant bien que mal, que leur présence au rond-point, dans les corridors, neutraliserait le service; on redoutait fort de les voir se promener en armes devant les cellules, car, dans ce temps-là, les fusils partaient volontiers tout seuls, et on les décida à établir leur poste dans la chapelle. Ils y furent très mal couchés, car on n'avait pas de lits à leur donner; ils y furent très mal nourris, encore moins abreuvés, car la prison ne recevait que les vivres déterminés pour les détenus. En causant avec eux, et sans paraître y attacher d'importance, on leur disait que les prisons étaient directement du ressort de Ferré, délégué à la sûreté générale, qui ne plaisantait pas, ne supportait pas que l'on empiétât sur son pouvoir et ferait peut-être payer cher, non pas à Serizier, mais aux subordonnés de celui-ci, la fantaisie singulière qu'ils avaient eue de se substituer à son autorité. Le lendemain, 20 mai, ils étaient fatigués, ennuyés, altérés. On raconta négligemment devant eux que Ferré était attendu dans la maison où il avait annoncé sa visite; les uns eurent faim, les autres eurent besoin d'aller chez eux, tous eurent soif, et, peu à peu, un à un, ils décampèrent et ne revinrent plus. Encore une fois la prison était rendue au personnel régulier.

Le dimanche 21 mai, des surveillans sortis dans la rue de la Santé lurent un placard que l'on venait d'afficher sur les murailles : « Les habitans de Paris sont invités à se rendre à leur domicile sous quarante-huit heures; passé ce délai, leurs titres de rente et grand-livre seront brûlés. » — Cet arrêté était l'œuvre d'un nommé Grelier, blanchisseur, et membre du comité central. Un gardien dit : — S'ils en sont là, c'est que leur fin approche, nous n'avons plus longtemps à les supporter. — En effet, la fin approchait; mais, avant d'être délivrée, la Santé eut à traverser bien des péripéties redoutables.

III. — L'ORDRE D'EXÉCUTION.

Le 22 mai, le jour même où, dans le *Journal officiel*, on put lire, sous la signature de Delescluze, une proclamation emphatique : « Place au peuple, aux combattans aux bras nus! l'heure de la guerre révolutionnaire a sonné! » et où l'on fut un peu surpris de voir cet appel désespéré aux armes côtoyé par l'avis pacifique : « Le public est averti que les musées du Louvre seront fermés pendant quelques jours pour cause majeure; la commission fédérale des ar-

tistes procède en ce moment à leur réorganisation, » — au moment où l'on entendait au loin sonner la canonnade, on put s'apercevoir que Serizier n'avait point oublié la Santé. Vers quatre heures du matin, un convoi de vingt-deux voitures chargées de tonneaux de poudre et de munitions de guerre s'arrêta devant la porte de la prison. L'officier fédéré qui le conduisait exhiba un ordre émanant de l'état-major et enjoignant au directeur d'avoir à emmagasiner toutes ces matières explosibles dans les sous-sols de la maison. Caullet fit appeler M. Tixier, qui se récria : on n'avait d'instruction à recevoir que du délégué à la sûreté générale; le chef hiérarchique des directeurs de prison est le chef du troisième bureau de la première division de la préfecture de police; lui seul régulièrement pouvait imposer la réception de cet amas de poudre dont la place normale était au dépôt des munitions du IXe secteur; obéir dans un cas pareil et si particulièrement dangereux à l'injonction d'un officier n'exerçant aucune autorité légitime sur la maison pénitentiaire, ce serait faire un acte imprudent dont toutes les conséquences retomberaient lourdement sur celui qui s'en rendrait coupable; M. Tixier exprimait simplement son opinion : c'était au directeur à voir s'il voulait accepter une si grave responsabilité et même jouer sa tête pour plaire à Serizier. Le malheureux Caullet ne se souciait nullement de recevoir ces barils de poudre; se sentant soutenu par les greffiers, par tout son personnel, il refusa de laisser décharger les voitures et ne toléra même pas qu'on les fît entrer dans la cour. Il envoya prévenir Ferré et lui demanda ses ordres. Ceux-ci furent péremptoires : le directeur Caullet devait recevoir les munitions, les placer dans les sous-sols de la Santé et faire immédiatement élever des barricades par les fédérés qui gardaient le poste d'entrée afin de défendre l'accès de la prison. Les greffiers se récrièrent de plus belle : Ferré, délégué à la sûreté générale, empiétait sur les attributions de Delescluze, délégué à la guerre; il ne pouvait sous aucun prétexte changer la destination de la maison : celle-ci était prison et non point poudrière; le devoir de Caullet était de désobéir à un ordre dont Ferré n'avait certainement pas compris la portée. Cette fois encore Caullet se laissa convaincre et prescrivit à l'officier fédéré d'avoir à s'éloigner avec son dangereux chargement. L'officier n'était point satisfait, mais tout en grommelant il reprit la tête de son convoi et le conduisit à la manufacture des Gobelins.

Le même jour, à onze heures du matin, une estafette arriva en toute hâte et remit à Caullet une dépêche ; timbre rouge, comité de sûreté générale. Caullet pâlit en lisant : *Paris, le 22 mai 1871. Le directeur de la prison de la Santé a l'ordre de faire fusiller les gendarmes, sergens de ville et agens secrets bonapar-*

tistes qui sont détenus en cette prison, si les insurgés versaillais ont l'audace de l'attaquer et de vouloir la prendre. Le délégué. TH. FERRÉ. — Il donna reçu, puis sans mot dire tendit la dépêche à M. Laloë. — Que ferez-vous? demanda celui-ci. — Sans répondre, Caullet leva les épaules. Alors les trois greffiers, MM. Laloë, Peretti, Tixier, l'entourèrent et lui dirent tout ce que des hommes droits, honnêtes, tout ce que des gens de bien peuvent imaginer pour éloigner un pareil forfait. L'âme de Caullet flottait entre le désir, la volonté de sauver les otages et la crainte que lui inspirait celui qui avait signé l'ordre du massacre. Pour le décider, on insinua doucement que les troupes françaises étaient dans Paris, que c'était folie de croire que les fédérés pourraient leur résister, que la justice serait implacable pour les prévaricateurs, que, lui, il n'avait que des peccadilles à se reprocher, qu'il ne devait à aucun prix se fermer toute voie de salut, et que du reste M. Claude, prévenu de son bon vouloir pour les otages, sachant qu'il lui devrait la vie, saurait le défendre et au besoin le protéger. Il n'en fallait pas tant pour convaincre un homme déjà convaincu, et Caullet jura : « Il ne tombera pas un cheveu de leur tête! » Le brigadier Adam fut prévenu par un des greffiers et dit ce mot profond : « Pourvu qu'il ne boive pas trop! »

Les greffiers et les surveillans ne doutaient pas de la résolution sincère de Caullet, mais ils connaissaient sa faiblesse; ils convinrent entre eux de le garder pour ainsi dire à vue et de ne jamais le laisser seul avec les envoyés de la préfecture de police ou du IX[e] secteur. Il n'y avait pas une heure que l'ordre de Ferré avait été reçu, lorsque le commandant Cayols arriva de la part de Serizier. Brusquement il dit à Caullet, que l'on avait retenu à causer dans le greffe : « Peut-on compter sur ton personnel? — Oui, il est dévoué. — As-tu reçu l'ordre de fusiller tous les *mouchards* que tu as en otages? — Oui. — Quand leur feras-tu casser la tête? — Un greffier intervint et répondit : — L'ordre est éventuel, nous ferons le nécessaire. » Cayols fut satisfait et s'éloigna; avant de partir, il dit à Caullet : « Veux-tu que je t'envoie des hommes? — Caullet riposta fort tranquillement : — Ah! c'est bien inutile; la compagnie qui est de service à la porte d'entrée me fournira plus d'hommes qu'il ne m'en faut. » Lorsque Cayols fut parti, Caullet, répondant à sa pensée intime, dit à haute voix : « Non! non! on ne les fusillera pas ici; si on veut les fusiller, on les emmènera dans une autre prison. J'ai été soldat, je ne suis pas un misérable; non, je ne les laisserai pas fusiller. » Il était fort animé; sa résolution de sauver les otages était prise et ne vacilla plus.

Sans savoir exactement ce qui se passait, les otages étaient dans l'inquiétude; ils sentaient instinctivement que le dénoûment appro-

chait; quel serait-il? Si souvent on les avait menacés de les mettre à mort, qu'ils s'y attendaient et se préparaient à faire bonne figure devant les assassins. La journée cependant ne fut plus troublée; nul ordre nouveau, nulle visite nouvelle ne vint activer les angoisses de tout le personnel, décidé à sauver les détenus et ne sachant pas encore s'il y parviendrait. Les événemens extérieurs, qui devaient avoir une influence décisive sur le sort de la Santé, étaient ignorés par ceux-là même auxquels il importait tant de les connaître. Personne dans la prison ne se doutait alors que deux points stratégiques d'où pouvait dépendre le salut étaient déjà au pouvoir de notre armée. L'aile gauche avait hardiment poussé sa marche en avant sous les ordres du général de Cissey; à cinq heures du soir, elle enlève la gare Montparnasse, d'où elle pourra se diriger vers le Panthéon; un peu plus tard, elle chasse les fédérés de la route d'Orléans et prend l'énorme barricade appuyée à l'église Saint-Pierre, ce qui lui ouvre le chemin de la Butte-aux-Cailles, que le fédéré Wrobleski arme d'une formidable artillerie. Si cette dernière position n'avait été défendue avec fureur par les fédérés, qui un moment ressaisirent l'offensive, toute la rive gauche eût appartenu à l'armée dans la journée du 23.

A la Santé, le directeur et les greffiers croyaient fermement en être quittes avec les tentatives de massacre: ils avaient tort; la dernière et la plus énergique allait se produire à onze heures du soir. Le chef de la 13e légion, Serizier, accompagné de Millière, et d'un inconnu vêtu en officier d'artillerie, entra au greffe et demanda si les otages étaient exécutés. Caullet, simplement et avec une grande fermeté, répondit : — Non. — Serizier se mit en colère. Caullet lui dit : — Je n'ai pas d'ordre à recevoir de vous. — Serizier était un homme d'une violence extraordinaire. Ce corroyeur, fort capable d'une bonne action, comme nous l'avons constaté lors de l'arrestation du général Chanzy, avait des momens où « il voyait rouge; » sa brutalité naturelle, surexcitée par l'abus de l'alcool, en faisait alors un homme très dangereux. Il s'empara du livre d'écrou, le feuilleta au hasard comme un furieux en criant : — Combien y a-t-il d'otages ici? — On ne lui répondit pas; en réalité, il y en avait 147. Il vociférait : — Il faut les tuer tous et les employés aussi, ce sont des Versaillais. — L'officier d'artillerie lui disait en souriant : — Fais-les descendre, et tu verras comme je sais travailler. — Serizier se mit alors à écrire une liste de noms divisés en trois catégories : gendarmes, curés, agens secrets, à fusiller. Millière, debout, regardait Serizier s'agiter et ne disait rien. Qu'aurait-il pu dire? qu'est-ce que ce lettré faisait avec cette brute? Les implacables nécessités des insurrections les avaient réunis côte à côte dans la même œuvre impitoyablement bête, et si à

cette minute, loin du combat qui enfièvre, de la défaite qui exaspère, Millière a compris le rôle auquel il se condamnait, il a dû en rabattre de l'orgueil insensé dont il était dominé. Mieux que tout autre, il devait comprendre combien sa conduite était inexcusable, car il savait par sa propre expérience que tout homme de courage et de persévérance se fait sa place dans notre société tant calomniée par les impuissans. Ses débuts avaient été durs dans la vie. Fils d'un ouvrier tonnelier, il avait jusqu'à vingt ans taillé des douves et cerclé des fûts. La honte de sa condition misérable l'avait saisi; seul, sans aide, il avait travaillé, s'était fait recevoir licencié, puis docteur en droit; la politique l'avait adopté et l'avait envoyé à l'assemblée nationale. Au lieu de se donner en exemple, de prêcher le travail, il prêcha la révolte, et de chute en chute il en était arrivé à servir d'acolyte à un meurtrier de bas étage. On a dit que le lendemain, place du Panthéon, il avait fait fusiller une trentaine de fédérés qui refusaient de se battre; ce fait est-il vrai? Nous l'ignorons; mais l'on peut affirmer que celui qui se ravala jusqu'à être le compagnon de Serizier pendant la soirée du 22 mai était capable de tout. Lorsqu'il mourut, il tomba en criant : « Vive l'humanité! » parole emphatique, trop vague pour n'être pas puérile, et qui prouve simplement la vanité théâtrale de celui qui la prononça.

Cependant Serizier ne s'apaisait pas, et il argumentait contre Caullet, qui lui tenait tête. Le raisonnement de celui-ci était fort simple : « Je dois compte de mes détenus à la préfecture de police, qui me les a confiés, je n'ai pas à obéir à des chefs de légion. J'ai été soldat et je connais la discipline, j'ai reçu des ordres éventuels, je les exécuterai quand le moment déterminé sera venu. » Il ne sortait pas de là. Le pauvre homme n'avait qu'une pensée, gagner du temps, et il en gagnait comme il pouvait. Une lueur traversa l'esprit de Serizier. — Est-ce que tu as gardé ton ancien personnel? — Oui. — Serizier injuria Caullet, lui dit qu'il avait manqué à tous ses devoirs, car on lui avait prescrit de renvoyer les surveillans. Caullet nia le fait, et une violente discussion s'engagea. Caullet, pour prouver qu'il ne mentait pas, fouillait dans les tiroirs, et enfin, triomphalement, montra un papier : *7 avril 1871. Le citoyen Caullet, directeur de la prison de la Santé, est autorisé à prendre toutes les mesures nécessaires relativement aux employés de son personnel. — Signé :* L. CHALAIN. — *Approuvé :* RAOUL RIGAULT. — Imbécile, lui dit Serizier tu n'as pas compris, il fallait les mettre tous à la porte. — Puis, se tournant vers Millière, il ajouta à voix basse : — Il n'y a pas grand'chose à faire ici, allons-nous-en. — Il emporta la liste qu'il avait dressée, et, montrant le poing à Caullet, il lui cria : — Toi, je te retrouverai! — Serizier, Millière et l'artilleur se retirèrent. Le brigadier Adam les précéda

pour leur ouvrir les portes et pénétra avec eux dans le poste d'entrée. Là, Serizier remit au capitaine commandant la liste des otages, et lui dit : — Vous ferez vous-même fusiller tous ces gens-là; sinon, je les fusillerai moi-même, et vous avec eux. — Le capitaine prit le papier des mains de Serizier, et répondit : — C'est bien !

Le brigadier Adam ferma la porte sur ces sinistres personnages, qui s'éloignèrent par la rue de la Santé, dans la direction du boulevard Arago; il attendit quelques instans, puis, s'adressant au chef de poste, il lui demanda : — Est-ce que vous aurez le courage de commettre une pareille infamie? — Le fait qui se passa alors est singulier. La compagnie qui était au poste d'entrée appartenait à la garde nationale sédentaire, et était composée en majeure partie de petits boutiquiers du faubourg Saint-Jacques, hommes paisibles, faisant leur service sans entrain, alléchés par la solde et ne s'associant point aux mauvais actes de la commune. Le capitaine, déjà d'un certain âge, avait bonne réputation dans son quartier. A la question du brigadier Adam, il baissa la tête comme s'il eût cherché à préciser un souvenir confus; puis tout à coup, avec un geste prétentieux et une voix de basse-taille, il dit, ou plutôt il modula : — Parmi ces citoyens, je compte des soldats et pas un assassin ! — Il avait été jadis choriste à l'Opéra; une réminiscence du quatrième acte des *Huguenots* lui avait dicté sa réponse. Adam courut au greffe. Les greffiers, Caullet, vinrent en hâte dans le poste; on félicita le capitaine, on serra la main des fédérés sédentaires, il y eut là un moment d'enthousiasme pour le bien qui fut touchant et repose l'esprit fatigué de tant d'horreurs. Les soldats renchérissaient sur leur chef et criaient : — Non, nous ne sommes pas des assassins ! — On fit rentrer les sentinelles extérieures; on enleva les cartouches des fusils. Ceux-ci furent formés en faisceaux dans la cour, et de ce moment les gardes nationaux n'y touchèrent plus. Le personnel des surveillans eût pu s'en emparer et résister en cas d'alerte.

Le lendemain, 23 mai, les extrémités de la rue de la Santé étaient fermées par deux barricades que défendaient des fédérés du 176ᵉ bataillon. Les soldats du poste ne se mêlèrent point à eux et restèrent à vaguer inutilement, mais inoffensivement, dans les cours et dans le chemin de ronde de la prison. La porte demeura close, nul n'essaya de la franchir. La maison formait une masse silencieuse au milieu de la bataille qui l'entourait de toutes parts. Vers le milieu du jour, les otages, libres dans les couloirs, causaient entre eux, lorsqu'un obus, traversant le toit, éclata avec un bruit formidable. Les batteries de la Butte-aux-Cailles prenaient la Santé pour objectif et tiraient dessus à toute volée. On se gara comme on put, on se rassembla dans les parties de la prison les moins exposées, et

l'on se demanda avec inquiétude si, après avoir échappé à une exécution militaire, on n'allait pas périr sous les projectiles de l'insurrection. Le déchirement des toitures par les boulets de canon, les coups de fusil qui roulaient comme un tonnerre continu avaient exaspéré les nerfs de Caullet; il parut tout à coup, armé d'un revolver qu'il brandissait au-dessus de la tête, en criant : — A moi, tout le personnel! on massacre nos frères! En avant! en avant! — On le regarda avec surprise, et personne ne bougea. — Vous êtes des lâches si vous ne me suivez pas. — Son allocution ne produisit pas grand effet; les surveillans haussèrent les épaules et continuèrent leur service. Caullet s'élança hors de la prison et y rentra cinq minutes après tout à fait calmé; ses velléités belliqueuses n'avaient pas duré longtemps. La nuit fut dure : la Butte-aux-Cailles n'avait point suspendu son feu, et les obus n'épargnaient pas la prison; on se coucha tout vêtu pour être prêt en cas d'événement.

Le 24, il y eut des interruptions et des reprises de fusillade qui ravivaient et affaiblissaient l'espoir des otages; les vivres commençaient à manquer. Entre onze heures et midi, tout le vitrage de la maison s'abattit dans les couloirs comme un ouragan de verres cassés. C'était la poudrière du Luxembourg qui venait de sauter. Vers trois heures de l'après-midi, un surveillant qui avait été jeter un coup d'œil dehors vint annoncer que les barricades étaient abandonnées et que la rue de la Santé restait déserte. Les greffiers tinrent rapidement conseil entre eux; puis on enferma Caullet dans son propre cabinet en lui déclarant qu'on le regardait comme démissionnaire et détenu; il ne fit aucune résistance et dit seulement : « Je me recommande à M. Claude. » M. Laloë prit la direction de la maison. Un gardien fut placé près de la porte d'entrée, avec ordre de surveiller la rue; il ne tarda pas à apercevoir quelques hommes et un caporal appartenant au 118e de ligne, il les appela, ils entrèrent; M. Laloë les prévint que la prison était libre, que les gardes nationaux sédentaires qui l'occupaient n'étaient point à craindre, que le directeur était sous clé et qu'il serait urgent d'envoyer immédiatement dans la maison une force suffisante pour la garder. Le caporal revint bientôt avec une compagnie du 85e commandée par le capitaine La Serre. A quatre heures, M. Claude et Caullet étaient conduits à la gare Montparnasse, au quartier-général de M. de Cissey. M. Claude se fit immédiatement reconnaître à la prévôté et envoya chercher les autres otages, qui, dans la soirée, furent extraits de la prison par un officier d'état-major.

M. Claude avait hâte de partir pour Versailles et d'aller reprendre son service interrompu depuis longtemps. Avant de quitter Caullet, qui était en état d'arrestation, il lui serra la main. L'ex-directeur n'était point rassuré; en voyant flamber les incendies dans la nuit,

il put comprendre que les fédérés faisaient une guerre implacable et craindre de terribles représailles de la part des hommes entre les mains desquels il se trouvait; il dit à M. Claude : — Pensez à moi et tâchez de me sauver! — M. Claude le lui promit et n'a pas manqué à sa parole. Caullet fut traduit en cour d'assises le 9 octobre 1871 pour « arrestations et séquestrations arbitraires, immixtions dans des fonctions publiques. » Il s'entendit condamner à cinq ans de réclusion. La loi l'exigeait, et on dut lui donner satisfaction; mais les témoins avaient à l'unanimité déposé en faveur de ce malheureux. Le recours en grâce fut appuyé par M. le conseiller Demazes, qui avait présidé l'affaire, et cette peine un peu lourde fut commuée en trois années d'emprisonnement. Au cours des débats, une parole fut prononcée qui doit trouver place ici. M. Claude déposant avait dit : — A la prison, j'ai connu la famille de Caullet, sa femme et ses enfans. — Le président lui demanda : — Avez-vous revu cette famille? — Oui. — Pourquoi? — Pour acquitter une dette de reconnaissance; la famille de Caullet est malheureuse, j'ai dû lui porter secours. — Le président se tourna alors vers les jurés et leur dit : — Messieurs, ce témoin est jugé par vous (1)!

IV. — LES DOMINICAINS D'ARCUEIL.

Comment se fait-il que la prison de la Santé ait été épargnée, et que les otages qu'elle contenait n'aient point été passés par les armes? Ferré a cru que l'on avait exécuté ses ordres, et Serizier était persuadé que la maison avait été incendiée. De la Butte-aux-Cailles, où il avait rejoint son ami Wrobleski, il avait fait diriger sur la prison le feu de toute son artillerie : un obus enflamma un chantier de bois placé auprès de la Santé; à distance, Serizier s'imagina que celle-ci brûlait, fit changer l'objectif des pièces et sauva ainsi bien malgré lui la maison dont il avait juré la perte. Il n'était point à bout de crimes, et avant que la cause de la commune eût succombé dans l'avenue d'Italie, il put donner ample satisfaction aux

(1) Le chef du service de la sûreté pendant la commune fut Philippe-Auguste Cattelain, dessinateur de mérite, qui exerça sa fonction avec une douceur remarquable, et, plus d'une fois, profita de sa situation pour sauver des innocens ou des persécutés. Arrêté et enfermé à Mazas, il raconte une entrevue qu'il eut avec M. Claude dans des termes que nous reproduisons, car ils font l'éloge des deux personnages. « Hier, écrit Cattelain, M. Claude est venu me voir, m'apportant des consolations, des espérances et de l'argent; décidément, il y a encore quelques hommes de cœur sur terre. Cet homme qui, pendant que je tenais son emploi, gémissait dans une autre prison et n'a échappé à la mort que par miracle, n'a pas une goutte de fiel. Que ne l'ai-je connu plus tôt! je ne me serais pas rebuté de demander sa grâce, et, par un de ces efforts d'énergie dont j'ai donné quelques preuves pendant l'insurrection, j'aurais mis un honnête homme de plus en liberté. »

instincts de férocité qui le dominaient. Là même où, pendant l'insurrection de 1848, on avait torturé, massacré le général Bréa et le capitaine Mangin, il se chargea de démontrer quels progrès avait faits ce que l'on aime à appeler « l'adoucissement des mœurs. » C'est dans l'avenue d'Italie, n° 38, que l'on avait installé la prison disciplinaire relevant du IXe secteur. De cette prison, Serizier avait fait sa geôle particulière, et y enfermait ceux qu'il nommait « ses détenus. » Au dernier jour, il la vida par le massacre.

Serizier avait été un condamné politique de l'empire; au mois de septembre, il était réfugié en Belgique, il revint promptement et eut quelque importance pendant le siége, ainsi que nous l'avons déjà vu, surtout à la journée du 31 octobre et à celle du 22 janvier. Après le 18 mars, nommé secrétaire de Léo Meillet, puis délégué de la commune à la mairie du XIIIe arrondissement, chef de la 13e légion le 1er mai, il commandait douze bataillons qui se battirent très vaillamment à Issy, à Châtillon, aux Hautes-Bruyères. Mais parmi ces bataillons il en est un qu'il choyait par-dessus les autres, sorte de bataillon personnel, composé d'amis, de compagnons, et qui était le 101e, « le légendaire 101e bataillon, qui fut aux troupes de la commune comme la 32e brigade à l'armée d'Italie », a dit M. Lissagaray dans son *Histoire de la commune*. Ardent, grand parleur, gros buveur, ouvrier sans courage, vivant d'aumônes extorquées à l'assistance publique, Serizier exerçait une réelle influence sur les gens incultes et violens dont il était entouré. Brutal et hautain, il savait se faire obéir et avait terrifié tout le XIIIe arrondissement, qui tremblait devant lui. Sa haine contre le clergé eût été comique, si elle n'avait produit d'épouvantables catastrophes; il avait pris plaisir à souiller quelques églises par d'immondes orgies et faisait procéder à la vente à l'encan des objets contenus dans la chapelle Bréa, lorsque l'entrée des troupes françaises à Paris vint l'interrompre. Il fut non-seulement assassin, mais incendiaire; c'est lui qui fit allumer le feu à la manufacture des Gobelins. C'était un homme de taille moyenne, carré des épaules, l'œil très mobile et inquiet, dédaignant volontiers les soins de propreté, la voix rauque éraillée par l'eau-de-vie, le front bas, la lèvre lourde, le menton fuyant, une tête de bouledogue mâtiné de mandrill. Lorsqu'il était en colère, ce qui lui arrivait souvent, il ne parlait pas, il aboyait.

L'objectif principal de Serizier était l'école d'Albert le Grand, fondée par les dominicains dissidens dans le XIIIe arrondissement, non loin du fort de Bicêtre et de la redoute des Hautes-Bruyères. La maison des dominicains d'Arcueil, comme on l'appelait ordinairement, était là dans un mauvais voisinage, car elle confinait aux

postes avancés, où l'insurrection avait organisé de très sérieux ouvrages de résistance. Pendant le siége, l'école avait été convertie en ambulance, et cette destination lui fut conservée sous la commune. Certes les dominicains ne pouvaient aimer ni servir un prétendu gouvernement qui transformait les églises en clubs, interdisait l'exercice du culte et faisait incarcérer les prêtres; mais, autant par esprit de charité que par intérêt de conservation personnelle, ils recueillaient les fédérés blessés et les soignaient avec dévoûment sans leur demander compte de leurs croyances ou de leur impiété. Ils purent se figurer pendant longtemps qu'ils seraient respectés, que l'on continuerait à utiliser leurs services, et que leur maison serait protégée par la croix de Genève. Jusqu'aux avant-derniers jours de la commune, ils n'eurent guère à supporter que des insultes; on les appelait vieilles soutanes, marchands de bêtises et autres aménités qu'ils faisaient semblant de ne pas entendre. Dans le quartier, la maison passait pour riche. On parlait volontiers des trésors que l'on y cachait et de l'esprit réactionnaire qui en animait les habitans. Les dominicains laissaient dire, faisaient la sourde oreille, ne se montraient en public que le plus rarement possible, et s'en fiaient à la grâce de Dieu.

Serizier avait établi son quartier général dans le château du marquis de La Place, contigu à l'école d'Albert le Grand; il était là, entouré de son 101ᵉ bataillon. Des fenêtres du salon qu'il occupait, voyant la maison et le jardin des dominicains, il disait à ses amis et surtout à son confident Louis Boin, corroyeur comme lui et surnommé Bobèche : — Tous ces curés-là ne sont bons qu'à être rôtis! — Bobèche opinait du bonnet : — Oui, répondait-il, ils abrutissent les populations! — Il est à remarquer que ce lieu commun est incessamment répété par des brutes absolument bêtes et tout à fait ignorantes; l'alcool leur suffit cependant, et la religion n'y est pour rien! La prise du fort d'Issy par l'armée française aggrava singulièrement la position déjà fort mauvaise des dominicains. Les fédérés ayant été forcés d'évacuer les défenses complémentaires du fort se replièrent vers Arcueil et Cachan, de sorte que toute la 13ᵉ légion vint camper aux environs de l'école. Les pères faisaient contre fortune bon cœur; mais ils commençaient à comprendre que leur ambulance ne leur servirait pas toujours de sauvegarde.

Le 17 mai, le feu prit dans la toiture du château de La Place; les dominicains retroussèrent vaillamment leur robe et s'employèrent si bien qu'ils maîtrisèrent vite ce commencement d'incendie. Ils furent mandés auprès de Serizier. S'attendant à être félicités sur leur belle conduite, ils ne furent pas peu surpris de s'entendre traiter de mouchards et de sergens de ville déguisés. Leur étonne-

ment redoubla lorsque Serizier prit la peine de leur expliquer et de leur démontrer qu'ils avaient eux-mêmes mis le feu au toit de son quartier-général, et que cet incendie était un signal donné aux Versaillais. Ils protestèrent, ce qui était parfaitement inutile, et se retirèrent assez troublés, car Serizier leur avait dit : « Nous en finirons bientôt avec tous les calotins. »

Ce fut très probablement ce corroyeur qui provoqua l'ordre d'arrestation de tous les dominicains, dont Léo Meillet, commandant du fort de Bicêtre depuis le 8 mai, reçut communication le 19. Pour accomplir cette périlleuse expédition, il ne fallut pas moins de deux bataillons de fédérés, le 101e, dirigé par Serizier, le 120e, venant derrière Léo Meillet, accompagné d'un certain Lucipia, qu'il appelait « son juge d'instruction. » Serizier fit quelque stratégie; il disposa sa troupe de façon à envelopper toutes les dépendances de l'école d'Albert le Grand. La place étant investie, Léo Meillet s'y précipita valeureusement à la tête du 120e bataillon et s'empara sans lutte trop meurtrière du père Captier, prieur, qui se promenait dans la cour avec un de ses élèves. On lui ordonna d'appeler immédiatement tous les pères et tous les employés de la maison. Le père Captier dit à l'élève Laperrière de sonner la cloche; l'enfant obéit. Lucipia, en magistrat avisé, s'aperçut tout de suite que cette sonnerie était encore un signal convenu avec les Versaillais, il se jeta sur l'enfant et lui cria : — Si tu n'étais pas si jeune, je te ferais fusiller. — On réunit tout le personnel dans la cour; les sœurs de charité et les enfans furent conduits directement à Saint-Lazare; vingt-trois pères dominicains et deux enfans d'une quinzaine d'années furent entourés par les fédérés et emmenés. Le père Captier, faisant valoir sa qualité de prieur et la responsabilité qui lui incombait, obtint d'apposer les scellés sur les portes extérieures de la maison : on le laissa faire sans difficulté, car on savait que la précaution serait illusoire.

A sept heures du soir, les dominicains, auxquels nul outrage ne fut épargné pendant la route, arrivèrent au fort de Bicêtre. Ils restèrent là, dans le préau, tassés les uns contre les autres comme des moutons effarés, debout sous des averses intermittentes, examinés ainsi que des bêtes curieuses par des gardes nationaux qui venaient les regarder sous le nez. On les fouilla; il faut croire que l'on mit quelque soin dans cette opération, car on enleva jusqu'à une balle élastique, trouvée dans la poche d'un des enfans. A une heure du matin, on les poussa tous dans une casemate où ils purent s'étendre par terre et appuyer leur tête contre la muraille en pierres meulières. Dès le lendemain matin, le prieur et le père Cotrault, procureur, demandent avec autant d'énergie que de naïveté à être interrogés; ils veulent savoir pourquoi il sont détenus, enfermés

dans une forteresse, traités comme des prisonniers de guerre; on leur répond : « Ça ne vous regarde pas, » et, lorsqu'ils insistent, on leur chante des couplets si particulièrement grivois qu'ils sont obligés de se boucher les oreilles. Le 21 mai enfin, on conduit le père Captier devant un tribunal composé du seul Lucipia. A toutes les questions qui lui sont adressées, celui-ci répond d'un ton goguenard : « Mais de quoi vous tourmentez-vous? Vous n'êtes pas accusés; la justice a des formalités auxquelles nous sommes contraints de nous soumettre; vous avez vu l'incendie, le prétendu incendie du château de La Place, vous savez parfaitement que c'était un signal destiné aux Versaillais; nous vous gardons simplement comme témoins, afin que vous puissiez déposer lorsque nous instruirons l'affaire. »

Ces formalités de justice paraissaient étranges aux dominicains, qui ne cessaient de réclamer leur liberté. Léo Meillet se déclarait impuissant à la leur rendre, il disait qu'il n'avait agi qu'en vertu d'ordres supérieurs expédiés par le comité de salut public. On était sans doute fatigué des réclamations que les pères adressaient aux gens qui les gardaient et l'on voulut mater leur résistance, car on les laissa deux jours entiers, le 22 et le 23 mai, sans nourriture. Pendant qu'on les faisait un peu mourir de faim au fond de leur casemate, on procédait dans l'école d'Albert le Grand à ce que les euphémismes de la commune appelaient une perquisition et que tous les honnêtes gens nomment un vol avec effraction. Sur l'ordre donné par Léo Meillet, le 120e bataillon, aidé de 200 hommes empruntés au 160e, entre le 24 mai à midi dans la maison des dominicains. Les scellés sont brisés, ce qui était facile; les portes sont enfoncées, ce qui était naturel; tous les objets de quelque valeur sont enlevés, ce qui était logique. Il ne fallut pas moins de douze prolonges d'artillerie et de huit voitures réquisitionnées pour emporter les meubles, le linge et le reste; 15,000 ou 16,000 francs, représentés par des obligations de chemins de fer et constituant toutes les économies de deux domestiques attachés à la maison, furent déclarés « biens nationaux » et passèrent dans des poches où on ne les a jamais retrouvés. Après cette perquisition, l'école devait être incendiée, mais elle fut sauvée par ses caves, qui étaient assez bien garnies; les fédérés n'eurent garde de ne pas les visiter : ils y burent et y restèrent vautrés les uns à côté des autres. Lorsqu'ils parlèrent de « flamber la cambuse, » un sous-lieutenant appelé Quesnot, qui avait été nommé gardien des scellés, déclara que le fort de Bicêtre se réservait de démolir l'établissement à coups de canon. Ils acceptèrent heureusement ce mensonge pour parole de vérité, et l'école d'Albert le Grand ne fut point brûlée.

Le lendemain Léo Meillet et les officiers commençaient à ne plus se

trouver en sûreté au fort de Bicêtre. L'armée approchait, et la situation pouvait devenir périlleuse; ils résolurent d'évacuer et de se replier sur Paris, où de nombreuses barricades bien munies d'artillerie permettaient de continuer la résistance et où les rues enchevêtrées des quartiers excentriques promettaient une fuite presque assurée. On procéda donc au départ, qui se fit d'une façon un peu précipitée, mais on n'oublia pas le butin recueilli la veille sur l'ennemi dans la maison des dominicains. Toutes les voitures disponibles furent employées à le charrier vers Paris. L'évacuation avait été tellement rapide que l'on abandonna les captifs dans leur casemate; ils eurent un moment d'espoir et s'imaginèrent que « Versailles » arriverait à temps pour les délivrer. Ils avaient compté sans Serizier, qui pensait à eux et le leur prouva. Un détachement du 185e bataillon vint les chercher et les emmena. Les deux enfans et deux domestiques belges, ayant démontré leur nationalité étrangère, avaient été relaxés; un père Rousselin, grâce à des habits laïques qu'il avait revêtus avant l'arrestation, put s'évader entre le fort de Bicêtre et le mur d'enceinte. Les otages, tous reconnaissables à leur ample robe noire et blanche, étaient donc au nombre de vingt, lorsqu'ils pénétrèrent dans Paris par la barrière de Fontainebleau.

A travers les huées, les injures, les imprécations de la foule, ils arrivèrent place d'Italie, — que l'on appelait alors la place du Général Duval, — à ce vaste rond-point où aboutissent l'avenue d'Italie, l'avenue de Choisy, le boulevard de la Gare et la rue Mouffetard; on les fit entrer dans la mairie du XIIIe arrondissement. L'armée française, arrêtée pendant toute la journée de la veille par l'artillerie fédérée de la Butte-aux-Cailles qui bat Montrouge, n'a pu franchir les ravins de la Bièvre que dans la matinée du 25 mai; elle vient d'installer derrière le chemin de fer de Sceaux une batterie dont les projectiles ricochent jusque sur la place d'Italie. La mairie du XIIIe arrondissement n'est plus tenable, on emmène les dominicains, mais pas avant qu'ils aient vu fusiller sous leurs propres yeux un homme accusé de connivence avec les Versaillais. On les conduit presque au pas de course, avenue d'Italie, n° 38, à la geôle disciplinaire du secteur; lorsqu'embarrassés dans les plis de leurs vêtemens ils ne marchaient pas assez vite, on leur donnait des coups de crosse en disant, par allusion à leur costume noir et blanc : « Hue donc, la pie! » Ils furent écroués dans la prison. Là Serizier les tenait en main; il était le maître de leur sort. Dès la veille, en prévision de l'événement qu'il avait préparé, voulant avoir dans sa geôle un homme sur le dévoûment duquel il pût compter, il y avait nommé comme gardien chef son ami Louis Boin, c'est-à-dire Bobèche. La prison était pleine, elle contenait 97 personnes arrêtées dans le quartier et conservées à la disposition de Serizier. Bobèche, fatigué

d'avoir écrit vingt noms et autant de numéros à la suite les uns des autres, avait été boire un « canon » pour reprendre des forces.

En son absence, des fédérés vinrent à la prison disciplinaire demander les dominicains pour aider à faire des barricades. Un gardien nommé Bertrand, qui suppléait Bobèche et qui conservait encore quelque respect pour le caractère religieux, ne put jamais se résoudre à envoyer les prêtres travailler à pareille besogne; il osa prendre sur lui de mal interpréter l'ordre transmis et de livrer à leur place 14 gardes nationaux, emprisonnés pour irrégularité dans le service. Bobèche ne tarda pas à revenir; il était furieux contre Bertrand, qu'il accusait de faire verser le sang des patriotes et de ménager celui des curés. Il avait amené avec lui un détachement du 101e bataillon, et il ordonna d'aller immédiatement chercher les calotins. Bertrand refusa d'obéir à une injonction verbale, il voulut dégager sa responsabilité, exigea un ordre écrit et un reçu. Bobèche fut obligé de céder, il écrivit : « *Je soussigne délégue comme gardien chef par le colonel Cerisier à la maison disciplinaire de la 13e légion prend sur moi responsabilité d'envoyer, pour travailler aux barricades, d'après les ordres que j'en ai reçus les vingt prisonniérs écroués sous les numeros 98 à 116 :* Boin. *Paris, 25 mai 1871.* » Bertrand alors ouvrit la porte de la geôle, et Bobèche cria : — Allons, vieilles soutanes, levez-vous et arrivez à la barricade. — Les dominicains se présentèrent dans l'avenue, ils aperçurent le détachement du 101e ayant à sa tête Serizier.

Cette fois les dominicains se crurent perdus : ils se trompaient, leur agonie devait se prolonger encore. Le procureur, le père Cotrault, arrivé sur le seuil de la prison, s'arrêta et dit : — Nous n'irons pas plus loin, nous sommes des hommes de paix, notre religion nous défend de verser le sang, nous ne pouvons nous battre, nous n'irons pas à la barricade; mais nous sommes infirmiers, et jusque sous les balles nous irons chercher vos blessés et nous les soignerons. — On allait probablement passer outre et les forcer à marcher, mais il y eut hésitation dans le détachement des fédérés. Serizier sans doute eut peur de n'être pas suivi; il dit alors au père Cotrault : — Vous promettez de soigner nos blessés? — Oui, nous le promettons, répondit le procureur, et du reste vous savez que nous l'avons toujours fait! — Serizier fit un signe à Bobèche, qui réintégra les dominicains dans la geôle. Ils ne se faisaient plus d'illusion, ils sentaient bien que le moment de répit qu'ils venaient d'obtenir ne serait pas de longue durée; ils se mirent en prière et se confessèrent les uns les autres.

Peut-être auraient-ils été sauvés, si Serizier n'eût appris des nouvelles qui l'exaspérèrent. Des hommes venant du quartier des Écoles avaient pu gagner l'avenue d'Italie pour essayer de combattre en-

core; ils racontaient que le Panthéon, la grande citadelle de l'insurrection, avait été pris par les Versaillais avant que l'on ait eu le temps de le faire sauter, — que Millière avait été fusillé, et que les troupes françaises occupaient la prison de la Santé. Le cercle qui bientôt allait enfermer les fédérés du XIII° arrondissement se resserrait de plus en plus; fallait-il fuir? fallait-il résister encore? Bien des gardes nationaux s'esquivèrent. Serizier se démenait et criait : — Il faut tout brûler! — Il entra chez un marchand de vin et but coup sur coup plusieurs verres d'eau-de-vie. Sa nature de loup-cervier, excitée par l'alcool, par la défaite, par la bataille, par la vue du sang qui rougissait les pavés, apparut dans toute sa hideur. — Ah! c'est comme ça, disait-il en frappant du poing sur le comptoir d'étain; eh bien! il faut que tout le monde crève! — Il se jeta dans l'avenue : — Allons! allons! des hommes de bonne volonté pour casser la tête aux curés! — Quelques fédérés accoururent; à la tête de la bande, on vit se présenter deux femmes; l'une d'elles dit à Serizier : — Mets donc mon fusil au cran de repos, *j'ai* pas la force. — Là, comme dans toutes les tueries de la dernière heure, les femmes donnèrent l'exemple. Pendant ces tièdes journées de mai, au renouveau, la femme, — la femelle, — exerça sur les mâles une influence extraordinaire. Vêtue du court jupon dégageant les jambes, le petit képi ou le bonnet hongrois campé sur l'oreille, serrée dans la veste ajustée qui la faisait valoir, elle se promenait hardiment au milieu des combattans comme une promesse, comme une récompense; échauffée par cette vie anormale, se rappelant les actrices qu'elle avait vues galoper au cirque sur des chevaux empanachés, fière de son uniforme, de son fusil, elle surpassa l'homme en bravades extravagantes, lui fit honte de ne pas savoir assez bien tuer et l'entraîna à d'épouvantables crimes dont son tempérament nerveux la rendait peut-être irresponsable : énergie factice et morbide qui se brisait parfois tout à coup; celles qui avaient été les plus violentes, les plus intrépides, qui derrière les barricades avaient fait des prodiges de courage, lorsqu'elles se voyaient face à face avec un de nos soldats armé, se laissaient tomber et, les mains jointes, criaient : « Ne me tue pas! »

Serizier félicita les deux « héroïnes, » ramassa ses fédérés, les étagea le long de l'avenue d'Italie auprès de la prison disciplinaire, fit venir son ami Bobèche et causa quelque temps avec lui. Il était alors environ quatre heures, tout l'horizon occidental de Paris disparaissait derrière la fumée des incendies, partout la canonnade était si brutale que la terre tremblait; la ville entière n'était qu'un horrible champ de bataille. — Y êtes-vous? — s'écria Serizier. Une des femmes armées, placée à ses côtés, répondit : — Oui, pas un n'é-

chappera! — Le groupe de ces assassins faisait face à la porte de la maison disciplinaire. Bobèche, qui tenait à la main son fils âgé de six ans, — il faut commencer l'éducation des enfans de bonne heure, — pénétra dans la geôle et, ouvrant la porte de la chambrée, il cria avec un gros blasphème : — Allons! les calotins, arrivez, et sauvez-vous, il n'est que temps. — Les dominicains se levèrent; un d'eux, se tournant vers les autres détenus, leur dit : — Priez pour nous! — Ils s'assemblèrent près de l'issue donnant sur l'avenue d'Italie. Bobèche sortit sur le trottoir, ayant toujours son fils auprès de lui; il s'adressa aux pères de Saint-Dominique et leur cria : — Sortez l'un après l'autre! — Le premier qui s'avança fut le père Cotrault; il n'avait pas fait trois pas qu'il était frappé d'une balle; il leva les bras vers le ciel, dit : — Est-il possible? — et tomba. Le père Captier se tourna vers ses compagnons, et d'une voix très douce, mais très ferme : — Allons, mes enfans! pour le bon Dieu! — Tous à la suite s'élancèrent en courant à travers la fusillade. Une des femmes, la plus jeune, une petite blonde assez jolie, s'était jetée au milieu de la chaussée, au risque de recevoir des coups de fusil; elle chargeait et déchargeait son chassepot, criant : — Ah! les lâches, ils se sauvent! — Ce ne fut pas une boucherie, ce fut une chasse. Le pauvre gibier humain se hâtait, se cachait derrière les arbres, courait le long des maisons : aux fenêtres, des femmes applaudissaient; sur les trottoirs, des hommes montraient le poing à ces malheureux; tout le monde riait. Quelques-uns des plus alertes, plus favorisés du sort que les autres, purent se précipiter dans les rues latérales et échapper à la fusillade. Douze dominicains furent abattus presque devant la chapelle Bréa; un d'eux, secoué par un mouvement spasmodique, agita la tête, Serizier cria : — Tirez, mais tirez donc, ce gueux-là grouille encore! — On se hâta de lui obéir; le cadavre reçut trente et un coups de fusil.

Serizier était content, mais non pas satisfait. Il ordonna à ses hommes, à ses fédérés du 101e de l'attendre, car la besogne n'était pas finie. Il rentra dans la geôle, prit lui-même le livre d'écrou et se mit en devoir de faire l'appel de ceux qu'il voulait tuer; mais il tenait à ne pas les assassiner sans y mettre les formes. En imitation de ce qu'il avait déjà vu faire et « pour se conformer aux lois, » il déclara qu'on allait installer une cour martiale, se nomma naturellement président et prit pour assesseur, pour accusateur public, un certain Terna, qui avait fait fonction de surveillant adjoint à la prison disciplinaire du IXe secteur. Un vieux lieutenant nommé Busquant allait et venait d'un air indifférent, sortant de la geôle, y rentrant, paraissant surveiller ce qui se passait à l'extérieur et échangeant parfois un coup d'œil avec Serizier. Au moment où,

ayant dressé une liste de détenus, Serizier ordonnait à Bobèche d'extraire un prisonnier désigné, Busquant entra précipitamment, se pencha vers lui, et lui dit quelques paroles à voix basse. Le colonel de la 13ᵉ légion lâcha les paperasses qu'il tenait en mains, fit un bond, traversa l'avenue, se jeta dans une des maisons qui communiquent avec l'avenue de Choisy et disparut. Le lieutenant Busquant lui avait annoncé que les troupes françaises arrivaient par l'avenue d'Italie et que la cavalerie du général Du Barrail montrait déjà ses têtes de colonne. La position était à la fois tournée et cernée; Serizier le comprit et s'esquiva. Lorsque les troupes du 113ᵉ de ligne arrivèrent, elles ne purent que ramasser les cadavres des dominicains affreusement mutilés!

Serizier se doutait du sort qui lui était réservé et il mit tout en œuvre pour s'y soustraire. Peut-être y serait-il parvenu s'il n'avait tué que d'inoffensifs religieux; mais il avait commis d'autres meurtres, et l'un de ceux-ci fut cause de sa perte. Dans des circonstances qui ne doivent pas appartenir à ce récit, il avait fait fusiller un garde national qu'il accusait, comme toujours, de connivence avec Versailles. Ce fédéré, qui avait été très sommairement exécuté, était marié, et sa femme l'aimait tendrement. Elle n'oublia pas celui qui l'avait rendu veuve, et se jura de ne point laisser sans vengeance la mort de son mari. Dès que les troupes françaises eurent occupé toute la portion de Paris située sur la rive gauche de la Seine, elle se mit en campagne discrètement, ne confiant son projet à personne. De tous côtés, autour d'elle, on disait : « Serizier est mort; il a été fusillé, il a été tué sur une barricade; » elle n'en croyait rien, la haine est perspicace, et elle n'ajoutait aucune foi à tous les bruits vains ou intéressés que l'on fit courir alors sur la prétendue fin de la plupart des chefs de l'insurrection. Elle commença très prudemment son enquête et acquit bientôt la certitude que dans la soirée du 25 mai Serizier avait été vu place Jeanne-d'Arc, qu'il était fort agité, cherchait à se cacher, se plaignait de porter un uniforme qui le ferait indubitablement reconnaître, qu'enfin, pendant la nuit, il avait été recueilli dans une maison de la rue du Château-des-Rentiers, d'où il était sorti aux premières heures de la matinée du 26 mai, revêtu d'habits bourgeois. Là, elle perdait sa piste.

Elle organisa alors tout un plan d'attaque, car elle était persuadée que Serizier n'avait pas quitté Paris. Elle se dit qu'il était corroyeur, que l'argent qu'il avait dans ses poches au moment de la défaite serait vite épuisé, que la nécessité de gagner sa vie le forcerait à travailler « de son état, » et qu'il essaierait certainement de se perdre au milieu d'un atelier. Il existe à Paris 232 ateliers de

corroyeurs; cela ne découragea pas la femme, qui commença la recherche de Serizier avec une ténacité de Peau-Rouge. Chaque matin et chaque soir, aux heures de l'entrée et de la sortie des ouvriers, elle allait rôder autour des maisons de corroierie dont elle avait relevé le nombre et connaissait l'adresse. C'était la tâche quotidienne qu'elle s'était imposée, elle n'y faillit jamais. Cependant les semaines passaient et les mois aussi; Serizier restait introuvable. Enfin le 17 octobre, dans une des rues qui avoisinent la halle aux blés, elle aperçut celui qu'elle cherchait. Était-ce bien lui? Au lieu de n'avoir que les moustaches et la mouche, il portait toute sa barbe; il paraissait plus petit, comme tassé sur lui-même; elle ne s'y trompa point cependant, car elle reconnaissait son regard mobile, encore plus inquiet que d'habitude. Le lendemain matin elle revint, elle le vit encore; le collet de sa veste était relevé, il marchait vite : il n'y avait plus à en douter, c'était bien lui; dans toute la rue, il n'existait qu'un seul atelier de corroyeur : c'était là qu'il travaillait. Deux heures après, il était arrêté.

Il se laissa faire sans mot dire et fut conduit à la préfecture de police, au poste de la permanence, d'où, après une simple constatation d'identité, il fut expédié au dépôt. Deux agens le conduisaient, il leur dit : — J'en ai assez fait pour avoir la tête lavée avec du plomb, mon affaire est claire. C'est égal, je ne regrette rien. — Il fut en effet condamné à mort le 17 février 1872 par le 6ᵉ conseil de guerre. Il adressa à qui de droit un recours en grâce dans lequel il faisait valoir le service que, le 19 mars, il avait rendu au général Chanzy en le protégeant contre la foule ameutée. Le bruit courut dans la région de la place d'Italie qu'il ne serait point exécuté. Il se produisit alors un fait qui est peut-être sans précédens. Les habitans du quartier, qui se rappelaient encore la terreur sous laquelle ils avaient vécu, signèrent une pétition pour demander que nulle commutation de peine ne fût accordée à l'ancien chef de la 13ᵉ légion et pour réclamer, comme un exemple et comme une juste expiation, qu'il fût exécuté devant la prison disciplinaire du secteur, sur la place même où il avait présidé au massacre des dominicains. Il est inutile de dire que l'on ne fit pas droit à cette requête étrange; mais les crimes de Serizier étaient trop abominables pour que la clémence souveraine pût descendre jusqu'à lui. Parmi les 110 individus condamnés à mort après jugement contradictoire par les conseils de guerre, Bobèche et Serizier furent au nombre des 26 à qui nulle grâce ne dut être accordée. Ils furent tous deux fusillés sur le plateau de Satory.

Maxime Du Camp.

MOLIÈRE

D'APRÈS

SES DERNIERS BIOGRAPHES

I. *Œuvres de Molière*, éditées par M. Eug. Despois. — II. *Les Points obscurs de la vie de Molière*, par M. Loiseleur, 1877. — III. *Bibliographie molièresque*, par M. Paul Lacroix, 1875. — IV. *Iconographie molièresque*, par le même, 1876. — V. *Registre de La Grange*, publié par M. Édouard Thierry, 1876. — VI. *La Fameuse Comédienne*, annotée par M. Ch. Livet, 1877.

I.

D'autres sont Romains, comme le vieux Corneille, et d'autres, comme Racine, seraient Grecs, Molière est Gaulois : c'est le secret de sa popularité. Gaulois de race, qui va droit aux sources, trop dédaignées par ses contemporains, de l'antique malice et de la *gaberie* traditionnelle, — Gaulois de tempérament, qui n'aime pas à perdre terre, également éloigné du romanesque et de l'héroïque, ne s'élevant jamais au-dessus d'un certain niveau moral, — Gaulois d'allure, qui ne s'effarouche ni d'une parole franche ni d'un geste hardi : je parle de l'œuvre et non de l'homme, puisque ce grand moqueur vécut triste et mourut hypocondriaque. On se lasse donc parfois, même en France, non pas, à la vérité, sans quelque dépit de soi-même et quelque remords de conscience, mais enfin on se lasse de Corneille et de Racine : on ne s'est point encore lassé de Molière. Molière n'a pas seulement ses fidèles, il a ses

dévots; le culte que nous lui rendons deviendra bientôt, si nous n'y prenons garde, intolérant comme une superstition; quelqu'un l'a bien dit, il est vraiment en train de « passer dieu. »

Dans ce moment même, il n'y a pas moins de trois grandes éditions de ses œuvres en cours de publication. Deux des trois ne sont guère qu'éditions de luxe, bonnes pour la reliure et l'ornement des bibliothèques; la troisième, qui fait partie de la belle collection des *Grands Écrivains de la France*, s'annonçait déjà comme l'édition critique et définitive, l'édition qui fait date et loi dans l'histoire d'un texte, quand la mort de l'éditeur est venue brusquement l'interrompre. Il ne sera pas facile de remplacer dans sa tâche délicate l'un des hommes de France qui savait le mieux son XVIIe siècle. Il y avait surtout dans l'érudition d'Eugène Despois, en même temps qu'une abondance et une précision de détails singulière, cette discrétion dans le choix, si rare, et cette liberté, si difficile, dans l'emploi des matériaux, qui dénoncent l'écrivain de race. Il ne fut pas de ces érudits qui vont à l'aventure, au hasard de la découverte, qui s'égarent et ne se retrouvent plus dans la foule de leurs documens, comme si de ces archives et de ces parchemins jaunis qu'ils fouillent avec une louable opiniâtreté je ne sais quelle poussière s'élevait qui les aveuglât : il composait et, jusque dans une notice bibliographique, il avait l'art de mettre l'agrément littéraire.

Si maintenant à ces éditions nouvelles de Molière on voulait joindre l'énumération de tous les recueils de pièces authentiques, articles, dissertations et gros livres publiés sur sa vie depuis quelques années, ce serait tout un long travail. Aussi bien a-t-il été fait par M. Paul Lacroix dans sa *Bibliographie moliéresque*. Les curieux trouveront là, décrites avec beaucoup de soin, toutes les éditions connues de Molière, depuis *les Précieuses ridicules* de 1660 jusqu'aux éditions illustrées de nos jours; une liste amusante, et même instructive, des principales imitations ou traductions de ses comédies dans toutes les langues de l'Europe : Γεώργιος Δαντίνος, ὁ ἐντροπιάζμενος σύζυγος, jusqu'en tchèque et jusqu'en magyar, — le catalogue très complet enfin des moindres publications relatives à Molière, sans en excepter telle brochure sur *la Science du droit dans ses Comédies*, ou telle autre, plus bizarre encore, sur ses *Calembours*. Il y manque cependant quelque chose. En effet, Molière n'a pas également bien inspiré tous ceux qu'a tentés son histoire, et puis cette histoire elle-même a son histoire. La liberté des mœurs du théâtre invite les biographes à l'anecdote. Quand ils ne peuvent pas illuminer l'existence du comédien d'une sorte de poésie du désordre et de l'aventure, ils y veulent au moins introduire le

roman. La légende, formée promptement autour du nom de Molière, s'est donc obscurcie promptement autour de l'histoire de sa vie. D'autre part, la critique en ce temps-là ne se piquait pas de beaucoup de rigueur : il faut voir l'indignation de Grimarest « contre ceux qui ont le goût difficile, » c'est-à-dire contre ceux qui réclament de lui des témoignages autorisés et des actes authentiques ; il en devient presque éloquent. On eût aimé que M. Lacroix discutât ces biographies et notices qu'il énumère, et, pour tout dire, que parfois il les jugeât avec plus de sévérité qu'il ne fait ; surtout on eût aimé que, sous forme d'introduction ou de préface, brièvement, il montrât les méthodes nouvelles à l'œuvre, et chaque progrès de la critique, en jetant les « moliéristes, » comme ils s'appellent, sur une piste inexplorée, faisant faire un nouveau pas à la biographie de leur maître.

Ainsi ce ne sont d'abord, comme ce pamphlet malpropre de *la Fameuse Comédienne,* tantôt que tissus d'allégations calomnieuses et compilations de scandales de coulisses ; tantôt, comme l'ouvrage de Grimarest, *la Vie de M. de Molière,* ce ne sont que recueils d'anecdotes invraisemblables, ramassées un peu de toutes mains, où pas une date n'est exacte et pas une assertion ne porte avec soi sa preuve. Plus tard, mais plus d'un siècle malheureusement après la mort de Molière, on s'avise d'employer à l'éclaircissement de l'histoire de sa vie « les mêmes moyens dont on se sert pour établir les droits des familles, » on compulse les registres des paroisses, on refait un état civil à Molière, à sa famille, aux compagnons de ses épreuves et de ses travaux : les recherches du laborieux, mais quelquefois naïf Beffara, les premières éditions de l'*Histoire de la vie et des ouvrages de Molière* par M. Taschereau, sont dirigées dans ce sens et conçues dans cet esprit. Plus tard encore, un historien qui sait par le menu les hommes et les choses du XVIIe siècle, difficile à contenter, difficile à convaincre, applique pour la première fois à cette question d'histoire littéraire cette méthode ingénieuse, féconde, riche en surprises, de contrôle et de vérification par les faits de l'histoire générale : après trente ans passés, les *Notes historiques sur la vie de Molière,* publiées ici même par M. Bazin, restent au nombre des meilleurs travaux que l'on doive consulter sur Molière. Plus tard enfin la critique naturelle à son tour, cette critique savante, mais parfois aventureuse qui veut soumettre les grands hommes à la dépendance étroite, nécessaire, absolue des circonstances extérieures, de la « race, » du « milieu, » du « moment, » s'empare du sujet, l'étend, l'anime, le renouvelle. Elle imagine de remplir, au moyen des actes notariés, — obligations, contrats de vente et de mariages, inventaires après décès, — les vastes lacunes qui séparent

encore un acte d'un autre acte de l'état civil, un acte de naissance ou de baptême d'un acte de mariage, et l'acte de mariage d'un acte de décès ou d'inhumation. Elle pénètre dans le secret du tempérament, de la santé, de la table et du lit de Molière; elle décrit la chambre où il est né, la chambre où il est mort; elle retrouve le chiffre de sa fortune, le catalogue de sa bibliothèque, la marque de son argenterie, et le vrai Molière nous apparaît, son enfance, sa jeunesse, sa maturité, dégagées des fables qui les obscurcissaient, et son noble visage dépouillé de ce masque et de ce fard d'histrion qui nous le déguisaient encore. Nul ici n'a fait plus que M. Soulié : ses *Recherches* sont et demeureront longtemps le bréviaire de quiconque aimera Molière, et, l'aimant, voudra le faire aimer.

Depuis lors les travaux se sont multipliés, de nouvelles découvertes ont été faites, de vieilles anecdotes convaincues de fausseté, des faits inattendus mis au jour, des dates encore douteuses fermement assurées; les moindres villes de province où la tradition signalait un passage de la troupe de Molière ont tenu à honneur de vérifier ce titre de noblesse : toutes ces recherches procèdent de l'initiative heureuse de M. Soulié. Beffara fut le premier, en 1821, M. Bazin le second, en 1847, M. Soulié le troisième, en 1863, qui aient mérité l'éloge d'avoir fait faire, chacun à son heure, le pas décisif à la critique de la vie de Molière. Sans doute, comme on peut le voir en parcourant le dernier ouvrage d'Eugène Despois : *le Théâtre-Français sous Louis XIV*, et même le livre tout récent de M. Loiseleur : *les Points obscurs de la vie de Molière*, il reste beaucoup à faire, et toutes les ombres ne sont pas dissipées; mais ne sommes-nous pas aussi trop curieux? Les Molière vivent surtout dans leurs œuvres : c'est notre malignité plus encore que notre sympathie qui s'intéresse à l'histoire de leur ménage. En pareille matière, il y a peut-être une ignorance qui sied bien et dont il faut savoir prendre notre parti.

II.

Sur la famille, la naissance, les premières années et l'éducation de Molière, la lumière est aujourd'hui faite, et c'est à peine si quelques points nous échappent. Nous ne savons pas si, comme le voulait un commentateur du dernier siècle, les Pocquelin descendaient d'un noble écossais, « de ceux qui composèrent la garde que le roi Charles VII attacha à sa personne, » et sans doute on pensera qu'il n'importe pas beaucoup. En revanche, on croit connaître les armoiries de la famille, on en a même retrouvé les quittances d'en-

registrement : fond d'azur et chevron d'or, gerbes de même et rocher d'argent, il n'en aurait coûté que 20 livres aux Pocquelin. Mais il y a deux branches de la famille Pocquelin, ou plutôt, à ce qu'il semble, puisque ces deux branches d'une même famille n'ont jamais eu de relations entre elles, il y a deux familles Pocquelin. Parce qu'Armande Béjart, veuve de Molière, prit et porta les armoiries des Pocquelin, ce n'est peut-être pas à dire qu'elle y eût légalement droit. En tout cas, Jean Pocquelin, père de Molière, ne les porta jamais et se contenta d'être, toute sa vie, de vieille, bonne et riche bourgeoisie. Tapissier de son métier, il acquit en 1631, de Nicolas Pocquelin, son frère, une charge dans la maison du roi. Les actes le qualifient tantôt « maître tapissier et tapissier ordinaire de la maison du roi, » tantôt « tapissier et valet de chambre ordinaire du roi. » J'ignore si ces variantes sont de pure forme ou si par hasard elles indiqueraient quelque diversité de fonctions. Quoi qu'il en soit, les derniers biographes insistent avec raison sur l'importance relative d'une charge qui conférait, sinon la noblesse et le titre d'écuyer, comme on l'a dit sans en donner des preuves qui soient sûres, tout au moins le privilége alors tant envié des approches du prince. En effet, ce pouvait être vraiment une manière de personnage qu'un valet de chambre du roi dans un temps où des gens de race, des gens de qualité, pour prendre pied dans la cour, n'hésitaient pas à payer chèrement telle charge de bas officier, comme de « piqueur du vol pour corneilles, » ou de « garçon de lévriers, » si humble, qu'il fallait que Louis XIV, plus soucieux de leur dignité qu'ils ne l'étaient eux mêmes, leur fît enjoindre de résigner. Il était donc naturel qu'on vécût largement dans cette « maison des Cinges » sur l'emplacement de laquelle s'élève la maison qui porte désormais la plaque commémorative de la naissance de Molière. On peut en juger par l'inventaire qui fut dressé lors du décès de la mère de Molière. La seule prisée des « bagues, joyaux et vaisselle d'argent » n'y monte pas à moins de 2,000 et quelque 300 livres, qui font environ 11,000 ou 12,000 francs d'aujourd'hui (1). » Cette aisance bourgeoise était presque du luxe, un luxe discret, commode et solide. La chambre à coucher, tendue tout entière de tapisserie *façon de Rouen*, garnie de beaux et bons meubles, ornée de tableaux et d'un *miroir de glace de Venise*, — nous avons là, comme sauvée de la destruc-

(1) On remarquera, comme renseignement pour servir de terme de comparaison, que dans l'inventaire de Madeleine Béjart, qui cependant laisse à sa mort près de 35,000 livres et qu'on pourrait croire, en qualité d'actrice, bien pourvue de bijoux, la même prisée de bagues, joyaux et vaisselle d'argent ne s'élève qu'à 1,175 livres, soit entre 6,000 et 7,000 francs.

tion, une image de la vie réglée, saine, facile d'il y a deux siècles passés.

C'est au sein de cette abondance que naquit Molière, probablement dans les premiers jours du mois de janvier 1622. La Comédie-Française célèbre l'anniversaire de son illustre ancêtre à la date précise du 15; toutefois ce n'est là que la date du baptême, et il reste possible que Molière fût né quelques jours auparavant. L'année sera considérée comme à peu près certaine, l'acte de mariage de Jean Pocquelin et de Marie Cressé portant la date du 27 avril 1621. Molière perdit sa mère de bonne heure, en 1632; il n'avait que dix ans à peine. Quelques endroits de son théâtre, où la franchise toute nue de l'expression et la liberté très crue de la plaisanterie blessent encore les oreilles délicates, trahissent peut-être ce défaut d'éducation maternelle (1). Son père se remaria; mais ce n'est pas une raison de croire que, sous la férule d'une belle-mère, l'enfance de Molière ait été si malheureuse et si durement traitée qu'il en ait gardé une impérissable rancune, et que, quarante ans plus tard, ce soit la seconde femme du tapissier Pocquelin, Catherine Fleurette, qu'il aurait représentée sous les traits odieux de Béline, dans *le Malade imaginaire.* On éprouverait une pénible surprise à voir Molière, Molière malade, Molière mourant, venger si cruellement les injures de l'enfant Pocquelin. On pourra cesser aussi de s'apitoyer, comme l'ont fait quelques-uns, sur le sort de cet enfant de génie condamné par un père barbare à l'apprentissage du métier de tapissier, car enfin ce n'est que l'événement qui déclare le génie, la longueur du temps qui le consacre, et l'honnête Pocquelin n'est pas seulement excusable, il est louable d'avoir voulu mettre son fils en état d'exercer un métier lucratif et de tenir une charge honorable. Au surplus, si Molière commença ses études d'humanités assez tard, il les fit du moins complètes et solides. Un seul de ses maîtres, Gassendi, paraîtrait avoir eu sur l'élève une influence dont on retrouve quelques traces dans la comédie du poète. Parmi ses compagnons d'études, il se lia surtout avec Chapelle. Quant au prince de Conti, plus jeune que lui de huit ans environ, si l'on admet qu'ils se rencontrèrent au collége de Clermont, sur les bancs des mêmes classes, c'est tout; et supposer que de cette rencontre entre le fils du tapissier et l'un de ceux que La Bruyère appelait « les enfans des dieux, » il ait pu naître, non pas même un semblant d'amitié, mais une ombre de camaraderie, ce serait méconnaître

(1) Comme en ces matières il convient d'être sceptique, nous nous empresserons pourtant de rappeler que l'auteur de *Bérénice* et d'*Iphigénie* avait environ treize mois quand il perdit sa mère.

singulièrement les distances. En quittant le collége, Molière étudia le droit, — quelques-uns sont allés jusqu'à dire la théologie, et qu'ayant fait tant que de l'instruire, son père aurait formé le projet de le mettre dans les ordres. Voilà certainement une belle antithèse, et de quoi se récrier : « L'auteur de *Tartuffe* prêtre ou moine ! » Mais on n'a d'autre témoignage de ces études théologiques qu'un mot, un seul mot de Tallemant des Réaux, et, comme on sait, il s'en faut que la parole de ce nouvelliste à la main du XVII[e] siècle puisse passer pour autorité. Tallemant, on l'a dit, « aura pris à distance la Sorbonne pour la Faculté de droit. » Il paraît en effet certain que Molière étudia le droit. Termina-t-il ses études? passa-t-il sa thèse? prit-il son titre d'avocat? Rien ne le prouve. On cite quelques vers de la diatribe d'*Élomire hypocondre :*

> Puis, venu d'Orléans, où je pris mes licences,
> Je me fis avocat au retour des vacances,
> Je suivis le barreau pendant cinq ou six mois,...

c'est Molière lui-même qu'on faisait parler ainsi. M. Loiseleur a voulu tirer une autre preuve de quelques mots de La Grange, dans la préface de l'édition de 1682 : « au sortir des écoles de droit, il choisit la profession de comédien, » et M. Loiseleur conclut : « on ne sort des écoles de droit qu'après avoir passé sa thèse. » Hélas ! encore aujourd'hui, sans remonter à deux cents ans de nous, combien, et tous les ans, sortent des écoles de droit qui n'ont passé, ni, selon les apparences, ne passeront jamais la moindre thèse. On invoque encore les comédies de Molière, la précision et l'aisance avec laquelle tel notaire de *l'École des femmes* ou tel M. Bonnefoi, du *Malade imaginaire*, parle la langue du droit; mais cette même langue technique du droit et de la procédure, la comtesse de Pimbêche et le Chicaneau des *Plaideurs* ne la parlent-ils donc pas, ce semble, avec la même justesse et la même propriété? D'ailleurs les médecins comme les notaires ne parlent-ils pas leur langue dans la comédie de Molière? Molière aurait donc étudié la médecine? N'est-ce pas là plutôt et tout simplement la marque du grand écrivain, l'inimitable secret du génie s'emparant en maître de tout ce qu'il touche, et, par un effet de ce scrupule extrême de l'exactitude ou de cette haine instinctive de l'à-peu-près qui lui sont propres, donnant naturellement à ses personnages, comme les mœurs et le costume, le langage aussi qu'ils doivent avoir? Le doute spirituellement exprimé par M. Bazin reste donc suspendu sur ce point de la vie de Molière, et nous pouvons toujours, s'il nous plaît, « compter un homme d'esprit de plus parmi les déserteurs du barreau, où il en reste toujours assez. »

Aussi bien ces études de droit, qu'il faut faire tomber en 1642, auraient-elles eu beaucoup à souffrir des distractions de Molière. Non-seulement en effet dans cette même année 1641-1642 il achève sous Gassendi ses études philosophiques, — non-seulement il fréquente les théâtres en compagnie de Cyrano de Bergerac, — non-seulement « il ébauche sa liaison avec Madeleine Béjart, » — ce qui prouverait simplement qu'un étudiant du XVIIe siècle n'était pas beaucoup moins inoccupé qu'un étudiant en droit de nos jours; — mais encore du mois d'avril au mois de juillet 1642 on veut qu'à titre de survivancier de la charge de tapissier valet de chambre il ait suivi le roi Louis XIII dans ce fameux voyage de Narbonne qui devait coûter la vie à Cinq-Mars et De Thou. On a beaucoup discuté ce voyage de Molière; « les Grecs, enfans gâtés des filles de Mémoire, » n'en auraient eu garde. Ils aimaient ces rapprochemens, qui ne coûtent pas beaucoup en somme à la vérité de l'histoire et qui mêlaient le nom de leurs grands hommes au souvenir des grands événemens de leur vie nationale. Et comme ils se plaisaient à raconter que dans cette illustre journée de Salamine, Eschyle combattant sur les vaisseaux d'Athènes, Sophocle chanta sur le rivage le péan de la victoire, à l'heure même qu'Euripide naissait dans l'île, sans doute ils se fussent complus à cette image d'un Molière assistant à l'arrestation de Cinq-Mars, comme à cet autre souvenir d'un Bossuet contemplant d'un œil avide la litière qui de ce voyage tragique ramenait le cardinal de Richelieu dans Paris. Ils eussent plutôt inventé l'anecdote une seconde fois que de la contrôler. Aussi nous félicitons-nous que, pour Molière du moins, la preuve soit désormais acquise et qu'on ne puisse pas surprendre en défaut sur ce point le détail des argumens de M. Loiseleur. Molière suivit donc le roi, s'acquitta des fonctions de sa charge, visita pour la première fois ces contrées du midi, ce même Languedoc où ses courses nomades le ramenèrent plus tard comme vers un séjour de prédilection, et ne rentra dans Paris que vers la fin de 1642, toujours pour s'y occuper beaucoup moins de droit que de théâtre. C'est à peu près vers ce temps qu'il dut préparer sa première entreprise dramatique et rêver de son *Illustre-Théâtre*. Son père consentit à lui faire une avance d'hoirie de 630 livres, en échange de laquelle Molière, sans abandonner le titre, rétrocédait à son cadet, Jean Pocquelin, la charge de tapissier valet de chambre; mais le principal secours lui vint de Marie Hervé, mère des Béjart, qui cautionna le bail du « jeu de paume dit des Métayers, » où la troupe allait dresser la scène de ses représentations. C'était à l'endroit, dit-on, où s'étend aujourd'hui la longue cour de l'Institut. On a conjecturé que la troupe de l'*Illustre-Théâtre* avait d'abord été, d'après La Grange, une troupe ou

mieux une société « d'enfans de famille » jouant la comédie pour leur plaisir, et gratis. Ce serait au milieu du XVIIᵉ siècle un reste des mœurs du moyen âge, de ce temps où les Gringoire et autres *facteurs renommés* composaient leurs mystères, leurs moralités ou leurs farces, *moralitates vel simulacra miraculorum cum farsis*, pour des confréries de métiers et des corporations d'artisans qui les montaient et les jouaient eux-mêmes. En effet l'acte de rétrocession de la charge de tapissier valet de chambre est daté du 30 janvier 1643 : d'autre part il paraît certain que Molière à cette époque, et depuis quelque temps, connaissait déjà George Pinel, « maître écrivain, » et les trois Béjart, — Joseph, Madeleine et Geneviève, — qui figurent dans l'acte authentique de constitution de la troupe, passé le 30 juin 1643 (1). Mais ce ne fut qu'à la fin de l'année, le 31 décembre, que les travaux d'appropriation nécessaires permirent enfin à l'*Illustre-Théâtre* d'ouvrir ses portes au public. M. Lacroix suppose qu'on y joua quelques pièces non moins pompeusement qualifiées que le théâtre lui-même, comme l'*Illustre Pirate* et l'*Illustre Corsaire*, l'*Illustre Amazone* et l'*Illustre Désespéré*. Le public s'y pressa moins « qu'aux sermons de Cassaigne ou de l'abbé Cotin. » Tant bien que mal, on vécut quelques mois. Peut-être la vogue des comédiens italiens, qui commencèrent de jouer au mois de juin 1644, nuisit-elle au succès de la troupe, et ce fut peut-être aussi pour soutenir la concurrence qu'on s'avisa d'engager un danseur. Longtemps après Molière, c'était encore une ressource extrême où recourait la Comédie-Française dans ses jours de détresse, et Grimm s'est plaint quelque part que l'on fît suivre une représentation de *Polyeucte* ou de *Bajazet* de « ballets, pantomimes et gargouillades à peu près conformes au sujet, exécutés par Cosimo, Maranesi et Mˡˡᵉ Bugiani. » Les entrechats de Daniel Mallet, — c'est le nom du danseur, — ne retardèrent pas longtemps en tout cas la déconfiture de l'*Illustre-Théâtre*. Une série d'actes passés le 17 décembre 1644 constate, sous forme de cessions et transports de créances, une série d'emprunts usuraires, au remboursement desquels la troupe, évidemment réduite à l'extrémité, affecte « les premiers deniers qui lui reviendront de la comédie, tant des chambrées, visites que autrement, en quelque sorte et manière que ce soit. » Trois jours plus tard, ayant résolu de tenter la fortune sur l'autre rive de la Seine, elle

(1) Sur les Béjart et sur leur père, Joseph Béjart, huissier audiencier à la table de marbre, un drôle de corps, et qui, pour le désespoir des curieux à venir, changeait de domicile aussi souvent, serait-on tenté de dire, que s'il n'eût été qu'un simple débiteur, nous renverrons au *Dictionnaire* de M. Jal, que tous ceux qui l'ont pratiqué ne sauraient trop vivement louer et recommander.

passe marché pour l'appropriation d'un jeu de paume dit « de la Croix-Noire. » Sans doute elle n'y réussit pas davantage, puisque nous voyons le 2 août 1645 son chef écroué au Châtelet. Douloureuse et misérable dérision du sort dont il faut « se presser de rire, avec l'autre comique, de peur d'être obligé d'en pleurer; » Molière, emprisonné pour dettes à la requête du linger Dubourg, « faute de paiement d'une somme de 150 livres, » et d'Antoine Fausser, « maître chandelier, » fournisseur de l'*Illustre-Théâtre!* Mais aussi quelle force, quelle vertu même et quelle probité native du génie qui n'a pas sitôt triomphé de l'épreuve que le souvenir s'en efface et qu'il n'en conserve pas au fond du cœur un levain de colère ni seulement d'amertume! Molière n'a pas pu réussir à Paris : il se décide à parcourir la province, et, formant des débris de l'*Illustre-Théâtre*, grossis de quelques recrues, dont un quatrième Béjart, une troupe nouvelle, il part pour cette longue odyssée qui va le retenir pendant près de douze ans loin de Paris, c'est-à-dire loin du succès et de la gloire. Dans aucune littérature, on ne trouverait un autre exemple d'une éducation puisée plus directement à l'école de la vie réelle. C'est vraiment ici l'histoire de ces fécondes *Années d'apprentissage et de voyage* dont le *Wilhelm Meister* de Goethe ne nous a raconté que le roman métaphysique et sentimental. Tous les autres dons du génie de Molière étaient peut-être en pure perte si l'observation ne s'y était jointe, et quel champ d'observation plus vaste, quel fonds plus fertile que la province du XVIIe siècle avec ses mœurs tranchées, ses ridicules outrés, ses originaux achevés et ses petites villes, « où un mariage engendre une guerre civile » et où la querelle des rangs « se réveille à tous momens par l'offrande, l'encens et le pain bénit, par les processions et par les obsèques. »

Malheureusement nous perdons ici la trace de Molière. On ignore à quelle date précise il quitte Paris, si c'est même en 1645 ou 1646, et jusqu'au commencement de 1648 il nous échappe. On trouve bien, dans l'inventaire qui fut dressé lors du décès de Jean Pocquelin, le père, la mention d'une « promesse faite à M. Aubry par ledit défunt de lui payer en l'acquit de son fils aîné la somme de 320 livres » et datée du 24 décembre 1646, mais il ne nous semble pas que ce soit une preuve irrécusable de la présence de Molière à Paris en décembre 1646 : on peut promettre pour un absent. Il y a donc là une première lacune.

On a maintes fois essayé de la remplir et les conjectures abondent. M. Lacroix, le premier, dans un livre qui remonte à 1859, mais encore bon à consulter, sur la *Jeunesse de Molière,* a proposé de reconnaître la troupe des Béjart dans cette troupe d'aventure que nous a dépeinte le *Roman comique* de Scarron, et de la faire

débuter par le Mans. Dufresne donc, le chef nominal de la troupe, vieux routier qui court la province depuis douze ou quinze ans, s'avançant « plié sous le poids d'une basse de viole, » Madeleine Béjart ou Marie Hervé, sa mère, qui suit la bande, faisant son entrée dans les villes « juchée comme une poule sur le haut du bagage, » et Molière qui les escorte « avec un grand fusil sur l'épaule et chaussé de brodequins à l'antique, » cette image de la troupe et du grand homme en débraillé, traversant allégrement les années d'épreuves et de misère, devait faire et n'a pas, en effet, manqué de faire fortune. Par malheur on a prouvé récemment qu'en 1646 l'auteur du *Roman comique* avait quitté le Mans pour n'y plus revenir qu'en passant et que par suite (1), même en admettant qu'un jour Molière ait traversé la ville, ce n'est pas sur lui que Scarron a pris au vif le modèle du comédien Destin, non plus que celui de Mlle de l'Étoile sur Madeleine Béjart. Si quelques traits de Destin peuvent convenir à Molière, ce n'est pas de Madeleine, à coup sûr, que Scarron eût pu dire « qu'il n'y avait pas au monde une fille plus modeste et d'une humeur plus douce. » Galante, et très galante, mais d'ailleurs bien convaincue, selon la leçon du cardinal de Retz, « qu'une femme ne saurait conserver de dignité dans la galanterie que par le mérite de ses amans, » femme d'affaires et femme d'argent, qui ne dédaigne pas les moindres profits et qui ne perd pas une occasion de faire un bon placement, bien garanti, dûment cautionné : voilà la vraie Madeleine Béjart, telle que nous la connaissons aujourd'hui. D'autre part, si Scarron en 1646 avait quitté le Mans, ce qui est déjà une bonne raison pour qu'il n'y ait pas vu Molière, il y en a une seconde, qui n'est pas sans doute moins bonne : c'est que Molière très probablement n'y a jamais joué. En effet, le continuateur anonyme du *Roman comique*, en nous avertissant que les comédiens « ont leur cours limité comme celui du soleil dans le zodiaque, » nous a tracé rigoureusement l'itinéraire des compagnies qui exploitaient une partie du centre de la France. « En ce pays-là, nous dit-il, elles vont de Tours à Angers, d'Angers à La Flèche, de La Flèche au Mans, du Mans à Alençon, d'Alençon à Argentan ou à Laval (2). » Évidemment ce n'est pas un itinéraire que les comédiens soient tenus de respecter : tout chemin mène au Mans comme à Rome, il n'y a pas commandement exprès de suivre l'un plutôt que l'autre; mais enfin, il est à remarquer que sur pas un point de cet itinéraire on n'a signalé, jusqu'à ce jour, le passage de la

(1) Henri Chardon, *la Troupe du Roman comique dévoilée*, 1876.

(2) C'est encore M. H. Chardon qui le premier a relevé ces deux passages.

troupe de Molière. La tradition de son séjour au Mans reste donc plus que douteuse.

La troupe a-t-elle visité Bordeaux et donné des représentations devant le duc d'Épernon, gouverneur de Guyenne? Mêmes incertitudes, mêmes hypothèses, même difficulté de prendre parti. Les frères Parfaict, dans leur *Histoire du Théâtre-Français*, inscrivent ici la date de 1645. Ils invoquent le témoignage d'un amateur peu connu des choses de théâtre, le sieur Nicolas de Trallage, et ses notes manuscrites; seulement ils en altèrent, ou du moins ils en abrégent les termes : « Le sieur Molière, dit en effet le manuscrit, commença à jouer la comédie à Bordeaux en 1644 ou 1645. » Or on vient de voir qu'en 1644 et 1645 Molière était encore à Paris se débattant contre la malchance avec ses compagnons de l'*Illustre-Théâtre*. De plus, ni pour 1644 ni pour 1645, la correspondance administrative du duc d'Épernon avec les jurats de Bordeaux ne laisse entrevoir la moindre allusion à des passages de comédiens. Et si l'on place les représentations de Molière en 1646, on avouera que l'heure était singulièrement mal choisie pour venir tenter la fortune dans une ville qui du mois de janvier au mois d'octobre de cette année même fut désolée par la peste (1). Nous ne rejetons pas cependant la tradition du séjour à Bordeaux : elle est ancienne, elle paraît certaine, mais il faut expliquer comment il se fait que la trace en soit perdue. C'est ce qu'on ne peut faire qu'en l'avançant jusqu'en 1648.

A Nantes, nous rencontrons enfin des actes authentiques, de vraies preuves, des mentions sur les registres municipaux, et des actes de baptême aux registres des paroisses. La troupe y séjourna quelque temps, faisant par intervalles, aux alentours, des excursions assez lointaines. En juin 1648, on croit la rencontrer à Fontenay-le-Comte, en Vendée, où elle demeure presqu'un mois. Un sieur Dufresne y a loué un jeu de paume : un jeu de paume, c'est bien la scène ordinaire de nos comédiens; Dufresne, c'est bien le nom du chef de la bande. On indiquerait d'ailleurs aisément dans un lexique de Molière quelques provincialismes qui seraient un souvenir de ce séjour dans les provinces de l'ouest de la France.

Son passage à Limoges est déjà moins assuré, quoique cependant probable encore. La légende raconte que Molière, accueilli par les huées et les sifflets du public limousin, en aurait conservé cette joyeuse rancune qui plus tard lui souffla *Monsieur de Pourceaugnac*. En effet, Petit-Jean, « ce traiteur qui fait si bonne chère, » et « le cimetière des Arènes, ce lieu où l'on se promène, » et l'église

(1) Arnaud Detcheverry, *Histoire des théâtres de Bordeaux*, 1860.

Saint-Étienne ont tout l'air d'être pour lui de vieilles connaissances. La cathédrale de Limoges est mise précisément sous l'invocation de Saint-Étienne, une rue de la ville porte encore le nom de faubourg des Arènes. Ajoutez qu'y ayant deux comédies de Molière dont la scène est en province, *George Dandin* et *la Comtesse d'Escarbagnas*, ni dans l'une, ni dans l'autre, les lieux ne sont ainsi, comme dans *Monsieur de Pourceaugnac*, spécifiés par leur nom. Pourtant il ne faudrait pas pousser ces inductions à l'extrême, et j'avoue qu'il me semble hardi de retrouver un souvenir du séjour de Molière à Angoulême dans le nom seul de la comtesse d'Escarbagnas, qui serait formé, dit-on (1), des deux noms d'une dame Sarah de Peyrusse, fille du comte d'Escars et femme du comte de Baignac. Cette fureur de rapprochement nous emporterait un peu loin : le nom de M. de la Dandinière deviendrait un témoin du passage de Molière en Poitou, celui de M. de Sotenville une preuve de son séjour en Lorraine, les Scapin nous mèneraient à Bergame, et les Mascarille et les Sbrigani jusqu'à Naples. Contentons-nous des pièces authentiques : elles établissent qu'au mois de mai 1649 la troupe contribuait pour sa part aux fêtes données à Toulouse en l'honneur de l'entrée du lieutenant-général du roi dans la ville. On s'enfonçait dans le midi. Le 10 janvier 1650, Molière tenait un enfant sur les fonts à Narbonne, le 15 février il était en représentations à Agen.

Le séjour d'Agen a son importance, il prouve le séjour à Bordeaux, et qu'il faut le placer en 1648, après le séjour de Limoges et celui d'Angoulême, si toutefois on les admet. C'est dans le *Journal des consuls* d'Agen qu'on en a retrouvé la mention ; elle est donc authentique. Le texte est remarquable. Il n'y est pas dit, comme par exemple aux registres de Nantes, « que le sieur Dufresne supplie humblement, » mais bien : « le sieur Dufresne est venu dans la maison de ville nous rendre ses devoirs... et *nous dire* qu'ils étaient en cette ville par l'ordre de monseigneur notre gouverneur (2). » Les comédiens ne demandent pas, ils avertissent, et de fait ils sont dans la ville, comme on dit encore aujourd'hui, *par ordre*. Mais « monseigneur notre gouverneur, » c'est le gouverneur de Guyenne, Bernard de Nogaret, le second duc d'Épernon, contre qui les Bordelais sont en armes, et qui consacre dans Agen, à « dame Nanon de Lartigues, » les loisirs que lui laisse la guerre. Évidemment, à la distance de 60 ou 70 lieues qui séparent Agen de Narbonne, s'il appelle à lui la troupe de Molière, c'est qu'il la con-

(1) Benjamin Fillon, *Recherches sur le séjour de Molière dans l'ouest de la France.*
(2) Adolphe Magen, *la Troupe de Molière à Agen*, 1874.

naît. Le déplacement est coûteux, la guerre civile est partout : si Molière et ses compagnons n'hésitent pas, et même s'ils s'empressent, évidemment c'est qu'ils n'osent pas désobéir à l'appel d'un ancien protecteur. Et si maintenant la correspondance administrative du gouverneur avec les jurats de Bordeaux ne fait pas mention du passage des comédiens dans la capitale de la Guyenne, c'est que Molière a joué devant le duc, pour la première fois, en 1648, à la fin de l'année, vers l'époque même où commencent les troubles de Bordeaux, pour le duc lui seul et sa cour de Cadillac. On n'a donc pas eu besoin de solliciter des jurats une autorisation qu'ils n'avaient pas à donner. Ce n'est là qu'une hypothèse, mais pour que cette hypothèse soit à peu près vérifiée, il suffira de constater sur les lieux si le duc d'Épernon a en effet passé le mois de février 1650 dans la ville d'Agen.

Ainsi Nantes certainement, Fontenay-le-Comte et Limoges, selon les apparences, Angoulême et Bordeaux peut-être, Toulouse, Narbonne, Agen enfin sans contestation possible, marqueront, de 1648 à 1650, les principales étapes du voyage de Molière.

Mais aussitôt nous perdons une seconde fois sa trace, et l'obscurité s'épaissit de nouveau. Nous savons cependant qu'il était à Paris au mois d'avril 1651. L'inventaire des papiers de son père, Jean Pocquelin, en fait foi. Une date en deux ans, du mois de février 1650 au mois de décembre 1652, c'est peu de chose, et le moyen de s'y résigner? On a donc supposé qu'au départ de Paris, où sans doute Molière, en même temps qu'il réglait des affaires de famille, avait remonté sa troupe, selon l'usage des directeurs errans, nos comédiens, avant d'atteindre Lyon, se seraient arrêtés quelque temps à Poitiers. La cour y venait d'arriver. On était en pleines luttes civiles, Mazarin était hors de France, Condé soulevait la Guyenne, c'était à lui, comme au plus redoutable, qu'Anne d'Autriche avait résolu de marcher, et courageusement elle avait pris position dans cette province de Poitou, comme au milieu même de l'insurrection. Cependant ni la guerre ni l'universelle détresse n'interrompaient les plaisirs ni les fêtes. Il serait fort possible que la troupe de Molière eût contribué pour sa part aux divertissemens royaux, mais nous n'en avons pas de preuves, ou plutôt nous avons un commencement de preuves du contraire. Les *Mémoires* de Mademoiselle nous apprennent en effet que pendant l'hiver de 1653 elle vit jouer à Orléans des comédiens qui « l'hiver de devant avaient suivi la cour à Poitiers et à Saumur, où ils avaient même obtenu beaucoup d'approbation de toute la cour. » Or dès les premiers mois de 1653, en février, Molière était certainement à Lyon, puisqu'il signait au mariage de René Berthelot, dit Du Parc, avec Mar-

quise Thérèse de Gorla, et il y était, ou du moins sa troupe, depuis quelque temps déjà, puisqu'un acteur, Pierre Réveillon, y avait signé comme parrain dès le mois de décembre 1652.

Ici les documens deviennent plus nombreux. Molière se fixe, et Lyon devient comme le quartier-général où la troupe, après chaque campagne, viendra chercher le repos et retrouver les applaudissemens, l'accueil ami du public familier.

C'est à Lyon, comme on sait, que Molière subit l'influence italienne, c'est à Lyon qu'il trouve, encore vivant, le souvenir de Nicolo Barbieri, dit Beltrame, l'auteur de l'*Inavvertito*, c'est à Lyon que, sur le modèle de *la Emilia* et de l'*Inavvertito*, Molière compose et fait représenter *l'Étourdi*. Les érudits ne s'accordent pas sur la date précise de cette représentation : M. Loiseleur la place au mois de janvier 1653, M. Despois la mettait aux premiers jours de l'année 1655; une phrase de la *Notice* de La Grange autorise l'hypothèse de M. Loiseleur, une mention de son *Registre* donne raison à M. Despois : la question est encore pendante. Ce n'est pas malheureusement la seule date qui nous échappe, et du mois de mars au mois d'août 1653 une troisième fois la troupe s'éclipse et disparaît. Peut-être a-t-elle donné des représentations dans les villes voisines, parmi lesquelles on nomme Vienne. En effet, il y a bien un témoignage formel, mais dont on ne saurait tirer grand parti, puisqu'il reporte les représentations de Molière jusqu'en 1641, et qu'en 1641 Molière, de science certaine, est encore sur les bancs du collége. L'embarras est d'autant plus grand que le texte qualifie Molière « d'excellent auteur comique, *excellentissimus comœdiarum scriptor :* » à peine comprendrait-on cette épithète superlative après *l'Étourdi* et *le Dépit amoureux*, c'est-à-dire après 1656. Nous ne le retrouvons qu'au mois d'août. Armand de Bourbon, prince de Conti, frondeur lassé, frondeur réconcilié, suivi d'une cour en liesse, bien pourvue de gouvernemens, d'évêchés et de pensions, vient d'arriver en Languedoc et de s'établir près de Pézenas, dans sa maison de La Grange. Molière s'y présente avec ses comédiens, et d'abord y réussit assez mal au gré de Mme de Calvimont et du prince. Mais l'aumônier, Daniel de Cosnac, à qui nous devons ces détails, et Sarrasin, le secrétaire des commandemens, interviennent fort à propos, et la troupe de Molière l'emporte sur la troupe d'un certain Cormier, qui lui disputait la faveur et la clientèle du prince. On leur donne pension, et ils prennent le titre de « comédiens de Mgr le prince de Conti. » Au mois de décembre, ils sont encore à La Grange, qu'ils ne quittent probablement qu'après le départ du prince pour Paris. C'est à Lyon qu'ils passent la plus grande partie de l'année 1654 : on connaît l'acte de baptême

d'un enfant de Mlle Du Parc en date du 8 mars 1654, un autre acte où elle prend part comme marraine à la date du 3 novembre de la même année. Nous arrivons ainsi jusqu'à l'époque probable où Molière quitte Lyon pour le « service des états de Languedoc » dont la session s'ouvre à Montpellier le 7 décembre 1654. Le fait est aujourd'hui certain. Il serait bien possible que ce fût là, sur cette terre classique de la médecine, séjour élu de la Providence et qui se vantait de compter parmi ses docteurs Ferragius, chirurgien de Charlemagne, et Marilephus, premier médecin du roi Chilpéric, que Molière eût pressenti pour la première fois quelle riche, féconde, inépuisable matière les médecins et les apothicaires fourniraient à sa raillerie. On saignait beaucoup à Paris, on détergeait à Montpellier. On cite à ce propos un certain mémoire d'apothicaire, gros, pour le court espace de six ans, de 980 articles, dont près de 300 « clistères réitérés (1). » Ce qu'on peut toutefois affirmer, c'est que pendant ce séjour à Montpellier Molière vit de beaucoup plus près qu'il ne put le faire par la suite à Paris la médecine et les médecins. C'est l'avis aussi de l'auteur du livre très amusant sur *les Médecins au temps de Molière*. Peut-être y connut-il encore les originaux de ses *Précieuses ridicules*; peut-être, comme plus tard son ami Chapelle, y tomba-t-il au débotté sur une assemblée de dames « ni trop belles ni trop bien mises » qui « se mirent exprès sur le chapitre des beaux esprits, afin de lui faire voir ce qu'elles valaient par le commerce qu'elles ont avec eux. » On aimerait du moins à le croire, et que cette farce immortelle n'eût pas été dirigée contre l'hôtel de Rambouillet. La troupe resta près de cinq mois à Montpellier. Entre autres circonstances, Molière y figura dans ce *Ballet des Incompatibles*, dont on lui attribue témérairement la paternité. La campagne fut bonne. A la fin de la session, nous savons que le prince de Conti fit donner à la troupe une assignation de 5,000 livres sur le fonds des étapes de la province. Déjà, le 18 février 1655, Madeleine Béjart s'était fait souscrire devant notaire, par Antoine Baralier, receveur des tailles en l'élection de Montélimart, une obligation de 3,200 livres. Le 1er avril, elle plaçait encore une somme de 10,000 livres sur les états de Languedoc. Voilà une comédienne bien avisée : multipliés par cinq, ce sont là chiffres respectables et nous sommes loin des mauvais jours où le chef de l'*Illustre-Théâtre*, faute de paiement d'une somme de 150 livres, était décrété de prise de corps et mis au Châtelet. Que d'ailleurs ces 13,200 livres, — car ici les érudits donnent la bride à leurs hypothèses, — représentent les économies de Madeleine Béjart, ou que Madeleine, dans ces place-

(1) Louis Lacour, *le Tartuffe par ordre de Louis XIV*, 1877.

mens, ne soit qu'un prête-nom de Molière, la question serait délicate à résoudre. Mais c'en est fait de la légende, et nous saurons désormais que dès cette époque la troupe n'était pas seulement à l'abri du besoin, elle était riche. Nous avons en outre à l'appui le témoignage de *l'empereur du burlesque*, Charles Coypeau d'Assoucy, qui dans le récit de ses lamentables aventures a consigné le souvenir très reconnaissant de la grasse hospitalité qu'il trouva pendant près d'un an sous le toit et à la table de « Molière et de MM. les Béjart. » Il les rencontra, comme ils venaient de regagner Lyon, vers le milieu d'avril 1655. Dans l'hypothèse de M. Despois, ce serait vers cette date et quelque temps avant l'arrivée de d'Assoucy qu'il faudrait placer la première représentation de *l'Étourdi*. D'Assoucy, qui serait bien étonné de passer pour une autorité, suivit ses hôtes à Avignon, puis à Pézenas, où ils se transportèrent pour une seconde session des états, 1655-1656, et séjournèrent du mois de novembre au mois de février. Il ne quitta ces honnêtes gens, comme il les appelle, « si dignes de représenter dans le monde les personnages des princes qu'ils représentent tous les jours sur le théâtre, » qu'au mois d'avril ou de mai 1656, à leur arrivée dans Narbonne. Certes c'était un triste sire que d'Assoucy; pourtant c'est un hasard heureux pour l'histoire de Molière que le récit du personnage soit parvenu jusqu'à nous. En effet, depuis un acte daté de Lyon, 29 avril 1655, jusqu'au mois de décembre 1656, on ne retrouve que deux actes authentiques et deux preuves des pérégrinations de Molière. C'est un reçu, qui passe pour être écrit tout entier de sa main, d'une somme de 6,000 livres payée le 24 février 1656, à Pézenas, par le « thrésorier de la bource des états de Languedoc, » et, le 3 mai 1656, un accord intervenu, devant le juge de Narbonne, entre Madeleine Béjart, Molière et les étapiers du Languedoc au sujet de l'assignation de 1655, qui n'avait pas encore été payée.

De Narbonne, pour une troisième tenue des états, Molière se rendit à Béziers. Il y donna, soit au mois de novembre, soit au mois de décembre 1656 la première représentation du *Dépit amoureux*. Il paraîtrait que cette fois les états montrèrent moins de générosité qu'ils n'avaient fait à Pézenas et à Montpellier. Les billets même que Molière avait adressés gratuitement aux députés lui furent assez insolemment retournés avec notification d'une défense expresse faite « à messieurs du bureau des comptes de, directement ou indirectement, accorder aucune somme aux comédiens. » Le prince de Conti n'était plus là : les états se vengeaient sur ses créatures de la dureté militaire avec laquelle le prince avait accoutumé de les traiter.

On suppose que, sur cet affront, Molière, justement blessé, quitta Béziers presque aussitôt et sans prendre seulement le temps d'épui-

ser le premier succès du *Dépit amoureux*. Retourna-t-il à Lyon? On relève sur les registres de l'Hôtel-Dieu de cette ville, à la date du 19 février 1657, la mention d'une représentation au profit des pauvres : malheureusement aucune indication bien précise ne permet d'affirmer qu'il s'agisse là de la troupe de Molière. Encore une fois il faut prendre garde à ne pas tirer des pièces authentiques des inductions trop hardies et trop promptes. C'est ainsi que, découvrant dans l'inventaire de Madeleine Béjart une commission donnée « par Pierre Le Blanc, conseiller et juge pour le roi en la cour de Nîmes, » le 12 avril 1657, à l'effet de poursuivre un remboursement de créance, on en conclut qu'au mois d'avril 1657 Molière était à Nîmes. Mais, puisque nous n'avons pas le texte même de cette commission, n'oublie-t-on pas qu'il serait possible que la commission fut délivrée par le juge de Nîmes, tout simplement parce que le débiteur, ou sa caution, avait son domicile à Nîmes, domicile réel ou domicile élu? Si nous en appelons à cette commission pour prétendre que Madeleine Béjart, qui l'obtient, est présente à Nîmes, et Molière avec elle, je ne vois pas ce qui nous empêche de supposer que Joseph Béjart, qui le 16 avril 1657 arrache à la lésinerie des états du Languedoc une gratification de 500 livres pour son *Armorial* de la province, soit encore à Béziers et la troupe avec lui? C'est peut-être la vérité : Béziers n'est pas bien loin de Nîmes; peut-être Molière n'a-t-il pas tenu rancune à Messieurs des États, ou plutôt il n'a pas voulu se refuser la petite vengeance de jouer en dépit d'eux et de réussir sans eux. En tout cas, il reste là, comme on voit, quelque confusion à dissiper. D'ailleurs cette dernière année de pérégrinations est évidemment mal connue. « De Nîmes, dit M. Loiseleur, la caravane fit route pour Orange et Avignon, où Molière retrouva son ancien camarade Chapelle. » Il y a là certainement erreur. Orange est sur le chemin d'Avignon : la raison est-elle suffisante pour croire que la troupe y ait donné des représentations? Quant à la rencontre de Molière et de Chapelle, si par hasard elle avait eu lieu, d'abord il serait singulier que Chapelle ne nous en eût rien dit, mais surtout elle ne pourrait pas dater d'avril ou de mai 1657, puisqu'en avril ou mai 1657 Chapelle et Bachaumont ont terminé depuis cinq ou six mois le voyage qu'ils nous ont raconté. C'est au mois de juillet 1656 ou de juin qu'ils ont quitté Paris, au mois d'août qu'ils ont pris les eaux d'Encausse, et vers le milieu de novembre qu'après leur course de Provence ils traversent Lyon, où ils écrivent la relation de leur voyage. Les preuves sont acquises. M. Loiseleur ajoute : « C'est aussi dans la vieille cité papale que Molière rencontra Mignard, avec lequel il contracta une amitié solide. » Ici la rencontre ne paraît pas douteuse : elle a pour garant un consciencieux biographe de Mignard, l'abbé de Monville, qui écrit

sur les *Mémoires* de Mme de Feuquières, fille de Mignard; mais c'est l'avancer de huit ou dix mois que de la placer au printemps de 1657. M. Taschereau l'avait bien datée, qui la reculait jusqu'au mois de décembre. En effet, Mignard ne quitta l'Italie que du 10 octobre 1657, passa, en débarquant en France, près d'un mois à Marseille et ne put arriver que dans les derniers jours de l'année à Avignon, chez Nicolas Mignard, son frère. Enfin, au mois de mai 1657, une lettre du prince de Conti, citée récemment par M. Louis Lacour, semble établir que Molière n'était ni à Orange ni à Avignon, mais à Lyon. « Il y a ici, écrit le prince, de Lyon, le 15 mai, au P. de Ciron, des comédiens qui portaient autrefois mon nom : je leur ai fait dire de le quitter, et vous pensez bien que je n'ai eu garde d'aller les voir. » Jamais autres comédiens que Molière et sa troupe n'ont porté le nom du prince de Conti. Bien plus, et malgré l'injonction du protecteur qui les abandonne, c'est encore sous le nom de *comédiens de monseigneur le prince de Conti* qu'ils se présentent et qu'ils jouent à Dijon, en 1657. Ils reviennent à Lyon et y passent un dernier hiver, 1657-1658. Le moment approche d'aller demander à Paris la consécration de la renommée qu'ils se sont acquise dans les provinces; leurs dernières visites sont pour Grenoble, Avignon, Lyon une dernière fois; à Pâques 1658, ils émigrent enfin du midi, vont achever l'été à Rouen, y rencontrent une autre troupe dont le chef, Du Croisy, va bientôt devenir l'un des leurs, et rentrent enfin à Paris au mois d'octobre 1658. On persuade à Monsieur, frère du roi, de prendre la troupe du prince de Conti sous sa protection, il y consent, lui permet de porter son nom, lui promet une pension qu'il ne paiera jamais, et « le 24e jour d'octobre 1658, cette troupe commença de paraître devant leurs majestés et toute la cour sur un théâtre que le roi avait fait dresser dans la salle des gardes du vieux Louvre. » Les peintres qui nous ont représenté si souvent, en dépit de l'histoire et de la vraisemblance, Louis XIV et Molière assis et soupant face à face auraient bien dû nous donner un crayon de cette scène : Mazarin assis au premier rang, Louis XIV accoudé sur le fauteuil du cardinal et M. de Molière sur le théâtre « remerciant sa majesté de la bonté qu'elle avait eue d'excuser les défauts de la troupe (1). »

La vie de Molière à partir de cette date ou du moins l'histoire de ses ouvrages et de cette incomparable succession de chefs-d'œuvre, qu'il donne jusqu'à trois dans la même année, l'accueil que leur fit le public, sont choses depuis longtemps assez bien connues. Ce n'est pas qu'il ne reste encore des trouvailles à faire et dignes de

(1) *Registre de La Grange*, à la date du 26 octobre 1660, il est vrai.

provoquer les chercheurs : les *Notices* instructives de M. Despois en seraient la preuve. Mais enfin ces sortes de détails appartiennent plutôt à l'histoire littéraire du siècle qu'à l'histoire même de Molière. Ils ont leur intérêt, mais cet intérêt est, en un certain sens, secondaire. On serait tenté d'en dire autant de ces détails plus qu'intimes qui regardent la vie privée de Molière. Les indiscrétions posthumes sont à la mode aujourd'hui. L'histoire certainement en a pu faire son profit quelquefois, mais il serait temps de poser des bornes à cette manie de troubler le repos des morts illustres et de confesser impitoyablement les grands hommes. Il faudrait prendre son parti de laisser dans l'ombre certains côtés de leur vie mortelle. Pascal disait que « le froid est agréable pour se chauffer : » de même l'ombre est utile, amassée sur quelques points, pour mieux éclairer les autres. Pense-t-on qu'il soit utile de livrer des batailles pour savoir si la femme de Molière, Armande Béjart, est la fille ou la sœur de Madeleine, et d'illustrer de quelque anecdote nouvelle le chapitre des infortunes conjugales de Molière? « Un voile, dit M. Loiseleur, qu'aucune main ne soulèvera jamais complétement couvre l'origine de la jeune femme que Molière épousa le 29 février 1662. » Alors laissons-le retomber! car quelle est notre fureur enfin de vouloir démontrer que Molière épousa la fille de sa vieille maîtresse? Et c'est bien en ces termes que la question se pose aujourd'hui, puisque les actes authentiques donnent tous à la femme de Molière la qualité de sœur de Madeleine Béjart. Supposerons-nous donc avec M. Bazin que Molière, pour dissimuler aux yeux de la famille Pocquelin la bâtardise de la femme qu'il épousait, et sans doute avec lui son honnête homme de père, se soient rendus complices d'un faux en écriture authentique? Repasserons-nous avec M. Fournier l'histoire des galanteries de Madeleine Béjart et chercherons-nous à débrouiller une paternité confuse entre M. de Modène, l'amant en titre, tel cadet de Gascogne ou de Languedoc, l'amant du jour, et peut-être Molière lui-même, dont le premier voyage à Narbonne s'accorderait avec l'époque probable de la conception d'Armande? ou bien, avec M. Loiseleur, d'acte en acte, remonterons-nous jusqu'à un premier faux que tous les autres n'auraient eu pour objet que de dissimuler, et remettrons-nous en scène la mère complaisante des Béjart, cette odieuse vieille femme qui vit si grassement du déshonneur de ses filles? Ah! si Molière s'est trouvé mêlé à de semblables misères et de pareilles hontes, épargnons-lui-en du moins le souvenir, et puisque nous ne pouvons plus aujourd'hui l'oublier, tâchons du moins, affectons de l'ignorer. On se révolte, et l'on a raison, à la seule pensée que Molière ait épousé une Armande qui risquait d'être sa propre fille, mais,

hélas! quand il n'aurait épousé que la fille de sa vieille maîtresse, en dépit de la mère, après neuf mois de résistance et dotée des économies de Madeleine, dont il recueillit plus tard la succession tout entière, le malheureux grand homme en serait-il beaucoup plus excusable?

Croit-on qu'il soit bien utile encore de forcer le secret du ménage de Molière et de relever le nom des amans d'Armande Béjart? Au moins y a-t-il ici quelque prétexte à l'indiscrétion. Molière, qui donnait une grande importance aux moindres parties de son art et qui semble avoir estimé qu'il n'y a pas de petits secrets du métier qu'on néglige impunément, s'est mis lui-même en scène plus d'une fois, avec ses acteurs, profitant de la difformité, de la maladie même pour donner à ses personnages une réalité plus vivante. Ce « chien de boiteux » que rudoie Harpagon, c'était Louis Béjart, qui traînait la jambe, et lui-même, Harpagon, avec sa fluxion sur la poitrine, n'était-ce pas Molière, déjà souffrant de la maladie qui devait l'emporter? D'ailleurs on lit dans la préface de La Grange: « On peut dire que dans ses pièces il a joué tout le monde, puisqu'il s'y est joué le premier en plusieurs endroits sur les affaires de sa famille et qui regardaient ce qui se passait en son domestique. C'est ce que ses plus particuliers amis ont observé plus d'une fois. » Pourtant, et malgré l'affirmation de La Grange, il ne faut pas aller trop loin. On cite souvent *le Misanthrope* et telle scène d'Alceste et de Célimène; mais on semble oublier que ces vers et ces couplets « où la passion parle toute pure » sont tirés presque textuellement de *Don Garcie de Navarre*, qui fut représenté pour la première fois le 4 février 1661, c'est-à-dire un an avant le mariage de Molière. On cite encore *l'École des femmes*, et, dans l'histoire du ménage de Molière, on l'appelle même « une pièce prophétique; » mais, outre qu'il faut bien convenir que Molière aurait mérité le sort d'Arnolphe et pis encore, s'il eût fait vraiment élever Armande comme Arnolphe a fait élever Agnès, on oublie peut-être que cette pièce prophétique est postérieure de dix mois au mariage. Autre exemple; supposons que la toile se lève et que l'acteur nous apparaisse : « Il faut avouer que je suis le plus malheureux des hommes. J'ai une femme qui me fait enrager... Au lieu de se tenir à la maison, elle aime la promenade, la bonne chère, et fréquente je ne sais quelle sorte de gens... » Cette femme dont on parle est Armande sans doute, et celui qui parle est Molière? Point du tout, c'est le *Barbouillé*, et peut-être qu'Armande n'est pas encore sortie de nourrice. Toutefois il est bien certain qu'Armande ne fut pas une Lucrèce. Le même amateur des choses de théâtre que nous avons nommé plus haut, Ni-

colas de Trallage, avait dressé quelque part une liste des acteurs qui « vivaient bien, » et une autre liste de « ceux qui vivaient mal. » La veuve de Molière y est, mais sur la seconde : elle y tiendrait même le premier rang, s'il n'était occupé par Baron, « le satyre des jolies femmes, » comme l'appelle M. de Trallage. Elle eut donc des torts; mais on peut dire aussi que dans cette maison facile où Madeleine Béjart continuait de gouverner la dépense et de régler l'ordinaire, sous ce toit où Mlle de Brie habitait, dont l'humeur accommodante et l'affection banale, mais toujours fidèle, étaient depuis tantôt vingt ans en possession de consoler le maître du logis, dans ce ménage enfin où le mari, s'il apportait la gloire, — une gloire à cette date encore vivement disputée, ne l'oublions pas, — apportait aussi ses quarante ans sonnés, les préoccupations irritantes et les impatiences nerveuses de son triple métier d'acteur, de directeur d'une troupe difficile à conduire, et d'auteur, il n'est pas étonnant qu'une femme jeune, aimable, coquette, mais de petit jugement, si l'on veut, et d'humeur indépendante, ait mal supporté des froissemens d'amour-propre et les exigences d'une affection plus passionnée que raisonnée peut-être, plus ardente que tendre, et, pour tout dire, mêlée d'un peu de ce mépris de l'homme pour la femme qui l'attire et qui le possède malgré lui. Ce n'est pas une raison d'être un bon mari parce que l'on est un grand homme : l'exemple en est même assez rare. Et puis il faut tenir quelque compte aussi d'une malheureuse disposition de Molière qui n'avait pas échappé à la perspicacité de ses ennemis : « La jalousie, remarquait de Visé en 1663, est tout ce qui fait agir ses héros depuis le commencement jusqu'à la fin de ses pièces sérieuses aussi bien que de ses comiques. » En tout cas, et de quelque côté que soit la faute, Molière a souffert et souffert profondément de ce mariage : Armande, inconsciemment ou de propos délibéré, n'en a pas moins été, dix ans durant, l'instrument de son supplice, et dans un corps épuisé nous ne saurions douter que les ravages du désespoir et de la jalousie aient abrégé la vie de Molière. Ne le plaignons pas trop cependant : qui sait si « la prude Arsinoé, » qui sait si « la sincère Éliante » elle-même eussent mieux été son affaire, et si, plus heureux dans un ménage plus calme, il eût enfoncé dans certains caractères aussi avant qu'il l'a fait. Combien de Térence à qui peut-être il n'a manqué pour devenir un Plaute que d'avoir tourné la meule? et combien de Regnard, qui viennent si loin derrière Molière, en eussent approché de plus près si la vie avait eu pour eux tout ce qu'elle a eu pour le maître de déboires humilians, d'épreuves difficiles, de désillusions amères et de souffrances mortelles?

On sait comment expira Molière et quelles difficultés sa veuve dut écarter pour le faire enterrer : ici encore la légende et l'histoire sont mêlées et confondues, il est bon de les séparer Ce sont toujours les dures, les impitoyables paroles de Bossuet qui nous reviennent en mémoire, comme si Bossuet les eût prononcées au lendemain même de la mort de Molière et que cette voix retentissante eût proféré l'anathème solennellement jeté sur le théâtre et sur la profession de comédien par l'église tout entière. Mais les paroles de Bossuet sont de 1694, c'est-à-dire postérieures de vingt ans et plus à la mort de Molière, et le livre de M. Despois a prouvé nettement l'importance qu'avaient ici les dates. En 1694, Bossuet interprète la doctrine des Pères avec une rigueur qu'on était loin d'y mettre en 1673. En 1673, le divorce du théâtre et de l'église n'était pas encore consommé. Tous les actes de baptême que nous avons rappelés, d'autres encore où Molière figure comme parrain, sur les registres de Saint-Roch en 1669, après *Tartuffe,* sur les registres d'Auteuil en 1672, démontrent suffisamment que, si le « rituel de Paris pour 1645 rejette les comédiens de la communion, » cela ne veut pas dire, comme on traduit à l'ordinaire, qu'ils soient excommuniés. Les comédiens italiens par exemple alliaient fort bien les pratiques d'une dévotion scrupuleuse à l'exercice de leur profession. Molière lui-même avait un confesseur attitré, « M. Bernard, prêtre habitué en l'église Saint-Germain-des-Prés, » et il faisait ses pâques, en dépit du rituel. Nous savons d'ailleurs qu'en 1672, un an jour pour jour avant Molière, Madeleine Béjart étant morte, retirée depuis un an du théâtre, il est vrai, mais toujours qualifiée cependant, — et jusque dans l'acte d'inhumation, — de « comédienne de la troupe du roi, » la cérémonie de son enterrement ne souleva pas la moindre difficulté. Si nous remontions jusqu'en 1659, nous verrions son frère Joseph Béjart, mené en carrosse de Saint-Germain-l'Auxerrois à Saint-Paul, et suivi « d'un convoi de cinquante prêtres. » Il ne semble même pas qu'on eût exigé du frère ni de la sœur les renonciations *in articulo mortis* qu'on imposa plus tard aux comédiens et dont on trouve le formulaire dans les registres de paroisse, à la marge de plusieurs actes d'inhumation. Tenons donc pour assuré que, si la mort précipitée de Molière ne l'eût pas empêché de recevoir les sacremens et de faire sa paix avec l'église, la cérémonie de ses funérailles se fût accomplie sans protestation du clergé. Tout au plus est-il permis d'ajouter que les prêtres de Saint-Eustache, qui se plaignaient depuis plus d'un siècle des comédiens de l'hôtel de Bourgogne, leurs voisins, saisirent plus volontiers que les prêtres d'une autre paroisse le prétexte qui s'offrait de témoigner leur

hostilité. Mais il ne saurait plus être question désormais de *Tartuffe*, ni de la cabale, encore moins d'une espèce d'émeute préparée par les meneurs du parti dévot. Et quant à cette scène que Grimarest essaie de décrire : — le populaire attroupé devant la maison de Molière, la femme de Molière épouvantée du murmure menaçant de cette « foule incroyable » et jetant par la fenêtre l'argent à pleines poignées, — certainement il ne nous déplairait pas qu'une fois de plus le peuple eût prouvé ce merveilleux instinct qu'il a pour méconnaître ceux qui l'ont aimé le plus sincèrement, et qu'il eût outragé le cercueil de Molière comme dix ans plus tard il insultera le convoi de Colbert, mais il y a un texte précis. « Le corps, dit un témoin oculaire, pris rue de Richelieu, devant l'hôtel de Crussol, a été porté au cimetière Saint-Joseph et enterré au pied de la croix. Il y avait grande foule de peuple, et l'on a fait distribution de 1,000 à 1,200 livres aux pauvres qui s'y sont trouvés, à chacun 5 sols. » Il est assez singulier, comme le fait remarquer justement M. Loiseleur, que, cette lettre étant connue depuis déjà vingt-six ans, et l'authenticité n'en ayant pas été mise en doute, personne encore ne se fût avisé qu'elle démentait formellement le récit de Grimarest, tel que l'ont accrédité toutes les biographies de Molière. Le clergé de Paris fit son devoir, ou plutôt il usa de ses droits, peut-être avec rigueur, mais avec une rigueur qu'il dépendra des convictions de chacun d'approuver ou de blâmer. Et j'avoue qu'il me paraît au moins fort inutile de faire intervenir à ce propos l'archevêque de Paris, Harlai de Champvallon, « son intolérance barbare » et les « débauches qui le menèrent au tombeau. » Ce raisonnement contemporain est vraiment bien singulier qui voudrait, parce qu'un homme a violé quelques-uns de ses devoirs, qu'il les transgressât tous, et qui se refuse à comprendre que le respect de l'obligation professionnelle est indépendant des vertus ou des vices de l'homme privé. Pour le peuple, il observa du moins les convenances. Et comme il faut qu'un peu de gaîté se mêle toujours aux choses les plus tristes, il n'y eut enfin que les médecins et les apothicaires qui gardèrent au grand homme une longue rancune des immortelles plaisanteries qu'il avait dirigées contre la Faculté.

III.

Sur toutes ces questions, on comprend sans peine que la lumière ait été lente à se faire, et qu'encore aujourd'hui, sur bien des points, la contradiction demeure possible, et le doute. Rien n'est si difficile que de refaire une biographie de toutes pièces et que de rétablir, après deux siècles écoulés, la simple vérité des faits contre une tradition reçue. Les anecdotes en effet, les historiettes,

vraies ou fausses, soutiennent la mémoire, et de même les mots célèbres, authentiques ou controuvés. Les dates sont arides et ne valent que par leur enchaînement continu, les faits sont souvent dépourvus d'un intérêt qui leur soit propre et ne valent que par leur rapprochement, les anecdotes, bien contées, et les mots, bien placés, se suffisent à eux-mêmes. Tel mot que l'on prête à Molière, absolument faux, et pour cause : « Messieurs, nous comptions avoir l'honneur de vous donner aujourd'hui la seconde représentation de *Tartuffe*, mais M. le premier président ne veut pas qu'on le joue, » fait naturellement fortune, et telle anecdote invraisemblable comme celle qui nous représente Molière partageant « l'en-cas de nuit » du roi se pousse aisément dans le monde, tandis qu'on ne voit pas bien, au premier abord, quel grand intérêt de savoir si Molière a fondé l'*Illustre-Théâtre* en 1643 ou 1645, s'il a passé jamais au Mans et s'il a traversé Bordeaux. Il est donc tout naturel qu'en pareil sujet les dates et les faits soient la dernière chose où l'on se soit avisé de regarder. Les scrupules d'érudition sont une invention de nos jours. Mais ce que l'on ne conçoit peut-être pas aussi facilement, c'est qu'après deux cents ans de critique et d'histoire la discussion soit encore ouverte sur l'estime que les contemporains de Molière ont pu faire de lui, la controverse indécise sur les rapports du poète avec le roi.

Les uns veulent que les contemporains, tout en applaudissant Molière, cependant n'aient pas connu son prix et n'aient pas deviné dans l'auteur de *Tartuffe* « le plus rare écrivain du siècle. » Les autres soutiennent que Molière, de son vivant, fut admiré comme il le méritait, et qu'au lendemain de sa mort un Bussy-Rabutin ne fut pas seul à penser que « personne dans le siècle ne prendrait la place de Molière, et que peut-être le siècle suivant n'en verrait pas un de sa façon. » Ceux-ci prétendent que Louis XIV n'estima pas Molière en somme beaucoup plus haut que Scaramouche, et ceux-là veulent que le poète, entre les mains du roi, n'ait été rien moins qu'un instrument de règne. C'est ici l'inconvénient de la recherche même. On exhume tant de textes ignorés, on ramène au jour tant de témoignages obscurs et depuis longtemps oubliés, on découvre tant de faits jusqu'alors inaperçus, que la confusion finit par s'y mettre, et les opinions les plus diverses par trouver leur justification. Voulons-nous établir que les contemporains de Molière l'ont méconnu? Rien n'est plus simple : voici d'abord le fatras des critiques dirigées contre lui; voici le flot de ses détracteurs :

En habits de marquis, en robes de comtesses,

et les railleries des beaux esprits, et la foule des auteurs jaloux, de

Villiers et *la Vengeance des Marquis*, Boursault et le *Portrait du Peintre*, Montfleury et l'*Impromptu de l'hôtel de Condé*, Le Boulanger de Chalussay et son *Élomire hypocondre*; voici même l'insulte et l'outrage, Molière dans *Héraclius* accueilli par des pommes cuites, et ces mousquetaires qui troublent la représentation de *Psyché* par leurs « hurlemens, chansons dérisionnaires et frappemens de pieds dans le parterre, » et, du milieu de ce même parterre, ce gros de laquais qui jette sur la scène où Molière joue *l'Amour médecin* un « tuyau de pipe à fumer (1), » et voici maintenant les vrais juges, Boileau qui lui reproche « d'avoir à Térence allié Tabarin, » Bayle, qui le reprend sur ses « barbarismes, » La Bruyère qui juge « qu'il ne lui a manqué que d'éviter le jargon, » Fénelon, qui préfère la prose de *l'Avare* aux vers du *Misanthrope*, où il relève cette « multitude de métaphores qui approchent du galimatias. » Joignez à tout cela le demi-succès du *Misanthrope*, l'insuccès certain de *l'Avare*, la cour, qui n'ose pas approuver *le Bourgeois gentilhomme* avant que Louis XIV en ait donné le signal; n'est-ce pas de quoi prétendre que les contemporains de Molière ont ignoré le prix de son génie? Mais veut-on démontrer le contraire? Il n'est rien de plus aisé. Les critiques elles-mêmes ne sont-elles pas un hommage indirect que rend au génie la médiocrité impuissante? L'envie, disaient les anciens, est comme la foudre, qui ne tombe que sur les hauteurs. Des laquais égarés au parterre et vingt-cinq mousquetaires pris de vin ne sont pas le public. Quelques erreurs n'empêchent pas que, dès *les Précieuses ridicules*, la foule, la vraie foule, celle qui se laisse « bonnement aller aux choses qui la prennent par les entrailles, » n'ait applaudi, soutenu, consolé, vengé Molière. N'avons-nous pas d'ailleurs le témoignage de Mme de Sévigné? le témoignage de Bussy-Rabutin? l'éloge convaincu de l'honnête Loret et du naïf Chappuzeau? « Il sut si bien prendre le goût du siècle et s'accommoder de sorte à la cour et à la ville qu'il eut l'approbation universelle de côté et d'autre, et les merveilleux ouvrages qu'il a faits depuis, en vers et en prose, ont porté sa gloire au plus haut degré. La postérité lui sera redevable avec nous du secret qu'il a trouvé de la bonne comédie, dans laquelle chacun tombe d'accord qu'il a excellé sur tous les anciens comiques et sur tous ceux de notre temps. » Ne sont-ce pas là des louanges bien senties, et Chappuzeau, dès 1674, ne rend-il pas ici pleine justice à Molière? Qui ne connaît encore et qui n'a présens à la mémoire les beaux vers de Boileau :

Après qu'un peu de terre obtenu par prière...

ou l'éloquente épitaphe de La Fontaine :

(1) Émile Campardon. *Documens inédits sur Molière.*

Sous ce tombeau gisent Plaute et Térence,
Et cependant le seul Molière y gît.

Quelle conclusion tirerons-nous de là? Sans doute que les contemporains de Molière l'ont bien vu tel qu'il était, et qu'en somme l'auteur de *l'École des femmes* et du *Tartuffe* a été moins sévèrement jugé par son siècle et moins injustement que Racine en particulier. On rappelle toujours le demi-succès du *Misanthrope*; M. Despois y revient et rapproche, comme une autre erreur célèbre du goût public, l'insuccès de *Turcaret* en 1709. Mais c'est qu'en effet *le Misanthrope* et *Turcaret* ne sont pas ce qu'on appelle aujourd'hui « scéniques » et ne valent vraiment leur prix qu'à la lecture. Et la preuve en est que toutes les fois qu'à des époques différentes on a repris *Turcaret*, qui n'est pas, lui, comme *le Misanthrope*, défendu par le grand nom de Molière contre toutes les révolutions du goût, la comédie de Le Sage n'a pas rempli l'attente que la lecture en avait fait concevoir et n'a guère dépassé le succès d'estime. Et pour les critiques de Boileau, de Bayle, de La Bruyère, de Fénelon, reprises depuis au XVIII[e] siècle, et même avec une sévérité d'expression plus forte encore, par Vauvenargues et par Voltaire, peut-être qu'elles ne sont pas si mal fondées qu'on le prétend d'ordinaire et qu'après tout elles ne doivent pas exciter tant d'étonnement. Il est certain que, quand Alceste prononce tels vers :

Le poids de sa grimace où brille l'artifice
Renverse le bon droit et tourne la justice,

(Acte IV, sc. I.)

qui sont assez nombreux dans *le Misanthrope*, nous comprenons un peu La Bruyère et Fénelon. Il ne faudrait pas, à la vérité, comme l'a fait un auteur dramatique de notre temps, sous prétexte de motiver le jugement de Fénelon tout en justifiant Molière, prendre un exemple qui ferait le procès à toute la prose du XVII[e] siècle. C'est avoir eu la main malheureuse de choisir quelques phrases de Molière, très nettes et très claires d'ailleurs, mais chargées d'incidences, de relatifs et de conjonctions. Il n'est personne du XVII[e] siècle qui parle ou qui écrive autrement. A ce moment de l'histoire de la prose française, les relatifs et les conjonctions sont comme les attaches de la phrase, les articulations de la période, et suppléent le rôle que jouent aujourd'hui dans notre manière d'écrire les signes de la ponctuation. Si c'étaient de telles phrases qu'eussent blâmées les juges de Molière, ils se seraient trop évidemment condamnés avec lui. D'ailleurs nous ne nierons pas que les termes de ces jugemens nous paraissent aujourd'hui bien durs, et vrai-

ment le malencontreux historien de Molière, le sieur de Grimarest, qui, dit-on, avait composé tout un livre sur les caractères de la « patavinité » dans Tite-Live, aurait bien dû nous transmettre quelques renseignemens sur « le jargon et le barbarisme » de Molière.

Quant à la question des rapports de Molière avec Louis XIV, il semblerait que le livre de M. Despois l'eût définitivement tranchée. Deux opinions, encore ici, se sont longtemps combattues et peut-être, à bien y regarder, était-ce moins encore Molière que Louis XIV que l'on mettait en cause. Ceux qu'il lassait d'entendre appeler le XVIIe siècle du nom de Louis XIV voulaient, et voulaient à tout prix, que Molière n'eût dû rien ou peu de chose au roi, et que ces faveurs tant vantées se fussent réduites au paiement d'une pension de 1,000 livres, c'est-à-dire de 3,000 livres plus maigre que la pension de l'historiographe Mézeray. M. Despois lui-même avait soutenu jadis cette opinion, mais depuis lors il en était judicieusement revenu. Quelques-uns y persistent encore. D'autres au contraire ont prétendu, comme par exemple M. Bazin, que non-seulement la protection royale aurait toujours, en toute circonstance et contre toutes les cabales, couvert et par suite encouragé les audaces de Molière, mais encore qu'il se serait établi dès *les Fâcheux*, entre le comédien et le roi, « comme une sorte d'association tacite qui permettait à celui-là de tout oser sous la seule condition de toujours amuser et respecter celui-ci. » M. Bazin a même été jusqu'à dire : « Il y a de Louis XIV deux créations du même temps et du même genre, Colbert et Molière. » Il y a là quelque exagération, et le rapprochement est forcé. Colbert est la créature du roi, l'homme du maître, mais non pas Molière. Il est vrai que Molière et sa troupe touchèrent pension du roi, mais Corneille et Racine aussi, bien d'autres encore, et la pension de la troupe des comédiens du Palais-Royal ne dépassa jamais 7,000 livres, tandis que celle des comédiens de l'Hôtel de Bourgogne se réglait à 12,000 et celle des comédiens italiens à 15,000. Il est vrai que Molière et sa troupe contribuèrent pendant dix ans pour une large part aux fêtes de la cour et aux divertissemens du roi, mais les autres troupes y jouèrent aussi leur rôle et nous savons telle période où Molière, dans tout l'éclat cependant de la faveur et déjà de la gloire, ne donne à la cour qu'une seule représentation contre plusieurs que donnent les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne. Il est vrai que Louis XIV fit l'honneur à Molière, par procuration, de tenir sur les fonts du baptême le premier né d'Armande Béjart, mais il fit le même honneur à bien d'autres et particulièrement au fils de l'arlequin Dominique, en 1669. Ce chapitre de l'*His-*

toire du Théâtre-Français sous Louis XIV nous paraît inattaquable. Évidemment, ce ne sont pas là les preuves d'une faveur personnelle de Molière auprès de Louis XIV, et telle anecdote qui continue de traîner dans les biographies du poète ne sera pas pour démentir les faits et suspendre la conclusion. Molière n'a jamais possédé la faveur du roi comme l'ont possédée Racine ou Boileau. Est-ce à dire que Molière ne soit donc redevable à Louis XIV que de ce patronage hautain et de cette protection un peu banale que le noble orgueil du prince étendait à tous les gens de lettres, et jusqu'aux savans étrangers? Non, Molière lui dut quelque chose de plus : il lui dut les encouragemens qui le soutinrent contre la haine de ses rivaux et de ses calomniateurs et la liberté d'aborder une ou deux fois ces grands sujets que La Bruyère quelques années plus tard se plaindra mélancoliquement de se voir interdits. Il ne faudrait pas aller plus loin.

Cependant le débat n'est pas encore clos, et de temps en temps, sur la foi de quelques pièces inédites, de quelques recherches nouvelles, un érudit reprend la thèse du *Tartuffe par ordre de Louis XIV* et s'efforce de démontrer que l'œuvre « a eu un collaborateur ou plutôt un premier auteur, et que celui-ci est le roi. » Nous n'entrerons pas dans la discussion, qui n'a pas au fond le grand intérêt que l'on pense, et nous nous bornerons à une observation préliminaire : c'est qu'il faudrait qu'on s'entendît une fois pour toutes et qu'on décidât, puisque l'on veut donner à *Tartuffe* une signification historique, si l'attaque fut dirigée contre les jansénistes ou contre les jésuites. Or c'est le point délicat, et, s'il est curieux de faire, guidé par M. Louis Lacour, une connaissance intime avec la petite cour dévote du prince de Conti, devenu dans ses années de repentir l'intraitable adversaire des comédiens et le chef naturel de la cabale janséniste, il sera longtemps encore bien difficile de revoir ou de relire *Tartuffe* sans que *les Provinciales* nous reviennent involontairement en mémoire. Les deux chapitres de *Port-Royal* que Sainte-Beuve a consacrés jadis au *Tartuffe* n'ont rien perdu de leur solidité, ni les argumens qu'on y trouve de leur vraisemblance ou de leur presque certitude. Que d'ailleurs les jésuites aient fait l'éloge de Molière et que même l'un d'eux, le père Maury, dans une pièce datée de 1664 et récemment découverte, ait célébré le poète aussi dignement que pas un de ses contemporains, cela ne fait rien à l'affaire. Des gens mal intentionnés pourraient même aller jusqu'à dire : au contraire. Car le moyen n'était-il pas bien ingénieux, en 1664, de détourner le coup, si par hasard Molière l'eût dirigé contre le célèbre institut? Au résumé, nous ne sommes guère plus avancés qu'au temps où

Racine écrivait : « On disait que les jésuites étaient joués dans cette pièce, les jésuites au contraire se flattaient qu'on en voulait aux jansénistes. »

Aussi bien ces recherches, trop systématiquement poursuivies et menées trop avant, sans compter que jamais elles n'aboutiront à la certitude, ont-elles ce défaut qu'elles rabaissent et qu'elles diminuent la comédie de Molière en l'asservissant à une imitation de la réalité, trop précise et trop littérale. C'est comme la recherche de ces originaux que Molière aurait eus sous les yeux en composant ses grandes pièces et dont il n'aurait fait en quelque sorte que tirer copie. Sans doute c'est un hommage au génie de Molière que de reconnaître dans ses moindres personnages une telle intensité de vie qu'on soit tenté de se demander si ce sont eux qui imitent la nature, ou si ce ne serait pas la nature qui les copierait; mais c'est précisément le propre du grand art que de donner cette illusion de la réalité : c'est là proprement ce qu'on appelle « créer. » Quand nous rencontrons dans l'histoire d'une littérature ces œuvres marquées au signe du talent, dont le mérite suprême n'est que d'exprimer sous une forme littéraire les sentimens et les idées qui sont les sentimens d'une époque et d'une civilisation, — que la critique littéraire et la recherche érudite s'efforcent à l'envi de définir cette époque, de restituer cette civilisation, et qu'elles ne considèrent les romans de Mme de La Fayette, par exemple, ou les tragédies et les opéras de Quinault qu'à titre de documens historiques, rien de mieux; mais les grandes œuvres, les œuvres maîtresses, faisons-leur cet honneur de ne voir et de n'étudier en elles qu'elles-mêmes. Je ne sais pas si Molière a pris le modèle de Tartuffe sur l'abbé de Pons, ou sur le sieur de Sainte-Croix, ou sur l'abbé de Roquette, ou sur le prince de Conti; je n'ai pas même besoin de le savoir. Je ne sais pas s'il a fondu, ni comment, en un type unique et cohérent les traits que dans chacun d'eux aura pu démêler la sûreté de son regard et la toute-puissance de sa pénétration; c'est le secret de son génie. Mais je sais que Tartuffe est Tartuffe, comme Alceste est Alceste, comme Arnolphe est Arnolphe, des caractères tirés des entrailles de la nature, éternels exemplaires des vices et des faiblesses humaines, vieux comme le monde et qui ne périront qu'avec lui.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

L'AUSTRALIE

D'APRÈS LES RÉCENS VOYAGEURS

II. [1]

L'ÉLÉMENT AGRICOLE ET L'ÉLÉMENT PASTORAL. — LE TRAVAIL AUSTRALIEN.

I. *Australia and New Zealand*, by Anthony Trollope, 3 vol. in-8°; London. — II. *New South Wales, the Mother-Colony of the Australias*, by G. H. Reid, Sydney 1876. — III. *Voyage autour du monde, Australie*, par M. le comte de Beauvoir.

I. — LA VIE PASTORALE ET LA VIE AGRICOLE : SQUATTERS ET FREE SELECTERS. — LE RÉGIME DE LA TERRE.

Les *squatters* composent une aristocratie. Leurs occupations sont celles des antiques patriarches, leurs richesses sont de même nature que celles des modernes magnats hongrois. Leur vie cossue, hospitalière et libre, combine quelques-uns des traits de celles des anciens planteurs coloniaux avec plus d'innocence, des *haciendero*s américains avec plus de moralité, et des *squires* anglais avec plus d'horizon. Si l'aristocratie du *squatter* se bornait cependant à ces ressemblances extérieures, il ne serait qu'un aristocrate de surface et d'apparence comme l'homme auquel nous donnons ce titre pour ses habitudes d'élégance ou sa culture délicate, qu'il réponde ou non à sa condition réelle. Ce qui fait de cette classe d'hommes une aristocratie en toute exactitude, c'est l'existence d'un fait d'une importance capitale qui domine toutes les conditions de la vie sociale australienne, c'est-à-dire la supériorité écrasante de l'élément

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet.

pastoral sur l'élément agricole. Ce fait social, qui est nécessaire à la formation première de toute aristocratie sérieuse, s'est donc rencontré en Australie; ainsi l'ont voulu les circonstances du sol, du climat et de la politique, et les *squatters* ont grandement aidé les circonstances.

En 1803, un certain capitaine Macarthur, homme avisé qui avait fait partie du corps d'occupation de la Nouvelle-Galles du sud, proposa au gouvernement anglais d'introduire à ses frais en Australie la race des moutons mérinos pourvu qu'on lui donnât la permission d'occuper un espace suffisant des terres sans possesseurs pour faire pacager ses troupeaux. A cette époque, aucune loi fixant le régime des terres australiennes n'avait été rendue par le parlement anglais, et la couronne en disposait à son caprice. C'était le temps des dons gratuits et des immenses concessions; il fut donc accordé à Macarthur plus et mieux qu'il ne demandait. Avec la permission, il obtint une concession de 10,000 acres de terres qui forme aujourd'hui le district de Camden dans la Nouvelle-Galles du sud. Macarthur réussit, d'autres suivirent son exemple, obtinrent la même permission avec ou sans concession de terres, prospérèrent comme lui, et en peu d'années un immense intérêt anglais se trouva créé en Australie avec cet élevage des troupeaux pour la production de la laine. A l'origine, le *squatter* usait de cette permission gratuitement et sans être astreint à aucun retour envers le gouvernement; mais on ne tarda pas à faire réflexion que, puisqu'il en tirait un bénéfice énorme, il n'était que juste que le gouvernement anglais en tirât de son côté quelque profit, et au régime de la permission pure et simple succéda le régime de la licence pastorale. Des baux passés pour un nombre d'années déterminé, renouvelables à la volonté des contractans, garantirent au *squatter* le droit d'usage sur les terres non possédées moyennant une redevance qui porta moins sur l'étendue réclamée pour le pâturage que sur le chiffre des moutons déclarés. Le *squatter* devint locataire, pour un objet nettement défini, des terres de la couronne, et ainsi se forma une classe d'hommes qui occupèrent en maîtres d'immenses étendues sans en posséder réellement un seul acre, situation originale qui a été le germe d'une aristocratie d'un genre nouveau. Comme ce contrat de louage n'entraînait aucune aliénation ni permanente, ni temporaire, l'état restait toujours maître des terres ainsi concédées, et après des controverses qui durèrent des années entre les économistes et les hommes politiques sur la meilleure manière d'en disposer, le parlement britannique, en 1842, déclara par une loi que la couronne ne pourrait aliéner ces terres autrement que par voie de vente.

Les millions d'acres occupés par les *squatters*, n'étant ni affermés ni vendus, furent donc ouverts aux immigrans, qui eurent pou-

voir d'y découper des lots modérés dans les étendues plus particulièrement propres à l'agriculture. Alors s'élevèrent les plaintes des *squatters*. Ils ne possédaient pas le sol, cela était vrai, mais ils en étaient les locataires, et on disposait de terres pour lesquelles ils avaient contracté des baux en toute bonne foi et payaient une rente. Ces plaintes furent entendues, et en 1846 un acte du parlement britannique, confirmé par un ordre du conseil de 1847, réforma les conditions des licences pastorales pour la Nouvelle-Galles du sud, qui comprenait alors, outre son territoire, ceux de Queensland et de Victoria, c'est-à-dire toutes les régions australiennes plus particulièrement propres aux élevages des troupeaux. Les pâturages furent divisés en deux classes; pour la première, les licences furent annuelles, la terre pouvant être ouverte à la vente dans ce délai. Pour la seconde, les licences eurent un cours de quatorze ans, et la redevance fut fixée à 2 livres 10 shillings par 1,000 moutons, avec garantie contre toute vente pendant la durée de ce bail et droit préemptif d'achat pour le *squatter* à son expiration. C'était obtenir ample satisfaction; malheureusement à la fin de cet acte du conseil il se glissa une clause élastique réservant les droits du gouvernement sur ces pâturages pour les travaux d'utilité publique, chemins de fer, routes, écoles, et généralement pour *tout autre objet pouvant faciliter le développement de la colonie*. Il est aisé de comprendre quel parti ont tiré de cette clause les derniers gouverneurs du premier régime australien et à leur suite les législatures des diverses colonies. Quel objet, a-t-on dit, est plus favorable au développement des colonies que l'accroissement de la vie agricole encore si chétive parmi nous? C'est d'agriculteurs que nous avons besoin aujourd'hui avant tout plutôt que d'éleveurs de troupeaux. Faisons-nous tort d'ailleurs à ces derniers en disposant d'une partie des terres qu'ils occupent? Non, car les terres propres au pâturage sont infiniment plus nombreuses que les terres propres à l'agriculture. Ce ne sera donc jamais que quelques parcelles que nous détacherons des vastes étendues qu'occupent les *squatters*, et, pour empêcher l'accumulation de trop vastes domaines dans les mêmes mains et appeler le plus grand nombre possible de colons à la culture, nous subdiviserons encore ces parcelles en limitant rigoureusement le nombre d'acres que tout acheteur pourra choisir dans les lots mis en vente. De vastes espaces ont ainsi été ouverts au choix des agriculteurs, dans Queensland la moitié des *runs*, dans Victoria toute la région désignée sous le nom de terres intermédiaires où les baux étaient annuels, et une grande partie des terres tenues par licences pastorales de quatorze ans, infraction notoire aux garanties données aux *squatters*, dans l'Australie du sud toute la partie méridionale de la colonie.

Ainsi est née une classe agricole, dite des *free selecters*, de la faculté laissée à tout acheteur de choisir son lot de terre. Ces nouveaux arrivans ont été accueillis par les *squatters* avec des sentimens tout autres que fraternels. Le gouvernement, ont-ils dit, fraudait la loi à leur préjudice, et violait les conditions qu'il avait non-seulement acceptées, mais proposées lui-même, et cela, pourquoi? Pour introduire au milieu d'eux des intrus qui n'avaient même pas payé leurs terres, et qui ne les paieraient jamais que par les larcins pratiqués sur les propriétés de leurs riches voisins. Il n'est sorte de crimes dont les *squatters* n'aient accusé les *free selecters*, et malheureusement une partie de ces accusations sont fondées. Les chevaux qu'ils montaient étaient des chevaux volés, les bestiaux dont ils se servaient étaient des bestiaux dont ils avaient effacé adroitement les marques, la viande qu'ils mangeaient provenait d'animaux abattus de nuit dans leurs *runs*, la laine dont ils étaient vêtus avait été arrachée aux toisons de leurs troupeaux. Et leurs enfans, quels mômes malfaisans et mal-appris! Et quelles mœurs ils apportaient avec eux! Voici qu'ils établissaient des cabarets et des débits de liqueurs à proximité des *runs* où jusqu'alors avait toujours régné une sobriété exemplaire exigée par la nature des travaux à exécuter. Il est vrai que les malheureux étaient bien obligés de se créer des ressources licites ou illicites, morales ou immorales, impuissans qu'ils étaient à vivre sur leurs terres lorsque le *squatter* ne consentait pas à les prendre à ses gages, parmi ses régimens d'ouvriers, à l'époque de la tonte. Le gouvernement croyait-il d'ailleurs que les trois quarts de ces gens voulaient sérieusement s'adonner à l'agriculture? Eh non! ils n'avaient acquis leur lot de terre que pour se le faire chèrement acheter par leurs voisins, enchantés de se débarrasser à n'importe quel prix de l'épine qu'on leur mettait au côté. Le gouvernement croyait encourager des agriculteurs, et c'était de détestables spéculateurs qu'il favorisait. Autant aurait valu envoyer sur leurs *runs* des tribus d'aborigènes, dont ces gens-là étaient les dignes émules pour le vol et la malfaisance. Le gouvernement leur disait, par manière de consolation, que la terre pastorale ne manquerait jamais en Australie. Fallait-il donc que, pour se débarrasser de ces incommodes voisins, ils abandonnassent leurs *runs* et poussassent leurs troupeaux plus loin? Non, mieux valait les expulser eux-mêmes adroitement, et, puisque la loi les fraudait, frauder subtilement la loi. Dès lots de terre pris à leurs *runs* étaient mis en vente, il n'y avait qu'à les acheter. La loi limitait, il est vrai, le nombre d'acres qui pouvaient être achetés par chaque colon; eh bien! en avant le système des hommes de paille! La terre sera rachetée par un seul, sous dix, vingt, trente noms différens. C'est le système qu'on appelle en Australie *dum-*

mying, littéralement l'achat par des personnages muets. Il a si bien réussi qu'aujourd'hui dans Victoria la plus grande partie des *squatters* tiennent leurs *runs* comme propriétaires et non plus comme locataires de la colonie, et que dans Queensland les *squatters* du riche district pastoral de Darling-Downs sont parvenus à se débarrasser à peu près des *free selecters*. Ces achats sont loin d'être toujours une bonne affaire, car il est évident que les moutons du *squatter* ne broutent pas davantage parce que le terrain est acheté au lieu d'être loué; les plus faibles s'y endettent ou s'y ruinent, mais les plus riches y gagnent une sécurité assise sur un droit indéniable, et, quel qu'en soit d'ailleurs le résultat pour les individus, l'élément pastoral en profite pour le maintien de sa prépondérance, puisque les terres ainsi achetées sont autant de milliers d'acres arrachés aux agriculteurs et qui ne feront jamais retour qu'avec le bon plaisir du *squatter*, bon plaisir qui risque de se faire attendre longtemps, étant donnés les sentimens qui l'animent à l'endroit des *free selecters*.

La nature, il faut bien le dire, appuie et favorise les prétentions du *squatter* à la prépondérance. Il est certain qu'une grande partie du sol australien est impropre à l'agriculture proprement dite. La plupart des terres sont couvertes d'interminables forêts de gommiers, et leur mise en culture exige par conséquent des capitaux qui excèdent d'ordinaire les ressources du petit agriculteur. Dans les vastes, mais rares espaces découverts, tels que les Darling-Downs dans Queensland, et la Riverina dans la Nouvelle-Galles du sud, il règne une désastreuse alternance de sécheresse et d'inondations. Dans l'Australie du sud même, qui est le véritable grenier des colonies et où les agriculteurs se sont portés en masse, il a fallu tirer une ligne, nommée ligne du Goyder, du nom du fonctionnaire qui l'a tracée, pour séparer la partie de la colonie où il pleut quelquefois de celle où il ne pleut jamais. Sous ces influences malfaisantes, les moissons dépérissent attaquées de la rouille ou ne parviennent pas à maturité. Dans certaines portions de l'Australie de l'ouest, le grain, grillé par la sécheresse, se présente à l'état de fétu; ailleurs des légions de sauterelles s'abattent sur les champs comme en Afrique et moissonnent pour l'agriculteur. Même dans les régions heureuses, il est difficile d'établir une moyenne de produits, tant les mauvaises années succèdent capricieusement aux bonnes. M. Trollope nous donne les chiffres des récoltes pour l'Australie du sud pendant six années; les disproportions sont énormes. En 1866, 6,560,000 boisseaux de blé; en 1867, 2,580,000 seulement; en 1868, le chiffre se relève jusqu'à 5,173,000, et il baisse de nouveau en 1869 de près de moitié, 3,052,000, pour remonter enfin en 1870 à 6,960,000. Notons, pour faire mieux comprendre com-

bien sont précaires les espérances que l'agriculteur peut fonder sur ses moissons, que, dans les mauvaises années, le nombre d'acres soumis à la culture a été infiniment plus élevé que dans les bonnes; en 1866, où la récolte a rendu 6 millions de boisseaux, il n'y avait eu d'ensemencés que 457,000 acres; en 1867, où elle ne rendit que 2,500,000 boisseaux, il y en eut d'ensemencés 550,000, et enfin en 1870, où elle rejoignit le chiffre de 1866, il en fut ensemencé 604,000, soit 150,000 de plus qu'en 1866 pour le même résultat.

A ce manque d'équilibre dans la fertilité du sol, et à tous ces fléaux naturels vient s'ajouter pour le *free selecter* une cause permanente de gêne dans l'exagération des prix du travail rural, qui ont atteint peut-être en Australie leur plus haut point d'élévation actuel. Dans Queensland, le salaire moyen d'un ouvrier cultivateur est d'environ 15 shillings par semaine, plus les rations, qui sont de 14 livres de viande, de 8 livres de farine, de 2 livres de sucre et d'un quart de thé. Dans la Nouvelle-Galles du sud, ce salaire moyen hausse jusqu'à 24 shillings par semaine, plus les rations. En Tasmanie, il est un peu plus modéré, grâce probablement à la position insulaire de la colonie, qui rend les déplacemens d'ouvriers plus difficiles, et aussi parce que le travail agricole y est plus général et de plus ancienne date; cependant un valet de ferme reçoit encore des gages de 30 livres sterling par an (750 francs), plus sa nourriture et son logement, plus une somme extra de 3 à 4 livres pour le temps de la moisson. Dans l'Australie du sud, 22 shillings par semaine est le salaire le plus habituel. Enfin dans l'Australie de l'ouest, la plus pauvre des colonies, celle où la terre est du plus maigre rendement et la vente des produits le plus difficile, l'agriculteur n'obtient pas aide à moins de 30 à 40 shillings par mois, plus les rations. Le prix des produits, mis en regard de ces salaires, qui sont loin de constituer tous les frais de revient, présente d'assez modestes bénéfices. En Tasmanie, où la terre est extrêmement fertile et en outre bien cultivée, le produit net n'est pas de plus de 10 shillings par acre; dans l'Australie du sud, où le *free selecter* abuse cependant des ressources d'une terre vierge, le rendement est de 5 boisseaux de blé par acre, ce qui, à un prix moyen de 5 shillings par boisseau, donne la somme encore assez maigre de 25 shillings. Il résulte de cette élévation des salaires que, si le *free selecter* ne peut pas cultiver sa terre lui-même ou par le moyen de sa famille, il marche à pas précipités dans la voie de la gêne. Heureux est-il alors si, dans la saison de la tonte, il peut entrer aux gages du *squatter*, et prélever ainsi sur ce voisin abhorré les ressources nécessaires pour retarder la ruine et s'épargner la honte de lui vendre son lot.

Le prix de la terre a beau être modeste, les facilités de paiement

ont beau être grandes, — et elles sont excessives dans toutes ces colonies, — l'agriculture n'a donc pu prendre jusqu'à présent un ascendant que tant de causes réunies s'accordent à lui refuser. Une seule colonie fait exception à cet égard, l'Australie du sud, et cela grâce à un concours de circonstances qui ne s'est pas présenté ailleurs. La nature du sol, reconnu presque tout entier propre à la culture dans toute la région visitée par les pluies, y a attiré en masse la partie la plus sérieuse, la plus pratique, de l'émigration agricole anglaise et allemande. Les colons n'ont pas trouvé en arrivant le sol occupé déjà par des rivaux puissans et mal intentionnés; *squatters* et *free selecters* sont de même date dans cette plus jeune des colonies australiennes, et, par suite de la division du pays en deux régions, celle où il pleut et celle où il ne pleut pas, ces deux classes d'hommes vivent plus séparées qu'ailleurs l'une de l'autre. Les facilités de paiement, plus larges encore que dans les autres colonies, leur ont permis d'être plus vite et plus sûrement maîtres de leurs terres, et enfin cette terre ils la cultivent eux-mêmes au moyen de leurs familles par le moins prévoyant, mais le plus lucratif des systèmes, l'épuisement du sol. L'agriculteur de l'Australie du sud effleure sa terre de sa charrue, l'ensemence, la moissonne, et recommence invariablement chaque année sans jamais varier la culture, et sans autres engrais que les cendres de sa paille, qu'il ne prend pas la peine de récolter, et à laquelle il met le feu dès que l'ingénieuse machine dont il se sert, appelée *stripper*, en passant sur sa moisson lui a cueilli tout son grain sans toucher aux épis, qui restent intacts derrière elle. Il a gagné à ce détestable système une entière indépendance, une vie aisée et le sobriquet de *cacatoes*, facétie populaire signifiant qu'il égratigne la terre à la manière de ces oiseaux au lieu de la labourer sérieusement, et qui peint ainsi assez plaisamment ses procédés de culture.

Le *squatter* souffre comme le *free selecter*, bien qu'à un moindre degré, de ces fatalités de la nature australienne. Il nourrit des troupeaux de 80, de 150, de 200,000 moutons, mais c'est à la condition d'avoir devant lui des espaces illimités. On estime d'ordinaire qu'un mouton exige trois acres pour sa nourriture, ce qui indique suffisamment que le pâturage n'est pas toujours très fourni, et que par suite de la sécheresse trop constante les herbages ne se renouvellent pas avec toute la rapidité désirable. Si le *run*, au lieu d'être établi sur les plaines verdoyantes de Darling-Downs dans Queensland, ou sur les plaines salées de la Riverina dans la Nouvelle-Galles du sud, se trouve placé dans le *bush* même, c'est-à-dire en pleine forêt, où les troupeaux paissent moins commodément, cette étendue doit être augmentée encore. Si la sécheresse est absolue, ou si deux années trop chaudes se succèdent, les troupeaux dépé-

rissent, et ce qui échappe au fléau perd toute valeur, car l'impossibilité de les nourrir en rend la vente et le transport de la plus extrême difficulté. Dans ces cas-là, on n'a qu'une chance de les sauver, c'est de les faire voyager de *run* en *run* jusqu'à ce que la sécheresse ait cédé à des influences plus clémentes. Comme le prix de la licence de pâturage est calculé d'après le chiffre des moutons qu'il dénonce au gouvernement plutôt que d'après l'espace de terrains qu'il déclare lui être nécessaire, le *squatter* est libre de pousser ses troupeaux sur l'étendue entière des terres louées et non achetées, par conséquent sur les pâturages occupés par ses confrères, aux seules conditions d'avertir de leur approche et de les pousser en avant à la mesure de 10 milles par jour, de manière qu'ils traversent les *runs* étrangers sans y faire un séjour trop nuisible. En temps ordinaire, le procédé est justement regardé comme abusif, et tout *squatter* qui se respecte s'abstient de le pratiquer; mais dans les années de stérilité exceptionnelle la nécessité en fait une loi. On peut imaginer de quel œil le *squatter*, contraint à cette hospitalité forcée, voit arriver ces troupeaux qui viennent disputer aux siens le vivre et le couvert. M. Trollope a décrit les effets d'une de ces sécheresses qui sévit sur l'Australie du sud en 1865; sa description, bien qu'en simple prose, rappelle par ses détails celles des poètes épiques et produit presqu'une impression pathétique, bien qu'elle ne raconte que les souffrances de vulgaires animaux. Ce fut une odyssée générale de tous les troupeaux situés dans les régions du nord. Ils descendirent par centaines de milliers sur les districts du sud au bord de la mer, accomplissant des voyages de 300 milles et laissant derrière eux, à mesure qu'ils se succédaient, la stérilité plus complète, si bien que les derniers ne trouvaient plus qu'une terre aride, broutée jusqu'aux dernières racines. Sur leur marche, ils semaient de leurs cadavres les étendues desséchées, et lorsque la mort n'était pas assez prompte, les conducteurs se chargeaient de l'aider en réduisant leur nombre, de manière à permettre de vivre à la partie qu'ils épargnaient. On en vit qui prirent le parti extrême d'en noyer plusieurs milliers dans la mer, à l'imitation des capitaines négriers d'autrefois, qui, dans les momens de tempête ou de disette à bord, se débarrassaient au profit des requins d'une partie de leur cargaison. Dans Adélaïde, un troupeau considérable fut offert à un éleveur à 1 shilling le mouton; il en offrit 6 pence, et se tint pour enchanté de ne pas être pris au mot. Il est aisé de comprendre que, lorsque viennent ces années stériles, tout le menu peuple des *squatters*, surpris à l'improviste avec des ressources insuffisantes, succombe par centaines; ceux-là seuls résistent qui ont les moyens d'attendre, mais ceux-là n'en sont que plus riches au retour des heureuses saisons, en sorte

que l'aristocratie pastorale se renforce des effets même du fléau qu'elle a le plus à redouter.

Il faut être riche en effet pour prospérer dans la vie de *squatter*, et même il faut être déjà relativement riche pour l'entreprendre; cela ressort en toute évidence des faits que M. Trollope a été, croyons-nous, le premier à faire connaître. Rien n'est plus dangereux pour un *squatter* que d'entrer en affaires avec un capital insuffisant. Ce n'est pas que ses dépenses annuelles soient très fortes: sa vie, quoique hospitalière et large, est simple et forcément morale; la solitude du *bush* le protége contre les entraînemens de la prodigalité et la fatale émulation de l'exemple. Le personnel de son *run* est relativement peu nombreux, et, lorsqu'il a passé la saison du lavage et de la tonte, qui exige des armées d'ouvriers, cinquante ou soixante serviteurs lui suffisent pendant le reste de l'année pour la garde et le soin de ses vastes troupeaux; mais les frais de premier établissement sont considérables. Il lui faut bâtir sa maison, établir ses innombrables baraques, ses parcs, ses réservoirs pour le lavage, ses hangars pour la tonte, il lui faut palissader son *run* sur une étendue immense, il lui faut payer sa licence pastorale, acheter ses troupeaux; tout cela exige une première mise de fonds qui, aussi modeste qu'on la suppose, constitue déjà une fortune d'ordre moyen. C'est 200,000 ou 300,000 francs qu'il lui faut dépenser avant la mise en train de ses élevages; s'il ne les possède pas ou s'il n'en possède qu'une trop faible partie, il lui faut emprunter, et cela il ne le peut qu'à des conditions très particulières, vu sa situation et la nature de sa propriété.

D'ordinaire, lorsqu'un propriétaire veut emprunter, il donne gage sur sa terre et non sur les produits qu'il en tire, et pourvu qu'il paie sa dette ou les intérêts de sa dette aux dates prescrites, l'hypothèque le laisse parfaitement libre d'exploiter sa terre à son gré, de l'améliorer comme il l'entend, d'en transformer la nature, de changer les terres en vignes et les vignes en prés, de diminuer ou d'augmenter ses étables, de vendre ses produits à son heure et à sa convenance, car la terre répond de tout. Mais le *squatter* ne peut emprunter sur son *run*, qui est la propriété du public et dont il n'est que locataire; c'est donc sur ses troupeaux et plus particulièrement encore sur leurs produits que doit reposer le gage de sécurité du créancier, ce qui équivaut à dire que la dette transporte entre des mains étrangères sa propriété et ses revenus à la fois, sans qu'il en puisse disposer à son gré. Il s'est adressé à un marchand ou à un banquier qui a consenti à lui prêter la somme nécessaire à son établissement à un intérêt d'autant plus élevé que le gage de sécurité, c'est-à-dire la laine, est soumis à plus de va-

riations. Les agriculteurs européens se sont plaints maintes fois du taux de l'intérêt qu'ils avaient à supporter lorsqu'ils étaient forcés d'emprunter; mais si, au lieu d'emprunter sur leur terre, ils étaient contraints d'emprunter sur leur cheptel ou leurs récoltes futures, à quel taux leur prêterait-on? Le prêteur, qui n'aurait plus le gage fixe de la terre, serait obligé de faire entrer dans ses calculs les chances d'épizootie possibles, les variations vraisemblables des foires et marchés, les pronostics physiques de la prochaine saison, et alors l'intérêt de l'emprunt, selon les circonstances, s'élèverait facilement de 5 et de 6 à 10 et 12 pour 100. C'est à ce taux qu'emprunte généralement le *squatter* aux ressources premières insuffisantes. Une fois la tonte faite, la laine est emballée et envoyée à Londres au créancier, qui la vend au cours du marché et qui inscrit la valeur de la somme reçue à l'avoir de son débiteur. Même chose si le *squatter* fait une transaction quelconque sur ses troupeaux, s'il en vend une partie ou s'il échange des bêtes d'un haut prix pour des bêtes d'un prix moins élevé. Cela une fois fait, le *squatter* a considérablement diminué sa dette, il est vrai, mais il s'est privé absolument de toutes les ressources qui pouvaient lui permettre de marcher en attendant ses prochains produits. Il demande donc à son créancier l'argent nécessaire pour passer l'année, tenir son *run* et payer ses salaires, et le créancier avance cette nouvelle somme en ajoutant au taux de l'intérêt premier un droit de commission de 2 1/2 pour 100, en sorte qu'en livrant sa laine et le prix de ses ventes de troupeaux, le *squatter* se libère en partie d'un intérêt à 8 ou 9 pour 100 pour s'embarrasser d'un nouvel intérêt à 10 ou à 11 pour 100. Comme ces droits de commission s'élèvent à mesure que les avances se succèdent, on n'aura aucune peine à croire que dans certains *runs* les intérêts de la dette du *squatter* se montent, comme le rapporte M. Trollope, à plus de 20 pour 100. S'il arrive un moment où les avances paraissent trop fortes au prêteur pour être convenablement amorties par les profits annuels, le *run* et les troupeaux passent en d'autres mains; mais ces cas d'expropriation sont rares, le prêteur n'ayant qu'à y perdre, et le *squatter*, même embarrassé d'une dette interminable, peut donc continuer à mener une vie heureuse et aisée en toute sécurité. Qui ne voit cependant que, même dans ces conditions favorables, le *squatter* n'est autre chose que l'intendant bien rétribué du marchand anglais, qui a fait les frais de son établissement et qui consent à le laisser en place tant qu'il lui donne de beaux profits? Il faut donc être riche pour être *squatter* en toute indépendance; mais celui qui l'est à ce titre, maître absolu dans son *bush* de tout ce qui l'entoure, n'a certes d'égal pour la liberté et le plaisir du commandement chez aucune aristocratie du monde actuel.

C'est un aristocrate, et il en a déjà les charges traditionnelles, dont la plus considérable et la plus pesante, mais celle aussi qu'il exerce avec le plus de largesse, est l'hospitalité. Sa maison, comme le château du baron féodal, est une sorte d'hôtellerie commune à ses concitoyens et ouverte à tout voyageur, quelle que soit sa condition. L'absence de centres ruraux, l'étendue des distances, le mauvais état des routes, la rareté des petites villes, font au *squatter* une loi de cette hospitalité, et il s'y soumet de la meilleure grâce du monde. Et jamais cette hospitalité n'est prise au dépourvu, il y a toujours une place à la table du maître pour le confrère en élevage de troupeaux ou le voyageur qui se recommande par son éducation et ses manières. C'est une sorte de principe admis que la maison d'un *squatter* n'est jamais si pleine qu'on ne puisse y loger un nouvel arrivant. Cette hospitalité est presque un droit que le voyageur peut exercer sans scrupule et qui le dispense presque de toute reconnaissance; chez les *squatters* très riches et qui tiennent grand état, il est logé et traité dans la maison de l'*overseer,* sans avoir à présenter ses remercîmens et ses excuses au maître, qui ignore sa présence, et qui ne saura que tel étranger a passé chez lui que s'il examine minutieusement les règlemens de compte de son intendant. Mais c'est par rapport aux gens du commun peuple que cette hospitalité des *squatters* est véritablement une institution australienne. Les ouvriers rustiques en Australie vivent presqu'à l'état de tribus nomades, circonstance qui s'explique aisément par la faible importance de l'élément agricole proprement dit, qui ne leur offre aucune permanence de travail, et la nature de leurs occupations, qui, étant essentiellement temporaires, les obligent à changer fréquemment de place. Vienne la saison de la tonte et du lavage des troupeaux, ils trouveront de l'occupation pendant plusieurs mois dans les stations, mais, passé cette époque, il leur faut chercher du travail, et le travail n'abonde pas dans un pays composé de riches pasteurs qui n'ont pas besoin de bras et de petits agriculteurs qui se refusent par économie à les employer, si grand besoin qu'ils en aient. Dans cette poursuite du travail à travers les vastes solitudes australiennes, ils trouvent une hôtellerie gratuite dans la demeure du *squatter,* et il est aisé de comprendre qu'ils ne mettent aucun empressement à terminer leur recherche, sûrs qu'ils sont de rencontrer partout gîte et pâtée. Ils arrivent à la station, portant sur leur dos leur bagage, leur couverture et leur marmite, sont logés dans une hutte tout particulièrement construite pour leur usage, dorment paisiblement, font leurs deux repas par jour, et partent lorsqu'ils sont reposés de leurs fatigues, pour aller frapper à la porte d'une autre station, en sorte que par l'emploi de ce moyen ingénieux et aujourd'hui passé en habitude, ils continuent à se faire loger et

nourrir par les *squatters* pendant tout le temps qu'ils ne sont pas employés par eux. Certains même vont plus loin, et, transformant cette pratique en une manière de grève originale, refusent le travail qui leur est offert à celui-là même qui les héberge, sous prétexte que les conditions ne sont pas acceptables, et vont chercher ailleurs leur idéal de salaires qu'ils ne courent aucun risque à placer aussi haut que possible et à ne voir jamais réalisé. Et les frais de cette hospitalité ne sont pas minces; elle revenait à 300 livres par an (7,500 francs) à un *squatter* de la connaissance de M. Trollope, et dans Victoria on lui parla d'une station où ces frais annuels se montaient à 1,000 livres (25,000 francs). M. Trollope s'indigne contre cette coutume; mais, à tout prendre, c'est là un de ces abus par lesquels le peuple de tous les pays s'entend si bien à consacrer les grandes situations et à se donner les maîtres dont il a toujours besoin. Rien ne dit mieux que cette coutume quelle est la prédominance sociale des *squatters* et à quel point il y a dans leur situation les germes d'une véritable aristocratie. C'est un de ces faits petits en apparence contre lesquels toutes les théories sont à court de logique. Il n'y a pas de démocratie qui tienne, où est l'égalité entre celui qui use d'une hospitalité de cet ordre et celui qui l'accorde?

Résumons les traits successivement décrits dans cette rapide esquisse, et voyons s'ils ne nous conduisent pas tous sans désaccord à la même conclusion. Sans posséder la terre australienne, les *squatters* l'occupent en maîtres, et de manière à tenir en échec les élémens qui chercheraient à la leur disputer, et au besoin à les évincer, comme cela est arrivé déjà, notamment dans Queensland et Victoria. Leur métier est lucratif et peut avec une somme moyenne de prudence conduire aisément à l'opulence, mais il n'est pas accessible à tous, et il faut être déjà relativement riche pour l'entreprendre; le *squatter* ne peut partir de rien ou de trop peu. Leurs maisons sont hospitalières comme le sont seulement en tout pays les demeures des hommes séculairement investis de l'influence et du pouvoir, et les coutumes qui leur font une loi de cette hospitalité consacrent ainsi une situation exceptionnelle. La nature combat pour eux et appuie leurs prétentions contre leurs rivaux; quels que soient les développemens de l'agriculture en Australie, elle n'y sera jamais qu'un intérêt secondaire; les *squatters* au contraire s'appuient sur l'élément permanent, immuable, incommutable, voulu par les puissances de la matière dans cette région, l'élément pastoral. Terre pastorale a été l'Australie, terre pastorale elle est, et terre pastorale elle restera, quel que soit le nombre de lots que l'on découpe çà et là pour la charrue et la bêche dans ses espaces sans fin; nous voyons qu'à la fin de 1874, dans la seule Nouvelle-Galles du sud l'étendue de terres louées pour le pâturage s'élevait à 183,107,200 acres,

tandis que l'étendue des terres en culture s'élevait à la même époque à 451,138 acres seulement, et ce chiffre montre assez quelle petite figure fait l'élément agricole en face de l'élément pastoral. Le *squatter* enfin est auprès de l'univers le véritable représentant de l'Australie, car il détient entre ses mains la denrée par laquelle ce pays est connu sur le marché du monde, la laine. A quelles marques reconnaîtrons-nous donc une classe nécessairement prépondérante et maîtresse de l'avenir, si ce n'est à celles-là?

II. — LE TRAVAIL AUSTRALIEN.

Il ne faut point chercher en Australie les témoignages d'une vie morale ardente et raffinée. Les sociétés coloniales, surtout quand elles ont été formées dans les mêmes conditions que la société australienne et avec d'aussi paisibles élémens d'immigration, obéissent à des entraînemens plus matériels et terrestres que ceux qui font les théologiens et les philosophes, les politiques et les poètes. Elles ont été fondées pour procurer nourriture et abri à ceux que leur patrie ne peut assurer de ces biens élémentaires, et leur unique occupation est de créer les moyens par lesquels ce but peut être atteint. Ce sont les très vieilles sociétés et les classes opulentes qui parlent volontiers du matérialisme des appétits et de la bassesse des intérêts pratiques. Ainsi que le remarque finement M. Trollope, « l'homme qui est sûr de son déjeuner et de son dîner peut oublier à quelles conditions il existe, et croire que ses aspirations premières sont de nature plus sublime, mais le moindre accident dans les approvisionnemens pendant vingt-quatre heures se chargera de lui rappeler la vérité sur ce sujet. » Parmi tous ces élémens de vie morale que l'homme des vieilles civilisations croit indissolublement unis au fond de son être, le plus vivant dans une telle société est certainement la politique, et nous avons vu combien la politique australienne est étroitement unie à ces préoccupations matérielles. Il n'y a encore là aucun de ces écarts considérables entre les classes qui dans notre Europe donnent aux plus petites questions politiques l'importance de questions essentielles; pas de droite représentant des traditions séculaires ni de gauche aux rancunes invétérées; les sentimens conservateurs y sont d'hier, les sentimens démocratiques y sont de ce matin. Si la politique est trop près de ces intérêts matériels premiers pour pouvoir en être distinguée, la religion en est trop loin pour en distraire les âmes qu'ils possèdent exclusivement. Trop jeune encore pour avoir une vie politique intense, la société australienne est en même temps composée d'élémens trop vieux pour avoir une vie religieuse ardente. Les colonies de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande sont, au

point de vue religieux, parmi les pays où le vent du siècle a fait le plus pleinement sentir ses effets de sécheresse. Cet esprit de laïcisme que nos radicaux s'efforcent avec tant de chaleur de répandre parmi nous, les immigrans l'ont apporté en Australie, et il s'y est épanoui sous la forme d'une neutralité religieuse singulièrement hostile à tout pouvoir ecclésiastique. M. Trollope trouva le parlement de l'Australie du sud en proie à un émoi extraordinaire à propos d'un misérable droit de préséance à maintenir ou à retirer à l'évêque anglican, et il fut obligé de reconnaître, tout bon fils de l'église établie d'Angleterre qu'il est, que l'idée d'accorder une prééminence quelconque à une forme d'église plutôt qu'à une autre était absolument antipathique au tempérament australien. Le même esprit, mais encore plus accentué peut-être, prévaut dans la Nouvelle-Zélande, en sorte qu'un des rêves les plus audacieux de l'agitation chartiste d'il y a trente ans, l'abolition de l'église établie comme partie essentielle de la constitution, s'est trouvé à peu près réalisé dans ces colonies des antipodes par le seul fait du déplacement d'un certain nombre d'enfans du siècle.

Que la littérature occupe une place encore moins importante que la politique et la religion dans les préoccupations australiennes, le livre de M. Trollope est là pour le prouver. Longtemps nous avons désespéré de trouver dans cet ouvrage écrit par un littérateur de profession une ligne ayant trait à un sujet littéraire, lorsque enfin nous y avons rencontré la page suivante que nous voulons traduire non-seulement pour son intérêt, mais encore par ce qu'elle est unique de son espèce sur plus de mille :

« Avant de partir d'Angleterre, un de mes amis m'avait mis dans la main un volume de ballades qu'on lui avait envoyé d'Australie, intitulé *Bush Ballads or Gallopping Rhymes*. Il me dit que l'auteur en avait été un jeune *gentleman* écossais qui avait émigré à ses débuts dans la vie et n'avait pas bien tourné. Il s'était adonné à une vie de *sport*, puis il était tombé dans une profonde mélancolie, et il était mort. Je lus ces ballades, et je fus singulièrement frappé de leur énergie. Il était évident que l'auteur avait vécu hors du monde littéraire, et qu'il avait manqué de ce soin et s'était épargné ce travail que produisent la critique et l'étude et qui sont nécessaires au fini d'une œuvre; mais quant au génie de l'homme, il n'y avait pas à en douter. Une de ces ballades, intitulée *Britomarte*, suffisait à elle seule pour lui mériter le nom de poète. Je découvris qu'il avait vécu dans ce voisinage, près du mont Gambier, et qu'il avait été très aimé de nombreux amis. Il fit partie pendant un certain temps du parlement de l'Australie du sud, mais la besogne parlementaire n'avait pas convenu à ses goûts. Il aimait à monter les pur-sang et se plaisait à écrire sur les chevaux et les courses. Dans les traces

littéraires que je trouvai de lui dans le voisinage, j'en rencontrai peu qui eussent trait à d'autres matières que sa passion du cheval, et la vie mélancolique, pensive, solitaire, silencieusement dévorante, que mène l'homme du *bush*. Son cheval avait été son compagnon dans la solitude et son grand plaisir lorsqu'il revenait dans la société. J'entendis faire de merveilleux récits des prouesses de son équitation. Comme coureur de *steeple-chase*, il était bien connu dans Melbourne, mais peu de personnes semblaient y avoir entendu parler de lui comme poète. C'est comme poète que j'en parle ici : il s'appelait A.-L. Gordon. »

L'Australie est donc un pays entièrement dévolu à l'utile. Il n'y a là de place que pour les ouvriers véritables, c'est-à-dire gagnant sans métaphore aucune leur vie à la sueur de leur front; quant à ceux qui voudraient la gagner à la fatigue de leurs cerveaux, c'est-à-dire par les professions libérales et les métiers qui confinent à ces professions, légistes, scribes, maîtres d'école, professeurs, institutrices, gouvernantes, M. Trollope les avertit charitablement de ne pas tenter l'aventure, si le légiste ne veut pas s'exposer à devenir berger de quelque *squatter* et à aller méditer dans la solitude du *bush* sur la fragilité des espérances humaines, et si la gouvernante ne veut pas se résigner de bonne grâce à devenir vulgaire bonne d'enfans. Chose plus curieuse, il n'y a pas là davantage de place pour les aventuriers. Les mines d'or en ont, cela va s'en dire, attiré un grand nombre, jeunes gens désireux de faire rapidement fortune, commerçans ruinés, *gentlemen* dévoyés; peu y ont trouvé le succès qu'ils espéraient, et, avec quelque résolution qu'ils se soient mis à l'ouvrage, ils se sont bien vite trouvés inférieurs aux ouvriers véritables, dont l'expérience et la longue habitude du travail pénible mettent de leur côté toutes les chances favorables. Les aventuriers de l'espèce malhonnête n'ont pas non plus de grasses aubaines à attendre. Sans doute il s'en est rencontré et il s'en rencontre bon nombre faisant métier d'agioteurs sous les vérandahs de Melbourne et de Sydney, ou spéculant sur la bonne foi publique en créant par des moyens fabuleux des veines de métal imaginaire, ou escroquant par le moyen de cartes pipées l'or extrait dans la journée par le mineur; mais, en règle générale, cela doit être dit à l'honneur de l'Australie, les scènes de la Californie ne s'y sont pas renouvelées, et la fièvre des mines n'y a donné naissance ni aux mêmes scandales, ni aux mêmes vilaines mœurs. Voilà bien des catégories exclues de la fortune australienne, mais il y a mieux encore : en dépit de la croissance rapide des villes, les artisans n'y sont pas favorisés à l'égal des simples manœuvres. A l'inverse de ce qui se passe en Europe, c'est le travail le plus grossier qui est le plus payé. Pour les métiers qui exigent adresse, habileté, appren-

tissage : charpentiers, maçons, forgerons, etc., les salaires ne sont pas beaucoup plus élevés qu'en Europe, et l'on pourrait dire qu'ils sont même relativement moins élevés. Pour réussir en Australie, il faut donc être moins ouvrier qu'homme de peine, dans la pleine acception du mot, berger, tondeur de moutons, conducteur de bestiaux, terrassier, charretier, jardinier, valet de ferme, domestique à gages, et ce fait général, qui, soit dit sans calembour, est entièrement aux antipodes de nos habitudes, suffirait seul à un observateur sagace pour révéler la nature de la richesse australienne.

Cette richesse, c'est la terre, et très particulièrement l'élément pastoral. C'est donc avant tout du travail rural et pastoral que l'Australie a besoin. Ici encore nous rencontrons le *squatter* et son inévitable suprématie. A tous ses autres moyens d'influence, il ajoute encore celui-ci, qu'il est véritablement maître et distributeur du travail australien, que c'est par lui que des milliers d'êtres humains ont la vie du corps et l'occupation des mains. Dans un intéressant essai sur la Nouvelle-Galles du sud, un statisticien de Sydney, M. Reid, estime qu'à la fin de 1875 le chiffre des moutons paissant dans le *bush* australien s'élevait à plus de 52 millions, dont 24 pour la seule Nouvelle-Galles du sud, 12 pour Victoria, 6 pour l'Australie du sud, 7 pour Queensland, 2 pour la Tasmanie, et 900,000 environ pour la pauvre Australie de l'ouest. A ce chiffre formidable de bêtes à laine, il faut ajouter plus de 6 millions de bêtes à cornes réparties dans des proportions analogues aux précédentes entre les diverses colonies. Si l'on songe au nombre d'hommes nécessaires pour l'élevage, la surveillance, la tonte et l'apprêt des produits de ces immenses troupeaux, on se convaincra aisément que, bien que ce travail exige un nombre de bras relativement faible, l'offre ne peut pas être égale à la demande avec une population atteignant à peine 2 millions d'habitans, dont il faut défalquer plus des trois quarts pour toutes les catégories impropres à ce travail. La cause qui élève si haut les salaires du travail rural, c'est donc qu'il est le premier en importance de l'Australie. Nous avons donné dans le précédent chapitre les salaires du travail agricole proprement dit, voyons ceux du travail pastoral.

Pour surveiller et faire paître les troupeaux, deux systèmes sont en présence dans les *runs* australiens. Dans le premier, les troupeaux sont partagés entre un certain nombre de bergers et fermés de nuit dans des parcs à proximité des huttes établies dans le *bush* de distance en distance. C'est une vie morose et mélancolique que celle des bergers australiens dans la solitude du *bush*, et où se retrouvent les phénomènes moraux que nous pouvons observer chez nous-mêmes sur les populations de nos pays de pâturages. M. Trollope les rencontra généralement affligés de propensions ultra-calvi-

nistes, et préoccupés plus que de raison de la pensée de la damnation, véritables frères de nos bergers du Cantal et des Cévennes pour la superstition et l'habitude des rêveries sombres; mais il est au moins un souci dont ils sont exempts, et qui n'ajoute pas son poids, comme chez nos pasteurs, au faix des tristesses engendrées par la vie solitaire, le souci de la privation matérielle. Le salaire ordinaire d'un berger australien varie entre 30 et 40 livres par an (de 750 à 1,000 francs), plus ses rations, qui sont à peu près uniformes pour tous les ouvriers de la station, c'est-à-dire par semaine 14 livres de viande, 8 livres de farine, 2 livres de sucre et 1 livre de thé. C'est de quoi le remettre quelque peu en confiance de la bonté de la Providence, une fois qu'il sort de son *bush*. Dans le second système, le *run* est entouré d'une palissade sur toute son étendue, et les moutons sont laissés errans en liberté à l'intérieur. Dans ce cas, les bergers deviennent inutiles et sont remplacés par des surveillans à cheval nommés *boundary riders* (cavaliers des limites), chargés de faire plusieurs fois par semaine l'inspection de la palissade, et de la remettre en bon état là où elle a été renversée ou brisée. Le salaire du *boundary rider* est encore plus élevé que celui du berger, 45 livres par an (1,125 francs), plus ses rations. Ce sont là les serviteurs principaux des *runs* pendant la plus grande partie de l'année, mais vienne l'époque du lavage et de la tonte, et une nuée d'ouvriers s'abat sur la station. Les tondeurs ne sont payés ni par journées, ni par semaines, mais par nombre de moutons tondus, soit d'ordinaire 3 shillings 7 deniers par 20 moutons, par conséquent le salaire varie singulièrement selon l'habileté et l'agilité de main de l'ouvrier. Quelques-uns en tondent jusqu'à 120 par jour, mais on peut estimer que 80 est une bonne moyenne ordinaire, ce qui porte le salaire habituel d'un tondeur entre 15 et 20 francs par jour, plus les invariables rations, dont le *squatter* ne fournit pas la cuisson et qui sont apprêtées par un cuisinier aux gages des ouvriers associés à cet effet.

La quantité et la qualité des rations qui accompagnent toujours le travail rural est un fait digne d'être remarqué, car il ajoute le bien-être à cette rémunération déjà si élevée. « J'ai lu je ne sais combien de livres sur l'Amérique, écrivait Carlyle dans un jour de mauvaise humeur contre la stérilité de la vie politique américaine, et ce que j'y ai vu de plus intéressant, c'est que les ouvriers *yankees* pouvaient manger du dinde à leur dîner. » On pourrait dire sans mauvaise humeur aucune quelque chose de pareil pour l'Australie, à cette différence près que le dinde est remplacé par le mouton. A la vérité, le mouton revient chaque jour, en sorte que ce retour invariable empoisonne quelque peu le bien-être de l'ouvrier australien, qui prendrait volontiers contre cette nourriture les pé-

cautions des servantes écossaises contre le saumon. « Ah! si vous saviez ce que c'est que de manger du mouton trois fois par jour, semaine après semaine, mois après mois, vous ne viendriez pas nous dire que nous devons être contens de notre situation, » disait un ouvrier de Queensland à M. Trollope; mais, comme ce dernier venait d'un pays où le travailleur ordinaire des campagnes serait souvent heureux de manger du mouton une fois par semaine, il ne se laissa que médiocrement toucher par ces plaintes, et répondit judicieusement à son interlocuteur qu'il avait un moyen bien simple de diminuer son martyre au moins d'un tiers, qui était de ne manger que deux fois par jour au lieu de trois.

S'il donne de beaux salaires, le *squatter* en compensation exige une discipline presque militaire de ses serviteurs et de ses ouvriers, particulièrement de ses tondeurs. Les engagemens qu'il prend avec ces derniers sont de véritables contrats astreignans pour les deux parties. Le tondeur s'engage absolument à ne quitter la station que lorsque la tonte est achevée, il doit opérer de manière à ne pas gâter les toisons et surtout à ne pas infliger aux moutons des blessures que le goudron même serait impuissant à guérir, par-dessus tout il doit s'abstenir de boire tant que dure la saison, non-seulement pendant qu'il est à l'ouvrage, mais même lorsque sa journée a pris fin. Sur ce point, la défense est formelle, et quiconque l'enfreint ou introduit dans la station des liqueurs alcooliques, ou même, le soir venu, s'absente du logis du *squatter* pour aller rendre visite à quelque cabaret prochain, peut, selon les cas, soit être condamné à une amende, soit être renvoyé sur-le-champ de la station. La raison de cette défense stricte, c'est que, la bière n'étant pas en usage en Australie et le vin n'y étant encore produit qu'en petite quantité, les ouvriers ne pourraient boire, en dehors de leur thé, que des liqueurs alcooliques, et que par conséquent ils n'auraient plus la sûreté de main nécessaire à leur délicate besogne. C'était une condition difficile à obtenir, étant donnée la passion du peuple du royaume-uni pour les liqueurs fortes, et cependant les *squatters* sont parvenus à la faire passer en habitude. Il est vrai que le diable n'y perd rien, car après cette longue abstinence les tondeurs se sentent, à l'égard des boissons alcooliques, dans les mêmes dispositions que les aborigènes, après qu'ils se sont nourris quelques semaines des fruits du bunya, à l'égard de la chair. Alors ils se précipitent sur les débits de boissons du voisinage avec la frénésie des matelots hollandais se ruant à une kermesse, s'installent en qualité de locataires chez le cabaretier, et ne le quittent que lorsqu'ils ont, pour parler leur langage, *coulé à fond* leur chèque de paiement. Qu'en dépit du bon ordre qui règne généralement dans les stations, il soit souvent besoin d'appliquer ces mesures de rigueur, cela va

sans dire, et l'on peut croire aussi qu'elles ne sont pas appliquées sans l'accompagnement ordinaire de récriminations criardes et d'invectives plus ou moins heureusement inventées, ainsi qu'en témoigne cette diatribe à intentions poétiques, œuvre d'un ouvrier renvoyé, que M. Trollope vit un soir écrite à la craie sur la porte d'un *squatter* de ses amis :

Bien le bonsoir à l'émou sauvage,
Bien le bonsoir au kangourou,
Bien le bonsoir au *squatter* de la plaine,
J'espère bien ne plus jamais revoir cette sacrée canaille !

Cette œuvre satirique n'est pas le *nec plus ultra* de l'épigramme, mais, à défaut de mérites plus prononcés, elle a certainement de la couleur locale.

La laine est, on le sait, le grand article d'exportation de l'Australie. M. Reid nous apprend qu'à elle seule la Nouvelle-Galles du sud, qui est, il est vrai, celle des six colonies où l'élément pastoral a pris l'extension la plus considérable, en a exporté en 1875 plus de 87,500,000 livres, qui ont produit une somme de 5,650,000 livres sterling. Ce sont là de beaux chiffres, mais le *squatter* a grand besoin que sa précieuse denrée se maintienne toujours à de hauts prix, car ses moutons ne valent absolument que pour la laine, et si une baisse s'opère, il ne peut se rattraper sur ses troupeaux même. L'exportation est difficile, excepté de colonie à colonie; la grande quantité des moutons met la viande à bas prix, — 2 et 3 deniers la livre, — et d'ailleurs la consommation intérieure est nécessairement modérée. On a beau manger du mouton trois fois par jour et sous toutes les formes, 2 millions d'hommes ne font que des brèches insignifiantes dans cet inépuisable *stock* de nourriture. Lorsque la laine ne rend pas, que faire donc de ces millions de moutons? On en prend alors plusieurs milliers dans chaque station et on les jette dans des chaudières pour en extraire le suif; mais cette ressource est loin de fournir une compensation sérieuse à la perte subie sur le prix des laines, car nous voyons que dans la Nouvelle-Galles du sud, tandis que le montant des laines s'élevait à un chiffre de 5,500,000 livres pour l'année 1875, le produit du suif, augmenté de celui des peaux et des cuirs de bestiaux, n'excédait que de fort peu la somme de 306,000 livres. D'énormes quantités de viande sont en outre absolument perdues dans cette opération peu fructueuse, et, bien que par suite de l'abondance et du bas prix de cette denrée les colonies et les *squatters* aient également peu à souffrir de ce gaspillage, on ne peut s'empêcher de regretter à la manière des gens du peuple que cette masse de nourriture disparaisse sans profit aucun pour personne, lorsqu'il y a dans le monde tant

d'estomacs affamés qui l'engloutiraient avec joie. On a songé à l'utiliser, et depuis un certain nombre d'années l'Australie envoie sur le marché d'Angleterre des conserves en boîtes dont le prix varie entre 4 deniers 1/2 et 6 deniers la livre. Je vois dans l'essai statistique de M. Reid qu'en 1875 la Nouvelle-Galles du sud en a exporté pour 73,000 livres. Ce faible chiffre dit assez que cette marchandise, bien que se présentant dans des conditions de bon marché exceptionnelles comparativement au prix élevé de la viande en Europe, n'a pas trouvé faveur auprès du public populaire anglais. La viande doit nécessairement être cuite à l'excès, ce qui lui fait perdre une grande partie de sa saveur, et enfermée dans des graisses qui lui donnent un aspect peu appétissant. Cet esprit d'ingénieuses applications scientifiques qui est le propre de cette seconde moitié de notre XIXe siècle en Australie comme en Europe s'est mis alors à l'œuvre, et a suggéré l'idée de remplacer ces conserves désagréables à l'œil et fades au goût par la viande même, qu'on transporterait enfermée dans une chambre de navire tenue constamment au point de température voulu par le moyen de la glace fabriquée chaque jour pendant la traversée. Dans cette entreprise, à laquelle est attaché le nom d'un des plus honorables citoyens de Sydney, M. Thomas Mort, la question n'est pas de savoir si la réussite est possible scientifiquement, mais si les frais de fabrication de la glace n'élèveront pas outre mesure les prix de la viande ainsi transportée. Quoi qu'il en soit, le projet était poussé avec ardeur pendant le séjour de M. Trollope en Australie, et les journaux nous ont appris plus récemment qu'il avait reçu déjà un commencement d'exécution.

Après la laine, l'or est la grande production de l'Australie. On se rappelle encore l'émotion qui accueillit la nouvelle de l'existence de gisemens aurifères aux antipodes tombant au lendemain même des premières merveilles californiennes, mais ce qu'on sait moins, et ce qui prouve à quel point tous les événemens s'enchaînent dans notre monde actuel, c'est que cette seconde découverte fut une conséquence et une continuation de la première. Les deux hommes qui firent sortir presqu'en même temps du sol australien les premières onces d'or, Hargreaves à Ophir dans la Nouvelle-Galles du sud, et Esmond à Clunes, près de Ballaarat dans Victoria, avaient été tous deux mineurs en Californie, et c'est à l'aide de leur expérience récemment acquise des terrains aurifères que les assertions des géologues passèrent en un instant de l'état d'hypothèses à l'état de réalités. Le désarroi social qui suivit cette découverte fut pendant un temps considérable. Tous les objets de consommation s'élevèrent subitement à des prix incroyables comme par anticipation des richesses qu'on espérait, et les moindres manœuvres affichèrent

des prétentions extravagantes. Un groom coûtait alors 25 francs par jour, et un tondeur demandait, et, paraît-il, obtenait, 10 livres sterling par 100 moutons (250 francs). Le *rush*, ou autrement dit l'affluence aux gisemens réputés aurifères, fut tel que le gouvernement dut s'inquiéter de chercher un moyen sinon d'arrêter, — cela fut considéré comme impossible, — au moins de refroidir quelque peu cette effervescence de convoitises. Il crut l'avoir trouvé en imposant à tout mineur l'obligation de se munir d'une licence dont le prix fut fixé d'abord à 30 shillings par mois. Bientôt après cette somme fut portée à 3 livres sterling. Les mineurs, qui, en attendant la réalisation de leurs espérances, étaient pour la plupart légers d'argent, se révoltèrent non-seulement contre cette aggravation de la taxe première, mais contre toute idée de taxe imposée à leur travail, et refusèrent de payer. Des arrestations s'ensuivirent, et une émeute éclata dans laquelle trente récalcitrans furent tués. Les choses s'arrêtèrent là, et le gouvernement profita de sa victoire pour modérer prudemment ses exigences, concession qui lui coûta d'autant moins qu'il ne les avait élevées que dans l'intérêt de l'ordre et non dans l'intention d'accroître la perturbation. Aujourd'hui la licence de mineur est de 10 shillings dans la Nouvelle-Galles du sud et de 5 shillings dans Victoria. Les tondeurs sont retombés de 10 livres à 17 shillings par 100 moutons, les grooms sont revenus à des prétentions modestes. Le calme est rentré dans la société australienne, et cette effervescence des premiers jours aurait passé comme un mauvais rêve, s'il ne restait pour en perpétuer et en transmettre le souvenir aux générations nouvelles un témoignage de la nature la plus durable, la ville même de Ballaarat avec ses 50,000 habitans, colossale création spontanée de la fièvre de l'or, paradoxe réalisé par la force des circonstances dans un district sauvage et infertile, loin de la mer, sans rivière navigable, sans facilités de communication, et que rien ne désignait par conséquent comme l'emplacement d'une des villes les plus considérables de l'Australie.

Depuis ces jours si pleins de turbulence, une révolution s'est d'ailleurs opérée qui a fait perdre à la vie du mineur toute sa poésie fiévreuse, si bien faite pour parler à l'imagination des jeunes et des pauvres, et coupé les ailes à ces espérances effrénées d'où les premiers *rushes* jaillirent avec un élan de première croisade. Cette révolution, c'est que le travail individuel s'est trouvé bien vite au bout de ses ressources et de son pouvoir. Le temps du mineur travaillant pour le compte de son ambition et de ses rêves, du simple *digger* qu'un heureux hasard pouvait enrichir subitement, est passé à peu près sans retour. Tout a bien marché pour lui tant qu'il ne s'est agi que de fouiller le lit des rivières, de laver les sables des plaines, de gratter la surface du sol et de creuser des

trous peu profonds. Alors sa pioche et sa bêche suffisaient à ce travail, et, si petite que fût la quantité d'or qu'il récoltait dans sa journée, elle suffisait pour lui constituer un salaire et entretenir en lui l'espérance; mais, lorsqu'il s'est agi de descendre dans les profondeurs de la terre pour y découvrir les filons aurifères, d'extraire le *quartz* et de le réduire en poudre, de lutter dans la nuit avec la nature qui se dérobe devant les recherches sans trahir le secret de ses cachettes opulentes, de supporter les déceptions d'un travail entrepris pour vous donner la richessse et qui tout à coup, faisant banqueroute à vos efforts, vous laisse plus pauvre que devant, force lui a bien été de reconnaître qu'il y avait quelque chose de plus puissant que le travail individuel même enflammé de convoitise, et que la conquête de ces richesses cachées n'était, dans la plupart des cas, réalisable que par la richesse acquise. Vivre de privations n'est rien lorsque le salaire est au bout, mais vivre de privations pour un travail stérile à l'égal de la plus absolue paresse, voilà de quoi lasser tout courage et révolter tout bon sens. Sous le coup de cette amère expérience, beaucoup ont quitté la partie de désespoir et sont retournés à leurs anciens métiers, tandis que leurs compagnons, tombant de la hauteur de leurs rêves sur le sol brutal de la réalité, consentaient à se mettre à la solde du capital, devenu maître de la situation, et à conquérir au profit d'autres cette richesse qui se refusait à eux. Des associations se sont formées, les mines ont passé aux mains de compagnies, l'exploitation s'est régularisée et organisée, et les champs de l'or, perdant leur prestige de fantastiques eldorados, sont devenus de simples chantiers de travail.

Ces compagnies sont nombreuses, et M. Trollope en a compté 1,200 grandes ou petites pour les seules mines de Sandhurst dans Victoria. Sont-elles aussi prospères que nombreuses? M. Trollope ne le pense pas, et il est d'avis que l'or n'est en définitive qu'une médiocre affaire pour tous les groupes de population qui s'en occupent, sociétés financières ou mineurs travaillant à leurs risques et périls. Aux mines à terres d'alluvion d'une exploitation facile ont succédé les mines de *quartz;* les frais d'extraction sont considérables, l'outillage des mines, tout imparfait et rudimentaire qu'il soit resté, — la grossièreté des machines employées a frappé M. Trollope comme elle avait frappé M. de Beauvoir, — ne laisse pas que d'être coûteux, le travail est souvent improductif, les filons, souvent trompeurs, faussent brusquement promesse, et au bout de tant de difficultés quel est le résultat net? A Ballaarat, une compagnie qui porte le nom poétique de la *Bande de l'espérance* met en barres chaque mois à peu près 3,000 onces à un coût d'environ la moitié de leur valeur, ce qui assurément est loin de répondre aux exigences que ce mot d'or a le privilége décevant d'inspirer. D'ordi-

naire, l'or est vendu aux banques au prix de 3 livres 10 shillings ou 4 livres l'once, ce qui, au dire de M. Trollope, est moins que le prix de revient de tout l'or tiré d'Australie, qui, tous comptes d'extraction, de lavage, de broyage de quartz faits, se trouve monter à 5 livres l'once. Dans un district aurifère, près de Rockampton (Queensland), une population de 1,896 mineurs avait, pour l'année 1870, produit 31,017 onces d'or qui avaient réalisé 112,234 livres, ce qui donnait pour chaque mineur un bénéfice de 75 livres, assez ordinaire rémunération, comme on le voit. Aussi n'avons-nous aucune peine à croire avec M. Trollope qu'en définitive la classe de mineurs qui gagne le plus, et surtout le plus sûrement, est encore celle des ouvriers qui travaillent à gages sans poursuivre la fortune pour eux-mêmes.

A Ballaarat, le salaire d'un mineur est de 40 à 48 shillings par semaine, à Gympie (Queensland), à Gullgong (Nouvelle-Galles du sud), à Sandhurst (Victoria), il est de 2 livres 10 sh. à 3 livres. Qu'il ait ramené ou non de l'or pendant la semaine, le mineur est toujours sûr de ses 3 livres, ce qui est plus que ne gagnent souvent ceux qui l'emploient lorsqu'on s'est engagé sur de faux indices. Si le cœur lui en dit d'ailleurs, toute spéculation ne lui est pas fermée. Un bon tiers en effet de ces nombreuses compagnies sont ce qu'on appelle des *tribute-companies*, associations en sous-ordre qui afferment à une compagnie principale une portion de terrain promettant une veine, à la condition qu'une certaine proportion de l'or trouvé appartiendra à la compagnie. Ces associations se composent de plusieurs mineurs qui s'engagent sans capital dans l'entreprise au moyen de l'ingénieuse combinaison que voici : une moitié travaille sur le terrain loué, tandis que l'autre moitié travaille à gages et fournit par ses salaires aux dépenses de l'association entière, en sorte que le travail sérieusement lucratif des uns sert à attendre pour tous l'heureuse issue du travail aléatoire des autres. Si la spéculation tourne bien, ces hommes peuvent s'enrichir en peu de temps; si elle tourne mal, et c'est le cas le plus fréquent, ils restent Gros-Jeans comme devant, sans avoir rien gagné ni rien perdu.

Le travail des mines a donné naissance à diverses professions, dont quelques-unes passablement originales; de ce nombre est le métier de « berger » de terrain affermé. Lorsqu'un mineur a pris les titres voulus sur un terrain de son choix, il est obligé par la loi de l'occuper, et, s'il n'y peut travailler immédiatement, d'y faire acte de présence au moins deux heures par jour ou de s'y faire représenter par un tenant lieu. Ce métier de tenant lieu s'appelle *shepherding*, et rapporte pour un travail peu fatigant et durant deux heures de la journée, prises généralement dans la matinée, la somme assez rondelette de 25 shillings par semaine. Il semblerait

qu'il dût être d'autant plus recherché qu'il laisse au mineur la libre disposition de la plus grande partie de son temps et qu'il peut ainsi se prêter à un cumul bien entendu; mais il paraît qu'il est tenu pour déshonorant, en sorte que tout mineur qui se respecte s'en abstient. Un autre métier plus honorable et qui exige plus de ressources d'esprit est celui de *prospecter*. Le *prospecter* est l'homme qui, au début d'un *rush*, c'est-à-dire d'une affluence à une localité où se recueille l'or d'alluvion, se charge de battre la campagne pour découvrir les places où l'or peut être caché, après avoir préalablement déclaré son intention au gouvernement. Quand ses recherches sont heureuses, il en est récompensé par le droit de choisir son terrain propre d'exploitation et de prendre pour lui seul une part trois ou quatre fois supérieure à celle que la loi accorde à chaque mineur. Quant aux mœurs générales des mineurs, M. Trollope les a trouvées à peu près irréprochables, sauf sous le rapport du jeu. Les mineurs ne boivent pas pendant leurs travaux, sont polis et affables, ne se disputent pas entre eux, si ce n'est occasionnellement, lorsqu'on s'est emparé pendant une absence de leurs terrains qu'on a pu croire abandonnés, ne commettent pas de violences, et, dans leurs différends, ont recours à la police et à la justice du district. Il y a, on le voit, entre ces chercheurs d'or et ceux de la Californie une différence qui est toute en faveur de l'Australie.

De toutes les richesses minérales de l'Australie, l'or est la seule qui soit exploitée sur une vaste échelle. Deux des colonies font cependant une certaine exception, la Nouvelle-Galles du sud pour la houille, et l'Australie du sud pour le cuivre. La production de la houille dans la Nouvelle-Galles du sud a été assez considérable pour donner naissance à Newcastle, la seconde ville en importance de la colonie, mais que cette production est faible encore comparativement à l'étendue des terrains houillers de la mère des Australies! Cette étendue approximative est de 24,840 milles carrés, et le nombre de tonnes de houille extraites en 1875 était de 1,253,475, ce qui est le chiffre le plus élevé que M. Reid nous donne sur ce sujet. C'est que, bien que la houille soit une source de richesses plus certaine que l'or, qui en est seulement la représentation, elle a besoin pour produire ces richesses du travail de l'homme, et que ce travail lui fait défaut en Australie. Pas d'usines et de fabriques, le travail manufacturier est pour ainsi dire à naître en Australie; quelques machines mues par la vapeur dans les mines et les industries particulières, c'est à peu près tous les services que le travail australien réclame de la houille. Les chemins de fer, encore dans l'enfance et attendant que l'accroissement de la population leur donne une raison de s'étendre, n'exigent pas non plus une consommation effrénée; à la fin de 1875, 437 milles de *rail-*

ways étaient ouverts dans la Nouvelle-Galles du sud, 617 dans Victoria, 197 dans l'Australie du sud, 265 dans Queensland, 150 en Tasmanie, et pas un seul dans l'Australie de l'ouest. L'exportation est difficile et coûteuse, sauf pour les colonies sœurs; restent donc comme élémens principaux de consommation les besoins particuliers et la navigation à vapeur. La faiblesse de la demande maintient, cela va sans dire, la houille à de très bas prix, et ces bas prix à leur tour réagissent sur la production, qu'ils sont loin d'encourager. Le cuivre paie mieux, au moins pour le présent, et les raisons en sont faciles à saisir : il n'a pas besoin d'être consommé sur place et d'attendre le travail voisin; il peut être exporté soit à l'état de minerai, soit en barres, car sa valeur couvre les frais de transport; aussi l'Australie du sud doit-elle un grand tiers de sa prospérité à ses mines de Kapunda, de Burra-Burra, de Wallaroo et de Moonta, les deux autres tiers appartenant à ses céréales et à ses laines. Les six premières années d'exploitation des seules mines de Burra-Burra produisirent 80,000 tonnes de minerai qui, rendues en Angleterre, donnèrent aux compagnies un bénéfice d'un demi-million sterling, et les rapports des autres mines ont été à l'avenant. Ce n'a pas été là leur seul avantage, car on peut véritablement dire que pour l'Australie du sud le cuivre a été l'élément féerique par excellence; tous ceux qui y ont touché ont été enrichis. Il a fait la fortune des hommes qui l'ont successivement découvert, et qui tous sans exception ont été des bergers, et celle des propriétaires ou locataires des terrains où il a été découvert. Il a été pour la colonie l'occasion des seules lignes de chemin de fer qu'elle possède encore. Enfin il s'est montré pour le mineur un métal honnête et loyal et lui a payé de beaux salaires que l'or, plus brillant, mais plus trompeur, ne lui a jamais payés avec la même régularité et la même sûreté. Le salaire d'un mineur travaillant pour le compte d'une compagnie est de 1 livre 18 shillings par semaine, et celui d'un mineur associé dans une *tribute-company* d'environ 2 livres 5 shillings, car il y a pour le cuivre comme pour l'or des compagnies à tribut, mais avec cette différence importante que l'ouvrier tributaire des mines d'or s'engage à ses risques et périls, tandis que l'ouvrier tributaire des mines de cuivre ne s'engage que lorsque le terrain qu'il sous-loue contient le métal en toute certitude. Il faut ajouter enfin que le travail des mines de cuivre, ne poussant pas à la spéculation et à la frénésie du jeu comme celui des mines d'or, est beaucoup plus moral que ce dernier, et ce n'est pas là le moindre avantage de ce métal, qui, de quelque point de vue qu'on envisage ses bienfaits, mérite en toute justice l'épithète d'honnête que nous lui avons donnée.

Nous avons cherché avec curiosité dans le livre de M. Trollope des renseignemens sur l'immigration chinoise en Australie; notre attente a été en partie déçue, mais le peu qu'en dit notre auteur est bien d'accord avec les opinions exprimées par M. Dixon sur l'immigration des habitans du Céleste-Empire en Californie et les sentimens que M. de Beauvoir n'a pu retenir en leur présence. Il les a vus, dans les faubourgs de Ballaarat et dans les terrains abandonnés de Sofala de la Nouvelle-Galles du sud, laborieux, mais sordides, sobres, mais vomissant l'opium, propres à tout travail, mais infectant de leurs superstitions et des honteuses mœurs de leur vieille civilisation la jeune société australienne. En revanche, il nous fournit de curieux détails sur une autre immigration de barbares plus voisins, l'immigration polynésienne, moins nombreuse et moins redoutable que celle des Chinois sans doute, mais qui arrive aux mêmes résultats, ceux de substituer au travail libre un travail à demi servile, et de faire baisser pour certaines industries la main-d'œuvre de la race blanche. Cette immigration ne s'est encore produite que dans une seule colonie, Queensland, et il est douteux qu'elle la dépasse, car la cause qui l'y a attirée est un fait tout local et qui peut difficilement se produire dans les autres colonies, la culture de la canne à sucre.

Queensland produit du sucre, en petite quantité encore, mais en quantité suffisante pour ses besoins avec un surcroît de quelques exportations dans les colonies voisines. Si faible que soit cette production, elle n'en est pas moins d'une importance extrême pour la colonie, car ce ne sont pas seulement les grands propriétaires qui font œuvre de planteurs, les petits agriculteurs, les *free selecters,* se sont mis de la partie et cultivent la canne sans fabriquer eux-mêmes le sucre, laissant ce soin spécial aux manufactures, gênés qu'ils sont par l'insuffisance des capitaux. Cependant cette culture devrait être abandonnée s'il fallait avoir recours au travail blanc, et cela pour deux raisons : la première, c'est que le blanc, dans Queensland comme aux États-Unis, comme à Cuba, comme au Brésil, a été reconnu impropre à ce travail; la seconde, c'est que le prix élevé de la main-d'œuvre excéderait de beaucoup les bénéfices de cette production. L'esclavage a pris fin dans toutes les colonies anglaises, la race africaine n'a jamais été importée sur les rivages australiens, l'immigration chinoise n'avait pas encore commencé lorsque Queensland a entrepris cette culture; à quelle population avoir recours pour pousser et faire fructifier l'entreprise? Pour résoudre la difficulté, on a eu recours aux Polynésiens des îles de la Mer du Sud, que l'on a engagés dans des termes analogues à ceux dans lesquels sont engagés pour l'Amérique du Sud les coulies chinois et indiens.

Ces Polynésiens se louent pour trois ans d'une manière absolue, sont transportés dans Queensland et ramenés dans leur pays à l'expiration du contrat aux frais des maîtres qui les louent, et reçoivent en échange de leur travail un salaire en argent, la nourriture, le logement et l'habillement, le tout revenant annuellement au maître à peu près à la somme de 75 livres. Le salaire en argent est de 6 livres par an, la nourriture d'une livre de viande par jour et d'une livre de farine, le vêtement de deux chemises et de deux pantalons par an. Maigre salaire, il en faut convenir, cette somme de 6 livres que l'Australien de race blanche gagne en deux ou trois semaines, et maigre pitance ces rations qui sont à peu près la moitié de celles que l'ouvrier de Queensland dévore dans sa journée; mais quoi? en dépit de l'exiguïté de cette somme et de ces rations, deux Polynésiens valent pour ce travail particulier trois hommes de race blanche, et le prix de la main-d'œuvre n'arrête pas la culture.

Il est inutile de demander si les ouvriers de race blanche ont réclamé pour qu'on mît un terme à cette immigration; ils ont tenu des *meetings*, ils ont refusé de renvoyer au parlement de Brisbane les propriétaires qui s'obstinaient à employer les ouvriers polynésiens, et ils ont trouvé un puissant appui en Angleterre dans les philanthropes d'Exeter-Hall, qui ont vu dans ces contrats une sorte d'esclavage dissimulé et qui en ont demandé la cessation au gouvernement comme étant entachés de fraude, les natifs ne comprenant pas les termes dans lesquels ils s'engagent, et de violence hypocrite, ces hommes ayant été fréquemment, à leur dire, enlevés de force, sans ombre de convention, par les capitaines des navires chargés de les transporter. Le gouvernement anglais a écouté les réclamations de ces hommes bien intentionnés avec tout le respect que méritent les bonnes et vertueuses intentions, mais comme, ainsi que le remarque justement M. Trollope, ces contrats ne sont pas sensiblement différens de ceux par lesquels, dans tous les pays civilisés, les serviteurs se louent à gages, et notamment de ceux par lesquels les Irlandais s'embarquent d'ordinaire pour les colonies britanniques, le gouvernement anglais s'est sagement borné jusqu'à présent à prendre certaines mesures de réglementation et de surveillance pour empêcher que ces pauvres insulaires ne soient enlevés par ruse ou violence, et qu'il ne soit abusé de leurs personnes pendant la durée de leurs engagemens. L'immigration polynésienne continuera donc, selon toute probabilité, et les ouvriers de Queensland accepteront la concurrence de ces frères barbares pour un travail pénible, moins bien rétribué que ceux qui leur sont familiers et dont ils s'écartent d'ailleurs volontiers.

ÉMILE MONTÉGUT.

ESSAI

SUR

LES CAUSES DU DÉGOUT

Il y a, pour exprimer les états divers de l'âme et du corps, des mots simples que tout le monde comprend aussi facilement que le sentiment psychologique qu'ils sont destinés à traduire : voilà pourquoi une définition des termes tels que plaisir, douleur, goût, dégoût, serait non-seulement inutile, mais encore dangereuse, en introduisant dans la définition même une première hypothèse qui ne ferait qu'obscurcir la question. Il n'y a donc pas lieu de définir le dégoût. Remarquons toutefois que l'expression, prise d'abord dans son sens propre, a été employée ensuite au figuré. Du monde matériel, elle a passé dans le monde moral, en sorte qu'il y a d'une part un dégoût tout physique, une répulsion du goût, caractérisée par des symptômes physiologiques particuliers, et d'autre part une sensation analogue, d'ordre moral, que le langage, exprimant le sentiment universel, a assimilée au dégoût physiologique en lui conservant le même nom. Notre intention est d'étudier la nature même de cette sensation, aussi bien dans le domaine du corps que dans le domaine de l'esprit, et surtout de chercher suivant quelles causes elle vient à naître, et s'il faut voir dans la répugnance physique ou morale des hommes pour certains objets un effet du hasard ou le résultat d'une loi cachée. Un instinct humain, pour être étrange et inexpliqué, n'en est pas moins digne d'attention, et le fameux précepte de Socrate, qui engage l'homme à se connaître lui-même, ne fait pas de partage entre les sentimens nobles et les sentimens bas.

I.

La sensation gustative n'est pas une sensation simple, ou du moins elle se compose de plusieurs élémens que l'analyse permet de démêler. Ainsi l'odorat se confond avec le goût, en sorte que la plupart des substances sapides deviennent insipides, si on empêche la muqueuse nasale d'être excitée par les émanations volatiles de ces substances. Le beurre, le lait, le vin, paraîtront dénués de saveur, et on ne pourra plus guère distinguer que des saveurs sucrées et des saveurs amères. A vrai dire, c'est à cela que se borne le sens du goût proprement dit, car les autres sensations gustatives sont des sensations tactiles ou des sensations générales : par exemple, quand on met sur la langue une goutte d'ammoniaque, on éprouve une sensation de cuisson et de chaleur qui relève de la sensibilité générale de la muqueuse linguale; de même, si on prend du sucre pulvérisé, la sensation de pulvérulence est une sensation tactile, et la saveur sucrée appartient seule au goût proprement dit. Placé ainsi à l'entrée du canal alimentaire, le sens du goût a une importance fondamentale dans les fonctions digestives. C'est une sentinelle vigilante qui, selon qu'elle sera satisfaite ou mécontente, permettra ou refusera l'entrée des alimens.

En effet, par le contact avec certaines substances, les nerfs du goût sont excités de telle sorte qu'ils provoquent une action réflexe immédiate qui expulse violemment les alimens ingérés. Il y a, dans le vomissement provoqué par la gustation d'une substance qui répugne, plusieurs actions nerveuses dont la conséquence est l'expulsion brusque, involontaire, réflexe de tout aliment nauséabond; cependant cette action instinctive est accompagnée d'une perception. Une fois parvenue dans la moelle épinière, il semble que l'excitation nerveuse suive un double sens : d'une part elle descend dans la moelle pour faire naître la contraction des fibres musculaires de l'estomac, d'autre part elle monte dans le cerveau et y provoque une sensation particulière, qui est le dégoût. Tel est donc le sens physiologique du mot dégoût. C'est la perception d'une excitation qui agit sur le nerf pneumogastrique de manière à amener le vomissement; toutefois, si l'excitation est faible, il peut n'y avoir ni nausée ni vomissement, mais il y a encore du dégoût. Le langage a gardé le même terme pour toutes ces perceptions qui ne diffèrent que d'intensité. — Si l'excitation est plus forte, au lieu de se limiter au pneumogastrique, elle s'irradie, et porte sur presque tout le système de la vie organique. La face pâlit, les muscles lisses de la peau se contractent, la peau se couvre d'une

sueur froide, le cœur suspend ses battemens; en un mot, il y a une perturbation organique générale consécutive à l'excitation de la moelle allongée, et cette perturbation est l'expression suprême du dégoût.

Le dégoût est donc une perception provoquée par les nerfs du goût; mais les nerfs du goût ne sont pas les seuls capables de la faire naître. Ainsi l'olfaction agit de même, quoiqu'il n'y ait pas de rapport anatomique étroit entre les nerfs de l'olfaction et le nerf pneumogastrique. C'est bien du dégoût que fait naître l'odeur d'un cadavre ou d'une matière putride, et nous ne connaissons pas assez les centres psychiques des sensations diverses pour nous étonner de trouver une même sensation provoquée à la fois par une excitation olfactive et une excitation gustative. De fait l'odorat est comme le goût : s'il est désagréablement affecté, la sensation qu'on éprouve est du dégoût, c'est-à-dire une sorte de douleur, de répugnance, d'aversion. La fonction est la même au fond pour ces deux sens, qui, l'un et l'autre, veillent sur nous; mais celui-ci nous sert quand nous mangeons, celui-là quand nous respirons. La digestion et la respiration sont donc défendues et protégées par ces deux sens : le goût et l'odorat. Dès qu'ils sont excités par des substances mauvaises ou dangereuses, nous éprouvons la perception de dégoût, cette perception étant liée intimement à l'excitation des nerfs moteurs de l'estomac.

C'est par l'association des idées et un phénomène analogue au souvenir qu'on peut, sinon expliquer, au moins comprendre comment la vue d'un objet repoussant provoque encore le dégoût. Il y a un travail cérébral, un jugement, une association d'idées, qui font d'une excitation visuelle une sensation nauséeuse; en un mot, la perception de dégoût est, dans un grand nombre de cas, la conséquence d'un travail cérébral qui aboutit à la nausée : le souvenir même ou l'imagination peuvent provoquer une impression pareille; de sorte qu'il y a au dégoût même physique une cause tantôt physiologique, comme le contact de la langue avec une substance nauséabonde ou de la muqueuse nasale avec un gaz fétide, tantôt psychologique, comme le seul souvenir d'une substance semblable. On peut donc dire d'une manière générale que le dégoût physiologique est produit par le contact de certains alimens désagréables avec les papilles de la langue, et que c'est par une juste assimilation entre le phénomène physiologique de la nausée et d'autres phénomènes psychiques, amenant une sensation analogue, qu'on a étendu le sens du mot dégoût; mais c'est insister assez longtemps sur ce sujet, et nous allons maintenant chercher à établir quelles sont les substances qui produisent le dégoût.

Remarquons d'abord qu'à un examen superficiel toute détermination de ce genre pourrait paraître impossible. Ne voit-on pas entre les divers individus des différences telles que tout classement doit sembler factice? Un proverbe banal dit que tous les goûts sont dans la nature, et qu'il ne faut pas discuter le goût d'autrui. Quelques personnes éprouvent pour certaines substances regardées comme alimentaires par presque tout le monde un dégoût insurmontable. D'autre part, ne voit-on pas chez quelques individus des objets dégoûtans n'éveiller aucune sensation pénible? On sait que Laplace mangeait des araignées et qu'un roi de France se trouvait mal en sentant l'odeur des fraises. Une jeune femme, d'une intelligence remarquable, m'a dit souvent avoir mangé des vers à soie sans répulsion. N'est-ce pas le contraire de ce que le goût unanime a accepté? Avec les races et les climats, les goûts se transforment comme les mœurs. Les sauvages se nourrissent d'alimens qui nous répugneraient, et ils auraient peut-être beaucoup de répulsion pour les plats divers qui composent notre nourriture. Un voyageur raconte quelque part qu'étant en Chine, il vit des indigènes se repaître avec délices de poissons pourris enfouis sous terre depuis plusieurs semaines, et que, ce festin lui paraissant odieux, il se mit en mesure de manger un canard qu'il venait de tuer, et qu'il avait fait rôtir. Aussitôt les Chinois interrompirent leur repas de poissons pourris, et, à la vue de ce canard rôti qu'on osait manger, témoignèrent énergiquement leur répulsion. Quelques-uns d'entre eux eurent même des nausées de dégoût. Entre tous les auteurs qui ont traité ce sujet, Montaigne s'étend avec complaisance sur ces contradictions et ces bizarreries des sociétés humaines. « Il est des peuples, dit-il, où, quand le roi crache, la plus favorie des dames de la cour tend la main. Il en est où on fait cuire le corps du trépassé, et puis piler jusqu'à ce qu'il se forme comme en bouillie, laquelle ils mêlent à leur vin et la boivent. Où l'on mange toutes sortes d'herbes sans autre discrétion que de refuser celles qui semblent avoir mauvaise senteur. Où l'on ne coupe en toute la vie ni poils, ni ongles, ailleurs où l'on ne coupe que les ongles de la droite, celles de la gauche se nourrissent par gentillesse. Ici on vit de chair humaine, là c'est office de piété de tuer son père en certain âge. » Selon l'âge, selon l'état de santé ou de maladie, selon les dispositions morales, les goûts varient à l'infini, de sorte que l'on pourrait regarder toute classification comme arbitraire et nécessairement entachée d'erreur.

Certes il en serait ainsi, si on avait la prétention chimérique de donner aux sciences naturelles la même rigueur inflexible qu'aux sciences mathématiques; mais pour la connaissance des lois de la

nature, cette précision absolue n'est ni possible, ni désirable : nous ne savons pas assez les causes dernières pour déterminer tous les phénomènes et expliquer toutes les anomalies sans rencontrer d'exception aux lois que nous avons posées. Quelque générale que soit telle ou telle loi, il est bien invraisemblable que çà et là on ne la trouvera pas, en apparence au moins, contredite par des faits exceptionnels qu'on s'explique mal, et nous devons être satisfaits, si elle comprend dans sa formule la presque totalité, non l'universalité des phénomènes. Il y aurait d'ailleurs, pour le sujet qui nous occupe ici, bien des inconvéniens à considérer les fous, les malades, les sauvages, les enfans comme les représentans de l'humanité. Certes, pour étudier un instinct, il est utile d'avoir des termes de comparaison, et de voir, à côté de la pensée humaine développée et cultivée, la pensée humaine incomplète et altérée, mais il ne faut pas que la première soit obscurcie par l'autre, et il faut donner aux sentimens de l'homme adulte, civilisé et intelligent, une part prépondérante. Aussi, tout en tenant grand compte des singularités individuelles que l'on est exposé à rencontrer, nous attacherons-nous surtout à décrire l'instinct humain, tel qu'il existe le plus souvent, sans prétendre affirmer une loi absolue et ne comportant nulle exception. Ce serait d'ailleurs une erreur de confondre les instincts de l'homme sauvage et les instincts de l'homme civilisé. Depuis six ou huit mille ans que l'homme vit en société, il a fini par acquérir certaines habitudes qu'il apporte en naissant, et qui sont devenues presque des instincts. Je serais tenté de croire que le dégoût est souvent un *instinct acquis*, et acquis par l'homme civilisé, en sorte qu'à l'étudier chez les nègres du centre de l'Afrique ou les indigènes de la Malaisie, on n'en aurait qu'une notion imparfaite. Un jour peut-être la science, qui s'enrichit quotidiennement d'observations anthropologiques précieuses, arrivera à faire la part des instincts fondamentaux de l'homme, et des instincts accessoires, développés postérieurement, et propres à une race ou à une civilisation.

II.

Parmi les différens objets qui nous entourent, examinons d'abord les objets inanimés, les substances inorganiques. Il est très remarquable que ces substances, pourvu qu'elles ne soient mêlées à aucune parcelle de matière organisée, n'excitent d'ordinaire aucun dégoût. Ainsi le chlore gazeux et l'acide sulfureux, dont une légère quantité suffit pour rendre l'air irrespirable, produisent de la suffocation, mais non une répulsion nauséeuse. De même une gorgée d'acide

sulfurique ou de potasse caustique provoquerait une douleur intense et une brûlure affreuse, mais sans causer de dégoût proprement dit. Il y a une distinction fondamentale à faire entre la douleur aiguë, intense, que produisent des substances caustiques, et la sensation de nausée et de dégoût provoquée par des substances qui nous répugnent. D'autres corps minéraux sont inertes; ainsi les gaz, tels que l'azote, l'hydrogène, l'acide carbonique, ne nous inspirent ni goût ni dégoût, et pourtant ce sont les élémens dont se composent tous les corps organisés. Supposez un objet aussi dégoûtant que vous voudrez l'imaginer, on pourra, en le calcinant à une haute température, au contact de l'air, le réduire aux élémens simples qui le composent, et en faire de l'azote, de l'hydrogène, de l'acide carbonique et de l'eau; mais ces corps élémentaires ne nous inspireront plus le dégoût qu'ils avaient inspiré lorsqu'ils étaient combinés dans de certaines proportions. Réduits à l'état de gaz purs, tels que l'azote ou l'hydrogène, il n'agissent plus sur nos sens d'une manière pénible, et, quelle que soit leur origine, ils n'excitent plus aucune répugnance.

Cependant la question est assez complexe, car nous trouvons dans le domaine inorganique des substances qui semblent exciter le dégoût : ainsi par exemple l'hydrogène sulfuré et l'ammoniaque. Ces deux gaz prennent naissance dans la plupart des décompositions cadavériques; or, par une association d'idées immédiate, ils éveillent la sensation de la putréfaction, même lorsqu'ils sont respirés purs, et que leur provenance est tout autre. C'est qu'en effet un instinct tel que le dégoût est involontaire et irréfléchi. Il ne peut pas aller au fond des choses, et séparer l'acide sulfhydrique produit par le sulfure de fer de l'acide sulfhydrique qui se dégage d'un œuf pourri. Je serais cependant tenté de croire que, dans un laboratoire de chimie, l'hydrogène sulfuré est toujours une odeur fétide et désagréable, mais n'éveille plus de dégoût proprement dit, tel qu'il en produirait sur-le-champ chez une personne étrangère aux manipulations chimiques. C'est que peu à peu l'idée qu'on a affaire à une substance organique a disparu, et on s'est rendu compte que c'est un composé minéral, tout aussi bien que l'hydrogène ou l'acide sulfureux. Réciproquement, quand une substance animale, conservant toujours ce caractère, a été travaillée de telle sorte qu'elle a perdu les apparences de l'animalité, elle n'excite plus aucune répugnance. L'ivoire, la corne, l'écaille, le corail, sont dans ce cas; des objets faits avec ces matières, loin de nous répugner, nous plaisent par leur couleur, leur texture, leurs propriétés, comme le marbre ou l'agate. Si on avait considéré ces produits, alors qu'ils étaient vivans et attachés à l'animal qui leur a donné naissance, on n'aurait

certes pas éprouvé le même sentiment; mais peu à peu, par le travail, le polissage et les préparations artificielles qu'ils ont subies, ils ont fini par perdre l'apparence de tissus organisés, et l'instinct, impropre aux distinctions trop subtiles, les traite comme des substances minérales.

Cherchant maintenant à tirer la conclusion de ces premières observations, nous verrons qu'un objet ne nous paraît dégoûtant que lorsqu'il appartient à une substance organisée et ayant conservé des vestiges de son organisation, que le dégoût provient non pas des corps simples, inorganiques, tels que le carbone ou l'oxygène, mais des composés multiples produits dans la nature par les êtres vivans, plantes ou animaux.

Pour ce qui est des plantes, il est difficile de trouver celles dont la vue ou l'odorat excitent le dégoût; mais un grand nombre d'entre elles ont des saveurs si âcres et si insupportables qu'il faut pour en avaler même de petites quantités un effort de volonté très pénible et désagréable. Aussi n'est-il pas hors de propos de voir à quel point les sensations d'amertume ou d'âcreté se rapprochent du sentiment du dégoût.

Nous disions en commençant que la sensation gustative proprement dite, dégagée des sensations tactiles de la langue et des odeurs perçues dans les fosses nasales, se bornait à l'appréciation des saveurs sucrées, amères, acides, salées. Il y aurait peut-être quelques réserves à faire sur ce sujet, aussi bien que sur l'opinion généralement adoptée que la base de la langue perçoit les saveurs sucrées et la pointe de la langue les saveurs amères. Toujours est-il que les substances non dissoutes n'agissent pas sur les papilles gustatives. C'est pourquoi beaucoup de substances minérales, étant insolubles, sont aussi dépourvues de saveur, tandis que la plupart des substances minérales solubles affectent désagréablement les organes du goût. Je ne parle ni des acides ni des bases dont l'action est caustique, mais seulement des sels. Les seuls sels que nous goûtons sans déplaisir sont les sels de sodium et de potassium, qui en réalité entrent dans l'alimentation et font partie intégrante des élémens de nos tissus. Les autres sels solubles exerceraient une action nuisible, et le goût nous en avertit. Ainsi les sels de magnésium sont d'une amertume insupportable, les sels de cuivre, de fer, ont une saveur métallique odieuse et presque nauséeuse. Les sels de plomb sont presque sucrés, mais leur saveur sucrée est aussi astringente et en somme très désagréable, de sorte que l'on ne pourrait en prendre une quantité nuisible sans faire un effort violent pour vaincre le dégoût qu'ils nous inspirent.

Nous pouvons donc regarder comme démontré ce fait très impor-

tant que, pour les substances minérales solubles, le goût nous avertit de celles qui peuvent nous nuire. Il y a un rapport étroit entre la toxicité des corps et leur saveur, et il en résulte que les substances toxiques nous répugnent, et qu'il faudrait faire un effort pour s'empoisonner par ce moyen. Pour les gaz, cette loi comporte en apparence quelques exceptions; ainsi l'oxyde de carbone, que chacun sait être un poison, n'a aucune odeur nous avertissant de sa présence. Il peut être répandu en quantité notable dans l'atmosphère sans être reconnu, et nous serions tentés de croire à un oubli de la nature, qui ne nous permet pas de nous mettre en garde contre un gaz toxique sans odeur; cependant cette appréciation serait erronée. En effet, quand nous parlons de la prévoyance de la nature, nous voulons seulement dire que, par une prodigieuse série d'habitudes transmises par l'hérédité, nous sommes devenus aptes à reconnaître instinctivement quelles sont les substances nuisibles à notre organisme. Or l'oxyde de carbone, produit par la combustion incomplète de l'acide carbonique, ne se trouve jamais dans la nature à l'état de liberté. Il y a du carbone, il y a de l'acide carbonique, mais ce n'est que dans les laboratoires ou dans certaines conditions factices, comme celles de l'industrie minière, que l'on pourrait trouver de l'oxyde de carbone. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si un gaz, que certainement bien peu d'êtres vivans ont eu l'occasion de respirer, ne provoque chez leurs descendans aucune sensation pénible et paraît complétement inodore.

Cette distinction nous permettra de généraliser notre première remarque et de dire que le goût et l'odorat nous avertissent de l'action nuisible des substances minérales naturelles, c'est-à-dire répandues dans la nature à l'état de liberté.

Pour les végétaux, nous retrouverons ces mêmes précautions de la nature. Dans un champ du Nouveau-Monde, où croissent des herbes toxiques que ni lui ni ses ancêtres n'ont connues, le cheval de l'ancien continent ne s'empoisonnera jamais, comme si l'instinct l'avertissait de la funeste action de ces substances; mais il n'y a là rien de merveilleux ni de spécial aux chevaux ou aux autres animaux, et il en est à peu près de même pour l'homme.

Prenons pour exemple ces substances organiques complexes, si bien étudiées aujourd'hui, et qu'on appelle des alcaloïdes. La plupart des plantes vénéneuses renferment un ou plusieurs alcaloïdes, et ce sont ces principes qui donnent à certaines plantes des propriétés toxiques et médicinales si actives. Les alcaloïdes sont des corps ayant une constitution chimique analogue à l'ammoniaque, et susceptibles de se combiner aux acides pour former des sels cristallisables ressemblant aux sels ammoniacaux. Il me suffira d'é-

numérer quelques plantes, dont chacune renferme un alcaloïde caractéristique, lequel donne à la plante ses propriétés particulières : le quinquina (quinine), la noix vomique (strychnine), la ciguë (conicine, cicutine), le pavot (morphine, thébaïne, etc.), la belladone (atropine), le tabac (nicotine), le colchique (vératrine), et bien d'autres encore. Or toutes ces substances sont des poisons redoutables qu'on peut, avec les cyanures métalliques et les sels arsénicaux, regarder comme les plus dangereux de tous; comme de plus ils sont à l'état de sels dans les plantes, et par conséquent n'ont aucune action caustique, un instinct spécial devait nous avertir de leur danger, surtout si on songe que certaines plantes vénéneuses ressemblent à des plantes alimentaires et que cette confusion serait funeste. On sait que Parmentier eut beaucoup de peine à faire accepter aux Parisiens l'opinion que la pomme de terre n'était pas une substance vénéneuse, tellement la pomme de terre paraissait semblable à la belladone et au tabac.

Heureusement le goût est là pour nous avertir du danger. Tous les alcaloïdes sans exception ont une saveur amère insupportable extrêmement développée. Il suffit d'un centigramme de quinine pour donner à un verre d'eau une amertume notable. Est-ce à dire cependant qu'on ne pourrait être empoisonné par un alcaloïde? Non sans doute, car avec des substances à saveur très accentuée on arrive à masquer plus ou moins l'amertume des alcaloïdes. Tout le monde sait que le fameux Lapommerais a empoisonné une femme avec l'alcaloïde de la digitale; il est vrai que cette curieuse substance a la propriété d'accumuler ses effets, de sorte qu'au bout d'une semaine la même dose de poison produit deux ou trois fois plus d'effet que le premier jour; on peut donc en donner chaque jour de petites quantités, dont la saveur amère passe inaperçue, et qui, s'accumulant de jour en jour dans le sang, finissent par entraîner la mort. Toutefois il est permis de dire que l'amertume des substances toxiques végétales est telle que, dans la plupart des cas, elle nous met en garde assez à temps et nous empêche de nous empoisonner. Si la substance est très active, si sa saveur est masquée par des principes sucrés et aromatiques placés dans la plante à côté de la substance vénéneuse, il pourra bien y avoir empoisonnement, mais, je le répète, ces conditions sont exceptionnelles, et n'infirment pas la loi générale.

On pourra objecter aussi que les alcaloïdes, à dose modérée, ne sont pas toxiques et que, dans un grand nombre de cas, ils ont sur l'organisme des effets salutaires. Voici par exemple un homme atteint de fièvre intermittente grave; il doit mourir infailliblement, s'il ne prend pas une forte dose de quinine, et cependant la saveur

de la quinine lui paraîtra toujours amère, et, quelque utile que lui soit cet alcaloïde, le goût ne fera pas d'exception en sa faveur. C'est que l'instinct n'est pas la science. Il est aveugle, irréfléchi, ne considérant les choses qu'*en gros* et d'une manière générale. Il n'établit pas de distinction subtile entre les doses, et ne dit pas, comme la science doit le dire, qu'une dose modérée de quinine est médicatrice, tandis qu'une dose plus forte est toxique. Il semble que la nature n'ait considéré que le fait essentiel, à savoir que tout alcaloïde est un poison, et qu'il faut empêcher ce poison de paraître agréable. C'est là l'utilité du sens du goût, on ne peut lui demander d'apprécier l'opportunité ou la dose de telle ou telle substance, ordinairement toxique, mais qui devient salutaire dans des conditions spéciales. Aussi, loin d'être choqués de cette apparente inconséquence de la nature qui nous donne de la répulsion pour un médicament utile, devons-nous plutôt reconnaître sa prévoyance, puisqu'elle nous inspire du dégoût pour un poison, lequel n'est médicamenteux qu'à faible dose et dans des circonstances particulières.

Je sais bien qu'il y a des exceptions nombreuses à cette loi générale. Par exemple, les champignons vénéneux sont souvent impossibles à distinguer des champignons alimentaires, et nul dégoût particulier ne nous met en éveil pour nous prémunir contre le danger. De même, l'acide cyanhydrique, le poison peut-être le plus actif de tous, se forme quelquefois dans les végétaux, tels que le laurier-cerise, les amandes amères de l'abricot et de la pêche, etc. Or l'odeur n'en est pas franchement désagréable : elle est plutôt parfumée et analogue à celle du kirsch. A la vérité, l'acide cyanhydrique existe dans le règne végétal en si petite quantité que l'on ne pourrait s'empoisonner avec une seule plante; il en faudrait des quantités considérables. C'est pour cela peut-être que nous n'avons pas de dégoût pour l'acide cyanhydrique, qui est trop dilué à l'état naturel pour être un véritable poison. Un instinct ne pouvait prévoir que, par la distillation d'un grand nombre de plantes, on parviendrait à en extraire un poison actif.

Les substances alimentaires sont précisément l'inverse des subtances toxiques, et pour celles-là notre goût est très vif. Le sucre, les parfums des fruits, flattent agréablement nos sens : il ne saurait en être autrement. Pourrait-on comprendre qu'il y eût chez nous de l'aversion pour les substances qui doivent nous nourrir ? Le fait est trop naturel pour qu'il soit même besoin de le remarquer, tandis que la proposition inverse, c'est-à-dire le dégoût pour les substances toxiques, avait besoin d'être étudiée de près, n'ayant encore jamais fait l'objet d'une recherche même superficielle.

III.

Venons maintenant à ce qui concerne les animaux. Les êtres vivans qui pullulent autour de nous sont innombrables, et excitent en nous des sentimens divers. Une huître, un papillon, un crapaud, un lion, éveillent des idées qui ne sont pas comparables; cependant par l'analyse psychologique on arrive à reconnaître une même cause à nos sentimens vis-à-vis de ces êtres.

Nous pouvons, avant d'en donner la démonstration, formuler nettement une loi très générale, analogue à celle que nous venons de démontrer pour les substances minérales et pour les plantes, c'est que les animaux nuisibles et inutiles nous inspirent du dégoût, et que la répulsion qu'ils éveillent en nous est en rapport avec les lois de la finalité.

Ainsi les animaux qui constituent notre nourriture ne peuvent vraiment pas nous paraître répugnans : souvent, il est vrai, à les voir dans l'étable, la bergerie, le poulailler, ils ne présentent pas un spectacle bien réjouissant à l'œil; néanmoins, par eux-mêmes, le bœuf, le mouton, la poule, n'ont rien qui excite la répulsion. Par une assimilation toute simple, nous étendons à tous les mammifères et à tous les oiseaux ce sentiment, de sorte qu'en général nous n'avons de dégoût pour aucun de ces animaux. Il y a cependant quelques exceptions qu'il est facile d'expliquer. Ainsi les porcs, qui se nourrissent de matières abjectes, les rats, qui vivent dans la vermine, les oiseaux de proie, qui se repaissent de charognes, sont l'objet d'une vive répulsion. Mais on peut expliquer ces sentimens par une association d'idées très simples et primesautières, et il est à remarquer que les rats et les oiseaux de proie ne peuvent que rarement faire l'objet de notre nourriture.

Pour les reptiles, le sentiment est tout autre : ils sont peut-être de tous les animaux ceux qui nous inspirent le plus de dégoût. Le contact de la peau gluante et visqueuse d'un crapaud nous donne une sensation pénible, mélange de terreur et de dégoût, qu'il est difficile de surmonter. La nature, qui est aveugle, a étendu ce même sentiment à tous les animaux semblables, en sorte que la grenouille, qui est inoffensive, nous dégoûte presque autant que le crapaud, qui est venimeux, et que, livrés à notre seul instinct, nous n'établirions pas de différence entre une vipère dangereuse et une innocente couleuvre. Ici, comme pour les plantes, les distinctions subtiles n'existent pas : les reptiles et les animaux à peau nue, froide et visqueuse sont en général dangereux pour l'homme, et l'homme a pour eux de la répulsion sans se demander si tel ou tel serpent a

ou non des crochets remplis de venin. C'est une vue d'ensemble qui ne peut pas tenir compte des exceptions que présente la famille des reptiles. *Certains caractères primordiaux suffisent pour nous* faire horreur. On ne peut demander à l'instinct d'être assez éclairé pour classer les serpens; il ne fournit que des données élémentaires, et c'est à la science, à l'éducation, qu'il appartient de les corriger.

On objectera, il est vrai, que, parmi les animaux qui ne nous répugnent pas, il en est de très dangereux, comme le lion, le tigre, le loup et bien d'autres : certes personne n'éprouverait du dégoût à caresser un tigre, tout au plus serait-il permis de n'avoir qu'une médiocre confiance et de ressentir quelque terreur. Mais il est facile de voir qu'on ne peut comparer le danger d'un lion au danger d'une vipère. Le lion annonce sa présence par sa taille, ses rugissemens; on n'est pas exposé à mettre par mégarde le pied sur lui, comme c'est le cas pour une vipère qui se blottit sous un amas de feuilles sèches. Tout chez le lion nous inspire le respect, et personne ne risque de se montrer trop familier avec lui, tandis qu'avec un infime serpent, il faut une méfiance instinctive, que l'aspect humble et rampant de l'animal ne pourrait pas nous inspirer. Avertis par l'effroi que nous cause ce contact avec la peau froide et gluante, nous retirons immédiatement notre main, brusquement, sans réflexion, avant que le jugement soit intervenu pour nous annoncer qu'il y a un danger : de même en touchant une barre de fer chauffée, avant d'avoir songé que la chaleur pourrait désorganiser nos tissus, la douleur de la brûlure nous force à retirer vivement notre main. En un mot, l'instinct veille sur nous-mêmes, et nous protége contre une confiance qui serait funeste.

On pourra dire aussi que quelques reptiles sont des substances alimentaires. Ainsi en Égypte et en Cochinchine on mange certains lézards. En Amérique, les tortues sont un mets très recherché. En France, quelques personnes mangent des grenouilles, ce qui, paraît-il, excite l'étonnement des nations voisines; mais ces exceptions ne prouvent rien, et on peut dire que les reptiles ne servent pas à l'alimentation, et qu'un grand nombre des animaux de cette classe sont venimeux et dangereux. Cette double particularité fait que les animaux rampans à peau froide et visqueuse nous inspirent un dégoût souvent insurmontable. Nous allons même jusqu'à étendre cette répulsion à tous les animaux qui par ce caractère ressemblent aux reptiles. Ainsi les poissons, qui sont pour l'homme une ressource alimentaire des plus précieuses, ont une peau froide et gluante dont le contact nous paraît répugnant. Leur vue n'a cependant rien de pénible. Loin de là, les peintres aiment à reproduire les formes bizarres et les couleurs éclatantes de plusieurs

poissons, et ce spectacle, au lieu d'être répugnant, comme la représentation d'un crapaud ou d'un caméléon, est très agréable à l'œil, et n'éveille que des idées plaisantes.

Si nous passons des animaux vertébrés aux animaux sans vertèbres, nous trouverons encore la même loi; mais pour bien comprendre comment elle s'applique, je voudrais insister sur un sentiment général commun à tous les êtres vivans, et dont les conséquences au point de vue psychologique n'ont peut-être pas été assez sérieusement étudiées.

Il semble que les êtres animés disséminés sur la surface terrestre aient deux grandes fonctions à remplir, la conservation de l'individu et la conservation de l'espèce. Autour de ces deux tendances également puissantes, également irrésistibles, les différens instincts viennent se grouper, en sorte que, dans la diversité inouïe et en apparence inextricable de tous ces sentimens instinctifs, on peut démêler un sens profond, souvent caché, et une merveilleuse harmonie. Nulle part peut-être la grande loi naturelle de l'unité dans la variété n'apparaît avec tant de puissance. Donc on peut jusqu'à un certain point admettre que tout s'explique par ces deux lois, à savoir, que l'être vivant s'efforce de résister à la mort et de perpétuer son espèce.

Nous n'avons pas à envisager ici quelle est la nature des instincts qui servent à la reproduction de l'espèce : ne considérons que la tendance à la conservation individuelle. Il est certain que tout ce qui vit, dès que la conscience arrive, a horreur de la mort. La mort est l'ennemi : c'est le mal, et, pour lui résister, les animaux luttent sans relâche à l'aide des forces que la nature leur a données. Cette horreur de la mort est un instinct irrésistible, farouche, tenace, auquel l'homme civilisé lui-même ne peut guère opposer sa raison. Malgré lui, il en éprouve toute la force, quand, accablé par de cruelles tortures physiques ou morales, il essaie de mettre fin à son existence. Le suicide est un acte contre nature, qui, pour être accompli, a besoin d'une énergie formidable et d'un véritable courage, bien plus rare qu'on ne le croit. Pour vaincre cet amour instinctif et profond de l'existence, il faut, ou une passion féroce, ou une intelligence supérieure, qui, se dégageant des limites étroites d'un instinct aveugle, considère une finalité plus haute. Tous les actes d'héroïsme que l'histoire a enregistrés, et dont on voit chaque jour rapportés de nouveaux exemples, ne sont que le triomphe de l'intelligence sur l'instinct. Il semble que notre existence soit protégée de toutes parts par des instincts conservateurs, veillant sans cesse sur nous, pour éloigner la mort, le mal suprême et irrémédiable.

L'amour de la vie et l'horreur de la mort sont deux sentimens

presque identiques, et c'est l'amour que nous avons pour l'existence qui nous fait envisager avec tant d'épouvante, tant de dégoût, tout ce qui concerne la mort. La vue d'un cadavre est un spectacle repoussant qui nous remplit d'un vague effroi. Un naturaliste philosophe dont le nom m'échappe, peut-être Ch. Darwin, raconte qu'il allait souvent au bord d'une rivière, à un endroit où on retirait quelquefois des noyés, et qu'il cherchait à voir les sentimens éprouvés par les jeunes enfans jouant sur la rive à la vue des cadavres qu'on retirait de l'eau. Or chez les plus jeunes, qui n'ont pas encore compris ce qu'est la mort, il n'y avait que de l'indifférence. Au contraire ceux qui étaient plus âgés semblaient se détourner avec une sorte de répulsion. En tout cas, pour les adultes, un cadavre est toujours un odieux spectacle. Bientôt, à mesure que la vie s'éloigne, la putréfaction s'empare de ce corps inerte, et les gaz qui se dégagent des liquides en putréfaction répandent une odeur fétide; mais pourquoi cette odeur est-elle fétide? En somme, la fétidité n'existe pas par elle-même. Suivant l'expression des philosophes, c'est un fait subjectif et qui n'a aucune réalité objective : ce sont nos organes qui sont disposés de telle sorte que les matières corrompues ont sur eux une action spéciale, nauséeuse, écœurante. On pourrait concevoir que leur action fût toute différente, cela ne changerait en rien les propriétés chimiques et physiques de ces corps. Ainsi, de même que précédemment pour les alcaloïdes, l'amertume, de même pour les gaz de la putréfaction, la fétidité, dépendent de nous-mêmes, de la structure de nos organes, soit des nerfs, soit des centres nerveux. En poursuivant la même comparaison, nous verrons qu'il faut reconnaître que cette sensibilité de nos organes olfactifs aux gaz fétides a la même origine que la sensibilité gustative de la langue à l'amertume des alcaloïdes. La mort est absolument antipathique à la nature des êtres vivans, et les êtres vivans éprouvent du dégoût pour tout ce qui est la mort ou la conséquence de la mort. Un cadavre fétide, des matières animales corrompues et putréfiées, les gaz de la décomposition cadavérique, provoquent un sentiment d'horreur et de dégoût invincibles contre lequel tous les raisonnemens du monde seraient impuissans à lutter.

Il faut remarquer aussi que la plupart du temps ces matières putréfiées sont nuisibles à l'organisme. Le meilleur moyen, si ce n'est le seul, pour donner expérimentalement la fièvre à des animaux consiste à leur faire des injections de liquides putréfiés. Ce sont les matières animales ou végétales décomposées qui sont l'origine des miasmes et de ces poisons infectieux redoutables dont les fièvres intermittentes et les fièvres dites infectieuses, le typhus, le

choléra, etc., sont la conséquence. Il y a donc un accord complet entre la toxicité de ces substances et le dégoût qu'elles inspirent, et il est possible que la répulsion que provoque la putréfaction soit produite aussi bien par le danger que les matières putréfiées présentent pour les êtres vivans que par l'aversion instinctive des êtres vivans pour tout ce qui, de près ou de loin, touche à la mort.

Ces observations ne pourraient probablement pas être appliquées à tous les animaux. Cependant les animaux qui ne se nourrissent pas de chair témoignent souvent de la frayeur devant un cadavre. Chacun sait combien les chevaux sont sensibles à ce spectacle. Pour presque tous les animaux, carnassiers ou non, la vue d'un individu de leur espèce étendu sans vie sur le sol a quelque chose qui les épouvante. Toutefois, quand la faim les presse, il peut se faire qu'ils en fassent leur nourriture : un proverbe dit que les loups ne se mangent pas entre eux, mais le contraire est quelquefois vrai. Certains carnassiers ne se nourrissent que de cadavres, l'hyène et le chacal par exemple. Les oiseaux de proie ne s'attaquent guère qu'aux charognes. Quant aux invertébrés, un grand nombre de mouches et de vers ne vivent que de matières organiques décomposées. Pour eux la mort est devenue la vie, et il serait absurde de supposer qu'une mouche qui va déposer ses œufs dans une matière pourrie, et s'en repaître, éprouve du dégoût pour ce qui fait sa nourriture et celle de sa descendance. A des distances prodigieuses, elle est attirée par ces odeurs, qui nous paraissent odieuses, et qui sont pour elle un parfum agréable qu'elle cherche à rencontrer. Il y a là une contradiction qui n'est qu'apparente. Pour nous, un cadavre corrompu est un objet mort, sans utilité, nuisible même, outrageant notre amour pour l'existence, tandis que ce même cadavre est pour une mouche une nourriture délicieuse; en sorte que la même force, c'est-à-dire la conservation de l'individu, produit deux instincts absolument opposés, le moyen est le même, le résultat est différent. C'est ainsi que se vérifie pour les grandes fonctions physiologiques des êtres cette loi que M. Milne Edwards a si judicieusement développée en zoologie. La nature, avare de moyens, est prodigue de résultats.

Toutefois, malgré cette distinction fondamentale, il reste encore beaucoup de points obscurs. Ainsi les chiens, quand ils rencontrent dans leur chemin une charogne infecte, se roulent sur elle avec frénésie : cet instinct, commun à tous les chiens, n'est guère explicable. Peut-être est-ce pour guérir les affections cutanées dont ils sont atteints? Pour l'homme même n'est-ce pas une singulière aberration du goût que de manger du gibier *faisandé*, c'est-à-dire ayant éprouvé un commencement de putréfaction, et avons-nous le droit d'être révoltés en voyant les Chinois exagérer encore cette étrange

aberration et faire usage pour leur nourriture de matières absolument corrompues? Heureusement, ainsi que je le disais en commençant, les exceptions ne doivent pas faire oublier une règle générale. Or la loi générale est celle-ci : toutes les fois qu'une matière animale est putréfiée et qu'elle ne peut plus servir à notre nourriture, elle nous inspire un profond et insurmontable dégoût.

Revenons maintenant aux animaux sans vertèbres et aux sentimens de goût et de dégoût qu'ils nous inspirent. L'horreur que nous avons de la mort s'étend aux animaux qui vivent de la mort, à toute cette infecte vermine qui se repaît des cadavres décomposés, et, par une généralisation immédiate, instinctive, pour tous les animaux rampans, pour tous les vers, nos sentimens sont les mêmes. Parmi ces vers, il en est qui nous répugnent plus encore que les autres, ce sont les animaux parasitaires : c'est que ceux-là sont en outre dangereux pour nous. Souvent la douleur qu'ils causent est nulle, et si un instinct puissant ne nous commandait de nous débarrasser d'eux, leur présence deviendrait un véritable danger. Comme toujours, l'instinct est aveugle et enveloppe d'une même réprobation les animaux nuisibles et ceux qui leur ressemblent. Ainsi la chenille est un être parfaitement inoffensif, mais comme elle ressemble à un ver, elle nous inspire de la répugnance. Dès qu'elle est devenue un papillon, elle nous séduit par sa forme et sa couleur, et le même animal, sous deux formes différentes, provoque en nous des sentimens tout différens : tantôt il nous plaît, tantôt il nous répugne. C'est à peu près ce que nous avons vu au début pour les matières organisées, qui, décomposées en leurs élémens, nous sont devenues indifférentes, alors qu'étant combinées dans de certaines proportions elles étaient insupportables. En somme, nos sens et nos instincts ne sont frappés que par la forme de la substance, et non par la substance même, par la forme d'un être et non par l'être lui-même.

Parmi les insectes, les plus dangereux pour l'homme sont évidemment les araignées, qui souvent ont un venin redoutable. Ces animaux, malgré certaines exceptions bien connues, sont un objet d'aversion, et nous ne pouvons distinguer les araignées venimeuses de celles qui ne le sont pas.

Les myriades d'êtres vivans disséminés dans la mer n'offrent aucun danger pour notre existence. La plupart d'entre eux peuvent même nous servir de nourriture. Aussi ne nous inspirent-ils de répulsion que si, par leurs formes, leurs caractères physiques, ils ressemblent aux vers ou aux reptiles que nous voyons près de nous, qui sont en rapport avec nous, et contre lesquels nous sommes forcés de nous défendre. Au contraire, les animaux vivant dans l'eau

douce, par exemple les sangsues, sont l'objet de notre dégoût.

Ainsi tous ces sentimens étranges de répulsion ou de sympathie, que les objets extérieurs et les êtres vivans nous inspirent, ne sont pas livrés au hasard, et on peut en découvrir la raison d'être et la cause efficiente. Ce qui existe dans la nature, ce qui nous touche de près, agit sur nos sens de manière à provoquer des sentimens variés, tandis que les substances produites artificiellement, ou les êtres qui vivent dans d'autres milieux que nous, n'agissent plus sur nos instincts. Cela signifie que tout ce qui vit près de nous, tout ce qui se rapproche de nous, et ce que nous sommes exposés à rencontrer, ne peut nous être indifférent. L'explication en est facile et vraisemblablement inattaquable. Les instincts sont produits par l'hérédité : l'origine est plus ou moins ancienne, peu importe; mais la transmission successive de sentimens auxquels chaque génératio ajoutait sa part, augmentant, par son observation personnelle, la somme des observations antérieures, a fini par donner à certains instincts une force souveraine, en sorte qu'ils paraissent faire partie intégrante de nous-mêmes.

Aussi pour les objets nuisibles éprouvons-nous du dégoût ou de la répulsion. La strychnine, la vératrine, la quinine, sont des poisons redoutables, et il ne serait pas scientifique de regarder comme un effet du hasard cette coïncidence entre l'amertume de toutes ces substances et leur action toxique puissante. C'est bien plutôt une conséquence de notre organisation, acquise par l'hérédité, ou existant par une création surnaturelle, selon les dogmes cosmogoniques qu'on voudra admettre. Quoi qu'il en soit, l'amertume, comme la fétidité, ne sont pas des propriétés réelles des corps. C'est une manière d'être relativement à nous, qui n'existe pas en dehors de nous. On pourrait, jusqu'à un certain point, comparer le dégoût à la douleur; c'est une douleur de nature spéciale, il est vrai, mais en somme une douleur, c'est-à-dire une impression pénible, désagréable, qu'on cherche à fuir, et qui nous protége contre un danger. Or la douleur n'existe qu'en nous, et non dans les corps qui la provoquent en nous : l'amertume n'existe pas plus dans la strychnine que la douleur dans le tranchant d'un couteau ou dans un fer rouge. Cependant la strychnine nous paraît amère et le fer rouge douloureux, et, dans l'un et l'autre cas, ce sentiment instinctif est un véritable bienfait que la nature nous a imposé et qui nous défend contre nous-mêmes, car, si nous n'étions pas avertis par cet instinct, nous pourrions laisser tranquillement la strychnine nous empoisonner, et le fer rouge désorganiser nos tissus. En poussant plus loin la comparaison, on arrive donc à reconnaître que, parmi les êtres vivans, ceux qui nous sont nuisi-

bles nous répugnent, et que leur vue, ou leur contact, ou leur odeur, nous font éprouver un sentiment de dégoût et d'aversion, qu'il est très légitime de comparer à la douleur.

IV.

Après avoir examiné comment nous recevons des êtres animés vivant autour de nous divers sentimens plus ou moins complexes, il sera plus facile de voir comment les tissus ou les organes, ou les produits de sécrétion agissent sur nos sens. Ici nous retrouverons une loi presque semblable à la première : c'est la loi que j'appellerais volontiers *de l'utilité;* les matières utiles nous plaisent, les matières inutiles nous dégoûtent.

Prenons pour exemple le lait, cet aliment incomparable, nécessaire à l'existence de tous les mammifères nouveau-nés. Est-ce que sa vue et son odeur ne sont pas des plus agréables, et pourrait-on comprendre qu'il en fût autrement, et que la nature nous eût donné de la répugnance pour ce qui constitue notre première nourriture et l'aliment le plus sain qu'on puisse imaginer? Au contraire, d'autres sécrétions, qui sont le produit définitif et ultime du travail nutritif, nous inspirent du dégoût : il est tout naturel qu'il en soit ainsi. Les substances que l'organisme rejette comme inutiles et ayant terminé leur fonction nutritive ne peuvent plus être estimées par nos sens, qui s'occupent avant tout de la valeur alimentaire des choses. De là le dégoût que ces choses excitent et contre lequel on ne saurait lutter. On peut même aller plus loin encore : lorsque les liquides servant à la digestion sont détournés de leur fonction naturelle, alors que d'abord ils ne nous inspiraient aucune répugnance, ils deviennent pour nous un objet de dégoût. Ainsi la salive, par exemple, n'a rien qui nous répugne : mâcher un morceau de pain ou un bonbon est un acte qui nous semble plutôt agréable que désagréable; mais si on imagine cette même opération dans un verre, comme dans les expériences de digestion salivaire artificielle, ce qui était agréable est devenu répugnant. Il a suffi que la salive soit détournée de ses fonctions et ait abandonné la cavité buccale pour devenir un objet de dégoût. Un repas composé d'œufs, de lait, de viande, de vin, n'a rien que de fort agréable, et cependant l'odeur du suc gastrique et de ces matières à demi digérées est nauséabonde, et la vue en est odieuse : c'est que, dès que ces alimens ont quitté l'estomac, ils sont devenus impropres à remplir leur fonction nutritive, et nous avons instinctivement de la répugnance pour tout ce qui est inutile.

C'est de cette manière aussi qu'il faut expliquer les sentimens

divers que la vue du sang fait naître en nous. Le sang est l'image de la vie; mais il est aussi l'image de la mort. Circulant dans le cœur, dans les vaisseaux innombrables du corps humain, il représente la vie, le mouvement, l'activité, la santé. Les poètes ont de tout temps décrit avec complaisance la teinte rosée des joues et le vif incarnat qu'une émotion soudaine fait naître sur le visage, en amenant une ondée sanguine plus rapide et plus abondante, de sorte que le sang, quand il représente la vie, ne fournit que des images agréables. Mais, dès qu'il est sorti des vaisseaux qui doivent le contenir, dès qu'on le voit apparaître au dehors, il devient un objet, sinon de répugnance, au moins d'épouvante, et il représente la mort dans toute son horreur. Combien de personnes que la vue d'une goutte de sang suffit à émouvoir au point de produire la syncope! A vrai dire, jamais la vue et l'odeur du sang, alors qu'il n'est pas encore putréfié, ne deviennent absolument repoussantes : c'est plutôt un sentiment d'effroi et d'aversion que de dégoût proprement dit. Il est intéressant de comparer les idées que sa vue provoque à celles qui naissent de la vue du pus. Le sang est le liquide vital par excellence, tandis que le pus est un liquide impur, résultant de la maladie et rejeté par l'économie, comme étant une cause de trouble et de désordre. Aussi de tous les liquides animaux est-il le plus inutile et le plus nuisible, et un instinct profond nous avertit de cette inutilité et de ce danger, en nous inspirant pour le pus et les liquides sanieux un dégoût invincible.

Ainsi, plus nous avançons dans cette étude, plus nous trouvons qu'il y a un rapport étroit entre les objets extérieurs et les sentimens qu'ils nous inspirent. Ce qui est nuisible, ce qui est inutile est pour nous un objet plus ou moins répugnant, et nos dégoûts ne vont pas s'adresser au hasard, à tel ou tel objet, à tel ou tel animal, ils reconnaissent toujours une cause efficiente, et, malgré d'apparentes irrégularités, l'instinct ne se trompe jamais.

Cependant, pour ce qui est de l'homme, la volonté, l'imagination et l'habitude jouent un rôle prépondérant, et peuvent transformer bien souvent nos instincts. Si par exemple je vois devant moi un crapaud, évidemment j'éprouverai un sentiment de dégoût qui, selon mes dispositions morales, ira en augmentant ou en diminuant. Supposez en effet que je veuille étudier l'action de son venin, l'idée d'une recherche scientifique finira peut-être par dompter l'horreur qu'il m'inspire : si au contraire je suis dans une situation morale tout autre, et si je le vois inopinément là où je croyais cueillir une fleur, le dégoût que j'éprouverai sera infiniment plus fort que si j'allais dans un laboratoire le prendre pour étudier ses fonctions physiologiques. Ceci serait plus vrai encore pour la grenouille, qui

généralement n'inspire plus de dégoût dès qu'on a pris l'habitude d'expérimenter sur elle.

L'habitude joue évidemment pour la plupart de ces instincts le même rôle que pour les fonctions nerveuses ou musculaires. On pourrait dire qu'elle agit principalement en changeant le point de vue des choses, et en forçant l'esprit à considérer non plus cette incertaine finalité dont l'instinct nous donne une sorte de conscience vague, mais une finalité plus précise, plus actuelle, mieux en rapport avec notre destination morale. Ainsi, pour prendre un exemple entre mille, le chirurgien qui porte ses mains dans une plaie infecte éprouve à peine du dégoût : c'est qu'il considère la maladie comme le mal qu'il faut guérir; dès ses premières études, il a été conduit à voir le mal physique sous le même point de vue, le point de vue thérapeutique ou scientifique, en sorte qu'il s'est fait sur ce point spécial une seconde nature, opposée à la première qui lui montrait la maladie comme le mal à fuir. Dans un cas la maladie est un danger à éviter, dans l'autre cas c'est un danger dont il faut triompher. On comprend que le point de vue est tout différent.

Je pourrais multiplier les exemples; le chimiste, le physiologiste, le naturaliste font comme le médecin, peu à peu le dégoût primitif s'est émoussé par l'effet de préoccupations scientifiques tout opposées à l'instinct. D'ailleurs le dégoût est une sorte de synthèse qui s'attache à la forme totale des objets, et qui doit diminuer et s'éteindre à mesure que l'analyse scientifique a disjoint et séparé les parties dont l'ensemble était si répugnant. Voici par exemple une araignée qui est certes un être repoussant, par sa forme, son venin, ses allures; mais si on prend une patte ou un œil de cette araignée, et que l'on étudie au microscope le merveilleux arrangement de ces organes, poussant jusqu'à la dernière limite l'analyse des plus délicates parties, certes ce sera bien plutôt l'admiration que le dégoût qu'un tel spectacle nous fera éprouver. L'instinct ne peut s'adresser qu'aux objets naturels, vivans, actifs, dangereux par eux-mêmes, et ces objets, étant distraits de leur destination par rapport à nous et envisagés comme les instrumens d'une grande fonction physiologique, ont perdu leur caractère odieux, et en ont acquis d'autres tout différens. Il en est de même pour les substances chimiques qu'on extrait des liquides animaux; ainsi l'urée, qu'on peut préparer artificiellement par synthèse, et qui constitue aussi l'élément principal de l'urine, lorsqu'elle sera bien purifiée de toutes les matières organiques qui la souillent, apparaîtra comme un corps cristallisable, blanc, pur, sans odeur, qui n'inspirera aucun dégoût. Ce ne sont pas les élémens divers des objets dégoûtans qui nous dégoûtent : c'est leur ensemble, leur forme, leur

totalité, leur aspect naturel en un mot, et non leur constitution chimique, ou la structure intime de leurs parties.

C'est surtout la considération des objets au point de vue de leur valeur alimentaire qui modifie les sentimens instinctifs que ces objets nous avaient inspirés tout d'abord. Ainsi nous avons vu que les mouches avaient du goût pour les matières putréfiées qui constituent leur nourriture : il en est de même pour les oiseaux de proie, les rats, et autres animaux qui se nourrissent des mêmes substances. Les vers, les mouches, les insectes sont recherchés par les oiseaux. Certains oiseaux mangent des reptiles, mais en général ils éprouvent pour ces êtres une profonde répulsion. Quant à l'homme, sa nourriture étant très variable, selon les goûts individuels, selon les mœurs et les climats, on comprend quelle infinie diversité cela impose à ses goûts. Je ne parlerai pas des pays où on mange des nids d'hirondelles, des petits chiens, des sauterelles, des lézards, des poissons pourris, du sang et de la graisse de phoque, ni même de ceux où l'homme se nourrit de chair humaine, car il est évident que pour les Européens, qui n'ont jamais songé à voir dans ces objets un aliment, ce seraient des alimens répugnans et odieux; mais prenons seulement ce qui se passe chez nous et autour de nous. Ne voyons-nous pas certaines personnes manger des limaçons et des grenouilles? Pour la plupart d'entre nous, ces animaux ne paraissent pas être des denrées alimentaires, l'instinct a conservé toute sa force, et nous les représente comme des êtres répugnans. Il est même probable que les personnes qui les mangent auraient un certain dégoût à les toucher, et à les voir ailleurs que sur leur assiette. L'habitude a une telle importance que nous mangeons sans dégoût du boudin, des tripes, du foie, et que pourtant le sang de porc et les intestins de veau dégoûtent ceux qui les voient au moment où le porc et le veau viennent d'être tués. Dans un cas c'est l'idée de la mort, dans l'autre cas c'est l'idée de l'aliment qui domine, en sorte que, selon qu'on s'attache à l'une ou à l'autre idée, on éprouve un sentiment de goût ou de dégoût. Il y a quelques années, pendant le siége de Paris, de douloureuse mémoire, la population a trouvé une ressource alimentaire précieuse dans la viande de cheval; beaucoup de personnes n'en ont fait d'abord usage qu'avec une extrême répugnance; mais peu à peu on a considéré la viande de cheval comme un aliment, et tout dégoût a disparu. Évidemment c'était l'habitude qui nous faisait considérer le cheval comme un animal utile aux voitures et aux attelages, mais non comme une viande de boucherie. De là l'effort qu'il a fallu faire pour abandonner la première idée et en reprendre une autre nous permettant de manger du cheval sans répugnance. D'ailleurs

il y a encore bien des bizarreries dans notre goût ou notre répulsion pour certains alimens. J'ai déjà parlé du gibier faisandé; il semblerait aussi que le fromage avancé, dans lequel déjà les vers ont commencé à se mettre, dût inspirer un profond dégoût; il paraît cependant que certaines personnes estiment fort un pareil mets, et le regardent comme des plus délicats. Expliquera-t-on cette anomalie? n'est-ce pas plutôt une perversion du goût inexplicable?

C'est encore à l'habitude qu'il faut attribuer l'influence de l'ordre des mets sur notre goût. Ainsi le lait, le vin, le bouillon, sont trois alimens fort agréables pris séparément et en leur temps, mais si on fait un mélange de lait, de vin et de bouillon, on aura un liquide dont l'odeur, la vue et le goût seront insupportables. Pourtant c'est toujours un aliment, et dans l'estomac le mélange doit s'opérer nécessairement. On pourrait donc croire que l'instinct se trompe, et peut-être ce mélange ne serait-il pas dédaigné par les animaux dont les instincts primitifs ne sont pas faussés par les habitudes sociales. Cependant il est à remarquer qu'un mélange de lait et de vin n'est plus un liquide alimentaire normal, et que nous avons produit, en quelque sorte par synthèse, un liquide nouveau différent des deux premiers et ne pouvant plus être regardé comme un aliment naturel. Le lait s'est coagulé : la couleur du nouveau liquide est devenue déplaisante à l'œil, et l'ensemble nous fait plutôt penser aux matières rejetées par l'estomac après la digestion qu'à des alimens sains et intacts, qu'on prendrait avec plaisir.

L'état physiologique joue un rôle au moins aussi important que l'habitude. Selon notre appétit ou notre soif, les alimens nous inspireront du goût ou de la répugnance. Des malheureux pressés par la faim se sont nourris de matières infectes; quelle que fût leur répulsion, elle était dominée par un instinct plus puissant. En revanche, la satiété produit une sorte de dégoût des alimens. Après un copieux repas, la vue et l'odeur des mets deviennent insupportables. Il suffit d'être un peu malade pour perdre l'appétit et être désagréablement affecté par l'odeur et la vue des mêmes alimens que des personnes en bonne santé et ayant de l'appétit regardent comme très agréables.

Ainsi tout ce que nous voyons nous permet de conclure d'une manière positive que les objets, considérés comme alimens, nous plaisent, alors que, considérés à un autre point de vue, ils pourraient encore nous répugner. S'ils ne sont rien par rapport à nous, comme le marbre, l'hydrogène ou le soufre, ils n'exciteront que l'indifférence ; si au contraire ils nous touchent de près, comme les produits de nos sécrétions et les gaz de la putréfaction, ils exciteront d'autant plus de dégoût qu'ils sont plus inutiles et

plus nuisibles. Cependant l'association des idées arrive à donner à des choses qui devraient nous être indifférentes un certain caractère agréable ou désagréable, selon l'idée que nous y attachons ou qu'elles éveillent en nous. Aussi en général la vue des liquides transparens et purs est agréable, tandis que, s'ils contiennent en suspension des matières étrangères qui les souillent, la sensation est toute différente, même quand il s'agit de liquides chimiques, ne pouvant ni les uns ni les autres servir à notre alimentation ou agir sur notre odorat. La vue peut donc à elle seule donner la sensation de goût ou de dégoût. Les liquides filans, gommeux, visqueux, produisent sur la peau une sensation gluante désagréable, et même à la vue ils n'ont rien de bien attrayant, tandis qu'un liquide mobile et limpide, comme l'éther, est agréable à voir. Ce sont des exemples de sensations associées. Les produits de sécrétion et les liquides animaux sont en général filans et visqueux, tandis que l'eau qui nous désaltère doit être limpide, et par conséquent nous étendons à tous les liquides visqueux notre dégoût pour les liquides animaux et à tous les liquides limpides notre goût pour l'eau pure. C'est ainsi peut-être qu'il faut expliquer comment certaines couleurs sont plaisantes et d'autres déplaisantes. Une étoffe d'un rouge pourpre éclatant et pur sera agréable à voir, tandis qu'une étoffe grise, terne, indécise, sera presque toujours assez laide.

V.

Nous voici donc graduellement arrivés du dégoût physique, matériel pour ainsi dire, à un dégoût moral d'ordre tout différent et qu'on peut cependant, ce semble, rattacher au premier. La question de physiologie psychologique est devenue une question d'esthétique, et, sans prétendre discuter à fond un problème aussi difficile, nous ne pouvons nous empêcher d'en dire quelques mots.

Quand nous avons devant les yeux différentes formes inanimées, chacune de ces formes éveille en nous des sentimens différens. Un cercle, un carré, un triangle, une ligne brisée, une courbe, agiront d'une manière variée sur notre intelligence. Cependant en elles-mêmes ces lignes n'auront aucune signification; c'est l'esprit qui leur en donne une : il se fait des associations d'idées qui ne sont pas les mêmes, selon que le cercle ou le carré en a été le point de départ. On pourrait assimiler ces idées se succédant les unes aux autres à une série de clochettes vibrant successivement, à la suite de l'ébranlement de la première, provoqué par la sensation. En elle-même, l'idée première est indifférente à l'esprit, mais peu à

peu elle en évoque une série d'autres qui finissent par devenir ou agréables ou désagréables, selon le sens du premier ébranlement. Si maintenant on tient compte de l'habitude, de l'éducation, de l'infinie variété de nos instincts, on verra combien il est difficile de formuler des lois générales pour les sentimens que peuvent faire naître des lignes géométriques, au premier abord si indifférentes à nos goûts. C'est pourtant sur la combinaison de ces lignes entre elles dans des proportions voulues que réside l'art de l'architecture. Un édifice peut paraître massif ou élancé, léger ou lourd, selon la disposition de ses lignes. Toutefois les sentimens qu'il évoque en nous sont vagues et indécis, tandis que pour les autres arts, la sculpture, la peinture, le drame et la poésie, les sentimens de goût ou de dégoût sont beaucoup plus nets.

C'est que la peinture, par exemple, est la représentation de la réalité, et, selon que cette réalité nous inspire des sentimens de goût ou de dégoût, le tableau que nous avons devant les yeux provoquera un sentiment agréable ou pénible. La représentation d'une tache de sang est dégoûtante comme le sang lui-même, et il en serait toujours ainsi, chaque fois qu'une tache de sang est représentée, si le peintre ne disposait d'un privilége que la nature ne possède pas, ou à vrai dire dont elle ne prend aucun souci, c'est de faire ressortir tel ou tel caractère spécial, de manière à enlever à l'objet primitif une partie de ses attributs et à provoquer chez le spectateur une idée différente de l'idée simple et toute physiologique que la vue d'une tache de sang fait naître en nous.

Dans un de ses plus remarquables tableaux, Henri Regnault a peint une large tache de sang coulant en nappe sur les degrés du harem. Un eunuque vient de trancher une tête qui a roulé sur les marches : fier de l'œuvre de justice qu'il vient d'accomplir, il regarde avec calme son épée sanglante et l'essuie froidement en détournant la tête vers le sang qui ruisselle; néanmoins ce tableau n'excite pas le dégoût. La terreur, la vengeance, la pitié, la justice impassible, tels sont les sentimens qu'il éveille en nous, et il n'y a pas place pour la répulsion et autres sensations plus pénibles. Cela ne signifie pas que tous ceux qui regarderont ce tableau éprouveront des sentimens semblables. Il est même possible que chez quelques personnes le dégoût vienne à apparaître, et nous ne devons pas en être surpris. A représenter des scènes aussi hardies, on côtoie de bien près les idées repoussantes, et il faut une extrême habileté de mise en scène et d'exécution pour masquer par des sentimens plus forts le premier sentiment de répulsion que la vue d'une tache de sang provoque en nous.

Dans la poésie, il en est encore de même. Le style, la disposition

des phrases et des épithètes, un je ne sais quoi à la fois inconscient et cherché permettent de présenter des images qui, disposées autrement, seraient répugnantes, tandis que, tracées par un grand écrivain, elles trouvent grâce devant le goût, et peuvent même, selon la valeur de l'idée qu'elles expriment, devenir grandioses. Ainsi l'image d'un ver de terre a quelque chose de repoussant, et cependant qui n'a admiré ces vers magnifiques que Victor Hugo prête à un de ses héros?

Madame, sous vos pieds, dans l'ombre, un homme est là,
Qui vous aime, perdu dans la nuit qui le voile,
Qui souffre, ver de terre amoureux d'une étoile,
Qui pour vous donnera son âme, s'il le faut,
Et qui se meurt en bas quand vous brillez en haut.

C'est qu'alors l'idée a changé : on pense non plus au ver lui-même, mais à la distance prodigieuse qui sépare le plus infime des êtres, rampant sur la surface terrestre, et un astre éclatant qui brille à la voûte lointaine des cieux. On pourrait citer bien d'autres exemples où une image répugnante se trouve remplacée par une autre qui nous plaît et qui finit par triompher de la première.

Pour le peintre, le sculpteur et le poète, le but suprême, c'est d'offrir des idées qui plaisent, et ils disposent pour cela de ressources presque infinies, puisque chaque détail, si indifférent qu'il paraisse, peut changer le cours de nos impressions et les rendre agréables ou pénibles, selon la volonté et le talent de l'écrivain ou du peintre. C'est ainsi que les grands artistes font passer devant nos yeux une série d'images qui, repoussantes en elles-mêmes, deviennent, par la disposition des parties qui les entourent, agréables plutôt que déplaisantes. En un mot, pour une œuvre d'art, l'idée qu'elle évoque, le sentiment qu'elle fait naître, lui donnent tout son caractère. Rien ne vaut que par cette impression, et, si elle n'est pas la mesure absolue et unique de toute œuvre d'art, au moins on doit en tenir compte plutôt que de tout le reste. Aussi pour un certain nombre de tableaux, de statues ou de drames, y a-t-il désaccord dans les opinions, et il est probable que des deux côtés on a raison. Si on ne se place pas au même point de vue, et si on n'est pas ému de la même manière, on porte un jugement tout différent. Les uns jugeront très beaux les vers de Victor Hugo que j'ai cités; d'autres, en petit nombre, il est vrai, trouveront la comparaison choquante. L'erreur, au point de vue philosophique, bien entendu, est de croire qu'il y a un bon goût et un mauvais goût absolus.

Pour éveiller certaines idées, un tableau ou un morceau de poésie ont besoin de bien peu de chose. Ainsi ce qu'on appelle les *na-*

tures mortes en peinture, une assiette de fruits, un chaudron, un verre de vin, ont souvent été reproduits par des peintres même illustres comme unique sujet de tableau. Ces représentations assez peu importantes, selon nous, et en général dépourvues d'intérêt, doivent la plupart de leurs qualités à l'exactitude avec laquelle les détails sont rendus, sans cependant que la réalité soit copiée si aveuglément que le tableau soit devenu un *trompe-l'œil*. C'est que, par une foule de nuances imperceptibles, le peintre a pu donner un certain caractère aux objets qu'il a représentés, et jamais la plate réalité de choses aussi banales qu'une assiette, un chaudron et un verre ne nous pourra offrir ces caractères : il arrive donc ceci, que, même pour la représentation des objets inertes n'éveillant en apparence aucune idée en nous, le peintre peut leur prêter certaines qualités qui finissent par faire naître des idées agréables. Ainsi souvent Rembrandt s'est plu à représenter des personnes laides. Nul doute que dans la vie ordinaire la figure de ses modèles n'eût passé inaperçue; nous aurions vécu à côté de ces gens-là sans daigner les remarquer, et cependant, quand cette vulgaire et lourde figure a été reproduite par Rembrandt, quel merveilleux portrait! comme on sent l'intelligence et la pensée! quelle intensité de vie dans le regard, dans chacun des traits! Il semble qu'il y ait dans les choses qui nous entourent des vertus cachées, et qu'elles ne puissent développer des idées en nous qu'après qu'un grand artiste les a traduites en un langage plus clair et plus facile à comprendre.

Parlerai-je du dégoût moral, qui, sans s'adresser aux choses mêmes ou aux idées qu'elles représentent, s'applique aux actions et à la conduite de certains hommes? L'assimilation que le langage a établie est certainement justifiée, parce qu'elle existe dans toutes les langues; mais on serait assez embarrassé de dire en quoi elle consiste. Prenons deux exemples empruntés à des romans du siècle dernier, *Clarisse Harlowe* et *Manon Lescaut*. Lovelace et Desgrieux sont deux personnages également vicieux, également criminels; peut-être même Lovelace a-t-il plus de cynisme, d'impudence que l'infortuné chevalier. Cependant il n'excite pas le dégoût et la répugnance que Desgrieux inspire. Pourquoi cette anomalie? Ne serait-on pas tenté de croire qu'il y a pour certaines actions plates, basses, cupides, plus d'aversion que pour d'autres actions criminelles, sanglantes et perfides? Mais on est réduit là-dessus à des hypothèses, et il faut se contenter de remarquer que souvent on ne peut expliquer la répugnance que certaines personnes nous inspirent. Il y a là des associations d'idées, extrêmement complexes, que l'analyse sera probablement longtemps à démêler.

Résumons maintenant les données multiples, confuses en apparence peut-être plus qu'en réalité, éparses dans cette étude.

Il y a pour l'homme, comme pour tous les êtres vivans, des substances alimentaires et d'autres substances qui ne peuvent pas être considérées comme telles. Or une sensation spéciale nous avertit de la valeur des différentes substances au point de vue de la nutrition : cette sensation est sous la dépendance du sens du goût. Le lait, le sucre, la viande, sont des alimens, et le goût nous en avertit, puisqu'il est excité agréablement par le lait, le sucre et la viande. Il ne pouvait en être autrement. Il était impossible que la nature nous inspirât de la répugnance pour ce qui doit constituer et constitue en effet notre nourriture : en même temps que le goût proprement dit, par une association d'idées très simple, l'odorat et la vue sont affectés de telle sorte que les alimens nous plaisent par leur odeur et leur aspect.

Cependant, à côté du goût, il y a une sensation tout opposée, c'est le dégoût. Le dégoût est une sorte de douleur, une sensation pénible particulière, qui, si elle est trop prolongée ou trop intense, amène la nausée et le vomissement. Mais, si on le prend dans son sens le plus restreint, c'est tout simplement la perception d'une saveur ou d'une odeur désagréables, les saveurs et les odeurs faisant également partie du sens du goût. Ainsi les substances âcres, amères, fétides, nous dégoûtent, et si nous essayons de vaincre ce sentiment et de les avaler, l'excitation trop violente des nerfs du goût finira par provoquer le vomissement. Outre le goût et l'olfaction, la vue peut aussi nous donner des perceptions qui, par une association d'idées primesautière, produisent encore du dégoût : il en est de même du toucher, et une sensation tactile peut provoquer en nous des sentimens pénibles, désagréables, douloureux, qu'il est légitime de comparer au dégoût. Il y a donc d'une part un dégoût que l'on pourrait appeler gustatif et olfactif, et d'autre part des dégoûts visuels et tactiles, analogues, sinon identiques, au premier : cependant, quelle qu'en soit la cause, le dégoût est toujours la même sensation de répugnance, d'aversion, qui nous force à nous éloigner de l'objet qui a frappé ainsi nos sens, et qui, si elle devient trop intense, finit par provoquer la nausée.

Il est certain que les objets extérieurs n'ont en eux-mêmes rien qui soit répugnant. Ils ne sont dégoûtans que par rapport à nous, et si nos organes étaient autrement constitués, nous aurions des sensations tout autres. La fétidité, l'amertume, la laideur, ne sont pas des qualités essentielles des corps : ce sont des manières d'être vis-à-vis de nos perceptions, et, ce qui le démontre, c'est que sui-

vant le genre de vie et l'alimentation des divers animaux, le goût et le dégoût s'appliquent à des objets tout différens. L'odeur cadavérique nous répugne, mais pour les mouches qui se nourrissent de matières décomposées ces odeurs fétides deviennent des odeurs agréables. Le crapaud, qui est pour nous un animal hideux à voir, n'est pas hideux en lui-même. Le beau pour le crapaud, a dit Voltaire, c'est sa crapaude. Le mépris que nous témoignons pour certains êtres, justifié par notre propre organisation, n'est pas justifié en soi. Rien n'est fétide ni laid dans la nature; il y a seulement des choses que nous jugeons fétides et laides, parce qu'elles sont avec notre organisation dans un certain rapport qui explique la nature de nos sensations.

Il aurait pu se faire que la raison de l'amertume ou de la fétidité de telles substances plutôt que de telles autres fût impossible à découvrir. Toutefois il m'a semblé que, par une analyse attentive, on parvient à discerner une raison, cachée et obscure sans doute, ensevelie sous un amas de faits contradictoires, générale cependant, grâce à laquelle on peut rattacher cet instinct du dégoût à l'instinct de la conservation de l'individu.

Comment cet instinct a-t-il été acquis? c'est une question encore fort obscure et pour laquelle les diverses hypothèses peuvent se donner librement carrière. Pour nous, nous croyons que c'est un fait d'hérédité. La lutte pour l'existence et la sélection naturelle ont donné à nos ancêtres une somme merveilleuse de sentimens instinctifs qui semblent comme créés par une force surnaturelle, pour veiller sur nous, nous protéger, nous défendre contre nous-mêmes et contre les excitations extérieures. Par là il se trouve que l'homme, comme les autres animaux, a des instincts qui sont justifiés et qui ont leur raison d'être. Tout se passe comme si l'homme avait été créé avec une grande perfection, chacun de ses instincts étant approprié à la protection d'un de ses organes et des fonctions de cet organe. Or le dégoût semble exister pour nous sauver de la mort et de la douleur, funeste avant-coureur de la mort : aussi trouve-t-on dans le danger ou l'inutilité des corps qui nous répugnent, et des animaux qui nous font horreur, la raison d'être de cette répugnance et de cette horreur.

Ainsi les alcaloïdes, ces poisons végétaux si terribles, sont tous d'une extrême amertume; les reptiles, dont un grand nombre sont redoutables à l'homme, nous inspirent par leur vue et leur contact une extrême répulsion; les gaz putréfiés, les liquides purulens et sanieux des plaies ont une odeur infecte, et ces trois qualités, différentes en ce qu'elles affectent trois sens différens, le goût, le toucher et l'odorat, ont cependant cela de commun que le dégoût est

provoqué en nous, et que nous sommes avertis du danger qu'il y aurait à manger de la strychnine, à caresser une vipère, et à respirer des gaz putrides. A la vérité, ces instincts sont aveugles et ne seraient pas suffisans pour diriger notre conduite; la quinine, quoique étant toujours un poison et toujours amère, est quelquefois salutaire, et si l'instinct était notre seule règle, nous ne pourrions guérir la fièvre intermittente, sur laquelle la quinine a une action si puissante.

Les substances qui ne se rencontrent pas dans la nature n'ont et ne peuvent avoir aucune action sur nos sens, si leur constitution est totalement différente de celles que nous ou nos ancêtres ont journellement rencontrées sur leur passage : ainsi je suppose, par exemple, qu'on arrive à découvrir une plante extrêmement rare, renfermant un alcaloïde dangereux, inconnu jusqu'ici à nous et à tous nos ancêtres. Comme cet alcaloïde aura presque toutes les propriétés chimiques et physiologiques des autres alcaloïdes, il serait très probable que nous le trouverions amer comme la strychnine et a quinine. Si au contraire cette substance nouvelle avait, quoique dangereuse, presque toutes les propriétés chimiques du sucre, il est probable qu'elle nous paraîtrait sucrée, et nous ne pourrions pas la distinguer d'un aliment sain et utile. Aussi peut-on artificiellement produire des corps dangereux à respirer ou à manger, et qui cependant n'agissent pas sur nos sens. Par exemple les cyanures et l'acide cyanhydrique, qui ne se trouvent qu'en très petite quantité dans la nature, n'ont au goût rien de bien désagréable, quoique leur saveur soit très accentuée. L'oxyde de carbone, gaz très toxique, n'a aucune odeur, tandis que l'acide sélénhydrique, qui ne se produit jamais qu'en très petite quantité, a une odeur fétide. Cette fétidité semble due à ce qu'il ressemble beaucoup par ses propriétés chimiques à l'acide sulfhydrique, et qu'il agit probablement sur nos sens de la même manière, en sorte que, la perception étant à peu près semblable, l'instinct conclut de la même manière, et regarde comme fétide l'hydrogène sélénié, parce que l'hydrogène sulfuré est fétide.

Il n'y a pas seulement la loi de la *nocivité,* il y a aussi la loi de l'*inutilité.* Ce qui est inutile nous répugne. Les produits de sécrétion nous inspirent par leur vue et leur odeur une vive répulsion. Au demeurant, les corps agissent sur nous d'autant plus vivement qu'ils sont plus près de nous, et que l'instinct nous commande de nous en débarrasser. Il n'était pas besoin d'un instinct spécial pour nous avertir que les sels de magnésium sont dangereux, il suffit que le goût soit désagréablement affecté et que les sels de magnésium soient amers, tandis que pour les excrétions il fallait avoir de la

répulsion afin de ne pas être souillé par elles; aussi notre dégoût pour les sels de magnésium est-il purement gustatif, tandis que pour les produits excrétés cet instinct est provoqué à la fois par la vue, le toucher et l'odorat.

Le dégoût est donc, en dernière analyse, un sentiment instinctif de protection, variable selon les espèces, variable aussi selon l'alimentation, les habitudes et l'éducation des individus. Mais sous cette apparente diversité, il y a une loi générale qui est la finalité, et ce n'est pas par hasard que nos dégoûts vont s'adresser à tel ou tel être, à telle ou telle substance. C'est la conséquence de l'hérédité qui a appris à nos ancêtres que ces animaux et ces substances devaient être dangereux pour nous. Aussi l'instinct ne peut-il juger que de la forme et de l'apparence; il ne va pas au fond des choses, et ne sépare pas les objets nuisibles des objets qui ont l'air d'être nuisibles.

L'association des idées fait que, pour provoquer le goût ou le dégoût, il suffit d'un souvenir qui paraît même très éloigné. Quand on nous parle d'un crapaud, nous pensons à un crapaud, et nous avons du dégoût; mais tout en parlant du crapaud on peut le considérer à un point de vue spécial, par exemple au point de vue de son utilité, de son emploi dans l'agriculture, de ses mœurs, de sa constitution physiologique, alors notre idée changera, et le dégoût ira en s'effaçant. En poésie, en peinture, en sculpture, l'art consiste à effacer les images repoussantes par des images plaisantes, à donner à un tableau un sens précis, une idée dominante. De fait, pour que l'idée dominante ne soit pas du dégoût, il n'est pas nécessaire que tout objet repoussant soit écarté du tableau; il suffit de le bien encadrer, de l'entourer d'objets dont l'ensemble provoque une sensation plaisante. Cet art est profondément mystérieux, et ses lois sont et resteront probablement inconnues, étant senties plutôt que définies par les grands artistes. Mais dans tous les cas il faut que l'impression dernière, résultant de la vue de l'ensemble, soit une perception agréable, et, s'il n'en est pas ainsi, le peintre ou le poète sont indignes de leur art, et ne connaissent pas les lois de la pensée humaine.

CHARLES RICHET.

DIONYTZA

RÉCIT DE MŒURS GRECQUES

Lithara n'est pas un village ordinaire : il compte peu d'habitans, deux ou trois cents tout au plus, mais on est assuré de n'y rencontrer que de braves gens. Les maisons, groupées sur le flanc d'une colline peu élevée, sont propres, quoique petites; au dehors, les murs blanchissent sous le soleil, au milieu des jardins sans clôtures, plantés de figuiers et d'amandiers. Les plus riches n'ont que deux chambres, sombres et fraîches, toujours désertes en été : chaque famille, tant qu'il fait chaud, élit domicile en plein air, et la vie se passe ici presque tout entière au grand jour, sous le ciel, tout près de la mer, dont la surface éternellement paisible et bleue réfléchit avec la silhouette brune des montagnes la claire image de Lithara.

C'est une surprise pour le voyageur attardé qui suit la route de Corinthe à Patras que de traverser pendant la nuit ce village ignoré. S'il s'arrête un instant devant l'église silencieuse, sur une petite place qui couronne le sommet du coteau, il découvre à ses pieds un tableau saisissant, d'abord confus, mais dont tous les détails sortent bientôt de l'obscurité pour peu que le ciel soit éclairé par les rayons de la pleine lune. Au milieu des grands arbres, les maisons s'échelonnent irrégulières, et, comme les degrés d'un escalier ruiné envahi par la mousse, descendent jusqu'à la grève. Trois sources d'eau douce miroitent sur les galets comme autant de disques d'argent et forment un ruisseau qui coule en nappe transparente et va se perdre dans la mer. Le port étroit et profond balance à peine, sous l'effort insensible de ses lames, quatre ou cinq barques de pêcheurs, et au-delà le golfe de Corinthe s'étend jusqu'au rivage dépouillé de l'ancienne Phocide.

Le spectacle même du village ajoute à cette indicible sérénité de la nature qui sommeille un charme plus pénétrant : chaque maison a sa porte et sa fenêtre ouvertes afin d'absorber mieux pour les

heures chaudes du lendemain toute la fraîcheur de la nuit; des hommes, des enfans, des femmes dorment côte à côte sur des feuilles sèches de maïs ou sur des tapis; les uns entourés de clarté, d'autres perdus dans l'ombre des arbres, tous fraternellement unis, reposent sans crainte, dans la confiance et la paix.

Peu de mois pourtant ont suffi pour changer Lithara : maintenant sans doute on n'y dormira plus sous le ciel d'été; on n'y laissera plus, durant la nuit, les portes toutes grandes ouvertes. Ce joli village n'apparaîtra plus, comme par le passé, heureux entre tous, et cependant la cause d'un changement si profond semble bien futile, elle est tout entière dans ces simples mots : Spiridion aima Dionytza.

Spiridion était le fils d'un tonnelier de Lithara; lui-même, une partie de l'année, fabriquait des caisses destinées à recevoir ces raisins secs dont la côte septentrionale du Péloponèse produit une si grande quantité. Après la récolte, il se faisait embaucher comme matelot sur le premier voilier venu pour une course de cabotage dans la Méditerranée, et demeurait jusqu'à six et huit mois à l'étranger. Le plus souvent, quand il revenait, il rapportait une pacotille qu'il savait faire entrer en contrebande et qu'il vendait à Lithara; mais il s'entendait mal à ce commerce, ses gains ne l'enrichissaient pas. Il se tenait cependant pour satisfait, vivant libre de son travail et ne devant rien qu'à lui-même. Aussi chacun l'aimait et l'estimait; ses camarades n'étaient point jaloux de lui quand ils le voyaient le dimanche à l'église avec sa foustanelle épaisse et blanche entre toutes, sa riche ceinture et cette belle veste couverte de soutaches de trois couleurs, achetée à Patras. Ses différens séjours dans les ports les plus fréquentés du Levant avaient développé à l'excès en lui ce sentiment si cher à tous les jeunes gens grecs, la coquetterie, et la majeure partie de ses économies passait au soin de sa parure. Il avait aussi de belles armes; on lui enviait surtout ce beau kandjar à double tranchant, au manche massif et tout ciselé, que lui avait vendu un juif d'Alexandrie, et qu'il portait toujours à la taille. Il ne cherchait pas les querelles, mais on savait bien qu'il ne les craignait pas, et, quoiqu'il fût très mince et d'apparence délicate, sa souplesse exceptionnelle et sa vigueur toute nerveuse étaient connues, et il suffisait de voir un instant ses grands yeux noirs briller et s'assombrir pour comprendre qu'il avait pleine conscience de sa force et qu'il entendait la faire respecter. Une fine moustache noire ombrageait sa lèvre supérieure sans cacher la blancheur de ses dents, que la pâleur mate de son teint rendait plus éclatante encore. Ses cheveux, qu'il portait très courts, avaient la couleur d'une aile de corbeau.

Après ces longs mois de voyages, Spiridion ne revenait jamais

sans plaisir à Lithara, et peut-être, s'il eût osé dire toute sa pensée, faisait-il en secret, à chaque retour, le vœu de ne plus s'en éloigner; mais il savait qu'il y ferait triste figure sans argent, et il se souciait peu de reprendre pour toute sa vie le métier de son père. Mieux valait aller chercher à l'étranger le moyen de vivre indépendant ici, et repartir quand la provision était épuisée.

Repartir, — tous les ans, toujours, — cette obligation l'attristait pourtant, et les noms de son père et de ses frères n'apparaissaient pas seuls dans sa mémoire quand il songeait à ces inquiétudes, à ces regrets toujours renouvelés de la séparation. Un jour viendra, et je la perdrai, pensa-t-il, quand il s'embarqua pour son dernier voyage; elle va m'oublier en ne me voyant plus. N'a-t-elle pas dix-huit ans passés, et ne sait-on pas depuis longtemps qu'elle aura la plus riche dot et qu'elle est la plus belle des jeunes filles de Lithara? — Et que lui ai-je dit? Rien, rien encore; ces paroles que je répète avec tant d'amour et tant d'amertume, que ne les a-t-elle entendues au moins une fois! Peut-être aurait-elle oublié que notre maison est petite, que je n'ai pas de vignes à moi, que je suis pauvre; peut-être m'eût-elle accueilli? Non, pauvre fou, car elle a compris que je l'aime, et elle me souriait comme aux autres, et sa main ne tremblait pas dans ma main. Quand elle chantait, son regard s'arrêtait sur moi comme sur les autres, et ses yeux ne se troublaient pas en rencontrant mes yeux. Dionytza, je te perdrai; un jour je reviendrai, et tu seras la femme d'un autre. Je te perdrai.

Spiridion revint après huit mois, et ses amis, qui étaient allés jusqu'à Corinthe à sa rencontre, ne lui parlèrent pas de Dionytza. Lui-même il n'osa pas prononcer son nom; il devinait le sens terrible de ce silence, et, quand il aperçut les premières maisons du village, il ne savait lequel il devait redouter de ces deux malheurs, qu'elle fût morte ou mariée.

Dionytza était mariée : un cousin de Spiridion, Constantin, le fils de Panaïoti, riche propriétaire du pays, l'avait obtenue pour compagne; elle habitait maintenant dans sa maison.

A la nouvelle de cet événement, dont il prit un amer plaisir à connaître tous les détails, Spiridion ne ressentit ni colère, ni douleur violente, mais un immense accablement. Il pensa qu'il fallait renoncer à son rêve et commencer une autre vie. Il chercha seulement à voir Dionytza le moins possible et crut pouvoir s'accoutumer à contempler sans tristesse les débris de son bonheur écroulé.

Il s'était jugé trop fort ou trop insensible en se promettant d'oublier. Une lassitude inconnue à sa robuste nature s'empara lentement de lui, et, quand il trouvait le courage de se mêler encore aux amusemens de ses amis, une indicible mélancolie l'en détournait bien vite. En même temps, par une inconsciente transformation,

il devint chaque jour plus accessible à des sentimens tout nouveaux pour lui. Son âme, toujours ardente et jeune, qui le poussait autrefois d'un essor si rapide vers l'action, apprit à concentrer toutes ses forces vers un but plus élevé; il se surprit plus d'une fois à découvrir autour de lui des amis qu'il n'avait pas su deviner et qui devinrent peu à peu les confidens intimes de sa souffrance : le golfe argenté sous le soleil du matin, et d'un bleu sombre à midi eut pour la première fois devant lui un sens muet et profond dont il se rendait compte. Il se plut à suivre des yeux la forme changeante d'un nuage, il grava dans sa mémoire les contours harmonieux des montagnes de Roumélie que les rayons du soir enveloppaient d'un voile rose, il s'attristait à voir un arbre dépouillé de ses feuilles et déjà brûlé.

Bientôt il fut visible pour tous que Spiridion n'était plus le même, et ses compagnons, qui lui croyaient plus de courage, disaient qu'il avait la nostalgie de l'étranger. Lui ne s'en défendait pas : il trouvait déjà naturel qu'on ne comprît pas sa pensée. L'amour avait élevé son esprit jusqu'à l'isoler. — Au reste, ils ont raison, se disait-il, et je n'aurais pas dû revenir. Quel charme trouverai-je à Lithara? pourquoi resterai-je? Le village à présent me semble désert; pourrai-je y vivre près de toi et sans toi?

Dionytza seule ne se méprenait pas à cette douloureuse métamorphose. Les femmes ont un sens délicat, une instinctive pitié, qui cherche et saisit la cause des souffrances cachées. Elle pénétra seule et sans peine sa tristesse : du jour où son mariage avait été mis en question, elle l'avait appréhendée, et elle était beaucoup plus attentive qu'il ne paraissait à l'attitude de Spiridion depuis son retour.

Dès longtemps elle se savait aimée de lui, et, s'il n'avait jamais osé le lui dire, elle sentait qu'elle l'avait compris, qu'elle ne s'en était pas offensée et qu'il existait entre eux plus qu'une promesse, un engagement inexprimé. Elle épousa cependant Constantin, non qu'elle l'aimât, mais avec l'insouciance d'une jeune fille chaste qui ne voit dans le mariage qu'un brusque changement et le charme d'une indépendance et d'un pouvoir longtemps rêvés. En outre, chacun l'y engageait; ses parens lui représentaient les avantages d'une pareille union : elle serait riche, elle aurait les vignes les plus fertiles et le plus grand jardin de Lithara. — Spiridion, lui, était pauvre; mais elle avait le cœur trop entièrement jeune pour s'arrêter à cette seule idée; une impression d'une tout autre nature, qui l'avait toujours tenue en réserve et la troublait en même temps, la détacha de lui. Elle se sentait successivement attirée, puis décontenancée sous son regard; les paroles affectueuses mouraient sur ses lèvres, et jamais un instant de cet abandon tant rêvé n'avait

uni leurs deux âmes. Il lui plaisait et lui déplaisait à la fois par un caractère que sa naissante pensée ne savait pas définir : il ne ressemblait pas aux autres jeunes gens. Sans doute il avait vu beaucoup de choses dans ses voyages, plus d'une aventure avait dû l'occuper et l'instruire; il avait peut-être connu, parmi les matelots vicieux et grossiers, de méchantes gens qui lui avaient appris la défiance : enfin son front ne présentait déjà plus cette sérénité de l'homme qui a toujours vécu au milieu des siens. Dionytza s'effrayait, sans la comprendre, de cette précoce maturité.

Elle n'entendit pas sans anxiété annoncer le retour de Spiridion. Bien qu'elle l'eût toujours vu d'une douceur extrême, timide même auprès d'elle, elle le savait également capable de furieuse violence, et elle avait peur; elle n'éprouva plus qu'une profonde compassion pour lui quand elle le vit si changé. Elle ne s'accoutumait pas à cette pensée que lui, si bon, si généreux, qu'elle aurait tant voulu voir heureux et consolé, souffrait par elle seule et qu'il souffrait sans se plaindre, et qu'elle ne pouvait rien pour l'apaiser.

Un soir, comme les deux familles de Spiridion et de Constantin s'étaient réunies au bord du golfe pour fêter un parent commun, ils se trouvèrent là tous les deux, et ils se parlèrent. Dionytza fut frappée du changement de sa voix, mais elle n'osa pas le lui dire; elle le quitta sans trouver une parole, sans même le regarder : en face de cet accablement, il ne lui venait qu'une pensée de miséricorde et de pure affection, qu'elle craignait d'exprimer, mais qu'elle aurait voulu pouvoir lui dire tout bas, comme la plus sainte des prières : Ne m'aime pas, je t'en conjure, ne m'aime pas ainsi.

On lui demanda de chanter un de ces vieux airs du pays pour lesquels sa voix douce et chaude semblait faite. Elle vint se placer devant ses auditeurs, tournant le dos à la mer dont les lames s'étalaient presque à ses pieds. C'était un chant grave et triste qu'elle avait choisi, un de ces chants psalmodiés dont nous ne saurions comprendre l'ineffable poésie et la beauté quand nous les entendons loin de ce golfe bleu, loin du ciel, loin des montagnes qui les ont inspirés.

Le silence s'était fait; chacun écoutait sans se rendre compte du charme irrésistible qui l'envahissait aux accens de cette plaintive mélodie qui vibrait seule comme un dernier chant d'oiseau sous le ciel, dans la solitude du soir. Dionytza semblait plus belle aussi; elle était toute pâle en chantant, et ses longs yeux noirs alanguis et comme voilés sous l'émotion donnaient à son visage déjà si pur une douceur séraphique. — Spiridion s'affaiblissait à la contempler, et le peu qui lui restait de forces l'abandonna : un trouble que ne connaissent pas ces natures sauvages s'empara de tout son être; il

écoutait dans un douloureux ravissement, et quand, au milieu de sa chanson, les yeux de Dionytza vinrent à tomber sur ses yeux, elle frémit en y voyant rouler deux larmes.

Elle baissa la tête pour achever sans le voir; mais lorsque, le soleil couché, on reprit deux à deux le chemin du village, elle vint avec lui, et ils marchèrent ainsi, l'un près de l'autre, les derniers.

J'ai voulu te parler, Spiridion, dit-elle en s'arrêtant un instant; depuis que tu es de retour, je ne te vois presque jamais, et tu n'es plus le même, — et comme il détournait la tête, — oui, je sais, tu as du chagrin; oh! je t'en prie, ne t'afflige pas, tu me feras tant de peine! Spiro, mon pauvre Spiro, écoute-moi; ne sommes-nous plus amis, comme autrefois? Ne sois pas triste alors... tiens, donne-moi la main... je t'aime bien, va, et je t'aimerai toujours, mais tu ne seras plus triste, n'est-ce pas?.. donne-moi ta main. — Et elle lui prit la main.

Spiridion avait pleuré, et pour la première fois les douces paroles de la jeune femme avaient fait éclater dans sa poitrine les sanglots longtemps comprimés. Il sentit sa main dans la sienne, en même temps qu'il entendait l'écho de ses dernières paroles : — Je t'aime bien, je t'aimerai toujours; — alors son visage changea brusquement, ses yeux brillèrent jusqu'à sécher ses larmes, il retint la main de Dionytza, puis, avec un frémissement de passion et de colère, la voix sourde, retrouvant en un moment toute son énergique volonté :

— Oui, tu m'aimeras; oui, tu m'aimeras bien, dit-il, car moi je t'aime, et il faut que tu le saches. Oui, tu m'aimeras, mais non pas comme ton frère, comme un ami; tu m'aimeras comme ton amant, plus que tout au monde, je le sens, je le veux, tu seras à moi, à moi seul!

Alors la jeune femme eut peur et voulut fuir, mais, comme il la retenait : — Laisse-moi, reprit-elle, laisse-moi, Spiro, tu n'es pas raisonnable, laisse-moi, tu sais bien que je suis mariée.

Spiridion ne l'écoutait pas; ramené tout à coup à cette passion furieuse que la timidité, puis la tristesse avaient étouffée, il avait tout dit à la fois, et il répétait sans rien entendre, avec un regard de feu, ces mots terribles : — Tu m'aimeras, tu seras à moi; — puis il laissa tomber sa main, et, sans ajouter un seul mot, il suivit des yeux Dionytza, qui s'éloignait en pleurant.

Ils ne se rencontrèrent plus; Spiridion n'allait même plus à l'église. Le mois de juillet arriva; on commença la récolte des raisins, et chacun hâtait son travail, dont un seul jour de pluie aurait pu perdre tout le fruit. Constantin allait et venait de Lithara à ses vignes, qui étaient les plus considérables du pays. Il y construisait une sorte de grange qui déjà lui servait d'abri contre le soleil de

l'après-midi, et où il passait la nuit quand il restait là plusieurs jours afin de surveiller mieux les *ergatès* qu'il employait.

Dionytza, ne voyant plus Spiridion, s'était peu à peu rassurée; toujours riante, elle ne savait pas approfondir un danger, et elle expliquait tout à sa manière, comme une enfant qui ne croit pas à la portée d'une parole. Ces mots qui l'avaient terrifiée, elle les attribuait maintenant à un égarement involontaire. — Il était trop triste, pensait-elle, et j'ai eu tort d'aller à lui; pauvre Spiro, c'est un instant de folie, il le regrette aujourd'hui, il se cache, car il n'aurait pas voulu me faire de la peine.

Elle ne se trompait pas complétement : Spiridion ne regrettait pas ses paroles, mais il se reprochait les larmes qu'il avait fait couler. Cependant, de ce jour, il considéra qu'il avait décidé de son sort, il se persuada qu'il avait lu dans l'avenir, et, le cerveau sans cesse troublé par une exaltation toute mystique, il attendait. Certes, il ne faisait pas de projet, il ne cherchait aucun moyen, mais il avait la foi que donne le culte d'une idée fixe, et, si on lui eût dit que bientôt Dionytza brillante et radieuse viendrait à lui, il ne s'en fût pas étonné.

Et, pour se mieux pénétrer de cette croyance, il allait, promenant son rêve, et répétant en face du ciel et de la mer, ces éternels témoins devenus les confidens de son amour, les paroles qu'il avait dites à Dionytza. Quand le soleil couchant disparaissait à l'horizon, il le saluait en s'écriant : — Soleil, apporte-moi demain l'heureuse nouvelle et fais que je puisse dire : C'est aujourd'hui que Dionytza m'aimera. — Il personnifiait chaque montagne, chaque fleur, il voyait dans toutes les puissances inanimées de mystérieux protecteurs qu'il se plaisait à implorer.

Une nuit pourtant, comme il veillait, étendu, le visage tourné vers la mer, suivant d'un regard attentif les vagues qui jetaient une à une, sur la grève, leur écume phosphorescente, il se prit à penser que depuis deux jours Constantin était demeuré à sa vigne, et que Dionytza était seule; il se dit tout bas ce qu'il disait tout le jour : — Dionytza, tu seras à moi. — Il répéta ces mots, étonné de les entendre, comme si pour la première fois il en comprenait tout le sens, et il sentit que son cœur battait à se briser, que sa tête était pleine de feu.

La nuit s'avançait silencieuse et sereine, et la lune traçait de grandes clartés entre les ombres des maisons. Autour de lui, des femmes, des hommes, ses frères, ses amis dormaient : il entendait par instans le bruit inégal d'une respiration qui s'élevait, des soupirs indistincts au milieu de l'accablement du premier sommeil. Chacun se reposait des lourds travaux de la journée, et le village était cette nuit-là plus paisible et plus endormi que jamais.

Le cou tendu, le regard fixe, Spiridion écoutait. Puis lentement il détourna la tête, et ses yeux vinrent s'arrêter sur la maison de Dionytza.

Cette maison s'élevait au pied de la colline, entourée d'un vaste jardin qui l'isolait; du côté de la mer, une terrasse masquée par le bâtiment s'avançait. Cette terrasse, Spiridion ne pouvait l'apercevoir, mais c'était là que la jeune femme était étendue, et il la voyait aussi nettement dans sa pensée que s'il avait été près d'elle.

— Elle dort, pensait-il, seule, et rien ne trouble son sommeil d'enfant; elle est radieuse et paisible, elle ne rêve pas qu'elle a pour jamais pris ma vie.

Enfin l'idée lui vint qu'il pouvait la rejoindre, et que la terrasse n'était pas haute. Il répétait en frémissant les courtes paroles qu'il avait dites à Dionytza, et sa raison l'abandonnait. Le désir devint âpre, irrésistible; vainement il luttait, vainement il voulait rester : toutes les forces de sa volonté le poussaient maintenant au service de sa passion, elles en décuplaient la puissance; il céda.

Alors, sans bruit, en se traînant, il se glissa entre les dormeurs; il arriva à la terrasse, et là, s'arrêta.

Il était livide, glacé; le cœur lui manquait. Il attendit un peu, retenant son souffle, et il écouta. Rien, — le silence partout; il lui sembla qu'il n'avait jamais vu de nuit plus calme, et ce silence l'épouvantait : on eût dit que la nature anxieuse se taisait pour lui mieux permettre d'entendre les battemens de sa conscience. Il roula jusqu'au pied du mur un tronc d'arbre coupé qu'il dressa, puis rapidement, sans prendre garde, il escalada la plate-forme.

Dionytza était là : au-dessous de lui, couchée sur un double tapis, accotée contre le petit mur qui la garantissait du vent, comme dans une chambre, avec le ciel pour plafond. Elle dormait, dans sa tunique de toile blanche entr'ouverte au col, les bras à demi nus; une couverture rouge était étendue sur ses pieds.

Spiridion se sentait mourir en la regardant; il descendit près d'elle et se mit à genoux. Un sentiment de honte et de pitié s'empara de lui devant ce sommeil : jamais il ne l'avait vue si chaste et si belle; il aurait voulu lui demander pardon et partir. Il lui parlait tout bas, comme à une enfant; il se jurait de ne pas l'éveiller. Il écoutait sa respiration douce et tranquille qui soulevait à peine sa poitrine et qui s'exhalait, toujours égale, à travers ses lèvres entr'ouvertes; et il restait là, immobile, enchanté, dans un long ravissement.

Sa main renversée pendait blanche et fine sur la couverture, à son côté; il crut pouvoir la prendre dans sa main : la jeune femme s'éveilla.

Elle ne le reconnut pas d'abord; elle le regardait avec des yeux

égarés. Tout à coup, elle arracha sa main de la sienne, avec une exclamation sourde : — Ah..., Spiro..., murmura-t-elle effarée, — et elle porta ses deux mains à son front pour ne pas le voir. Puis elle se dressa, et comme elle allait pousser un grand cri : — Oh! ne dis rien, n'appelle pas, je serais perdu, dit tout bas Spiridion à genoux, — ne dis rien, Dionytza... je te jure, je ne te ferai pas de mal. — Et il reprit d'une voix brisée : — Oh! pardon, pardonne-moi, je suis malheureux; j'ai voulu seulement te parler, je ne pouvais pas rester là-bas. Laisse-moi seulement te voir dormir.

Dionytza le regardait : il sanglotait, il faisait peine à voir. Elle lui dit simplement : — Non, laisse-moi, va-t'en, Spiro,... tu as tort, laisse-moi.

Alors il lui rappela les heures passées, son amour; il lui raconta ses craintes, ses incertitudes; — comment ne l'avait-elle pas compris, comment ne l'avait-elle pas attendu?

Cette pensée lui rendit toute sa fureur : — Tiens, Dionytza, il faut que tu me cèdes, l'heure est venue, et je te l'ai dit. — Elle tremblait, haletante; avec un frisson convulsif, il prit son large kandjar et le lui montra. — Oui, reprit-il, il faut que tu me cèdes, il faut que tu sois à moi.

Alors Dionytza pleura : — Oh! Spiro, c'est mal ce que tu fais, c'est lâche; tu sais bien que je suis mariée et que je ne puis être à toi; oh! c'est mal, tu es lâche, — et elle se détourna, la tête dans ses mains, s'appuyant sur la plate-forme de la terrasse.

Il la regardait, stupide, hébété : il voyait ses cheveux, son col, son dos, secoués par de longs sanglots, et il ne comprenait plus. Il vit seulement que c'en était fait, qu'il était lâche et qu'il venait de la perdre pour jamais : non, elle ne serait jamais à lui, mais à l'autre, à l'autre, — et il serrait dans sa main le manche de son couteau, la regardant toujours, anéanti. — Alors, éperdu à cette pensée, il approcha les lèvres de sa nuque, au-dessous de ses cheveux tordus et l'embrassa furieux, et comme elle se retournait pour se débattre et tendait vers lui ses deux bras, il leva son kandjar et, d'un seul coup, plongea la lourde lame dans sa poitrine nue.

Un cri rauque, affreux, s'arrêta dans la gorge de Dionytza : elle tomba en avant, dans ses bras.

Le lendemain on le trouva près de la morte, le visage collé contre la blessure, dans le sang. Il ne dit pas une parole et se laissa prendre. On dut instruire son procès à la ville, et, vers les premiers jours de l'automne, le petit port de Lithara reçut la frégate qui ramenait la guillotine et le condamné. L'instrument du supplice fut dressé sur la grève; Spiridion vint y porter sa tête, à cette même place où Dionytza avait chanté.

PAUL D'ESTOURNELLES DE CONSTANT.

REVUE LITTÉRAIRE

NOUVELLES PUBLICATIONS FRANÇAISES SUR L'ITALIE

I. *L'Italie, études historiques*, par M. Alphonse Dantier, 2 vol. in-8°; Didier. — II. *Histoire de Florence*, par M. F.-T. Perrens, 3 vol. in-8°; Hachette. — III. *La Renaissance, scènes historiques*, par le comte de Gobineau, 1 vol. in-8°; Plon.

Nous aimons à réunir ici plusieurs ouvrages qui, malgré des différences d'inspiration très sensibles, témoignent d'un même culte pour l'Italie, je veux dire d'une sympathie toute cordiale pour les gloires de son passé comme pour ses destinées à venir. M. Alphonse Dantier, en composant ses *Études historiques sur l'Italie*, M. Perrens, en écrivant son *Histoire de Florence*, n'ont pas seulement mis à profit les documens sans nombre que leur fournissait une érudition laborieuse; l'un et l'autre, ils ont visité l'Italie comme des pèlerins de la science, ils ont interrogé les villes, les monumens, les archives, les bibliothèques, sans oublier ni ces archives populaires qu'on appelle les traditions, ni ces bibliothèques vivantes que renferme le spectacle du monde. En cela, ils n'ont fait que suivre d'anciens exemples renouvelés de siècle en siècle. Depuis le temps où nos poètes de Provence parcouraient la Lombardie et la Toscane, où les *cantatores francigenarum in plateis*, signalés par une ordonnance de la cité de Bologne, datée de 1288, débitaient sur les places publiques des fragmens de nos chansons de geste, combien de visiteurs studieux, combien d'écrivains dignes de souvenir ont entretenu ces rapports naturels des deux pays! M. Ampère, en 1835, publiait ici même une étude exquise intitulée *Portraits de Rome à différens âges*. Voyageurs de toute sorte, poètes, peintres, philosophes, depuis les premiers temps du christianisme jusqu'à nos jours, tous ceux qui on tracé une image de Rome d'après nature sont rassemblés dans cette galerie; et parmi tant de personnages, quels sont les plus nombreux, les plus

ouverts aux sentimens de sympathie et de fraternité humaine? Ce sont les enfans de la France. L'Italie se montre reconnaissante aujourd'hui, non sans raison assurément, lorsque des savans de race germanique, comme M. Gregorovius, M. de Reumont, viennent s'établir chez elle et s'y livrent à de consciencieuses recherches; tâchons de lui rappeler cependant que les sympathies de la France datent de plus loin. La liste de ses visiteurs allemands est fort honorable; la liste française est plus longue et représente une communauté de sentimens plus étroite. C'est précisément là ce qui nous intéresse dans ces nouvelles études. MM. Alphonse Dantier et Perrens viennent d'ajouter leurs noms à notre liste en publiant des ouvrages que la France ne pourra lire sans profit, et que l'Italie accueillera sans nul doute avec un sentiment de gratitude.

Les deux volumes de M. Alphonse Dantier ne sont pas les premiers qu'il ait consacrés à l'Italie. Il y a juste dix ans, il publiait un savant et sympathique tableau des monastères bénédictins au-delà des Alpes. Hôte des abbayes de Valombreuse, de San-Michel-in-Bosco, de Sainte-Trinité de Cava, de Monte-Vergine, surtout de l'illustre retraite du Mont-Cassin, il avait pris plaisir à raconter tous les souvenirs que réveillent ces fondations d'un autre âge : les terres défrichées, les pauvres secourus, les trésors littéraires conservés en lieu sûr, la grande culture intellectuelle entretenue et propagée, enfin, pendant plus de mille années, tant de blessés des luttes d'ici-bas, depuis les fils des rois lombards jusqu'aux hommes de nos jours, allant demander le repos à ces poétiques solitudes. Dans le livre que nous annonçons aujourd'hui, M. Dantier parcourt un champ beaucoup plus vaste. Le peintre du Mont-Cassin a entrepris de retracer les principales périodes de l'histoire de l'Italie depuis la chute de l'empire romain d'Occident jusqu'à la fin du dernier siècle. Les invasions barbares, la domination des Hérules, des Goths, des Lombards sur le sol du peuple-roi, le roi d'Odoacre, roi des Hérules, et de Théodoric, roi des Goths, la conversion des Lombards au christianisme, le bienfaisant et glorieux pontificat de Grégoire le Grand, tels sont les épisodes qui ouvrent son livre. Viennent ensuite les Normands, et, pour marquer avec précision l'empreinte qu'ils ont laissée sur l'Italie du moyen âge, l'auteur les suit pas à pas jusqu'au fond de la Sicile. Rien de plus attachant que ces recherches pratiquées sur les lieux mêmes, cette histoire combinée avec la géographie, ces races humaines expliquées par les monumens. Les pages que M. Dantier a intitulées *Voyage archéologique en Sicile* sont d'une couleur charmante, on y sent cette poésie sans prétention qui sort naturellement du spectacle des choses. J'aime beaucoup aussi la septième étude consacrée aux communes lombardes. L'auteur indique avec netteté ces trois Italies superposées que les Lombards trouvèrent dans la péninsule quand ils eurent franchi les Alpes, l'*Italie impériale,* continuant de régner sur les villes gréco-romaines, l'*Italie royale,* établie à Ravenne avec les succes-

seurs de Théodoric, l'*Italie républicaine*, conservant dans maintes cités le dépôt des libertés municipales. A ces causes de division, les Lombards d'abord, les Francs ensuite, vont en ajouter bien d'autres, et de là ces complications si difficiles à démêler dans l'Italie du moyen âge. M. Dantier excelle à montrer ces complications et à les expliquer, à nouer et à dénouer les liens de l'histoire. On éprouve en le lisant le plaisir de se sentir conduit par un esprit droit, honnête, consciencieux, qui a le goût très vif de la poésie et de l'art sans jamais perdre de vue le mouvement du monde réel, qui honore en toute occasion la cause du catholicisme, mais qui rougirait de la servir aux dépens de la vérité.

Cette inspiration loyale est surtout manifeste quand l'auteur, après avoir traversé les révolutions de Florence, les conjurations de Milan, après avoir mis en scène les Médicis et retracé le drame des Pazzi, est obligé de regarder en face la scandaleuse fortune du pape Alexandre VI. Sa XVIIIe étude, intitulée *César Borgia*, est un modèle de mesure et d'énergie, de parfaite droiture et de fermeté inflexible. Il paraît qu'un dominicain de nos jours, dans un livre composé à la veille du concile de 1870, a entrepris la complète réhabilitation des Borgia, particulièrement celle d'Alexandre VI. Quel est ce dominicain? L'auteur l'a épargné en ne le nommant pas. M. Dantier n'est pas de ceux qui courent après le bruit, qui cherchent à trouver en faute les esprits faibles ou violens; il serait plutôt disposé à couvrir certaines ivresses des plis de son manteau. Comment ne pas réclamer pourtant lorsque de tels délires viennent compromettre une cause sainte? Un dominicain espagnol du XVIe siècle, nommé Ciaccone, a signalé avec indignation, dans ses *Vitæ romanorum pontificum*, les infamies de ce cardinal Roderic Borgia qui devint le pape Alexandre VI. Un dominicain français du XIXe affirme que le cardinal Roderic Borgia « sut toujours bien mériter de l'église, et que, tout en se montrant digne de la confiance de Calixte III, il se concilia par ses vertus privées la vénération et l'amour des grands et des petits. » Quelle est donc cette folie particulière à quelques cerveaux de nos jours? D'où vient cette manie de braver le sens commun et de dénaturer les faits les plus authentiques? Est-ce simplement exaltation aveugle, entraînement et délire de la foi? N'est-ce pas plutôt l'aveu secret d'une conscience qui n'est pas sûre d'elle-même? La foi simple et forte n'a pas de ces épouvantes. Elle ne redoute ni la raison, ni la vérité, elle n'outrage ni la science, ni l'histoire. Elle met les principes absolus au-dessus des choses fortuites et les dogmes éternels au-dessus des accidens d'ici-bas. Je dis plus : la piété suprême et idéale, ce serait celle qui dégagerait continuellement sa cause des hontes de l'humanité, qui n'attendrait pas les attaques de l'ennemi, qui condamnerait la première tout ce qui est condamnable, qui ne se croirait pas obligée de justifier le fanatisme ou l'hypocrisie, qui chaque jour enfin s'attacherait à purifier l'église,

Comme un pavé d'autel qu'on lave tous les soirs.

C'est un beau vers du poète des *Feuilles d'automne.* Voilà précisément ce que M. Alphonse Dantier a fait avec autant de netteté que de mesure dans ses pages sur les Borgia.

L'ouvrage de M. Perrens se recommande avant tout par l'étendue et la solidité des recherches. C'est une construction puissante, une œuvre bâtie à chaux et à sable. Notre littérature possède une histoire de Venise, composée avec le plus grand détail par le comte Daru; M. Perrens a eu l'ambition de faire pour Florence ce que Daru a fait pour Venise. L'exemple était bon à suivre. Si l'auteur ne pouvait se flatter d'égaler son modèle pour la beauté du langage et la noblesse des idées, il avait l'espérance de se relever par tout ce qui appartient aux conquêtes littéraires de notre âge, le sens plus vrai du passé, l'étude plus précise des vieux documens, la pénétration et la sûreté de la critique. C'est là, en effet, ce qui assure un succès durable à cette histoire de Florence. L'ouvrage n'aura pas moins de dix volumes; les trois premiers qui viennent de paraître renferment quelques-unes des parties les plus difficiles du sujet, et l'on voit déjà que l'historien est maître de sa matière. De fréquens voyages en Toscane lui ont fourni des documens de haute valeur. Il n'ignore aucune des monographies publiées par ses devanciers sur tel ou tel point des annales florentines, il a lu la plume à la main tout ce qu'ont écrit les savans de l'Italie, il a interrogé aussi les Allemands, Raumer et Gregorovius, Alfred de Reumont et le fils du grand Hegel. Ajoutez à cela tant de recherches dont s'honore la France, les travaux de Ginguené et de Sismondi, de Fauriel et d'Ozanam. Il connaît tout, et, ce qui vaut mieux encore, il contrôle tout. Ce n'est pas une compilation habile, c'est une œuvre personnelle. Il examine, il compare, il juge et s'efforce de dire le dernier mot.

Le défaut du livre, c'est l'abondance même des documens. Ce vaste répertoire de faits est peut-être plus utile à consulter qu'il n'est agréable à lire. Non pas que le plan soit mal conçu, ni que la distribution générale manque de netteté, mais à voir tant de détails sur chaque point, tant de notes sur chaque détail, on regrette que l'auteur ne se soit pas attaché davantage à mettre en relief les parties principales de son récit et à rejeter les autres dans la pénombre. Presque tous les personnages sont au même plan, on voudrait un peu plus de perspective. Ce n'est là, du reste, qu'une affaire de rédaction, et, si M. Perrens est de notre avis, il lui sera facile de corriger une faute qui enlève à ce sérieux travail une partie de son attrait. Quant au plan, je le trouve irréprochable. Le premier volume, divisé lui-même en trois livres, nous conduit des temps antiques au milieu du XIIIe siècle. Voici d'abord les origines les plus lointaines, la vieille Étrurie d'où sortiront les Toscans, le vieux fonds indigène cultivé par les Grecs et envahi par les Romains, voici Florence, la petite bourgade, devenant une cité latine, Florence sous la république, Florence sous les Césars, Florence sous la prédication chré-

tienne. Dans ce vif tableau de la fusion des races et des idées, un des traits les plus curieux, c'est la persistance du sang indigène et des superstitions séculaires, même après que les transformations politiques et religieuses ont élevé de toutes parts le niveau primitif. Tout cela est neuf et bien présenté. Le second chapitre, consacré aux barbares, nous montre Florence saccagée par Radagaise et Totila; si elle se relève un peu sous Charlemagne, les héritiers du grand empereur l'oppriment, le régime carolingien lui est dur, et bientôt telle est son horreur des tyrannies féodales qu'elle appelle à son aide le fils du césar germanique Henri l'Oiseleur, celui qui sera plus tard Othon le Grand. M. Perrens démêle habilement dans cette période confuse tout ce qui intéresse le développement de l'esprit florentin, la rude éducation de cette race si active, si brillante, les épreuves qui la préparent à de si orageuses destinées politiques. C'est à la fin du premier livre que nous voyons apparaître la commune de Florence, avec ses instincts de liberté qui lui viennent des municipes romains et les formes originales dont l'esprit moderne les revêt, les *scolæ* ou associations, le *primo* et le *secondo popolo*, les nobles, les consuls, les podestats, tout un ensemble d'institutions municipales qui, dès le XIIe siècle, plaçait la cité de Florence au premier rang des républiques italiennes.

Était-ce un âge d'or, comme le disaient Dante et les chroniqueurs gibelins, si ardens à regretter ce temps disparu? Non, répond M. Perrens, cette Florence de la première révolution municipale a des travers et des vices qui écartent toute idée de l'âge d'or, « mais ses vices sont ceux de la jeunesse. A cet égard, il n'y a pas lieu de distinguer les Florentins des autres peuples d'Italie. Ce qui les en distingue, c'est que déjà ils marchent à leur tête, mettant de l'ordre dans le désordre, de la grâce dans l'énergie, et même quelquefois de l'humanité dans la fureur; c'est qu'ils prennent intérêt à tout et se montrent aptes à tout, aux lettres comme au trafic, aux arts comme à l'industrie; le temps n'est pas loin où l'on pourra dire d'eux (suivant les paroles attribuées à Boniface VIII) que rien n'est difficile à leur génie et qu'ils sont le cinquième élément de l'univers. »

Un jour, dans une conversation avec un illustre Italien, M. Thiers a dit : « Le monde allant à la démocratie, l'histoire de Florence doit être étudiée plus qu'aucune autre, parce qu'il n'en est pas de plus démocratique dans les temps anciens et dans les temps modernes. » C'est M. Gino Capponi qui a eu l'honneur de recueillir ces expressives paroles, et, publiant il y a deux années sa *Storia della reppublica di Firenze,* il n'eut garde de les omettre aux premières pages de son récit. M. Perrens, qui les répète à son tour, s'en est heureusement inspiré. Sur les trois volumes qu'il nous donne aujourd'hui, il y en a deux consacrés tout entiers aux agitations démocratiques de Florence. Le premier, on

l'a vu, conduit le lecteur jusqu'à l'époque où s'épanouissent les institutions municipales de la cité; le second et le troisième nous montrent les partis à l'œuvre dans cette brillante arène, jusqu'à l'heure où l'empereur d'Allemagne, Henri de Luxembourg, *l'alto Arrigo* appelé par Dante et les gibelins, succombe devant la démocratie guelfe.

Sur cette longue lutte des guelfes et des gibelins, des alliés du pape et des amis de l'empereur, M. Perrens a rassemblé des documens sans nombre. Il suit les adversaires d'année en année et presque de jour en jour. On assiste à leurs projets, à leurs menées, à leurs campagnes de toute espèce, intrigues ou batailles, comme aussi à leurs alternatives de joie et de douleur, de triomphes et de revers. Comment les gibelins, en 1260, parviennent-ils à renverser ce gouvernement guelfe qui semblait si fort depuis plus de dix années? Comment usent-ils de la victoire? A la suite de quels événemens sont-ils renversés à leur tour? Qu'est-ce que les *fratri gaudenti*, les *buoni homini?* Que représente le second gouvernement des guelfes? Comment se poursuit à travers ces luttes violentes le travail de la démocratie florentine? Quelle est enfin, vers l'année 1284, la constitution définitive de la république? Pour répondre à ces questions et à celles qui s'y rattachent, M. Perrens a remué de fond en comble les bibliothèques spéciales. Il est même trop complet, si j'ose le redire. La conscience de l'érudition fait tort chez lui à la netteté de l'art. Il en sait trop, il a trop d'aventures à conter, trop de personnages à évoquer en passant; l'histoire s'émiette et s'éparpille. Il faudrait ici un Mignet avec son art de concentrer les faits, de classer les acteurs, de résumer tout par des principes lumineux et des formules souveraines. M. Perrens est digne de se proposer un tel exemple; il sait déjà diviser son sujet, distribuer ses matières, concevoir avec ampleur une belle ordonnance. Que lui manque-t-il? un peu plus de sévérité dans l'arrangement de ses récits, le courage de résister à ces mille détails qui, évoqués par son savoir, viennent le harceler à tout propos et entraver sa marche.

Nos critiques montrent assez qu'il s'agit d'une œuvre de conscience et de grand labeur. On ne peut que désirer le haut perfectionnement d'une histoire qui fera honneur à la France auprès de la nation italienne. J'ajoute que ces reproches s'adressent particulièrement au second volume, au tableau des premières discordes civiles de Florence; quand l'auteur arrive à la querelle des blancs et des noirs, à la dernière lutte des guelfes contre l'empire, à l'expédition d'Henri VII, au rôle de Dante, il est plus net sans être moins savant, il va plus directement devant lui sans cesser de renouveler le sujet par des recherches originales.

Le grand Alighieri, on le pense bien, avait droit à une attention scrupuleuse de la part de l'historien de Florence. M. Perrens n'a pas failli à cette partie de sa tâche. Les critiques allemands, depuis une trentaine

d'années, ont étudié avec tant de soin le rôle du poète au milieu des luttes de son siècle que le sujet semble épuisé. Pourquoi au VIe chant du *Purgatoire*, l'apostrophe terrible :

Ahi serva Italia, di dolore ostello,
Nave senza nocchiero in gran tempesta?
. . . .
Ahi gente, che dovresti esser devota,
E lasciar seder Cesar nella sella,
Se bene intendi cio, che Dio ti nota?

Pourquoi ce césarisme de Dante? Pourquoi ces reproches d'impiété adressés aux hommes qui repoussent le césar germanique? Pourquoi, aux XVe et XVIe chants du *Paradis*, cette peinture si douce, si tendre, de la Florence des anciens jours :

Fiorenza dentro dalla cerchia antica
Ond' ella toglie ancora e Terza e Nona
Si stava in pace sobria e pudica!

Sur toutes ces questions et celles qui s'y rattachent, M. Charles Witte, M. Wegele, M. Auguste Kopisch, à leur tête le roi Jean de Saxe (sous le pseudonyme de Philaléthès), ont écrit des pages du plus vif intérêt; le chapitre de M. Perrens vient enrichir cette littérature dantesque déjà si riche il y a une vingtaine d'années, et qui s'est accrue encore depuis ce temps. Partout où s'étendent ces recherches sur l'histoire politique ou littéraire de l'Italie, la France a l'ambition de ne pas rester en arrière; si l'Allemagne la devance, elle se hâte d'aller la rejoindre.

Une des parties les plus intéressantes de l'ouvrage, ce sont les quatre chapitres qui le terminent, image familière des conditions sociales de Florence, de l'organisation des industries et des métiers, de la vie privée des citoyens, de l'éclat des lettres, de la splendeur des arts. L'auteur entre ici dans le plus grand détail sans qu'il y ait ni encombrement ni confusion, il est maître de son sujet, il le domine, il le dispose à sa guise, et l'ordre parfait de la distribution ajoute à l'agrément du tableau. Voici la chevalerie qui décroît et la bourgeoisie qui s'élève. Voici les prêtres, les évêques, les gens de loi, les notaires, les magistrats; voici les marchands et leur clientèle; voici la famille, le père et les enfans, le mari et la femme; voici le luxe public et le luxe privé, les maisons de ville et les villégiatures, les lois somptuaires, les œuvres de charité, les aveugles, les mendians; voici surtout les artistes, les savans, les poètes, immortel honneur de Florence. C'est la vivante peinture d'une grande cité où les dernières lueurs du moyen âge se mêlent encore aux premiers rayons de la renaissance.

Le travail de M. Perrens, solide fondement d'un édifice considérable, forme donc à lui seul un ensemble qui a son intérêt propre. Des pre-

mières pages à la dernière éclate la sympathie de l'auteur pour cette belle cité de Florence, la vraie capitale italienne dans le passé. M. Perrens le dit expressément, et sans la moindre allusion politique, tant il est entraîné par la force des choses : « Quoi de plus grec qu'Athènes, de plus français que Paris, de plus italien que Florence? Milan et Venise appartiennent à peine à la péninsule italique; Naples est tour à tour grecque, normande, angevine, rarement elle-même; Rome disparaît devant le pape, qui en fait une ville cosmopolite et l'absorbe, alors même qu'il en est éloigné. Seule en Italie, Florence sait se transformer, sans cesser d'être fidèle à ses plus anciennes origines. Si l'on veut trouver et marquer les caractères permanens de la race, c'est derrière ses sombres murailles, c'est sur les délicieuses montagnes dont elles sont entourées, qu'il faut les chercher et les étudier. » Avais-je tort de dire en commençant que M. Perrens, comme M. Alphonse Dantier, vient d'enrichir la liste des œuvres qui depuis tant de siècles rattachent les lettres françaises aux destinées de l'Italie?

Ce n'est pas une histoire comme celle de M. Perrens, ni une série d'études comme celles de M. Dantier, que nous apporte un livre publié en ce moment même par M. le comte Arthur de Gobineau, c'est un tableau dramatique de l'Italie du temps de la renaissance. *La Renaissance, scènes historiques*, tel est le titre de cet ouvrage. Qu'on ne s'y trompe pas cependant; l'imagination, qui joue ici un rôle si distingué, n'est pas cette espèce d'imagination qui n'a point de comptes à rendre à la critique savante. Il faut au contraire une science très précise pour imaginer de la sorte. Faire parler Alexandre VI et César Borgia, Mme Lucrèce et la veuve du duc de Gandia, Savonarole et Machiavel, Jules II et Michel-Ange, Léon X et Bramante, c'est une entreprise hardie, même pour les maîtres de l'invention, car on risque toujours de rester bien au-dessous de la réalité. M. le comte de Gobineau, esprit très curieux, très ouvert, diplomate initié au secret des grandes affaires, s'est proposé de reproduire quelque chose de la vie intime de cette prodigieuse époque. Au milieu de tant de crimes, en face de ces passions effroyables et de ces merveilles de génie, quels ont été les sentimens des principaux personnages? Comment se sont exprimés les coupables et les victimes? Il y a mille choses que l'histoire ne dit pas, que les chroniques même indiquent seulement d'une façon décousue; en s'inspirant de l'histoire, en s'aidant des chroniques, on peut s'introduire dans la familiarité des hommes mêlés à ces horribles drames, se glisser à leur foyer, entendre les plaintes et les protestations, en un mot compléter l'histoire officielle par l'image des existences privées. Tâche délicate et bien faite pour tenter une intelligence pénétrante. Il y faut une connaissance singulièrement précise de tous les documens. Ainsi a procédé M. Vitet quand il a écrit *le Retour de Vincennes, les Barricades, les États de Blois, les États d'Orléans*. C'est à l'école de M. Vitet que se rattache très habilement

M. de Gobineau dans ses vifs dialogues sur la renaissance italienne.

Veut-on un exemple de l'intérêt qu'il essaie de produire par ses tableaux et de l'art qu'il y apporte? Michel-Ange est dans son atelier, au couvent de Tintori, à Sant-Onofrio. Pendant qu'il travaille à un vaste carton, quelqu'un frappe à la porte. L'artiste va regarder par un guichet, fait tourner la clé dans la serrure et ouvre. Celui qui entre est Francesco Granacci, un admirateur du grand artiste, on n'ose dire un disciple, tant il partage peu les ardeurs impétueuses et les passions exclusives du maître. Granacci, qui sait manier le crayon, est avant tout un amoureux du beau. Sans nulle ambition de gloire, il se contente de jouir. Il admire le Sanzio comme il aime le Vinci, et les durs jugemens du vieux *tailleur de pierre* sur ces génies merveilleux ne troublent pas un instant sa tranquille extase. Michel-Ange le secoue, le tourmente, essaie de faire jaillir la passion de cette âme trop douce. Il lui reproche de ne pas être jaloux des maîtres.

« Es-tu jaloux de moi? — Pas le moins du monde. — Voilà le mal. Comment! toi, un artiste, tu te places devant l'œuvre d'un autre, tu l'admires et tu n'es pas jaloux? tu ne te déchires pas la poitrine avec rage, et tu ne maudis pas le jour où cet ennemi a trouvé et saisi ce qui est à toi? Ne sais-tu donc pas que c'est avec la fureur, l'emportement, la véhémence que l'on escalade le ciel? Il s'agit bien de sourire! Je ne dis pas de me courir après, la dague au poing, mais je trouverais concevable que tu me détestes, et moi, je t'en aimerais davantage. Raidis-toi, deviens un homme; je t'apprendrais tout ce que sais, je te montrerais ce que je peux. Allons, Granacci! donne-toi à quelque fougueuse résolution! Assieds-toi là! Travaille! il n'y a que le travail et l'enivrement de créer qui infusent de la saveur dans la vie. En elle-même, elle ne vaut rien! »

Ce dernier trait nous peint déjà la désolation de Michel-Ange en face des hontes de son temps. Le travail, l'enivrement de créer, voilà le seul refuge pour l'âme qui souffre. Les autres sentimens de ce mâle génie, — piété, résignation, protestation, enthousiasme de l'art, mépris de tout ce qui est bas, — éclatent avec la même vigueur dans les paroles qui suivent. Granacci lui demande s'il sait les nouvelles.— « Je ne prends nul intérêt aux nouvelles. » — Granacci continue cependant et lui apprend qu'un nouveau pape vient d'être élu. C'est le Piccolomini, qui s'appelle désormais Pie III.— L'artiste répond simplement : — « Puisqu'il est pape, il faut le respecter. » — Mais Granacci ayant ajouté : « On dit que César Borgia... » Michel-Ange l'interrompt brusquement, et, d'un cri superbe, nous ouvre le fond de son cœur :

« Je ne me soucie ni des Borgia, ni des Sforza, ni de personne. Je suis un artiste et ne vois dans le monde que mon travail, et surtout la sainte religion. Je ne recherche pas pourquoi le seigneur Dieu, — que son nom soit béni! — a mis sur la terre tant de princes, de capitaines

et de podestats qui se mangent les uns les autres. Ils devraient n'avoir d'autre occupation que de faire des actions vertueuses, punir le vice et protéger les arts. Ils agissent tout au rebours... Dieu devrait les supprimer. Il est vrai qu'alors on tomberait dans les mains de la populace, la bête la plus immonde qui ait jamais rampé sur le sol. As-tu remarqué qu'un homme sorti de rien soit devenu un bon artiste? — Je n'y avais pas songé. — Si ma famille n'était pas issue des comtes de Canossa, je ne serais pas ce que je suis, et je voudrais qu'il fût interdit, sous peine de mort, à ces parvenus d'oser jamais placer leur doigt sur un ciseau ou un crayon. Crois-moi! le monde est horrible. Je me perds dans l'amertume de mes pensées, quand je viens à l'envisager... Le jour baisse; on n'y voit plus clair. Allons nous promener au bord de l'eau, et nous passerons ensuite la soirée à lire Dante. »

Une scène plus belle encore est celle qui se passe à Rome, au palais des Borgia, dans la chambre de dona Maria Henriquez, veuve de Jean Borgia, duc de Gandia. Alexandre VI est mort; son successeur, Pie III, qui n'a régné qu'une vingtaine de jours, a été remplacé par Jules II. César Borgia, précipité dans l'abîme à l'heure où il croit toucher le faîte, vient d'être arrêté à Naples par le vice-roi Gonzalve de Cordoue et envoyé prisonnier en Espagne. Cette nouvelle est apportée à la veuve du duc de Gandia par un moine dominicain. Dona Maria Henriquez a auprès d'elle sa fille dona Isabelle Borgia. Quelle impression produit sur ces deux femmes la nouvelle apportée par le moine? La duchesse est une femme droite, honnête, loyale; la jeune fille est pure et charmante. Qu'ont-elles dit le jour où le meurtrier du duc Jean de Gandia, l'odieux fratricide César, a reçu enfin son châtiment? Pour le savoir, il faudrait feuilleter bien des chroniques disparues, et ce qu'on y trouverait le plus souvent, ce serait un trait rapide, une indication fugitive. Si peu que ce soit, M. de Gobineau s'en empare, et, reconstruisant toute une scène d'intérieur, il découvre certains côtés inconnus de ce *monde horrible*, comme l'appelle Michel-Ange. La duchesse de Gandia représente ici la stupeur de l'âme en face des monstruosités morales; elle veut bien prier pour le criminel, mais surtout elle voudrait comprendre la signification de ces aventures effroyables dans lesquelles le sort l'a plongée. « Hélas! mon père, je vous le demande. Avant d'être dans le cloître, vous avez connu la vie. Ce n'est pas un sang vulgaire qui coule dans vos veines. Je vous le demande, qu'est-ce qu'une famille comme la nôtre fait sur la terre? Elle la souille! elle est sortie du crime, elle a été portée par le crime, roulée dans le crime, et la voilà renversée! Où sont nos prospérités insolentes? Tout est décombres. Plus de fanfares, plus de triomphes, plus de blasphèmes. Nous sommes devenus le spectacle des multitudes; est-ce que notre exemple est un sujet d'édification? »

Quant à dona Isabelle, l'idée de ces forfaits lui a inspiré un détachement absolu dont l'expression est vraiment originale. L'horreur

qu'elle éprouve est si accablante qu'elle n'a plus même la force de haïr : « Madame, et vous, mon père, laissez-moi vous expliquer ce que j'éprouve. » Et elle parle discrètement, pudiquement, de tout ce qui est reproché à son oncle, don César. Elle sait que son père a été mis à mort par cet oncle; ce que don César a fait encore, elle ne le sait pas bien et ne veut pas l'apprendre. Il lui suffit d'apercevoir « sous une ombre lugubre une auréole rougeâtre et funèbre qui semble émaner du nom des Borgia. » C'est bien assez pour être pénétrée de tristesse. Eh bien! non, cette tristesse qui devrait l'envahir, elle ne la connaît point. « Le seul effet produit sur moi, dit-elle, est de me détacher absolument, mais sans haine, sans mépris, sans irritation, de ce monde où se commettent de telles choses... Je ne hais pas le monde; il ne m'effraie pas; il ne m'est rien! Je ne sais s'il m'entoure, mais il ne peut rien sur moi, et, quand je songe à lui, je reçois comme une impression de joie bien pure, parce que je comprends que je n'ai rien de commun ni avec ce qu'il aime, ni avec ce qu'il veut. »

Se peut-il que, même sous un Alexandre VI, même sous ces cardinaux avilis, dans cette église adultère, au milieu de tant de sacriléges et d'abominations, la vertu des traditions chrétiennes ne se conserve pas quelque part? M. de Gobineau ne saurait l'admettre; il entr'ouvre les cellules cachées où se perpétuent les saintes croyances, la croyance à Dieu et à la destinée humaine, la foi dans la victoire du bien sur le mal. C'est bien un homme de la renaissance, ce religieux nourri de l'Évangile et de Platon, qui combat si noblement le désespoir de dona Maria et le détachement excessif de dona Isabelle. Il y a plaisir à l'entendre, quand il montre à quel cercle borné se heurtent les actions des hommes. « Elles ne durent que le temps d'un éclair, laissant une vibration qui graduellement s'affaiblit et disparaît. Leurs ravages gagnent peu, et ce qui reste après elles, ce qui reste... le savez-vous? C'est l'éternelle splendeur de la vie! Cette clarté, il n'est pas d'excès satanique qui parvienne jamais à l'éteindre! » A ces paroles du moine, la duchesse ne se rend pas facilement, car elle ne peut oublier *de quelle caverne elle sort;* mais le bon religieux, à qui la vue du mal le plus hideux ne cache pas les magnificences du monde moral, insiste avec une sorte d'exaltation à la fois philosophique et chrétienne; on croit entendre un ami de Savonarole et un disciple de Marsile Ficin : « Pour moi, pour tout ce peuple de Rome, qui depuis tant d'années vous contemple, vous admire, vous vénère, croyez-vous que votre présence seule ne soit pas un bienfait? Quand on crie avec rage et horreur : « César Borgia! » est-il indifférent qu'on ajoute avec tendresse, avec des larmes d'amour dans les yeux : « Marie et Isabelle Borgia? » Ah! madame; ah! ma fille, il ne manque pas de fous qui, voyant Alexandre VI coiffé de la tiare et Savonarole traîné au supplice, s'écrient qu'il n'existe pas de Dieu! Si je leur répondais, moi, lorsque je vous contemple : « Il n'existe pas de mal! » Est-ce

que mon raisonnement ne vaudrait pas le leur?.. Il y a du mal, il y a du bien, et le bien l'emporte. Il ne fait pas tant de bruit, il ne se pavane pas, il ne s'étale pas, il ne hurle pas, mais il est présent, il agit, et la main qui en dernier lieu couvrira l'œuvre des sept jours sera la sienne! »

Je pourrais citer d'autres scènes, la mort de Savonarole, la mort d'Alexandre VI, l'infâme guet-apens de Sinigaglia, déjà mis en drame dans le *César Borgia* de M. Auguste Barbier, les entretiens de Michel-Ange et de Machiavel, du Titien et de l'Arétin, la mort de Raphaël, le sac de Rome; les exemples que j'ai signalés suffisent pour montrer quel est le sentiment de l'histoire et de l'art chez M. de Gobineau. Il est attentif, exact, pénétrant, et, bien que l'indignation éclate çà et là dans ses peintures, on y sent encore plus la douleur, une douleur mêlée de sympathie et de reconnaissance. Ce n'est pas lui qui voudrait confondre le génie de la race italienne avec les scélérats qui ont souillé telle ou telle partie de ses annales. Toutes les nations de l'Europe ont besoin, je ne dis pas de la même indulgence, je dis de la même équité, à quelque moment de leur vie séculaire. Chez M. de Gobineau, ce n'est pas l'équité indifférente d'un homme qui connaît les hommes; c'est la sympathie d'une intelligence amie des arts et de la haute culture. « Je ne regrette pas d'avoir vécu, » dit le vieux Michel-Ange à la marquise de Pescaire, dans la dernière scène du livre; « j'ai connu le frère Savonarole, madame, et jamais l'aspect de cette physionomie auguste n'a disparu de ma mémoire. J'ai vécu de ses leçons. » Ainsi, à chaque page, on sent que la sympathie l'emporte sur la tristesse dans les études de l'auteur, comme le bien l'emporte sur le mal dans cette théorie du monde que le dominicain expliquait tout à l'heure à l'imagination terrifiée de la duchesse de Gandia. En un mot, M. de Gobineau aime ardemment l'Italie pour les services qu'elle a rendus à l'Europe et au genre humain. Là encore, nous pouvons ajouter un nouvel anneau à la chaîne de nos vieilles amitiés.

Un dernier mot. Puisqu'il est question d'ouvrages appelés à entretenir les relations séculaires de l'Italie et de la France, pouvons-nous omettre le beau livre que notre collaborateur, M. Charles de Mazade, vient de publier sous ce titre : *Le Comte de Cavour*? Les lecteurs de la *Revue* connaissent déjà ces pages excellentes, ils y ont apprécié la richesse des informations, la noblesse des sentimens, le désir de concilier tous les intérêts et de respecter tous les droits; aucun d'entre eux assurément n'a oublié l'émouvant tableau de la mort si digne, si chrétienne, du grand ministre italien. Nous n'avons donc rien à leur apprendre en rappelant le sérieux mérite du livre de M. de Mazade; il s'agit pour nous tout simplement de prononcer un nom sans lequel cette revue littéraire serait demeurée trop incomplète.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LE
NOUVEAU DROIT DES GENS
ET
LA MISSION DU PRINCE TCHERKASSKY.

Le 27 juillet 1874, une conférence où étaient représentés tous les états de l'Europe s'ouvrit à Bruxelles, sur l'invitation et sous la présidence de la Russie. Il s'agissait d'examiner en commun, de discuter, d'amender un projet de convention élaboré à Saint-Pétersbourg, lequel était destiné « à fixer les règles qui, adoptées d'un accord unanime par tous les pays civilisés, serviraient à diminuer autant que possible les calamités des conflits internationaux, en précisant les droits et les devoirs des gouvernemens et des armées en temps de guerre. » Tout le monde rendit hommage à la pensée généreuse qui avait déterminé l'empereur Alexandre à réunir cette conférence. Le projet que ses représentans apportaient à Bruxelles contenait les principes d'un nouveau droit des gens pendant la guerre, et les philanthropes se flattèrent d'abord que ce nouveau droit, accepté par toute l'Europe, serait un bienfait pour l'humanité. Leur espérance fut trompée. Les délégués ne se disputèrent point, mais ils discutèrent beaucoup; plus ils discutaient, moins ils s'entendaient, et la conférence n'aboutit point.

Le principal reproche qu'on fit au projet fut qu'il paralysait les droits de la défense. En commentant ses instructions, le délégué russe, M. le baron Jomini, remarqua que la guerre était autrefois une sorte de drame où la force et le courage personnels jouaient un grand rôle. « Aujourd'hui, ajouta-t-il, l'individualité a été remplacée par une machine formidable que le génie et la science mettent en mouvement. Il faut donc régler, si l'on peut ainsi parler, les inspirations du patriotisme; autrement, en opposant des entraînemens déréglés à des

armées puissamment organisées, on risquerait de compromettre la défense nationale et de la rendre plus funeste au pays lui-même qu'à l'agresseur. » Sans contredit, plus une guerre est courte, moins elle est sanglante et ruineuse, et on serait certain d'en abréger la durée, si on obtenait du belligérant le plus faible qu'après une première défaite il renonçât à l'emploi de tous les moyens qui lui permettraient de prolonger sa résistance; mais ce principe ne pouvait être agréé par les petits états, que leur faiblesse condamne à la défensive. Ils réussissent quelquefois à parer les coups qu'on leur porte; mais, s'ils sont exposés à voir envahir leur héritage, ils ne peuvent se flatter d'envahir celui des autres. L'Angleterre partagea les scrupules des petits états, elle approuva leurs objections. Dans une dépêche datée du 20 janvier 1875, le comte Derby déclara que son devoir était de repousser, au nom de la Grande-Bretagne et de ses alliés dans les guerres futures, tout projet tendant à altérer les principes du droit international en vigueur jusqu'ici, et de refuser sa participation « à tout arrangement qui aurait pour objet de faciliter les guerres d'agression et de paralyser la résistance patriotique d'un peuple envahi. »

Au surplus, il répugnait aux petits états qu'on prétendît codifier, formuler solennellement les droits et les devoirs d'un envahisseur. Ils savaient qu'il est dangereux de reconnaître des droits aux conquérans, parce qu'ils sont toujours tentés d'en abuser, et qu'il est inutile de leur rappeler leurs devoirs, parce qu'ils trouvent toujours d'excellentes raisons pour se dispenser de les remplir. De quoi sert à la mouche de raisonner principes avec les araignées? Les araignées commencent par la manger, après quoi elles démontrent savamment que l'affaire s'est passée dans toutes les règles, et le monde les en croit. Il est des cas où la meilleure législation est de n'en pas avoir; les lois écrites ont cet inconvénient qu'elles légitiment tout ce qu'elles n'interdisent pas.

Bien que la conférence de Bruxelles n'ait pas abouti, elle n'a pas été absolument inutile; elle a donné lieu à des débats intéressans, et ces débats nous ont valu quelques-uns des meilleurs chapitres d'un ouvrage judicieux et solide intitulé : *Précis du droit des gens*, par MM. Funck Brentano et Albert Sorel (1). Les auteurs de ce livre, où les questions sont nettement posées et les principes clairement déduits, semblent avoir pris à cœur de réclamer au nom du bon sens français et d'une sage philosophie contre les conséquences dangereuses de la nouvelle doctrine russe touchant le droit des gens. Ils commencent par démontrer qu'à proprement parler il n'y a point de guerres justes ou injustes, que la guerre n'est jamais un droit, qu'elle est un acte politique par lequel des états qui ne peuvent plus concilier leurs intérêts et leurs prétentions respectives recourent à la lutte armée, et demandent à l'é-

(1) Paris, 1877. Plon.

vénement de décider lequel d'entre eux, étant le plus fort, pourra en raison de sa force imposer sa volonté aux autres. Les belligérans, ayant rompu les liens formés par le droit des gens en temps de paix, ne reconnaissent plus dans leurs relations réciproques d'autre loi que la force, et aussi longtemps que la lutte se prolonge, la seule question qui soit posée est de savoir lequel est assez fort pour contraindre la partie adverse à confesser sa supériorité et à se soumettre à sa puissance. La lutte finit quand l'état le plus faible accepte les conditions que lui impose l'état le plus fort et s'engage à les observer. Cet engagement crée un droit pour le vainqueur, et ce droit n'est pas autre chose que ce qu'on appelle communément le droit du plus fort, lequel est de tous les droits le moins respectable. Le devoir du vaincu, qui a confessé sa faiblesse, est de subir les conséquences de son aveu et d'exécuter loyalement les obligations qu'il vient de souscrire ; le devoir du vainqueur est d'acquérir, s'il le peut, le droit au respect par l'usage qu'il fait de sa victoire. Montesquieu a dit : « C'est à un conquérant à réparer une partie des maux qu'il a faits ; je définis ainsi le droit de conquête : un droit nécessaire, légitime et malheureux, qui laisse toujours à payer une dette immense pour s'acquitter envers la nature humaine. »

Si la guerre, poursuivent nos auteurs, a pour seule mission d'établir le droit du plus fort, si cette démonstration est son seul objet, il en résulte qu'il y a des actes de guerre qu'il est permis de juger nécessaires et d'autres qu'on peut considérer comme inutiles et partant comme odieux. Les actes nécessaires sont ceux qui tendent à détruire le plus promptement possible les forces de l'état ennemi ; les actes inutiles et odieux sont ceux qui prolongent la lutte ou la rendent plus atroce sans détruire l'ennemi. Cette distinction a été consacrée par ce qu'on peut appeler les coutumes de la guerre, lesquelles dépendent des mœurs des nations et varient avec les lieux et avec les temps. Les belligérans ne peuvent supprimer la civilisation ; ils sont obligés d'en tenir compte, et une sorte d'entente tacite s'est établie dans la manière d'employer la force ; ces pratiques, acceptées, respectées par tout le monde, sont devenues de véritables obligations. Toutefois, en dépit de ces coutumes, les conflits armés, ramenant les peuples à l'état barbare, seront toujours accompagnés d'excès et de violences ; par une inévitable fatalité, il n'y a de ressource contre les excès de la guerre que dans la guerre elle-même, et cette ressource consiste à opposer la violence à la violence ; c'est ce qu'on appelle les représailles. Un philosophe du siècle dernier a remarqué que, quand la nature forma notre espèce, elle nous donna quelques instincts, « l'amour-propre pour notre conservation, la bienveillance pour la conservation des autres, l'amour, qui nous est commun avec toutes les espèces, et le don inexplicable de combiner plus d'idées que tous les animaux ensemble, » et qu'après nous avoir ainsi assigné notre lot, elle nous dit : Faites comme vous pourrez. C'est sur-

tout sur les champs de bataille et dans le siége des places fortes qu'on fait comme on peut, en conciliant tant bien que mal le désir d'exterminer son ennemi avec la crainte salutaire des représailles et avec un certain respect pour l'opinion publique, dont il est toujours dangereux d'encourir la réprobation. — « Il n'y a pas de préteur pour prononcer sur les différends de peuple à peuple, disait Hegel, ou plutôt le seul préteur qui puisse juger ces plaideurs armés est l'esprit du siècle. »

MM. Funck et Sorel ne sont pas des utopistes; ils ne croient pas à la chimère de la paix perpétuelle. S'ils se refusent à tenir la guerre pour un droit, ils la considèrent comme une sorte d'affection morbide, intermittente et fatale, dont les retours ne peuvent être conjurés et dont la pauvre humanité doit prendre son parti. Ils sont même disposés à admettre que cette maladie peut avoir d'heureuses conséquences, qu'elle provoque quelquefois dans une nation des crises salutaires. Hegel a remarqué dans sa *Philosophie du droit* que la paix, lorsqu'elle dure assez pour qu'on puisse la croire éternelle, a pour effet de réduire une société à l'état de stagnation; cette eau dormante, que ne balaient plus les vents, ne tarde pas à croupir. Un peuple qui n'a rien à craindre du dehors est bientôt en proie à la corruption de son bonheur; on ne s'occupe plus que de soi, les uns jouissent, les autres calculent, les uns se livrent à une vie molle réglée par l'habitude, les autres à une vie active gouvernée par l'intérêt. Le jour où le salut public est en péril, l'état parle en maître, il fait sentir sa souveraineté aux individus par les sacrifices qu'il leur impose, il les oblige à reconnaître qu'ils font partie d'un grand tout, qui doit leur être plus cher qu'eux-mêmes. — « Non-seulement la guerre, a dit Hegel, rend les peuples plus forts, mais elle procure quelquefois la paix intérieure à des nations ingouvernables. Il faut ajouter qu'elle remet toujours la propriété en question; par là elle rappelle aux hommes que le changement est la loi de ce monde. On entend souvent parler dans les chaires de la vanité, de l'instabilité, de l'insécurité des choses humaines; ces discours sont écoutés avec une pieuse édification, après quoi chacun se dit : Que cela est vrai! je réussirai pourtant à garder mon bien. Mais s'il arrive que cette insécurité se présente sous la forme de hussards le sabre au poing, alors le sermon est pris au sérieux, et la pieuse édification se change en malédictions contre les conquérans. Malgré cela, des guerres ont lieu, toutes les fois qu'elles sont dans la nature des choses; les moissons repoussent, et les vains bavardages se taisent devant les sérieuses répétitions de l'histoire (1). » MM. Funck et Sorel sont prêts à convenir que les hussards sont des prédicateurs éloquens et que la guerre se charge de donner aux peuples de terribles leçons d'idéalité. Ils estiment aussi qu'il dépend des gouvernemens et des chefs d'armées de la dépouiller en quelque mesure

(1) Hegel's *Grundlinien der Philosophie des Rechts*, p. 420.

de son caractère brutal et insolent; « elle mérite alors la gloire dont elle est entourée, et elle emploie à créer une paix durable entre les états les plus nobles vertus dont s'honore l'humanité. » Nonobstant, toujours d'accord avec Hegel, ils désirent qu'elle soit considérée comme un désordre, comme un accident passager, et ils demandent aux parties belligérantes de ne jamais oublier qu'hier elles étaient liées l'une à l'autre par des traités, qu'avant peu elles en concluront de nouveaux, que partant elles doivent s'abstenir rigoureusement de tout ce qui pourrait rendre plus difficile le retour de la paix. A l'heure même où un état civilisé porte le fer et le feu sur le territoire de son voisin, il s'occupe de préparer la paix; à travers la fumée du canon, il voit dans l'ennemi d'aujourd'hui celui qui demain sera une partie contractante. Si les nécessités de la guerre l'autorisent à priver son adversaire de tous ses moyens de défense, il doit se dire que tout ce qu'il ferait de plus serait un abus de la force. Comme le soutenait Hegel, l'envahisseur ne doit rien entreprendre ni contre les habitans inoffensifs, ni contre les droits des familles, ni contre les croyances religieuses, et il est tenu de respecter les institutions intérieures de l'état envahi, avec lequel il traitera aussitôt que les canons auront passé la parole aux diplomates.

La nouvelle doctrine russe en matière de droit des gens n'est pas d'accord sur ce point avec celle du philosophe allemand et de MM. Funck et Sorel. Le projet de convention soumis à l'examen de la conférence de Bruxelles se composait de deux sections, dont l'une était intitulée *des Droits des parties belligérantes l'une à l'égard de l'autre.* L'article 1er de cette section portait que « l'occupation par l'ennemi d'une partie du territoire de l'état en guerre avec lui y suspend par le fait même l'autorité du pouvoir légal de ce dernier, et y substitue l'autorité du pouvoir militaire de l'état occupant. » Cet article, interprété dans le sens le moins favorable aux intérêts des vaincus, était le fondement sur lequel reposait tout l'édifice du projet. On avait décidé à Saint-Pétersbourg que l'envahisseur n'a pas seulement le droit de prendre possession de tous les capitaux du gouvernement ennemi, de ses dépôts d'armes, de ses moyens de transport, de ses magasins et approvisionnemens, de ses immeubles, de ses forêts, de ses exploitations agricoles, mais qu'il est autorisé à prélever à son profit tous les impôts, redevances et péages; que le chef d'armée d'occupation peut contraindre les fonctionnaires de tout ordre à continuer sous sa surveillance et sous son contrôle l'exercice de leurs fonctions, en exigeant d'eux qu'ils s'engagent sur la foi d'un serment à remplir tous leurs devoirs envers lui, faute de quoi ils se rendent passibles de poursuites judiciaires. Un pouvoir plus considérable encore lui est octroyé : il lui est permis soit de maintenir dans le territoire envahi la force obligatoire des lois en vigueur, soit de les modifier en partie, soit de les suspendre entièrement. A ce compte, l'envahisseur a le droit de légiférer; dès le premier jour de l'occupation, les

envahis ont changé de gouvernement, ils sont déliés de tous leurs devoirs envers leur patrie, ils n'en ont plus qu'envers le conquérant. La justice a renoncé depuis longtemps à l'emploi de la question, du chevalet, du plomb fondu; le nouveau droit des gens prétend ajouter aux cruelles rigueurs de la guerre de véritables supplices moraux, en mettant à la torture la conscience d'un peuple, en l'obligeant à se mentir à lui-même et à reconnaître ses vainqueurs pour ses maîtres légitimes, avant même que leur victoire ait été consacrée par un traité.

Les auteurs du *Précis du droit des gens* condamnent énergiquement la doctrine russe; ils n'ont garde d'admettre que l'état envahisseur soit substitué par le fait de l'occupation à tous les droits de l'état envahi. Ils remarquent que c'est là une assertion toute gratuite. L'occupant n'est point le propriétaire du territoire occupé : « Le pouvoir qu'il y exerce n'a d'autre fondement que la force dont il dispose; ce pouvoir existe partout où cette force se manifeste, il est nul partout où cette force ne se manifeste pas. » La guerre est la suspension du droit; elle ne doit s'occuper que de son objet, qui est de détruire les armées de l'ennemi, pour lui prouver qu'il est le plus faible; mais elle n'a pas qualité ni pour rendre la justice, ni pour faire ou défaire des lois. Le conquérant qui organise sa conquête avant que la paix soit faite préjuge l'événement, il entreprend sur l'avenir et sur l'œuvre des traités, ou, pour mieux dire, il déclare que les traités sont superflus, que la force n'a pas besoin d'être consacrée par d'inutiles formalités, qu'elle se suffit à elle-même et que ses arrêts sont aussi respectables que ceux d'un tribunal. En vain lui direz-vous : « Dans le jeu terrible de la violence et du hasard, l'événement n'est jamais certain; craignez les retours de la fortune et ses repentirs funestes. Cette province que vous avez prise, êtes-vous sûre qu'elle vous restera? Mettez partout les scellés dans le territoire envahi, mais ne disposez pas d'avance des effets de la succession, attendez que votre qualité d'héritier ait été reconnue. » — Pour toute réponse, la force vous montre en souriant la pointe de son épée, qui écrit des lois avec du sang.

MM. Funck et Sorel ont fait un livre excellent; mais, si sages que soient leurs principes, n'ayant pas cinq cent mille hommes à leurs ordres, ils doivent se contenter de les prêcher, et il est douteux qu'ils en puissent jamais faire l'application. Entre eux et le cabinet de Saint-Pétersbourg, la partie n'est pas égale. Le gouvernement russe possède ce grand avantage que non-seulement il professe ses doctrines, mais qu'il les applique. La conférence de Bruxelles n'a pas accepté son nouveau droit des gens, il s'est réservé de le mettre lui-même en pratique; l'occasion s'en est bientôt présentée, il s'est empressé de la saisir. On a pu s'en convaincre en lisant la remarquable proclamation adressée par l'empereur Alexandre aux Bulgares. Après leur avoir rappelé que le soldat russe est venu combattre pour l'amélioration de leur sort, après

leur avoir parlé de l'union intime et séculaire qui les rattache au peuple orthodoxe de Moscou et de Saint-Pétersbourg, ainsi que « de l'amour, de la tendre sollicitude que porte la Russie à tous les membres de la grande famille chrétienne dans la péninsule des Balkans, » l'empereur leur déclare qu'il a confié à son armée la mission d'assurer les droits sacrés de leur nationalité. Ce n'est pas un envahisseur qui se dispose à franchir le Danube, c'est un justicier « qui apporte en Bulgarie la ferme volonté de faire succéder progressivement l'ordre et le droit là où règnent maintenant le désordre et l'arbitraire. » Ce justicier annonce aux musulmans du vilayet du Danube qu'il vient leur demander compte des crimes et des violences dont plusieurs d'entre eux se sont rendus coupables envers des chrétiens sans défense; mais il n'aura garde de les rendre tous responsables : « la justice régulière et impartiale n'atteindra que les seuls criminels restés impunis. » Les généraux russes sont des préteurs, leur camp est un endroit où l'on rend la justice. Ils ne font pas la guerre seulement aux soldats de l'ennemi, ils la font au crime, à l'erreur, ils la font aussi aux institutions qu'ils jugent incompatibles avec le bonheur des peuples. « A mesure que les Russes, lisons-nous encore dans la proclamation, avanceront dans l'intérieur du pays, le pouvoir turc sera remplacé par une organisation régulière. Les habitans indigènes seront aussitôt appelés à y participer activement, sous la haute direction d'autorités spéciales et nouvelles. Les légions bulgares serviront de noyau à une force armée locale destinée à maintenir l'ordre et la sécurité. »

Les Russes apportaient aux Bulgares un gouvernement dont la mission était de tout changer en Bulgarie. Quand on veut transformer un pays de fond en comble, la meilleure mesure à prendre est d'en changer la capitale. Midhat-Pacha avait fait de Roustchouk le chef-lieu du vilayet du Danube. Le nouveau gouvernement russo-bulgare, à la fois orthodoxe et révolutionnaire, a établi sa résidence à Tirnova; il a restitué son honneur, sa primauté, toutes ses prérogatives à la cité ou à la bourgade romantique que baigne la Jantra, à la ville épiscopale, à la ville des Asanides, située au pied de la montagne sainte. On s'est étonné du bombardement de Roustchouk; on écrivait à ce propos : « Quand une place est investie ou cernée, tous les moyens sont bons qui peuvent hâter sa chute; mais on ne saurait admettre qu'un général cherche à se faire la main en brûlant de loin le chef-lieu d'une province sur le sol de laquelle il n'a pas réussi à faire passer son armée. » On oubliait que les généraux russes font volontiers de la stratégie psychologique; ils connaissent les hommes, ils savent que l'imagination des peuples est une puissance avec laquelle il est utile de compter. Ce n'est point par inhumanité que les Russes ont bombardé Roustchouk; ils n'ont aucun goût pour les cruautés inutiles. Ils ont voulu punir cette malheureuse ville de l'usurpation qu'elle avait commise et réduire à néant l'œuvre

de Midhat-Pacha. La pluie d'obus qui a fait de Roustchouk en huit jours « un amas de ruines sanglantes et fumantes, dominées seulement par les batteries et les redoutes turques, » était une exécution judiciaire et politique; ces obus meurtriers disaient aux Bulgares : Roustchouk n'est plus, tournez ailleurs vos yeux, regardez du côté de Tirnova. Si Abdul-Kérim eût été plus perspicace, ce bombardement psychologique lui aurait révélé l'endroit où les Russes se disposaient à franchir le Danube. Le 29 juin, le sultan Abdul-Hamid recevait un mémoire où il était dit : « Le passage des Russes près de Sistova avec la plus grande partie de leurs troupes démontre leur intention de s'avancer tout d'abord sur la route de Tirnova et de se mettre en possession de l'ancienne métropole de la Bulgarie pour y créer un gouvernement central et un foyer révolutionnaire d'où l'insurrection se propagera dans tous les sens. » La Russie n'oublie jamais la politique dans ses opérations militaires. Où commence la guerre? où finit la diplomatie? elle ne veut pas le savoir.

C'est au prince Tcherkassky, nommé depuis longtemps gouverneur-général de la Bulgarie, qu'était dévolue la tâche de prendre possession de Tirnova, d'y installer son prétoire et d'organiser la conquête qu'on n'avait pas encore faite. S'il faut en croire les indiscrétions viennoises, l'empereur lui dit à Bucharest, dans son audience de congé : « Il vous a été confié une double mission de la plus haute importance; vous avez à établir en Bulgarie une administration fondée sur de nouvelles bases et à créer un lien moral entre ce pays et la Russie. » Le gouvernement russe ne pouvait mieux choisir son instrument. Le prince est un homme de conseil et d'exécution; il a fait ses preuves chez les Polonais, qui ont admiré avec épouvante la subtilité de ses pensées et la pesanteur de sa main. Il appartient à la race des pétrisseurs de nations, qui ont étudié par principes ce qu'on pourrait appeler les lois du transformisme politique. Les idées de Darwin jouissent d'une grande vogue à Saint-Pétersbourg, et on les a appliquées avec infiniment de sagacité à la science sociale; certains politiques russes se chargent de perfectionner les hommes, les peuples et les consciences avec autant de succès que le célèbre naturaliste anglais perfectionne les pigeons. Dans ses charmantes *Lettres sur la Russie*, où la finesse du coup d'œil est accompagnée de belle humeur et d'une malice sans fiel, M. de Molinari nous raconte que, sous le règne de Nicolas, on envoya dans la Sibérie occidentale un gouverneur qui, indigné que l'idolâtrie existât encore dans son gouvernement, se mit en devoir de l'extirper. Il fit faire une enquête, et cette enquête lui ayant appris que chaque tribu idolâtre avait ses dieux particuliers, il voulut mettre un terme à cette anarchie divine. A cet effet, il rendit une ordonnance et dressa le rôle exact des dieux officiels qu'il était permis d'adorer à l'exclusion de tous les autres. C'était le premier pas, mais ce n'était pas assez; il s'agissait d'amener par degrés les idolâtres dans le giron de l'église orthodoxe. Il est des fossés

qu'on ne franchit pas de plein saut, et les hommes d'état qui savent leur métier ménagent les transitions. Après y avoir rêvé, le gouverneur adressa à Saint-Pétersbourg un mémoire dans lequel il démontrait la nécessité de convertir graduellement les païens au christianisme, en les convertissant d'abord au mahométisme. C'est ainsi que procèdent dans leurs hardies expériences ces régénérateurs de peuples. Ils perfectionnent l'animal humain par la sélection des idées, et si la sélection ne suffit pas et que les cerveaux résistent, on y joint des mesures d'expropriation pour cause d'utilité publique. Cela s'est vu en Pologne.

Quand M. de Bismarck quitta Berlin pour aller rejoindre l'armée prussienne en Bohême, il prit congé de M. Benedetti en lui disant : « J'emporte avec moi mon encrier et tout ce qu'il faut pour écrire. » M. de Bismarck emportait en Bohême son encrier, dans l'espérance qu'il aurait prochainement à écrire la minute d'un traité de paix. Lorsque le prince Tcherkassky quitta Bucharest, accompagné de ses 400 employés civils, il emportait un très grand nombre d'écritoires et de rames de papier, non qu'il se proposât d'écrire des dépêches, c'est l'affaire des diplomates; mais quand on est chargé de rendre des jugemens, de faire des lois, de donner une constitution à une province et d'établir « un lien moral » entre la Bulgarie et la Russie, le papier est un objet de première nécessité. On assure que, depuis qu'il est à Tirnova, le prince Tcherkassky écrit beaucoup. Il a décrété que désormais la langue officielle de l'administration et des tribunaux bulgares serait le russe, et c'est en russe qu'il rédige présentement un code provisoire. Le prince a toujours eu des secrets particuliers pour apprendre le russe aux peuples qui ne se soucient pas de le parler.

Les projets attribués par les journaux roumains au prince Tcherkassky ont étonné l'Europe, car l'Europe s'étonne de tout, faute d'avoir assez médité le nouveau droit des gens et les débats de la conférence de Bruxelles. L'Europe s'en tient aux règles du bon sens, que MM. Funck et Sorel ont habilement réduites en corps de doctrine; elle estime que la force n'est pas le droit, qu'un détenteur n'est pas un propriétaire, que l'occupant n'a aucune juridiction sur le territoire occupé et qu'il ne lui est pas permis d'en disposer comme de son bien, qu'il doit au contraire autant que possible laisser toutes choses dans l'état et dans leur intégrité, ne point anticiper sur l'œuvre de la diplomatie et attendre, pour faire acte de possesseur, qu'un traité en forme ait sanctionné sa conquête. Ce n'est point ainsi que l'entend le prince Tcherkassky, et on peut s'en remettre à lui du soin de remplir scrupuleusement sa mission. Pendant qu'on se bat au nord et au sud du Balkan, il s'occupe de faire bonne justice et maison nette. On lui a recommandé de tout changer, il change tout. Il transforme les fez en casquettes de peau ornées d'une croix, et il introduit dans la province du Danube les institutions communales de la Russie. Rien n'échappe à sa vigilante sollici-

tude; tout l'intéresse, le spirituel comme le temporel. Il confisque les biens des mosquées, il ordonne de réciter dans tous les temples des prières pour le tsar, et il a mis l'exarque de l'église bulgare, qui réside à Constantinople, en demeure de venir exercer sa charge à Tirnova, sous peine d'être destitué et remplacé. Désespérant de convertir les musulmans, le prince a commencé par les exclure de l'armée nationale et de toute fonction civile. Il s'occupe aujourd'hui de les bannir ou de les déposséder par une nouvelle répartition des biens-fonds, et il réserve le même sort aux riches propriétaires chrétiens qui étaient dévoués aux Turcs et qui remplissaient l'office de maires dans les villages. C'est ainsi que le nouveau gouverneur-général prépare en Bulgarie une vaste révolution économique et sociale, en transformant les fermiers en propriétaires et les propriétaires en gens ruinés, mais heureux, attendu qu'ils ont parole d'être dédommagés, si Dieu les aide, avant cinquante années révolues. Le prince Tcherkassky, la Pologne le sait, a étudié tout particulièrement l'influence qu'exercent les mesures agraires sur les affaires humaines; il sait aussi tout le parti qu'on peut tirer d'un terrorisme habilement employé pour faciliter le déplacement de la propriété. On lisait l'autre jour dans le *Journal russe de Saint-Pétersbourg:* — « Il n'y a pas lieu de regretter que la population musulmane de la Bulgarie fuie et quitte le pays pour la civilisation duquel elle n'a rien fait durant des siècles. Bien loin de les retenir, il faut favoriser cette émigration des musulmans, qui facilite considérablement la tâche de l'organisation agraire des Bulgares. »

A vrai dire, les mesures prises ou préparées par le prince Tcherkassky outre-passent les droits attribués aux conquérans par le projet qui a été discuté à Bruxelles. L'article 50 de la deuxième section portait que « les convictions religieuses, l'honneur, la vie et la propriété de la population pacifique doivent être respectés par l'armée ennemie. » Peut-être le prince a-t-il jugé que cet article n'était pas conforme à l'esprit général du projet, que c'était une inconséquence, une dérogation au grand principe en vertu duquel le fait de l'occupation substitue l'état envahisseur à tous les droits de l'état envahi. Le gouverneur-général de la Bulgarie est l'homme des méthodes précises et rigoureuses, il aime à trancher dans le vif, il estime que la logique est la première des vertus de l'esprit. Il entend faire une application énergique et radicale du nouveau droit des gens, et il ne craint pas que son radicalisme déplaise en haut lieu. On lui a donné pour instruction « de combler de biens les chrétiens de Bulgarie; » il leur fait part du bien des musulmans et il les enrichit, sans qu'il lui en coûte rien. La dette de gratitude qu'ils auront contractée envers leur bienfaiteur sera immense; comment la paieront-ils? Ces insolvables ne pourront s'acquitter qu'en se donnant à la Russie corps et âme.

Pendant que l'envahisseur taille, coupe, rogne dans le vilayet du Da-

nube, aussi librement qu'un propriétaire accommodant son jardin à sa guise, les hommes d'état de Vienne recourent à de singulières subtilités pour se dispenser de se fâcher de rien et de rien empêcher. Ils distinguent entre les actes politiques et les actes militaires, et ils déclarent que l'empire austro-hongrois, fidèle à la neutralité qu'il a promis d'observer, respectera la liberté de la Russie en tout ce qui concerne les actes militaires, mais qu'il se réserve à lui-même toute sa liberté d'action en tout ce qui regarde les actes politiques. Or il se trouve qu'en Bulgarie la politique, la guerre, la diplomatie, tout se fait à la fois, tout marche de front, et que l'Europe, si jamais elle se réunit pour dire son mot sur la question, n'aura plus qu'à sanctionner des faits accomplis, rendus plus irréparables encore par des dépossessions et par des massacres. On le sait à Vienne, mais on juge à propos de n'avoir pas l'air de le savoir. Aujourd'hui personne en Europe n'a sa liberté d'action, tout le monde y est le prisonnier de quelqu'un. Nous doutons à la vérité que M. de Bismarck, comme on le prétend, soit le prisonnier de sa reconnaissance; mais il se pourrait que le comte Andrassy fût le prisonnier du parti de la cour, lord Beaconsfield le prisonnier du *Times*, l'Angleterre la prisonnière de son bonheur et de sa richesse, comme la France est la prisonnière du 16 mai. S'il était vrai que de son côté le prince Gortchakof eût les bras liés par le panslavisme, il n'y aurait dans le monde entier que le prince Tcherkassky qui eût les mains libres, et c'est une bonne fortune dont il faudrait le féliciter.

Que le panslavisme profite des circonstances favorables et vraiment exceptionnelles que lui offre la situation de l'Europe pour accomplir ses grands et ambitieux desseins, on ne saurait sans injustice lui en faire un crime, et si la fortune lui est complaisante jusqu'au bout, on ne pourra nier qu'il n'ait mérité son succès ni soutenir qu'il a été plus heureux qu'habile. Seulement, lorsqu'il cherche à nous persuader que son seul mobile est l'intérêt de l'humanité, sa sollicitude pour les populations de la péninsule du Balkan et son zèle pour la religion orthodoxe, il est difficile à l'Europe de prendre au sérieux ses protestations; malgré sa bonne volonté, elle n'aperçoit pas sur les lèvres panslavistes « le lait de l'humaine tendresse. » Hegel, qu'on a pourtant accusé de trop respecter les faits accomplis et de donner toujours raison aux victorieux, a dit dans sa *Philosophie du droit* que tout état en guerre avec un autre doit être considéré comme un particulier qui plaide et qui a des intérêts et des passions, que partant il aurait mauvaise grâce de se poser en défenseur de l'éternelle justice, en représentant de la Providence. L'Europe ne croit plus aux guerres philanthropiques, aux guerres faites pour une idée, elle croit encore moins aux guerres saintes, et elle ne saurait admettre le désintéressement russe comme un point de doctrine. Le 14 mars 1769, au moment où Catherine II al-

lait entrer en campagne contre la confédération de Bar, elle publia un manifeste que signa le général en chef de l'armée russe, le prince Alexandre Michaïlovitch Galitzyne : « Ma très gracieuse souveraine, disait le prince dans ce curieux document, a fait suffisamment connaître à toute l'Europe et en particulier à la sérénissime république de Pologne par des déclarations réitérées les vues qui l'ont déterminée à prendre part aux affaires intérieures de cet état... Sa majesté l'impératrice s'est rendue aux prières que les Polonais lui ont faites et les a secourus avec tant d'affection et de désintéressement que les marques qu'elle a données de la pureté de ses intentions, de son amour pour la justice et de sa fidélité à remplir ses promesses, ne peuvent être contestées et dureront à jamais dans le souvenir de la nation polonaise. » Le généralissime ajoutait que sa majesté impériale n'avait en vue que le redressement des abus qui s'étaient glissés dans le gouvernement polonais, que la protection qu'elle devait aux dissidens persécutés par le fanatisme catholique, et qu'elle était uniquement guidée « par ses sentimens d'humanité (1). » Trois ans plus tard, la Pologne était partagée, et Catherine s'adjugeait pour son lot la Livonie polonaise avec un morceau de la Lithuanie; c'était un à-compte, en attendant mieux. Il est vraiment bien difficile de croire aux guerres saintes et désintéressées depuis que nous avons vu plus d'un conquérant

Par le chemin du ciel courir à la fortune.

Le Barbier de Séville, qui vient d'être repris à la Comédie-Française avec un si brillant succès, est l'histoire d'une annexion, et cette histoire nous plaît, parce que l'annexioniste qui en est le héros y va de franc jeu et ne donne point de fausses couleurs à ses desseins. Il ne se pique pas d'être un humanitaire ni l'apôtre du droit des gens, il n'aurait garde de faire des phrases; il aime éperdument la pupille du docteur Bartholo, il a juré qu'elle serait à lui : « Chacun court après le bonheur, s'écrie-t-il, il est pour moi dans le cœur de Rosine; je n'ai qu'un mot à vous dire, elle sera ma femme. » Ce cri de la passion nous réjouit; mais si le comte Almaviva s'avisait de se donner pour un philanthrope, s'il essayait de nous persuader qu'en délivrant Rosine de ses grilles, il fait œuvre pie, qu'il obéit aux ordres du ciel, le comte Almaviva nous plairait beaucoup moins, et nous serions tentés de trouver qu'après tout le docteur Bartholo est un personnage intéressant et que Figaro fait un vilain métier.

G. VALBERT.

(1) Recueil des traités, conventions et actes diplomatiques concernant la Pologne, par M. le comte d'Angeberg, p. 72. Paris, Amyot, 1862.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 juillet 1877.

Pourrait-on nous donner l'explication d'un phénomène assez singulier? Voici bientôt trois mois qu'un acte personnel du chef de l'État a changé du tout au tout la situation de la France. Un cabinet choisi en dehors de la majorité parlementaire a été appelé au pouvoir. La chambre des députés, qui n'avait pas la confiance du gouvernement, selon le mot presque naïf d'un des membres du cabinet, a été dissoute avec le concours du sénat; l'administration du pays a été instantanément et profondément remaniée. Une politique nouvelle ou prétendue nouvelle a été proclamée comme un symbole de salut public, comme la dernière garantie de la société en détresse! Les ministres providentiels chargés de représenter cette politique se sont adressés à l'opinion, non-seulement par leurs discours dans les chambres, tant qu'il y avait des chambres, mais par leurs actes, par leurs circulaires, par leurs instructions à tous les fonctionnaires, par leurs journaux, par leurs affiches dans toutes les communes de France. M. le président de la république lui-même a saisi depuis le 16 mai toutes les occasions de dévoiler la pensée et les intentions qui l'avaient dirigé; il s'est expliqué dans ses messages, dans une allocution à Compiègne, dans un ordre du jour à l'armée de Paris, et hier encore il a choisi la paisible ville de Bourges pour prononcer un nouveau discours, pour dissiper tous les doutes et répondre à toutes les accusations, pour faire la lumière en un mot. Les discours, les déclarations, les commentaires se succèdent, et cependant plus nous avançons dans cette carrière d'aventure, plus les explications se multiplient, moins on voit clair dans cette étrange situation créée le 16 mai, moins on sait réellement où l'on va. Tous les éclaircissemens ne font quelquefois qu'épaissir l'obscurité ou ne servent à rien. C'est qu'il est malheureusement vrai que le gouvernement s'est placé dans des conditions fausses, violentes, où il est réduit à démentir ses intentions et ses déclarations par ses connivences, ses paroles par ses actes, ses résolutions les meilleures par les emportemens de la lutte à laquelle il s'est condamné.

De là cette invincible et inquiète défiance qui persiste malgré toutes ses explications, qu'il ne peut réussir à dissiper, parce qu'il a créé, sans nécessité, un grand trouble dont il n'est plus le maître, il a jeté de sa propre main les dés en l'air, et on ne sait pas au profit de qui ils tourneront.

Une des plus étranges prétentions est de croire qu'on peut tout couvrir, tout pallier, tout expliquer par un mot, le mot de conservateur. A entendre certains partisans du gouvernement, que le 16 mai ait été une faute, un imprudent coup de tête ou une résolution généreuse, il n'est pas moins fait et irrévocable; il a été accompli pour l'intérêt conservateur. Il ne reste plus maintenant qu'à suivre jusqu'au bout le chef de l'état et le ministère dans la campagne qu'ils ont entreprise, à emboîter le pas. On n'est un conservateur qu'à ce prix, tout est là : il faut choisir entre le 16 mai avec ses conséquences et la commune! Nous connaissons ces dilemmes, ils ont déjà servi plus d'une fois. C'est avec cela que les ultra de la restauration ont poussé la monarchie à sa perte en lui conseillant d'aller jusqu'au bout, de remplir sa mission providentielle, de sauver le pays malgré lui et malgré la loi, en traitant l'indépendance et le sentiment légal comme une sédition!

Le gouvernement n'en est pas sans doute à ces extrémités où le pousseraient ses dangereux auxiliaires; il ne tient pas à s'aventurer outre mesure dans la voie de réaction où il est entré, il voudrait même s'arrêter à un point qu'il a quelque peine à définir. Il ne veut pas violer la constitution, M. le président de la république s'en est vivement défendu dans son discours de Bourges. M. le maréchal de Mac-Mahon n'a d'autre ambition que de rester sur le terrain de la constitution, et, sur ce terrain, « de marcher à la tête des hommes d'ordre de tous les partis, de les protéger non-seulement contre les passions subversives, mais contre leurs propres entraînemens, de réclamer d'eux qu'ils fassent trêve à leurs divisions pour écarter le radicalisme, qui est notre ennemi commun... » C'est le dernier programme du 16 mai; il n'a certes rien de nouveau et d'extraordinaire, rien qui ne semble assez simple. Il faut cependant s'entendre. On fait appel aux « hommes d'ordre de tous les partis, » et quand on en vient à la réalité, il se trouve que ces « hommes d'ordre, » à la tête desquels on veut marcher, sont ceux qui se réjouissent puérilement, parce que, dans cinq ou six discours échangés à Bourges entre les autorités locales et M. le président de la république, on a réussi à ne pas prononcer le mot de république. Que veut-on que pense le pays lorsqu'on lui parle sans cesse de la constitution et lorsqu'en même temps le gouvernement n'a d'autres alliés, nous allions dire d'autres complices, que ceux qui méditent ouvertement la ruine de cette constitution, lorsque deux ou trois partis sont à calculer les heures qu'ils ont à attendre avant de se disputer l'héritage du pouvoir qu'ils ne soutiennent que pour le remplacer? Le ministère

ne s'aperçoit pas, que s'il y a des confusions, c'est lui qui les a créées et propagées, s'il y a des soupçons et des doutes, c'est lui qui les suscite en prolongeant indéfiniment une situation incertaine et obscure où les défenseurs emportés de la politique nouvelle n'ont d'autre souci que de menacer la France de nouveaux conflits, si elle refuse de se soumettre aux comités électoraux du syndicat du 16 mai. Le gouvernement ne voit pas que les vrais conservateurs sont aujourd'hui non dans cette coalition incohérente qui ne peut lui offrir qu'un appui précaire, mais parmi ceux qui restent sans arrière-pensée avec la loi qu'on leur a donnée, avec la république, puisque la république existe, avec ces institutions nouvelles qui ne seraient pas plus mauvaises que d'autres si des passions ennemies ne s'efforçaient de les dénaturer et de les déconsidérer.

Le malheur du gouvernement est de s'être engagé et d'avoir engagé la France avec lui dans un véritable inconnu. Il a cru que le moment était venu d'avertir le pays et de combattre le radicalisme, que la prépondérance d'élémens ardens et hostiles dans la chambre des députés rendait impossible le jeu régulier des institutions et des pouvoirs publics ; soit. C'était une politique qui pouvait être soutenue, qui n'avait dans tous les cas rien d'illégal ni de sérieusement inquiétant. Puisqu'on en était là, il y avait un moyen bien simple, c'était de s'adresser franchement, résolûment à la raison du pays. L'essentiel était de ne pas perdre de temps, de ne pas laisser se prolonger une crise nécessairement faite pour réagir sur tous les intérêts de sécurité intérieure, de diplomatie, de commerce, d'industrie. Quelques semaines devaient suffire, et le pays, laissé à sa liberté, averti avec autorité, aurait peut-être répondu mieux qu'on ne le croit à un appel ainsi fait sans subterfuge, sans l'appareil des menaces et des pressions abusives. De toute façon, quel que fût le résultat, rien n'eût été compromis par une épreuve loyalement acceptée, où le chef de l'état, après avoir fait ce qu'il considérait comme son devoir, n'avait plus qu'à attendre le verdict du pays. A cela, il n'y avait vraiment rien à perdre, rien à craindre. Le pouvoir de M. le président de la république restait intact, il ne pouvait être mis en question pour avoir exercé un droit constitutionnel; il demeurait à tout événement une garantie conservatrice au milieu du mouvement des partis destinés à se retrouver en présence dans un parlement nouveau. Ce qu'il y a eu de dangereux, de redoutable, c'est qu'au lieu de suivre ce cours régulier, la crise ouverte le 16 mai est devenue dès le premier moment une sorte de lutte à outrance, engagée au nom de M. le président de la république aussi bien qu'au nom du ministère, non-seulement pour faire appel à la raison libre et mieux informée du pays, mais pour enlever à tout prix une victoire de scrutin, une sanction de tous les actes qui se sont succédé depuis trois mois. Le gouvernement s'est trouvé si violemment engagé qu'il a été aussitôt dans l'alternative de courir au-

devant d'un misérable échec ou d'avoir recours à tous les artifices des coalitions compromettantes, à toutes les armes administratives, à tous les moyens de pression, de répression ou d'intimidation. Entraîné par la périlleuse logique de ce rôle de sauveur qu'il s'est gratuitement donné et qui peut conduire à de singulières extrémités, il s'est fait une obligation du succès, au risque de passer pour abuser de tout, du nom de M. le président de la république comme du reste et d'affaiblir d'avance l'autorité de la victoire qu'il pourrait obtenir par la manière même dont il l'aurait conquise. D'une épreuve qui n'a rien que de simple et de régulier dans un régime constitutionnel, on a fait une sorte de partie où l'on peut tout perdre, et où en gagnant on ne sait si on n'aura pas tout simplement travaillé pour des alliés menaçans; voilà la question telle qu'elle se dégage de toute une politique, d'une série d'actes et de procédés qui sont comme les préliminaires significatifs de ces élections au terme encore incertain.

Que le gouvernement se croie tout permis dès qu'il s'agit de combattre des adversaires que, par un artifice dont il n'est pas lui-même dupe, il se plaît à confondre sous le nom de radicaux, c'est possible; mais évidemment il y a dans le cabinet des hommes trop éclairés, trop expérimentés pour ne pas comprendre tout ce qu'il peut y avoir de dangereux dans ces délais, ces subterfuges, ces interprétations législatives dont il se fait une arme. C'est tout un système qui peut avoir son prix comme spécimen de l'esprit d'expédient, de la subtilité d'habiles praticiens de la politique. A quoi tout cela peut-il conduire, si ce n'est à rapetisser, à compliquer et peut-être à envenimer la grande question qui va se débattre? Ainsi, le ministère ne veut pas sortir de la loi, c'est entendu; il respecte toutes les lois, c'est de sa part une très louable condescendance; il convoquera les électeurs, comme c'est son devoir, nous ne le mettons pas en doute. Quel avantage trouve-t-il cependant à prolonger les incertitudes du pays, à laisser répéter par ses amis, par ses confidens, qu'il ne serait pas éloigné d'ajourner le scrutin au 14 octobre? La question délicate est en ceci : la constitution fixe un délai de trois mois pour la convocation des collèges électoraux. Il s'agit de savoir si, pour se mettre en règle avec la loi, il suffit de publier le décret de convocation dans le délai trimestriel, en se donnant par surcroît les vingt jours qui doivent s'écouler pour la période électorale entre la publication du décret et l'ouverture du scrutin. C'est une interprétation qui peut au moins être contestée. Remarquez que tout est en suspens, que, plus les élections seront retardées, moins la chambre nouvelle aura de temps pour expédier les affaires les plus urgentes, telles que le budget, qu'il y a encore des élections des conseils généraux à faire, et que ces conseils généraux eux-mêmes auront à répartir les contributions départementales que le parlement devra voter en toute hâte. Vingt jours qui compliquent tout, quand il s'agit d'une question dont on fait dépendre les destinées

du pays, est-ce la peine de subtiliser, de jouer avec un texte constitutionnel, de laisser peser d'avance sur un scrutin si grave un soupçon, une apparence d'illégalité ou d'irrégularité? Si le gouvernement n'a pas encore pris un parti, ce qu'il a certainement de mieux à faire, c'est de se prononcer pour l'interprétation la plus simple, la plus évidente, celle qui a l'avantage de ne laisser place à aucune contradiction. Le cabinet peut vraiment se dispenser d'ajouter cette difficulté de plus à toutes les difficultés devenues assez comiques de cette étrange guerre dans laquelle il est engagé au sujet du colportage, de la vente ou de la distribution des journaux.

Le gouvernement a entrepris de chasser de la voie publique, au moins dans les départemens, tous les journaux qui ne sont pas de son avis, et à vrai dire c'est un moyen expéditif de préserver les populations des dangereuses lectures. Ici seulement nous nous demandons très humblement si c'est de la politique sérieuse qu'on fait avec toutes ces chicanes d'administrateurs légistes, avec toutes ces interprétations captieuses, mêlées d'arbitraire préfectoral. L'embarras du gouvernement est de se reconnaître dans ce fourré de textes où il se perd, où il peut bien trouver des armes de répression, mais où ses adversaires à leur tour trouvent d'autres armes pour se défendre. C'est la merveille de notre législation où l'on peut tout découvrir! Les adversaires du gouvernement, il est vrai, ont pour eux un article de la loi sur la presse de 1875, qui ne permet plus aux préfets d'interdire la vente de tel journal déterminé. En revanche, le gouvernement a toujours pour lui une loi de 1849 qui laisse aux préfets le droit de donner ou de retirer les autorisations de police aux colporteurs. Il en résulterait, par parenthèse, que le gouvernement, privé du droit restreint d'interdire la vente d'un journal, garderait le droit beaucoup plus étendu d'interdire la vente de tous les journaux en supprimant les autorisations générales de colportage, — et les préfets ne manquent pas d'user savamment de cette ressource. Mais voici qui complique tout. Il y a un décret de 1870 qui déclare la librairie libre après une simple déclaration, et les libraires peuvent vendre des journaux. Que faire à cela? On imagine la guerre contre les librairies fictives. Là-dessus les tribunaux se partagent; la question va en cour d'appel, elle ira peut-être en cour de cassation, et en attendant les élections se feront, elles auront été faites sous un régime dont l'illégalité sera peut-être reconnue. Franchement, nous ne voyons pas ce que le gouvernement peut gagner à tous ces petits moyens, au lieu de se présenter simplement, résolûment au pays au nom d'une politique, — que le pays, il est vrai, reste libre de sanctionner ou de désavouer.

Avant que cette situation incertaine où la France est réduite à se débattre ait retrouvé quelque fixité, avant que les questions intérieures qui nous divisent et qui affaiblissent nécessairement la politique de notre pays aient été à demi résolues ou éclaircies, la question qui s'a-

gite en Orient n'aura-t-elle pas été tranchée par les armes? L'Europe ne se réveillera-t-elle pas en présence d'une de ces péripéties, d'une de ces paix soudaines qui ont plus d'une fois mis fin aux guerres entre Russes et Turcs? Le moment n'est pas encore venu sans doute; mais il peut venir avant qu'à Vienne ou à Londres on soit arrivé à savoir si on veut laisser la politique du cabinet de Saint-Pétersbourg aller, elle aussi, jusqu'au bout. Aujourd'hui l'avantage de la décision reste à la puissance qui est en pleine action, qui s'est jetée pour ainsi dire de tout le poids de ses armes sur ce problème oriental.

Les affaires de la Russie, il est vrai, ne sont point partout également brillantes. La campagne d'Asie n'a pas décidément réussi. Les Russes ont été arrêtés sur tous les points dans leur marche concentrique en Arménie, ils ont été repoussés victorieusement par les Turcs. Soit que le plan d'invasion ait été mal combiné, soit que les forces russes se soient trouvées insuffisantes, soit qu'il y ait eu du décousu dans l'action de colonnes trop disséminées, les généraux du tsar ont échoué là où leur succès paraissait le plus vraisemblable, et ils ont échoué devant celui des chefs militaires turcs qui inspirait le moins de confiance. Le commandant de l'armée ottomane d'Asie, Moukhtar-Pacha, s'est certainement tiré, ne fût-ce que pour le moment, d'une position périlleuse. La colonne formant l'aile droite de l'invasion russe est allée se heurter inutilement contre Batoum. L'aile gauche du général Tergukasof, après avoir marché de succès en succès de Bayazid à Toprak-Kalé, a été arrêtée net et mise en déroute sans avoir pu être secourue en temps opportun. Le général en chef lui-même, Loris Melikof, marchant au centre et couvrant les premières opérations de l'investissement de Kars, est allé se faire battre à Zewin. Les forces du tsar ont été battues en détail, et de cette invasion, commencée avec une apparence d'éclat, il n'est plus resté bientôt qu'un mouvement précipité de retraite vers la frontière, d'où les Russes ne peuvent s'élancer de nouveau qu'après s'être suffisamment reconstitués. Ils ont besoin de renforts d'autant plus sérieux qu'en reprenant la campagne en Arménie, comme ils s'y préparent, ils ont à se tenir en garde contre les mouvemens d'insurrection qui se manifestent dans le Caucase. Si les Russes ne poursuivaient la guerre qu'en Asie, ils ne feraient pas absolument jusqu'ici une figure de victorieux; mais ils ont en Europe un champ de bataille bien autrement important, le Danube, la Bulgarie, les Balkans, et c'est là évidemment que la Russie porte avant tout son attention, qu'elle amasse tout ce qu'elle a de forces : c'est là que la lutte décisive est désormais engagée. Les événemens graves se pressent maintenant et pourraient bien n'être que le prélude d'événemens plus graves encore.

La Russie semble vouloir regagner aujourd'hui, par la rapidité de sa marche et de ses coups, la lenteur vraisemblablement inévitable qu'elle a mise dans ses opérations au début de la campagne. Après avoir été

arrêtés pendant bien des semaines sur la rive gauche du Danube par les obstacles naturels, par la nécessité de concentrer leurs moyens d'action, leurs approvisionnemens, le Russes se sont décidés. Ils ont franchi le fleuve dès le mois dernier, partie dans le bas-Danube, par Galatz, partie dans la région supérieure, au-dessus des forteresses turques, en face de Sistova. La fraction de l'armée russe qui a passé par Galatz a envahi la Dobrutscha, et après s'être avancée vers ce qu'on appelle le mur de Trajan, elle semble maintenant avoir pour mission d'investir Silistrie. L'autre fraction, de beaucoup la plus considérable, celle qui forme la masse de l'armée russe, en passant le fleuve à la hauteur de Sistova, est entrée directement dans la Bulgarie. Elle a eu besoin de quelques jours pour s'établir sur la rive droite, pour assurer ses premières communications en s'étendant dans la Bulgarie, sur la route de Tirnova. Elle a enlevé de vive force Nicopolis, qui lui garantit de ce côté le passage du fleuve, et d'un autre côté elle s'est mise en mesure d'investir Roustchouk, que l'artillerie russe canonne de la rive opposée du Danube, de Giurgevo. En même temps, une forte avant-garde, conduite par le général Gourko, a été audacieusement lancée sur les Balkans, qu'elle a pu franchir et dont elle tient aujourd'hui les principaux défilés. Ainsi, tandis que l'armée du grand-duc Nicolas occupe Nicopolis, se répand dans la Bulgarie, investit, au sommet du quadrilatère, sur le Danube, Roustchouk et Silistrie, les têtes de colonnes russes sont déjà au sud des Balkans, vers Yamboli et Yeni-Zagra, menaçant les routes d'Andrinople et de Philippopolis.

Quelles sont les forces réelles de cette avant-garde? Il est difficile qu'elles soient considérables, et il n'est pas moins difficile que le gros des forces russes puisse les suivre de sitôt. Évidemment, si l'armée turque, dont on est réduit à mettre l'existence en doute, qui doit bien cependant être quelque part autour de Choumla, si cette armée avait eu à sa tête un homme de guerre, les Russes auraient couru et courraient encore d'extrêmes périls. Ils auraient été exposés à être jetés dans le Danube dans les quarante-huit heures qui ont suivi le passage, et ils seraient encore exposés à voir leur ligne d'opération bouleversée. Ils ont pu sentir le danger à l'attaque récente d'Osman-Pacha, qui, venant de Widdin, a engagé l'action contre un corps russe à Plewna, et lui a mis 2,000 hommes hors de combat. Sauf cette affaire, qui a été un succès presque accidentel et sans lendemain pour Osman-Pacha, les Turcs n'ont rien fait de sérieux jusqu'ici sur le Danube. Si le généralissime Abdul-Kérim avait un plan inconnu, il l'a emporté avec lui: il a payé son inaction d'une disgrâce, il a été rappelé avec le ministre de la guerre, Rédif-Pacha, qu'on avait envoyé à Choumla, et l'armée de Bulgarie vient de recevoir un nouveau chef. D'un autre côté, à la nouvelle du passage des Balkans par les Russes, on s'est hâté à Constantinople d'expédier à leur rencontre le ministre de la marine, Réouf-

Pacha, avec quelques forces, et il y a eu diverses affaires; mais le mal n'est-il pas irréparable? La situation n'est-elle pas déjà singulièrement compromise pour l'empire ottoman?

Toujours est-il que, même encore à l'heure qu'il est, s'il y avait une armée turque, les Russes engagés sur cette longue ligne du Danube au-delà des Balkans, ayant tout à la fois à se défendre contre des forces ramenées au combat et à protéger leurs communications, à s'approvisionner sans cesse, resteraient assurément dans une position des plus difficiles, des plus précaires. L'audace qu'ils ont montrée n'a qu'une explication. Ils ont cru que la désorganisation turque leur permettait tout; ils ont compté, par une marche hardie, inattendue, frapper les imaginations et réduire à merci le gouvernement ottoman. Ils ont espéré peut-être qu'un coup de main heureux tenté sur Andrinople déciderait la question. Il est certain que les dernières péripéties de la guerre sur le Danube ont mis le désarroi à Constantinople. Ce n'est pas seulement le généralissime Abdul-Kérim qui a été destitué et qui disparaît avec le ministre de la guerre; le ministre des affaires étrangères, Savfet-Pacha, est, lui aussi, remplacé par un personnage assez terne, Aarifi-Pacha, qui a occupé sans éclat quelques emplois diplomatiques ou administratifs, et bien mieux encore : voici maintenant qu'on paraît rappeler à Constantinople l'ancien grand-vizir exilé à l'ouverture de l'ère constitutionnelle, Midhat-Pacha, qui erre depuis quelques mois en Europe, qui était hier à Plombières et est parti aussitôt pour Vienne. Midhat-Pacha va-t-il reconquérir son vizirat? Est-il chargé de quelque haute mission à Vienne et à Londres? Avant son départ, il n'aurait pas, dit-on, déguisé ses impressions; il serait assez disposé à croire que, pour la Porte, il n'y a rien de mieux à faire aujourd'hui que de traiter directement avec le cabinet de Saint-Pétersbourg, et dans la panique qui a éclaté à Constantinople, il a dû y avoir quelque velléité, quelque suggestion de ce genre. C'est là probablement l'origine des bruits de paix qui ont couru récemment. Dans tous les cas, les événemens ne peuvent maintenant que se précipiter. Si la Russie s'est engagée sans prévoyance, par une sorte de coup de tête, dans sa pointe aventureuse au-delà des Balkans, elle pourrait le payer cher et être encore exposée à retrouver en Europe quelques-uns des échecs qu'elle a essuyés en Asie. Si elle a su ce qu'elle faisait, si elle est sûre de ses forces aussi bien que de la faiblesse de la Turquie, si elle est en mesure de maintenir ses premiers succès, il n'y a plus rien à dire : la Russie a désormais la route de Constantinople à peu près ouverte, et à la vérité elle agit sur son passage en puissance souveraine qui ne veut pas lâcher sa proie; elle tient l'empire ottoman à sa merci, elle peut dicter des conditions, résoudre la question d'Orient comme elle l'entendra, avant même que l'Europe ait le temps de s'en mêler sérieusement, et nous pourrions être tout près de voir se reproduire quelque péripétie comme celle qui mit fin à la guerre de 1828 par

le traité d'Andrinople, seulement avec des conditions aggravées cette fois pour l'empire ottoman. La Russie ne refuserait certainement pas d'admettre la diplomatie à reprendre en commun la conférence de Constantinople. Dans ces conditions, il faut bien l'avouer, l'Europe n'interviendrait plus que pour la forme, pour sanctionner ce qu'elle ne pourrait plus empêcher.

Est-ce là tout ce qu'ont voulu, tout ce que veulent particulièrement l'Autriche et l'Angleterre? Le dernier mot de la politique des deux puissances pour le moment les plus intéressées aux affaires orientales peut-il consister dans une intervention tardive, impuissante, suivant des faits accomplis et couvrant d'un protocole complaisant des résultats conquis par la Russie? L'Autriche est assurément dans une position délicate; elle est enchaînée par toute sorte de considérations extérieures et intérieures. Suivre sous une forme quelconque la Russie dans sa croisade en Orient, elle ne le pouvait pas : c'était contraire à toutes les traditions de sa politique, contraire au bon accord des deux parties de la monarchie, puisque les Hongrois ne se seraient prêtés en aucun cas à une coopération avec les Russes, pas même à des interventions profitables dont l'unique effet eût été de grossir par des annexions les élémens slaves de l'empire. Prendre parti contre la Russie, se mettre dès le début en hostilité avec elle par des démonstrations menaçantes, le cabinet de Vienne ne pouvait le vouloir : les rapports intimes de l'empereur François-Joseph avec l'empereur Alexandre ne le permettaient pas, les rapports avec l'Allemagne faisaient de la prudence une nécessité. L'Autriche s'est contentée de quelques garanties qui lui ont été données, qui n'avaient d'autre objet que d'éloigner la guerre de ses frontières et qui n'ont été d'ailleurs qu'à demi respectées; elle s'est enfermée dans sa savante circonspection. L'Angleterre, de son côté, quoique plus libre que l'Autriche, est restée à peu près dans la même mesure. Elle s'est bornée, dans sa déclaration de neutralité, à définir les intérêts anglais qu'elle ne pourrait laisser atteindre sans les sauvegarder. La Russie est certainement trop habile pour n'avoir pas rassuré le cabinet de Londres sur ces « intérêts anglais, » et le comte Schouvalof a même été chargé de remercier lord Derby « pour avoir désigné ainsi à son gouvernement les endroits où gisaient les *torpilles*. »

Rester neutre, absolument neutre, laisser l'empire ottoman à lui-même, c'était bon au commencement de la guerre. Cela suffira-t-il à des puissances comme l'Autriche et l'Angleterre maintenant que tout s'ébranle, que les Roumains suivent les soldats du tsar au-delà du Danube, que la Bulgarie semble traitée en province conquise et que la Russie est au sud des Balkans, menaçant Constantinople? C'est là justement la question qui s'agite à Vienne et à Londres. L'Autriche paraît vouloir accentuer un peu plus sa politique; elle se déciderait à mobiliser une

partie de son armée. L'Angleterre a déjà envoyé sa flotte à Besika et elle vient d'expédier quelques milliers d'hommes de renfort à Malte, dans les garnisons de la Méditerranée. Il ne faut cependant rien exagérer : ce n'est pas même une apparence d'entrée en action. L'Autriche n'est point évidemment disposée à aller bien loin, et les démonstrations anglaises se ressentent trop visiblement des divisions du cabinet de Londres pour avoir un caractère bien décisif. En réalité, ces démonstrations sont le prix de transactions incessantes entre des influences diverses, — lord Beaconsfield, le ministre de la guerre, M. Gawthorne Hardy, inclinant à l'action, lord Salisbury, lord Carnarvon défendant le système de neutralité absolue, et lord Derby, sir Stratford Northcote intervenant à propos pour écarter par des combinaisons inoffensives, telles que l'envoi de 3,000 hommes à Malte, des résolutions plus caractérisées, comme l'occupation de Gallipoli. De la part de l'Angleterre comme de la part de l'Autriche, ces manifestations sont probablement destinées à rester des actes conservatoires bien plus que des actes comminatoires. Les deux puissances tiennent à ne point être prises au dépourvu et à montrer qu'elles ne sont pas insensibles aux événemens ; elles croient pouvoir ainsi exercer une influence utile sur la conclusion de la paix. Le comte Derby disait l'autre jour dans la chambre des lords qu'il ne connaissait pas de situation meilleure pour une intervention efficace que la fin d'une guerre où les puissances belligérantes sont épuisées et où « les puissances neutres, sans être compromises dans un sens ou dans l'autre, ont toutes leurs forces encore fraîches et complétement intactes. » C'est possible théoriquement ; en fait, si la guerre se terminait brusquement par une négociation directe de la Turquie avec la Russie, on ne la rallumerait probablement pas pour disputer au vainqueur le prix de ses succès, et la théorie de lord Derby resterait une habileté de langage décorant l'inaction jusqu'au bout.

Peut-être ceux des Anglais qui n'en sont pas, comme M. Bright, à regretter toujours la participation de leur pays au siége de Sébastopol, peut-être ces Anglais fidèles aux traditions de leur vieille politique s'aperçoivent-ils aujourd'hui que là où la France ne peut pas jouer tout son rôle il manque quelque chose dans le jeu des grandes affaires du monde. La France de moins, c'est la guerre de 1828, la guerre de 1877 se déroulant devant l'Europe spectatrice inquiète et impuissante. La France de plus, c'est la guerre de 1854, qui a été l'œuvre de l'alliance des deux nations pour la défense d'un intérêt européen, et dont un de nos historiens, M. Camille Rousset, reproduit aujourd'hui les vieux souvenirs dans des pages substantielles et animées. L'auteur de l'*Histoire de la guerre de Crimée* le dit justement : Cette lutte a cela d'original et de frappant qu'elle n'a laissé et ne pouvait laisser ni amertume ni malveillance durable chez les combattans des deux camps. Elle a été

glorieuse pour le vaincu presque autant que pour le vainqueur, honorable pour tous, et, à bien dire, qui sait si la Russie elle-même, au prix d'une épreuve momentanée, n'y a pas gagné plus qu'elle n'y a perdu? Ces soldats de Sébastopol dont Totleben dirigeait les efforts, dont Nachimof, Kornilof, réchauffaient les courages, étaient faits pour honorer ses armes, et de cette crise militaire, morale, politique, nationale, elle est sortie plus forte après ces années de recueillement dont parlait un jour le prince Gortchakof. La guerre d'aujourd'hui est une revanche pour les Russes, c'est possible; la Russie n'avait pas besoin de prendre une revanche d'une guerre qui n'avait pas diminué sa grandeur, qui n'avait d'autre objet que de mettre sous la garde de l'Europe cette question d'Orient destinée peut-être à devenir un grand piége pour la politique des tsars. M. Camille Rousset retrace tous ces faits du passé, la campagne des Turcs sur le Danube, la descente en Crimée, la bataille de l'Alma, le siége de Sébastopol, avec la fidélité d'un homme qui a puisé à toutes les sources, qui a eu sous les yeux jusqu'aux confidences les plus intimes des hommes engagés au plus vif de l'action.

C'est l'attrait de ce livre, juste pour les Russes comme pour leurs adversaires, exact, presque trop abondant en détails techniques et toujours intéressant néanmoins. Il y a des momens où le récit devient un véritable drame entre Paris et le plateau de Chersonèse, entre tous ces personnages, l'empereur Napoléon III qui s'obstine à imposer des plans, à parler de ce qu'il ne sait pas, Pélissier qui résiste, Vaillant, Canrobert, Niel. Bien des traits douloureusement éloquens se détachent dans ces correspondances intimes devenues de l'histoire. Un jour Pélissier écrit : « Nous avons tous besoin de faire la guerre pour l'apprendre sur une grande échelle. » Niel dit dès ce moment de son côté : « La véritable difficulté la voici; après une longue paix, personne ne sait se servir d'une armée de 180,000 hommes. C'est une armée trop lourde. On a excellé dans de petits combats en Afrique, on ne veut que de ceux-là. » Laissez s'écouler quinze années encore : le mal n'est pas guéri, l'instruction n'est pas venue, l'esprit militaire dont Canrobert déplore les défaillances ne s'est point relevé, et alors c'est cette guerre de 1870-1871 que l'état-major prussien continue à raconter dans une livraison nouvelle, où il traite du siége de Paris, de l'armée de la Loire, de l'éphémère succès de Coulmiers. Cette guerre de 1870 a été comme une explosion de tout ce qui avait altéré la vieille armée française. C'est à ceux qui en ont l'impérieux devoir de songer aujourd'hui qu'il faut un esprit nouveau pour refaire une armée nouvelle digne de la France, digne du passé et de l'avenir de notre patrie.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

Lettres de Crimée, souvenirs de guerre, par M. Charles Bocher. Paris 1877; Calmann Lévy.

M. Charles Bocher publie aujourd'hui même la correspondance qu'il entretenait avec ses amis et sa famille pendant la guerre de Crimée. On retrouvera dans ces lettres les grandes émotions qui assaillent l'homme de cœur qui combat pour son pays. Officier de l'armée d'Afrique, M. Bocher a écrit ici même des pages brillantes dans lesquelles il a raconté le siége de Zaatcha, la prise de Narah et bien d'autres faits glorieux pour nos armes, aussi ses lettres ne laissent-elles rien à désirer au point de vue du talent de l'écrivain; il y a même pour nous un autre intérêt, c'est que nous avons rencontré dans ces récits le portrait de bien de nos collaborateurs qui, eux aussi, faisaient partie de l'armée d'Orient: MM. Jurien de la Gravière, de Molènes, de La Tour du Pin, duc de Dino, etc. Voici d'ailleurs des fragmens que nous détachons du volume et qui permettront à nos lecteurs d'apprécier tout de suite ce livre:

24 mars 1855.

« Nous avons eu, l'avant-dernière nuit, une sortie des Russes très vigoureuse et parfaitement combinée contre nos ouvrages du côté du Mamelon-Vert. C'est assurément la plus forte attaque que nous ayons eue à subir depuis Inkermann. Ils étaient 7,000 ou 8,000, commandés par Khroulef. Nos troupes de garde ne s'y attendaient guère. Les tranchées, soudainement envahies par ces intrépides assaillans, ont été le théâtre d'un combat des plus sanglans. Notre résistance énergique a fini par dégoûter l'ennemi, qui s'est retiré avec de grandes pertes. Une suspension d'armes de quelques heures a eu lieu aujourd'hui pour enterrer les morts; il y avait 600 cadavres sur le terrain. Des officiers et sous-officiers des troupes engagées des deux côtés, avec des hommes de corvée, viennent reconnaître les cadavres et faire enlever ceux qui leur appartiennent. C'est un triste spectacle. Ces victimes de la guerre sont la plupart défigurées affreusement; souventil leur manque presque la tête, un bras, une jambe. Quelles impressions pour ceux qui les avaient vus la veille dans la puissance de la vie et de la santé!

« Pendant cette triste cérémonie, les officiers français et russes, qui se trouvaient là en assez grand nombre, ont fini par se rapprocher et échanger des paroles de politesse en se donnant force poignées de main. Des deux côtés, on faisait des vœux pour la fin d'une guerre qui mettait en présence deux armées plutôt sympathiques l'une à l'autre. . . . . »

Du camp de Tracktir, 1er juin.

« J'espère qu'à Paris on aura jugé, comme à l'armée d'Orient, le rare

mérite et la noble conduite pleine de désintéressement du général Canrobert. L'histoire offre peu d'exemples d'une telle abnégation; elle ne nous parle que d'ambitieux capables de tout pour conserver ou saisir le pouvoir. L'impossibilité de faire adopter par les Anglais un plan de campagne qui était le meilleur et le plus décisif a fait tomber en d'autres mains la direction des opérations du siége.

« Le commandant du 2e corps avait été indiqué au gouvernement, par celui dont il était le lieutenant, comme le plus capable pour cette direction. L'opinion de l'armée était d'accord en cela avec son digne chef. Les antécédens militaires de Pélissier, sa valeur personnelle, sa haute autorité sur ses compagnons d'armes, justifient cette confiance publique. Le nouveau général en chef n'est pas le même homme que celui qu'il remplace : c'est un tout autre caractère, mais c'est un caractère. Il a bien sa valeur. Fier, énergique, décidé, il saura tout sacrifier pour le succès, sa propre vie comme celle de ses soldats. D'une grande probité, il ne transigera ni avec ses opinions, ni avec sa conscience; il ira toujours droit au but, sans se préoccuper des autres. Peu aimé du soldat, qu'il traite durement, il saura s'en faire respecter et obéir... Il aime à s'entourer de gens distingués, comme le font tous les esprits d'élite. Pour de l'esprit, il en a beaucoup et du plus mordant; il en a souvent abusé envers ses inférieurs ou ses égaux, jamais par méchanceté. Il est un peu bourru, mais c'est un bourru bienfaisant.

« Omer-Pacha ne demandait pas mieux que de servir sous les ordres de Canrobert, dont il épousait tous les projets; mais il ne veut pas subir les idées du nouveau commandant, qui, dit-on, l'a blessé dans son amour-propre. Son départ de Crimée, s'il a lieu, sera le coup le plus funeste porté à la puissance militaire de la Turquie, qui est déjà bien affaiblie. »

11 septembre 1855.

. . . .

« Deux jours avant l'assaut, il y a eu grand conseil de guerre chez le général Pélissier, et le lendemain chez le général Bosquet, qui, comme chef du 2e corps d'armée, avait été chargé du commandement de toutes les attaques de droite. La veille au soir, tous les commandans d'armes, les chefs de corps appelés à concourir à l'assaut du lendemain, furent réunis à notre quartier-général. Là, avec une netteté d'esprit et une clarté dans la parole bien faite pour inculquer aux autres sa pensée, le général Bosquet expliqua l'ensemble du plan d'attaque et le rôle que chacun aurait à remplir. . . . .

« Un peu avant midi, tout était prêt pour l'assaut; chacun était à son poste : la division Mac-Mahon massée dans les tranchées arrivant au pied de Malakof; la division La Motterouge, dans celles vis-à-vis la

courtine qui relie au petit redan, et enfin la division Dulac devant le petit redan. Les régimens de la garde formaient la réserve sous les ordres de Mellinet. Le général Bosquet avait le commandement de toutes ces troupes, et comme ce sont à peu près les seules qui aient réussi, c'est bien au 2e corps d'armée et à son digne chef que revient pour la plus grande part l'honneur de la prise de la ville. . . . .

« Dans les premiers momens de l'assaut, nous avons cru tout enlevé et presque terminé comme par un coup de foudre; mais les Russes, blottis d'abord pour se garantir de notre feu d'enfer sous des blindages ou sous terre, sont bientôt revenus à la charge, et c'est à peine si nous avons pu nous maintenir dans les positions conquises. Heureusement la division Mac-Mahon tenait bon dans Malakof, où nous avions la consolation de voir flotter le drapeau français. Bientôt nous nous trouvons au milieu d'une véritable tempête de feu; nous recevions une pluie de projectiles qui nous arrivaient de toutes parts, c'était comme la grêle qui fauche les épis d'un champ. Les morts, les blessés, s'entassaient sous nos pas. On ne savait où donner de la tête; ce flux et ce reflux de nos soldats qui revenaient en courant vers nous, pour repartir vers l'ennemi, qui les repoussait, était bien fait pour la faire perdre. Le général Bosquet, avec un calme et un sang-froid parfaits, donnait des ordres, envoyait les officiers de son état-major partout, et se faisait rendre compte de ce qui se passait en dehors de sa vue. La bataille continuait avec un acharnement inouï sur toute la ligne des remparts, lorsque vers trois heures une bombe lancée de la ville vint à éclater derrière nous. Le général Bosquet, frappé au côté droit, chancelle et s'évanouit; me trouvant tout près de lui, je le reçois dans mes bras. A la souffrance exprimée sur ses traits, à sa paleur, à ses plaintes déchirantes, je l'ai cru perdu. Quelle pénible impression autour de nous! La perte d'un tel chef dans un pareil moment pouvait compromettre le succès! Le courageux blessé eut encore la force de s'informer de tout et d'envoyer prévenir le général Pélissier, qui se trouvait au Mamelon-Vert, pour le faire remplacer. Ce ne fut que plus tard, lorsque les forces l'abandonnèrent tout à fait, qu'il consentit à se laisser enlever du champ de carnage. Que de temps nous avons mis pour sortir des tranchées! Ce n'est qu'à la nuit que nous sommes arrivés à notre quartier-général, et que nous avons déposé dans sa baraque en planches notre pauvre blessé.

« La ville de Sébastopol est bien à nous; mais la partie nord est encore au pouvoir des Russes, le plus difficile est fait, et cela n'a pas été sans peine. »

Le directeur-gérant, C. BULOZ.